هكذا من الأصل

Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
8 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16062 – 7 F — MARDI 17 SEPTEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Forte mobilisation serbe aux élections en Bosnie

Le scrutin a eu lieu dans le calme

EN DÉPIT des conditions contestables dans lesquelles se sont déroulées, samedi 14 septembre, les élections en Bosnie, les Occidentaux se sont félicités du bon déroulement du scrutin et vont s'efforcer de faire fonctionner les nouvelles institutions issues des urnes. Ils ont ainsi proposé que la première réunion de la présidence tricéphale (un Musulman, un Serbe, un Croate) ait lieu d'ici la fin septembre devant l'assemblée générale des Nations unies à New York. Cela coupe court, au moins provisoirement, au refus du probable élu des Serbes à cette présidence collégiale, Momcilo Kajisnik, un proche de Radovan Karadzic, de participer à toute réunion à Sarajevo.

Les résultats de l'élection présidentielle devaient être connus dans la soirée de lundi, ceux des autres scrutins dans les jours suivants. Une légère incertitude pesait sur le score que remporterait l'actuel président bosniaque, Alija Izetbegovic, exposé au risque de division des voix dans le camp musulman. M. Izetbegovic doit en effet rassembler plus de voix que l'élu serbe pour être le « premier » président au sein de cet organe collégial, celui qui représentera la Bosnie sur la scène internationale.

La mobilisation a été plus forte dans le camp serbe. Du côté musulman, les personnes déplacées pendant la guerre ne sont guère allées voter sur les lieux de leur ancienne résidence. Ces réfugiés ont été découragés par les conditions dans lesquelles la consultation avait été organisée pour eux en zone serbe, comme en témoigne le reportage de notre correspondant Rémy Ourdan à Srebrenica, ancienne enclave musulmane conquise par les Serbes.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

M. Le Pen demande à ses militants de se préparer à une « révolution »

Importante progression de l'extrême droite lors d'une cantonale à Toulon



JEAN-MARIE LE PEN a appelé, samedi 14 septembre, les cadres du Front national de la jeunesse, à se préparer à *« la révolution »*, car *« à un moment donné les structures vermoulues de notre système vont s'écrouler »*. Le matin à Marseille, le président du FN avait appelé ses partisans au combat contre *« la Ve République pourrie »*. Dimanche soir sur France 3, il a réitéré ses propos sur les *« races »* en déclarant que *« certaines sont plus égales que d'autres »* et il a reproché à M. Chirac de s'être rendu à Auschwitz sans visiter aussi les *« goulags »* soviétique et chinois. Il a indiqué qu'il se rendra à Reims, le 22 septembre, pour la commémoration par Jean Paul II du baptême de Clovis. Lors d'une élection cantonale partielle à Toulon, le candidat du FN est arrivé en tête, avec 34,4 % des voix.

Lire pages 6 et 7, et un entretien avec Bernard Kouchner p. 13

Paroles d'Alain Delon

POUR SA RENTRÉE, le théâtre privé parisien s'offre une affiche spectaculaire : Michel Sardou, Jean-Paul Belmondo et Alain Delon. Le chanteur populaire ouvre le feu avec l'adaptation d'une pièce britannique, et Jean-Paul Belmondo attaquera en octobre *Le Fil à la patte* de Feydeau, mais c'est sans doute Alain Delon qui retiendra le plus l'attention. Après vingt-huit années d'absence sur scène, il prend le risque de créer, à la fin du mois, la nouvelle pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Variations énigmatiques*. *« Je me sens totalement décalé par rapport à l'époque et, malheureusement, au cinéma d'aujourd'hui »*, nous a-t-il confié, au cours d'un entretien dans lequel il évoque les raisons de son retour.

Lire page 24

Israël inaugure une route réservée aux Israéliens...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A Jérusalem, la route 60 inaugure une bien curieuse séparation de la circulation selon les nationalités sur les routes. Palestiniens d'un côté, Israéliens de l'autre ! *« C'est tout de même extraordinaire,* s'insurge Moustapha Natshé, le maire palestinien d'Hébron : *voilà une route percée sur des territoires arabes confisqués et expropriés par l'occupant, et nous n'avons pas le droit de l'utiliser ? Il ne manquait plus que cela, l'introduction de l'apartheid sur les routes. »*

La jeune soldate en charge des relations avec la presse étrangère nous lit, sans commentaire, le communiqué officiel : *« La route 60 est à la disposition de la population israélienne et des forces de sécurité seulement. La population palestinienne disposant des permis réglementaires* [pour entrer à Jérusalem] *peut utiliser les autres routes disponibles. »* Une chose est sûre, c'est sous l'autorité du gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou que l'armée d'Israël a pris sa décision.

Selon un jeune militant du mouvement La paix maintenant, *« c'est le genre de monstruosité qui n'aurait jamais pu se produire sous les travaillistes »*. Inaugurée en grande pompe la semaine dernière, la route 60 constitue la nouvelle fierté de l'ingénierie israélienne. Douze kilomètres d'asphalte rutilant : *« Le plus long tunnel jamais percé en Israël, le plus long pont suspendu jamais édifié en Israël »*, relève avec enthousiasme le quotidien de la droite anglophone, *The Jerusalem Post*. Mais l'ouvrage, qui a coûté la bagatelle de 260 millions de francs et qui permet à ses heureux utilisateurs de rejoindre la Ville sainte en deux fois moins de temps que d'ordinaire, est situé sur le territoire de la Cisjordanie occupée.

Reliant Jérusalem-Ouest à plusieurs colonies juives implantées autour de la ville arabe autonome de Bethléem et, plus au sud, autour d'Hébron, la voie a deux avantages pour les résidents de ces colonies. D'une part, elle leur permet de contourner ou de passer au-dessus des vieilles localités palestiniennes, comme Beit Jallah, qui s'entêtent à rompre la belle continuité territoriale rêvée par les architectes de l'expansionnisme israélien. D'autre part, la route 60 est la seule voie d'entrée à Jérusalem en venant des territoires occupés qui ne se termine pas par un barrage militaire. Tous les colons vous le diront : rien n'est plus insupportable que d'être contraint, chaque jour, de patienter, plusieurs dizaines de minutes parfois, aux points de contrôle militaires en compagnie des automobilistes palestiniens, qui, eux, doivent non seulement montrer patte blanche mais ouvrir leurs coffres et leurs bagages.

La semaine dernière, en annonçant le prochain percement, en Cisjordanie occupée toujours, d'une autoroute qui reliera les lointaines colonies juives de la vallée du Jourdain au territoire israélien proprement dit, Ariel Sharon a entrepris de couper court aux protestations de ceux qui savent que le droit international interdit l'altération physique de territoires conquis par la force. Le célèbre ministre des infrastructures a affirmé que son projet *« servira la paix puisque les automobilistes israéliens et palestiniens pourront s'y mêler en toute liberté »*. A supposer que le raisonnement tienne la route, il ne vaut certainement pas pour la route 60.

Patrice Claude

Le PSG toujours en tête

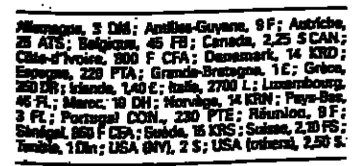


RAÏ

LE PARIS-SAINT-GERMAIN a repris, dimanche 15 septembre, la tête du championnat de France de première division de football en s'imposant (1-0) à Cannes. Le meneur de jeu brésilien Raï a converti l'unique occasion des Parisiens et a signé son premier but de la saison. En dépit de ce succès, l'équipe entraînée par Ricardo n'a réalisé qu'une partie très moyenne.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 917 - 7,00 F

La dissuasion redimensionnée

LE PLATEAU D'ALBION rend les armes après un quart de siècle de bons et loyaux services au profit de la dissuasion nucléaire française. L'équivalent en énergie d'un millier de bombes sur Hiroshima, en 1945, a disparu, lundi 16 septembre, de l'arsenal national. La base d'Albion, en haute Provence, où étaient enfouis, depuis 1971, dix-huit missiles pointés vers l'ex-URSS, est désactivée. Il n'y a plus, veillant en permanence dans leur capsule au fond d'un long souterrain creusé dans la montagne bas-alpine, d'officiers susceptibles, aux ordres du chef de l'Etat, d'introduire dans leurs consoles la clé qui aurait libéré l'apocalypse.

Par une ironie de l'Histoire, c'est Jacques Chirac qui a mis fin à cette composante de la dissuasion nucléaire, telle qu'elle avait été voulue – à l'origine – par le général de Gaulle, soucieux de ne pas placer tous ses œufs dans le même panier et, donc, d'aligner à la fois des bombardiers, des missiles sol-sol enterrés en silos et des sous-marins stratégiques. Cette triplette de la dissuasion, comme aux Etats-Unis, en Russie et en Chine, est restée en vigueur jusqu'à ce jour.

Premier ministre de la première cohabitation, entre 1986 et 1988, M. Chirac n'avait pas hésité à entrer en conflit avec François Mitterrand pour préconiser un successeur au plateau d'Albion. A l'image de ce que faisaient à l'époque Américains et Soviétiques, l'actuel président de la République avait imaginé que la France puisse disposer d'un missile semi-mobile, projet que ses détracteurs qualifièrent, par dérision, de *« missile à roulettes »*. M. Chirac redoutait que la vulnérabilité du plateau d'Albion n'aille en s'accroissant au fil des ans. Le chef de l'Etat, chef des armées, s'en était tenu, lui, à l'idée d'une rénovation des missiles fixes. Le conflit s'acheva avec la réélection de M. Mitterrand à l'Elysée. En 1995, à la fin du second mandat présidentiel de l'ancien chef de l'Etat, le plateau d'Albion n'avait pourtant pas été modernisé.

Entre-temps, le mur de Berlin s'est écroulé, le « bloc » de l'Est s'est dissous, la Russie n'est plus perçue comme un agresseur potentiel et la menace nucléaire, directement exercée sur la France, s'est évanouie.

Le contexte mondial ayant radicalement changé, M. Chirac, une fois élu à l'Elysée, a donc pris l'initiative d'un désarmement nucléaire de la France, unilatéral puisqu'il ne relève d'aucun accord international du type de celui qui lie Washington et Moscou et dont Paris n'est pas partie prenante.

Jacques Isnard

Lire la suite page 14

■ Le va-tout de M. Dole

Le candidat républicain recentre sa campagne électorale sur l'économie, les valeurs morales et sa crédibilité par *rapport à Bill Clinton.* p. 3

■ Dépôts d'offres pour Thomson SA

Alcatel Alsthom et Lagardère Groupe ont déposé leur offre de reprise pour le groupe d'électronique Thomson SA auprès du ministère des finances. p. 30

■ Inquiétudes pour le pape

Jean Paul II devra se faire opérer de l'appendicite après sa visite en France. A quelques jours de celle-ci, l'archevêque de Reims répond aux questions du *Monde*. p. 10 et 13

■ Jurisprudence pour l'habitat

Des jugements rendus ces dernières années donnent corps au droit au logement. p. 9

■ Les noces d'or du CNPF



Deux points de vue et une page portrait-enquête à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du Conseil national du patronat français. p. 12 et 15

■ Le retour des « Barbares »

La banque d'affaires américaine KKR, dont les créateurs avaient été qualifiés de *« Barbares »* par le *Wall Street Journal*, lève à nouveau des capitaux. p. 16

■ « Ça va ! »

Petites phrases – « ça va » – et gestes rituels de la vie quotidienne – bisous et fermeture du verrou – sont autant de gris-gris protecteurs. p. 21

■ Les concerts de la rentrée

Le Monde publie une sélection des concerts de la rentrée à Paris et dans les régions. p. 26

■ RFI en continu

Radio-France Internationale est désormais diffusée 24 heures sur 24 en français dans le monde entier. L'émission « A la Une du Monde » est présentée entre 12 h 45 et 13 heures, en direct du journal, avec des membres de la rédaction. p. 28

SCRUTIN Les Occidentaux se sont félicités du bon déroulement des premières élections organisées en Bosnie depuis la fin de la guerre, samedi 14 septembre. Aucun incident grave n'a en effet perturbé le scrutin. ● LES CONDITIONS dans lesquelles a été organisé le vote, en particulier pour les Musulmans déplacés, ont en revanche été dénoncées par le président Alija Izetbegovic. La mobilisation a été plus forte chez les Serbes. ● LES PREMIERS RÉSULTATS, ceux de l'élection des trois membres de la présidence collégiale, devaient être connus dans la journée de lundi. Le fonctionnement de cette présidence fait toutefois l'objet d'interrogations, étant donné les réticences de ses membres (le Musulman Alija Izetbegovic, le Serbe Momcilo Krajisnik et le Croate Kresimir Zubak) à se réunir à Sarajevo. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

L'incertitude sur l'avenir de la Bosnie demeure après les élections

Rejetant la contestation du président Alija Izetbegovic, les Occidentaux se sont félicités du bon déroulement du scrutin. Les conditions de vote en zone serbe ont découragé les Musulmans déplacés d'y participer

SARAJEVO
de notre correspondant

Les premières élections de l'après-guerre en Bosnie-Herzégovine ont eu un double visage. Le scrutin, supposé être une étape de la réunification du pays et de la réconciliation des communautés, a en fait illustré le séparatisme ethnique dans ses pires excès. D'un côté, les Occidentaux et la Serbie saluent l'absence d'incidents majeurs et un taux de participation proche de 70 %, de l'autre, les Bosniaques et les observateurs indépendants dénoncent l'abandon des exigences de démocratie et de liberté de mouvement. Ce fut un scrutin à double visage qui ouvre la voie à une période de flou politique et de contestation.

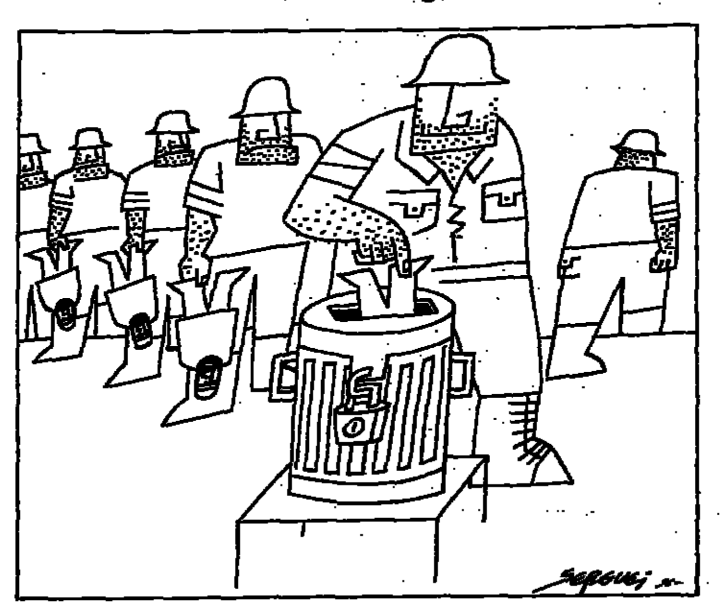
Avant la fermeture des bureaux de vote, samedi 14 septembre, le mouvement du président bosniaque Alija Izetbegovic (SDA, Parti d'action démocratique) a réclamé l'annulation du scrutin en République serbe (RS). Les réfugiés musulmans ne sont presque pas revenus voter dans les villes et les villages d'où ils furent expulsés par les combats et les campagnes de purification ethnique. Selon le haut représentant Carl Bildt, 20 000 Musulmans ont traversé la ligne inter-entité, au lieu des 150 000 attendus. *« Il est malheureusement clair que les conditions pour des élections libres et démocratiques n'ont pas été réunies dans l'entité serbe »*, a estimé le SDA dans son communiqué, accusant les Serbes d'avoir supprimé des noms musulmans sur les listes électorales et d'avoir empêché les réfugiés de voter.

Très vite, des diplomates ont opposé une fin de non-recevoir au président bosniaque et ont affiché leur satisfaction. Richard Holbrooke, l'artisan du plan de paix de Dayton, certifiait qu'il n'y avait *« aucune raison »* d'annuler le scrutin. L'amiral Joseph Lopez, commandant des soldats de l'OTAN, s'est dit *« extrêmement satisfait et très fier »* du déroulement du scrutin. Le président Izetbegovic a tout de même insisté sur *« de graves irrégularités dans l'entité serbe »*, précisant qu'il ferait *« part de ses inquiétudes »* lorsque les preuves auraient été réunies.

« APARTHEID »

Rien ne semble devoir ébranler la certitude occidentale que les élections ont eu lieu dans les meilleures conditions possibles, et qu'elles sont, selon l'expression de Bill Clinton, un *« remarquable pas en avant »* après quatre années de guerre. Carl Bildt, *« content et c'est normal »*, a cependant noté que *« cette satisfaction ne repose pas sur une analyse approfondie du scrutin »*.

« Nous avons été trompés », disaient les réfugiés musulmans, tenus à l'écart de leurs villes et de leurs maisons. Les bureaux de vote étaient fréquemment installés dans les faubourgs ou parfois en rase campagne, avec la bénédiction de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), soucieux d'éviter des affrontements interethniques. Lorsqu'ils ont compris cette situation, beaucoup de réfugiés ont refusé de monter dans les autobus mis à leur disposition. *« Un trajet en bus, une escorte militaire, un vote dans un endroit désert, un nouveau trajet en bus, et de nouveau, la séparation ethnique, dans la discipline et*



l'ordre », raconte un observateur européen. *« Ce furent de véritables élections-apartheid »*, conclut-il. Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) n'a pas caché sa déception. *« Si c'est dû à la peur, à un sentiment d'apathie ou au sentiment que la force de la séparation ethnique ne peut pas être vaincue, ce n'est pas bon »*, a commenté un porte-parole.

Le report du scrutin municipal au mois de novembre a également contribué à la défection des réfugiés musulmans. Non seulement ce n'était pas un vote de retour provisoire vers une maison, mais ce n'était pas non plus un vote de retour hypothétique vers une ville. Le scrutin ne permettait pas de rêver d'élire un maire musulman dans une ville « purifiée », devenue serbe. Les Musulmans furent découragés, souvent écœurés.

Les Serbes se sont en revanche fortement mobilisés. L'accord de Dayton a fait de la République serbe (RS) une entité de la Bosnie-Herzégovine, et le Parti démocratique serbe (SDS) ultranationaliste veut le transformer en Etat. Le taux de participation en RS aurait atteint 85 %, selon des informations du gouvernement séparatiste de Pale. *« Les premières estimations montrent que le peuple serbe a voté pour la RS, exprimant le souhait de vivre de manière autonome »*, a annoncé un vice-premier ministre triomphant. Les réfugiés serbes sont revenus de Serbie afin de participer à la « serbisation » de la RS, sans considération pour l'endroit où ils vivaient avant la guerre. Une large victoire du SDS est attendue par les observateurs. La période post-électorale pourrait être perturbée par de multiples contestations. L'appel du SDA à une annulation partielle du scrutin en a été la première illustration, puis les Serbes ont arrêté dimanche le dépouillement des bulletins durant quelques heures, mécontents. L'OSCE craint une contestation soit globale, soit ville par ville. Une contestation soit d'ordre moral, à cause d'une élection trop marquée par le séparatisme ethnique, soit pour des motivations plus discutables, si tel ou tel parti n'est pas satisfait de son score. L'argument moral pourrait également masquer ces autres motivations, dans un pays où les partis dominants (le SDS serbe, le HDZ croate et le SDA musulman) ne sont pas prêts à accepter la perte de la moindre parcelle de pouvoir.

PRÉSIDENCE TRICÉPHALE

Les résultats de l'élection présidentielle pourraient être annoncés lundi soir. Ensuite, le dépouillement et le contrôle des bulletins pour les élections législatives et cantonales se poursuivra pendant cinq à six jours.

La présidence de Bosnie-Herzégovine sera tricéphale et devrait accueillir, sauf surprise, les leaders des partis nationalistes (le Musulman Alija Izetbegovic, le Serbe Momcilo Krajisnik et le Croate Kresimir Zubak). Ce sera la présidence commune des trois ennemis. Leur première réunion doit avoir lieu fin septembre, en terrain neutre, à New York, où les trois présidents élus seront présentés à l'Assemblée générale des Nations unies. Ensuite, nul ne sait quand ils se rencontreront à nouveau. M. Krajisnik, un séparatiste intransigeant très lié à Radovan Karadzic, a affirmé qu'il refusera de venir à Sarajevo, capitale de l'Etat de Bosnie-Herzégovine située du côté « musulman » de la ligne de front. Il n'est d'ailleurs pas évident qu'Alija Izetbegovic puisse, sans s'attirer les foudres de la population et de son parti, recevoir Momcilo Krajisnik dans une ville dont il fut l'un des plus actifs commanditaires du siège et des bombardements.

La journée électorale a également marqué le retour de Richard Holbrooke, désormais célèbre employé d'une célèbre banque new-yorkaise, sur la scène ex-yougoslave. Le négociateur de Dayton était venu inspecter le scrutin. Il a préconisé la tenue prochaine d'un *« mini-Dayton »* afin d'*« améliorer le processus de paix »*. Il a également, pour la première fois, soutenu l'idée d'une présence militaire occidentale au-delà du mois de décembre. *« On ne peut pas passer de 60 000 soldats à zéro sans risque d'une désintégration rapide »*, a-t-il dit.

L'intervention de Richard Holbrooke a lieu alors que les Européens soutiennent l'idée française d'un « plan de consolidation de la paix » de deux ans en Bosnie-Herzégovine, qui aurait notamment pour objectifs le retour des réfugiés dans leurs foyers, la reconstruction du pays et l'émergence d'une nouvelle classe politique, en vu de prochaines élections générales à l'automne 1998. Les Bosniaques, quant à eux, s'interrogent encore sur le genre de pays qui est supposé émerger des élections de samedi.

Rémy Ourdan

Les présidents bosniaque et serbe vont se rencontrer à Paris

Dans le cadre de la normalisation des relations entre Belgrade et Sarajevo, les présidents serbe et bosniaque, Slobodan Milosevic et Alija Izetbegovic, doivent se rencontrer d'ici trois semaines à Paris, a annoncé, dimanche 15 septembre, le diplomate américain Richard Holbrooke.

La Bosnie-Herzégovine et la République fédérale de Yougoslavie (RFY, qui regroupe la Serbie et le Monténégro) se sont reconnues après l'accord de Dayton, signé il y a neuf mois, mais n'ont pas encore établi de relations diplomatiques. Une plainte pour génocide, déposée par Sarajevo contre Belgrade devant la Cour internationale de justice de La Haye, et le règlement de la succession de l'ex-Yougoslavie, sont les principaux problèmes qui entravent les relations entre les deux pays. – *(AFP)*

A Srebrenica, un seul votant musulman parmi les fantômes

La ville-symbole du martyre bosniaque est devenue entièrement serbe

SREBRENICA
(Bosnie orientale)
de notre envoyé spécial

C'est un bureau de vote presque inaccessible, au bout d'un sentier forestier qui longe une rivière, au bout du monde. Il est convenu que les autobus et les voitures s'arrêtent en bordure de la route de Milici, puis que les gens traversent un pont en bois branlant, avant de s'enfoncer dans la boue du chemin. Il faut marcher, glisser, s'entêter. Enfin, dans le garage d'une maison particulière, des assesseurs serbes attendent les électeurs. Aucun soldat de l'OTAN n'est visible dans les environs. Aucun policier de l'ONU ne patrouille alentour. La station de vote fantôme de Zutica est réservée aux Musulmans de Srebrenica, ville-symbole du martyre bosniaque. Les Serbes l'ont installée à 50 kilomètres de la ville, tandis qu'eux votent paisiblement à Srebrenica.

Ailleurs en Bosnie-Herzégovine, les rares Musulmans à s'avancer en territoire serbe, vers leurs anciens villages, ont évoqué les vexations, les bureaux introuvables, cachés loin des bourgs. Près de Zvornik, le bureau de vote a été ouvert dans une mosquée détruite. A Bratunac, ce fut à l'intérieur de deux vieilles écoles qui servirent, en 1995, de camps de détention, pour les Musulmans de Srebrenica qui gisent aujourd'hui dans les charniers. *« Les hommes de Srebrenica ont été radicalement rayés du corps électoral en juillet 1995*, commente amèrement un diplomate, *et maintenant les femmes et les vieux doivent subir de pareilles humiliations. Une honte... »* Ces bureaux de vote avaient tous été accrédités par l'OSCE.

A Zutica, il n'y a pas de tel témoignage, pour la simple raison qu'il n'y a pas de Musulman. *« Un seul Musulman est venu voter ce matin, son visage tremblait un peu*, dit le Serbe posté à la porte, un sourire aux lèvres. *Les autres ? Nous les attendons. Je doute qu'ils viennent... »* L'unique électeur musulman du district de Srebrenica fut-il un courageux aventurier ? Un fou ? Quelqu'un croit qu'il bénéficiait d'un laissez-passer d'une organisation internationale, il n'en est pas sûr. Peu importe, *« c'était amusant de voir un Musulman, après ces quatre années de guerre »*, confie Alexander, qui avait accepté d'être scrutateur afin de *« passer une journée au zoo »*.

Avant la guerre, Srebrenica était une ville multiethnique où la majorité musulmane et la minorité serbe vivaient ensemble. L'église orthodoxe côtoyait une jolie mosquée. Au cours des trois années de siège, la ville a connu d'intenses bombardements, mais l'église et la mosquée ont survécu. Aujourd'hui, un an après la conquête de l'enclave par l'armée serbe, l'église a été rénovée, flamboyante, et la mosquée a disparu, dynamitée. Srebrenica est désormais absolument serbe.

« Notre souhait était que les Musulmans s'en aillent, car il est impossible de vivre ensemble », indique Dane Katanic, le délégué du Parti démocratique serbe (SDS). L'évocation des tueries systématiques et des charniers agace M. Katanic. *« Dix morts ? Cent morts ? Qu'est-ce qu'une tuerie ? C'est une notion relative. »*

Puis Srebrenica s'agite, au rythme des autobus qui arrivent. Ceux-là transportent des milliers de Serbes de Bosnie qui, réfugiés en Serbie, ont été priés de s'inscrire sur les listes électorales des villes anciennement musulmanes. Les élections générales doivent être l'étape décisive de la « serbisation » de la République serbe, avant de poser la dernière pierre aux élections municipales, en novembre. Les conquêtes sanglantes sont consolidées par la voie des urnes.

Devant un bureau de vote, un officier américain est satisfait. *« Tout se déroule dans un calme total, je n'ai rien à signaler*, dit-il. *Je repars en patrouille, car les policiers d'ici prétendent que nos blindés militaires intimident les électeurs serbes. »* Heureux de ce scrutin bien ordonné, l'officier quitte les abords du bureau de vote. Des Serbes, qui n'avaient souvent pas vécu à Srebrenica et n'y vivront sans doute jamais, votent tranquillement.

« RUMEURS »

Plus loin, dans les faubourgs, à Potocari, l'ancien camp de l'ONU affiche toujours un *« UN Headquarter : Dutchbat »*, le QG du bataillon néerlandais. C'est là qu'un colonel de la Forpronu avait trinqué avec le général Ratko Mladic, devant des caméras de télévision, tandis que ses « casques bleus » aidaient les soldats serbes à séparer les hommes et les femmes. Le camp abandonné est redevenu une usine désaffectée.

Juste à côté, se trouve un bureau de vote. En face, il y a eu des exécutions massives, avant que les corps soient transportés vers les fosses communes. *« Moi, j'étais là, et j'ai assisté aux évacuations de Musulmans, qui étaient protégés par la Forpronu*, affirme Dragan, qui veille au bon déroulement du scrutin. *Les crimes, ce sont des rumeurs. Lorsque les Musulmans sont partis, les Serbes leur ont offert de l'eau et de la nourriture. Peut-être cinq ou six types ont-ils été maltraités... »*

A Nova Kasaba, dans le district de Bratunac, deux autobus déposent une trentaine de vieux Musulmans. Certains paraissent avoir peur. Un champ, de l'autre côté de la route, recèle des centaines d'exécutés de 1995. Les enquêteurs de l'ONU ont déjà exhumé des corps vêtus de vêtements civils, les mains liées dans le dos, une trace de balle sur l'os de la nuque... Muharem, un Musulman, a quitté Srebrenica il y a quatre ans, et n'a donc connu ni le siège ni la défaite. *« J'ai rencontré des amis serbes*, dit-il, *et j'ai senti qu'ils étaient contents de me voir. Bientôt, nous vivrons à nouveau ensemble. »*

A Zutica, au bout du sentier forestier, aucun Musulman ne vient perturber la quiétude des lieux. Les Serbes continuent de parler de leur unique électeur comme d'une bête curieuse. Les observateurs de l'OSCE sont un peu gênés, ils ne parviennent pas à remplir le questionnaire qui doit servir à la validation des élections bosniaques. Bientôt, ils repartent vers une autre station de vote. *« Nous ne restons qu'une demi-heure à chaque endroit*, dit un observateur. *Nous devons visiter douze stations. »* Son camarade, Leendert, sourit. Son badge indique son origine néerlandaise. *« Oui, c'est un retour en Bosnie »*, confie-t-il. Il ne dément pas avoir servi comme « casque bleu » au sein du Dutchbat à la sombre réputation. Puis il se tait, mystérieux. *« J'étais là. Pas quand Srebrenica est tombée aux mains des Serbes. Avant. Il y a longtemps... »* Il fuit la conversation.

La pluie tombe sur la Bosnie orientale, violente, ruisselant sur les routes et dans les prés. Le vent souffle. L'ampleur du vote serbe et l'absence de vote musulman devraient entériner la « purification ethnique ». Elle ne sera toutefois pas complètement effacée car, autour de Srebrenica, les fantômes de la guerre rôdent encore.

R. O.

La « discrétion » de Radovan Karadzic

Radovan Karadzic a voté samedi près de son fief de Pale, sans être *inquiété par la Force multinationale de paix (IFOR)*. Le chef des Serbes bosniaques, inculpé de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »* par le Tribunal de La Haye, *« a voté dans le bureau 6 à Rakovac »* entre 16 heures et 17 heures, selon l'ONU. *« Je ne sais pas s'il a voté ou non »*, affirmait ensuite le commandant de l'IFOR, l'amiral Joseph Lopez. *La force de l'OTAN* affirme qu'elle n'a pas le mandat de pourchasser les « criminels de guerre », mais uniquement de les arrêter si ses soldats en rencontrent par hasard. Samedi, entre 16 heures et 17 heures, par hasard, aucun soldat de l'OTAN n'a aperçu M. Karadzic à Rakovac. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Les Quinze divisés sur les aides à apporter aux éleveurs

La crise de la « vache folle » voit l'UE sombrer dans le « chacun pour soi »

Les solutions proposées par la Commission européenne pour aider les éleveurs frappés par la crise de « vache folle » devaient être examinées lundi 16 et mardi 17 septembre par le conseil des ministres de l'agriculture des Quinze. Elles se heurtent au groupe de pression des céréaliers et au « chacun pour soi » des gouvernements.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les éleveurs de l'Union européenne, victimes des effets de l'épidémie d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la « vache folle »), tournent maintenant leurs regards vers Bruxelles où se réunissaient, lundi 16 et *mardi 17 septembre les ministres* de l'agriculture des Quinze. C'est vrai, en particulier, pour les Français, en première ligne avec *leurs « broutards »*, ces animaux de sept à neuf mois qui arrivent sur le marché, mais qui, du fait de l'ESB, ne trouvent plus preneurs à l'exportation, leur débouché traditionnel. Cependant, personne n'est d'accord sur la marche à suivre, personne ne joue le jeu. La solidarité, qu'il s'agisse des gouvernements ou des agriculteurs entre eux, semble un vain mot : bref, les ingrédients paraissent réunis pour que les éleveurs soient déçus et que la réunion tourne court, laissant la porte ouverte à *des dérapages.*

Dans le cas de figure le plus vraisemblable, les ministres se sépareront sans avoir été capables de décider autre chose qu'un nouveau rendez-vous, aggravant la colère paysanne. Sachant que l'automne serait difficile, Franz Fischler, le Commissaire responsable, a présenté avant l'été une série de propositions, reposant sur deux idées *principales : 1) la consommation* de viande ayant baissé, il importe de réduire la production pour rendre possible le redressement des cours ; *2)* les caisses du budget européen étant vides, ces mesures d'assainissement, qui coûteront cher (1,3 milliard d'écus, soit environ 8 milliards de francs en 1997), devront être prises en charge par la solidarité professionnelle.

En d'autres termes, les céréaliers et les producteurs d'oléagineux, aujourd'hui très à l'aise grâce à la fermeté du marché, seront invités à mettre la main au portefeuille. Ces mesures, pourtant cohérentes, ont suscité un tollé, les plus déchaînés, qui crient qu'on les assassine, étant les céréaliers, notamment *la française et prospère* AGPB (Association générale des producteurs de blé).

> La Grande-Bretagne entend sonder ses partenaires sur un assouplissement de l'embargo

Le Parlement européen s'est fait l'écho efficace de cette protestation . En l'absence de son avis, les *ministres ne peuvent pas décider* ; ainsi le veut la procédure. Aussi, au début du mois, suivant la recommandation de sa commission de *l'agriculture*, présidée par Christian Jacob, élu d'une grande région céréalière, le Parlement a-t-il refusé d'examiner en urgence les propositions de la Commission ! M. Jacob ne cache pas l'antipathie que suscite chez lui le volet financier de ces propositions. Il conteste l'analyse des experts bruxellois, selon laquelle les céréaliers, du fait de la flambée des prix *sur le marché mondial, auraient* été surpayés au cours des trois ou quatre dernières années, sensiblement plus que ne le program*maient les règles édictées* au moment de la réforme de la PAC.

Le Parlement, qui a convoqué une commission d'enquête pour évaluer les responsabilités des uns et des autres dans la crise de la « vache folle » (oubliant les siennes, à savoir une quasi-inexistence pendant des mois), joue aujourd'hui les fauteurs de guerre.

Que résultera-t-il de ce blocage ? Quels en seront les victimes ? As*surément d'abord, les éleveurs.* Pour dégager le marché, la Commission propose d'abattre 500 000 broutards et d'en stocker *la viande. Mais pour rendre l'opé*ration possible, il est nécessaire que le Conseil relève de 400. OOO à 700 000 tonnes le volume de viande pouvant faire *l'objet* d'achats d'intervention. Plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne, y sont hostiles.

Le blocage actuel ne pourra cependant pas durer : les achats publics de viandes destinées à être stockées dépassent déjà les 300 000 tonnes, si bien que le seuil de 400 000 tonnes autorisé sera bientôt atteint. Si rien n'est fait pour le relever, l'intervention, principale bouée de sauvetage sur un marché privé de ses débouchés, pourrait être stoppée net dès octobre, *la recette la plus sûre si l'on* veut provoquer une explosion.

La situation sur le front sanitaire trouvera les ministres tout aussi divisés. *Les entraves à la libre* circulation des farines et des abats en provenance d'autres Etats membres, décidées par la France, constituent des infractions aux règles du marché unique et risquent donc d'être contestées. Par ailleurs, la Grande-Bretagne entend sonder ses partenaires sur un assouplissement de l'embargo décrété par l'Union contre ses ex*portations de viandes et de pro*duits dérivés. Comment réagira-telle si, comme on peut le prévoir, la réponse est négative ? Les débats se déroulent, de surcroît, dans une ambiance délétère. Certains, pour des raisons parfois bien troubles, cherchent à faire porter le chapeau de la crise aux dirigeants de la Commission européenne, quitte à faire, une fois de plus, le lit des anti-européens.

Philippe Lemaître

Devancé par M. Clinton dans les sondages M. Dole, serein, joue son va-tout

A cinquante jours de l'élection présidentielle américaine, le candidat républicain veut recentrer sa campagne en insistant plus encore sur l'économie et les valeurs morales

WASHINGTON
de notre correspondante

Défiant toute logique électorale pour un candidat que son adversaire devance dans les sondages de quinze à vingt points, le républi*cain Bob Dole fait campagne le* coeur léger, en affichant une sérénité déconcertante. A cinquante jours de l'élection présidentielle, il s'apprête pourtant à jouer son va-tout, après avoir radicalement repensé sa stratégie.

L'humour de l'ex-sénateur du Kansas – son inconscience, selon certains – prend parfois une tournure surréaliste. En campagne dans l'Ohio, il fait une étape dans un cimetière et y évoque l'inscription qu'il aimerait voir figurer sur sa pierre tombale, ce qui n'est pas forcément le meilleur moyen de faire oublier ses soixante-treize printemps. Il parle aussi volontiers de ce que sera sa vie s'il perd l'élection *présidentielle et dit de sa femme* Elizabeth, présidente de la Croix-Rouge, qu'elle ferait elle-même un excellent président des Etats-Unis : *« Moi, je pourrais m'occuper de la Croix-Rouge »*, sourit-il. Lorsqu'on lui demande quel poste le général Colin Powell pourrait occuper dans son administration, il répond : *« N'importe lequel. Même le mien, s'il veut. »* Bref, reconnaissait samedi Pat Robertson, l'un des leaders de la droite religieuse, devant l'assemblée annuelle de la Christian Coalition, *« il faudrait un miracle » pour élire Bob Dole le 5 novembre.*

ÉLECTORAT VOLATIL

Ce miracle, Bob Dole y croit. Selon l'un de ses amis et conseillers, il est convaincu que les sondages ne reflètent pas la réalité et que l'écart qui le sépare de Bill Clinton est plus proche de huit ou dix points que de quinze à vingt. Il sait aussi que l'électorat est extrêmement volatil et que Bill Clinton ne peut être dès aujourd'hui assuré de la victoire. Après avoir changé, il y a une dizaine de jours, ses conseillers en communication, le candidat républicain a décidé de recentrer sa campagne sur trois thèmes : l'économie, la perte des valeurs qui *a suscité une augmentation de la* consommation de drogue et de la criminalité juvénile, et la crédibilité morale du candidat Dole comparée à celle du candidat Clinton. *Grâce à* ces trois thèmes, qu'il va marteler dans une avalanche de spots télévisés, puis à l'occasion des débats présidentiels qui doivent bientôt l'opposer à Bill Clinton, Bob Dole espère qu'il aura suffisamment remonté la pente dans les sondages *au niveau national pour, durant* les quatre dernières semaines de la campagne, pouvoir concentrer sa force de frappe télévisée dans les *Etats jugés cruciaux pour une vic*toire républicaine.

L'économie est sans doute la partie la plus ardue pour Bob Dole, puisque son plan économique, lancé début août, devait être le fer de lance de sa campagne. Au cours d'une réunion récente avec un groupe de conseillers, surnommés « les barbes grises » car il s'agit d'amis de longue date de l'ancien sénateur qui se réunissent régulièrement avec lui pour placer *« les jeunes responsables de la campagne sous la surveillance d'adultes »*, un constat d'échec a été dressé. *« Nous sommes tous tombés d'accord sur le fait que le travail d'explication du plan économique avait été exécrable*, confie Robert Ellsworth, ancien élu du Kansas et ex-haut responsable de l'administration, qui participait à cette réunion, *On s'est contenté de le présenter comme un bonus de 2 000 dollars que chaque électeur pourrait empocher grâce à la réduction d'impôts de 15 %. »*

Les autres aspects du plan, en particulier son impact sur la relance de la productivité et la nécessité d'une croissance économique plus forte, qui auraient pu faire l'objet d'un vrai débat de fond, ont *été omis, de même qu'une explica*tion détaillée et crédible de la façon dont Bob Dole entendait parvenir à l'équilibre budgétaire tout en faisant baisser les impôts. *Résultat* : les électeurs n'ont pas mordu à l'hameçon, restant sceptiques sur ce qui leur est apparu comme une réédition du « demain ,on rase gratis ». Il est donc impératif de clarifier le message économique.

En testant diverses idées sur des groupes représentatifs de l'opinion publique, ces *« focus groups »* sans lesquels plus une seule campagne n'est menée aux Etats-Unis, les sondeurs de l'équipe Dole ont par ailleurs constaté que la peur de la drogue et de la criminalité juvénile *restaient des thèmes très porteurs.* Les deux fléaux ayant enregistré une hausse sous l'administration Clinton, malgré une baisse géné*rale de la criminalité, M. Dole* va donc mettre l'accent sur la *« crise morale »* qui, à ses yeux, frappe l'Amérique de Bill Clinton. L'apparition surprise, samedi 14 septembre, de Bob Dole aux côtés de Pat Robertson devant quatre mille partisans de la Christian Coalition, *alors que* le candidat républicain avait jusqu'ici pris soin de ne pas apparaître comme l'otage de la droite religieuse, *montre qu'en ce domaine l'offen*sive est déjà lancée.

L'ÉPREUVE DU FEU

Enfin, le seul terrain sur lequel Bill Clinton soit toujours resté vulnérable dans les sondages qui le comparent à Bob Dole est celui de sa personnalité : perçu comme un homme à principes, l'ancien sénateur du Kansas inspire davantage confiance, lui qui a subi l'épreuve du feu et a courageusement survécu à ses blessures. C'est cet aspect de la biographie de M. Dole qui a été retenu dans un spot télévisé que les Américains vont découvrir sur leurs écrans et où le général Powell vante *« les convictions, le caractère et la compétence »* du candidat républicain. Parallèlement, aucun des points faibles de Bill Clinton ne devrait être négligé. Alors que M. Dole, régulièrement, s'étonne que Bill Clinton ne rende pas publics ses bulletins médicaux, une rumeur vient de faire son apparition dans la presse selon laquelle le président souhaiterait surtout éviter de porter à la connaissance du public une maladie sexuellement transmissible dont il aurait été atteint.

Sur un autre front, M. Dole *semble avoir réussi à persuader les* élus républicains du Congrès de cesser de voter des lois que Bill Clinton se fait un plaisir de promulguer aussitôt en les reprenant à son compte. Soucieux, eux aussi, de se faire réélire lors des législatives organisées en même temps que le scrutin présidentiel, les membres du Congrès ont intérêt à ce que leur bilan législatif soit aussi fourni que possible. Malheureusement pour Bob Dole, chaque loi votée et promulguée fait monter Bill Clinton dans les sondages. Selon toute vraisemblance, la proposition de loi républicaine visant à lutter contre l'immigration clandestine ne sera donc pas adoptée *au cours de cette session. Une* épine de moins dans le pied de Bob Dole, mais ce n'est pas la dernière : le candidat indépendant Ross Perot tient beaucoup à jouer les trouble-fête dans les débats télévisés, ce que son coucurrent républicain veut à tout prix éviter.

Sylvie Kauffmann

Les postfascistes italiens en tête de la croisade contre la « Padanie »

VENISE
de notre envoyé spécial

Que retiendra-ton de ce dimanche 15 septembre ? La petite foule – 15 000 à 50 000 personnes, selon les estimations – qui était réunie à Venise pour entendre le chef de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, proclamer l'indépendance de la « Padanie » ? Ou la manifestation de la droite organisée par l'Alliance nationale de Gianfranco Fini, *qui a rassemblé* 150 000 personnes, à Milan, au coeur de cette Italie du Nord, pour soutenir l'unité de la patrie menacée par les lé*guistes ? Le mouvement héritier* des néo-fascistes du MSI s'est placé à la tête du mouvement contre les *« sécessionnistes »*. *« L'Italie est ici. Elle ne se laissera pas insulter et elle ne sera pas divisée »*, s'est écrié Gianfranco Fini à Milan. Les journaux italiens de lundi ne s'y sont pas trompés qui titrent sur le fiasco d'Umberto Bossi et le succès de l'Alliance nationale.

Romano Prodi, le chef du gouvernement de centre-gauche, en a profité pour relancer le fédéralisme, qui doit apporter une réponse concrète et politique aux problèmes réels du nord du pays. La majorité aurait sans doute tort de se réjouir trop vite de l'échec relatif de la Ligue, si celui-ci profite à l'Alliance nationale.

A Venise, on était loin de ces considérations politiques. Même relativement peu nombreux, les manifestants avaient l'impression de participer à un moment historique : pour la première fois, les peuples de la « Padanie » se voulaient *« maîtres de leur destin »*. *« J'en ai vu de toutes les couleurs, mais, aujourd'hui, je suis vraiment ému »*, reconnaissait le *« Senatur »* Bossi au moment où il annonçait la composition du « gouvernement provisoire » de la « Padanie ».

Quelques minutes auparavant, il avait prononcé la formule fatidique : *« La Padanie est une République fédérale, indépendante et souveraine. »* Le drapeau tricolore italien était alors remplacé par l'emblème vert et blanc du nouvel Etat. C'était le point d'orgue des fêtes pour l'indépendance du Nord, qui avaient duré trois jours. Les sirènes des bateaux se mêlaient aux cris des militants. Le rite était accompli.

DÉCHAÎNÉS

La Sérénissime était le décor idéal pour un tel événement. Mais, en même temps, tout s'est passé *comme si chacun comprenait* que la ville en a vu d'autres. Comme chaque dimanche, touristes et pigeons prenaient d'assaut une place Saint-Marc menacée par un *début d'acqua alta*. Les couleurs étaient peut-être plus vives, mais les « Padaniens » n'en étaient pas les seuls responsables. Les chemises vertes des militants de la Ligue croisaient les maillots couleur amarante des supporters du Torino, venus encourager leur équipe. Le tout sous le fond bleu foncé des uniformes des innombrables carabiniers mobilisés pour l'occasion. Il fallait encore ajouter les visiteurs de la Biennale d'architecture, qui ouvrait ses portes le même jour, sans parler d'un tournoi international de golf, de plusieurs congrès de médecins et, naturellement, des diverses manifestations anti-sécession qui se déroulaient dans Venise comme dans le reste du pays.

Quant au maire de Venise, Massimo Cacciari, il avait invité ses administrés à rester chez eux. Au milieu de ce dimanche ordinaire dans la cité des Doges, les quelques milliers de léguistes déchaînés détonaient. Ils proclamaient la division dans l'indifférence plus ou moins générale. *« On ne peut plus négocier avec eux, les Italiens. Désormais, combattre est la seule solution »*, soutenait un manifestant brandissant un drapeau revu et corrigé par la Ligue : le lion vénitien armé d'une épée pose l'autre patte sur le livre ouvert, *« comme au temps où la Sérénissime entrait en guerre »*.

Dans sa déclaration d'indépendance, Umberto Bossi a expliqué justement pourquoi le Nord devait prendre ses distances par rapport à *« l'Italie colonisatrice »*, un *« Etat oppresseur qui l'exploite économiquement »*, qui utilise les *« ressources du Nord comme une sécurité sociale mafieuse en faveur du Sud »*. Des propos souvent répétés mais qui, cette fois-ci, entrent dans un projet global. La Ligue du Nord a, en effet, rédigé une « constitution de transition » en vue de l'indépendance qui devrait entrer en vigueur après un an de « pourparlers » avec Rome. Le temps nécessaire pour mettre au point le « partage consensuel ».

Le texte explicite le fond même de la pensée léguiste. En « Padanie », toute activité publique devra être exercée par les citoyens du cru, que ce soit dans le système scolaire, judiciaire, fiscal ou policier. En entendant ces mots, les militants ont laissé éclater leur joie ; ils croyaient en avoir fini avec ces *« occupants de Méridionaux »*. Reste qu'il ne sera pas difficile de devenir citoyen de « Padanie » : seule obligation, annonce la « constitution » – qui se veut démocratique –, *« être ressortissant d'un Etat de l'Union européenne et résider déjà depuis cinq ans »* dans le Nord. Afin que tout soit clair, le nouvel Etat demandera son adhésion à toutes les instances internationales.

Clin d'oeil de l'histoire ? L'hymne « national » de la « Padanie » n'est autre que le choeur des exilés de *Nabucco* de Verdi, *Va pensiero*, considéré jusqu'ici comme l'un des chants de l'unification italienne.

Salvatore Aloïse

Washington demande à Bagdad de démanteler ses rampes de missiles au sud du 33e parallèle

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, consulte les Européens

Les Etats-Unis ont répliqué à l'annonce à Bagdad de l'arrêt des tirs de missiles contre les avions américains survolant le territoire irakien, en exigeant de l'Irak le démantèlement des rampes de lancement situées au sud du 33e parallèle. Washington continue ses préparatifs militaires dans l'éventualité d'une frappe, mais certains pays du Golfe, dont l'Arabie saoudite, se montrent réservés.

WASHINGTON a exigé de l'Irak, dimanche 15 septembre, le démantèlement de ses rampes de lancement de missiles sol-air et de ses radars installés au sud du 33e parallèle. C'est *« le seul moyen pour l'Irak d'éviter une frappe »* américaine, a indiqué William Perry, le secrétaire à la défense, en tournée dans le Golfe, et qui devait rencontrer, lundi 16 septembre, à Londres, Charles Millon, le ministre français de la défense, et son homologue britannique. Samedi, M. Perry avait créé la confusion en annonçant que six missiles irakiens avaient été tirés contre des avions américains patrouillant au-dessus de l'Irak. Il avait évoqué *« une très forte riposte »*, avant que, le lendemain, le Pentagone démente cette information.

Bagdad avait annoncé, vendredi, l'arrêt *« jusqu'à nouvel ordre »* des tirs contre les avions occidentaux chargés de la surveillance aérienne du pays. M. Perry avait réagi en indiquant que cette mesure *n'était pas « suffisante »*. Au lendemain des bombardements américains qui avaient suivi l'entrée des troupes irakiennes dans la ville d'Erbil, dans le Kurdistan irakien, Saddam Hussein avait annoncé qu'il ne respecterait plus les zones d'exclusion aérienne au nord et au sud du pays.

Venu convaincre les pays de Golfe de se rallier à la stratégie anti-irakienne des Etats-Unis, M. Perry s'est rendu en Arabie saoudite dimanche, mais le royaume wahhabite a indiqué qu'il n'entendait pas prêter son concours à une opération militaire contre Bagdad. Le ministre de la défense, le prince Sultan, a même indiqué qu'il ne s'attendait pas à une nouvelle frappe américaine compte tenu de la position *« raisonnable »* de l'Irak à propos des tirs de missiles.

Malgré le geste de l'Irak, les Etats-Unis ont donc continué, samedi et dimanche, les préparatifs militaires pour une éventuelle opération. Alors que Bahreïn a donné son accord, dimanche, pour le stationnement d'avions américains sur son sol, les Etats-Unis attendaient toujours, lundi, celui du Koweït pour y déployer trois mille soldats supplémentaires.

INQUIÉTUDES DES PAYS ARABES

Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, le chef de la diplomatie koweïtienne, a fait publiquement état des réserves de son pays, qui accueille déjà, depuis vendredi, des bombardiers furtifs américains F-117, en indiquant que *« les forces terrestres ne traverseront pas le territoire koweïtien pour se rendre en Irak »*. M. Al-Ahmad Al-Sabah participait à la réunion informelle de treize pays arabes au Caire – dont l'Irak –, présidée par le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Meguib, et au cours de laquelle ont été réaffirmées, selon un responsable de la Ligue, *« la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Irak »*.

Contrastant avec les déclarations américaines de la semaine dernière qui évoquaient une réponse *« disproportionnée »* aux tirs irakiens, l'ambassadeur américain aux Nations unies, Madeleine Albright, a pris acte de leur arrêt décidé par Bagdad en indiquant que les Etats-Unis ne réagiront pas *« de façon excessive »*. *« Notre objectif est de nous assurer que Saddam Hussein ne menace pas ses voisins »*, a-t-elle ajouté. Lundi, M. Perry a quitté le Golfe pour la Turquie, où il pourrait demander aux dirigeants turcs l'autorisation pour les avions américains d'utiliser la base turco-américaine d'Incirlik, au sud du pays, pour faire des frappes en Irak. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis évacuent leurs collaborateurs

Les Etats-Unis ont commencé, dimanche 15 septembre, à évacuer, vers l'île de Guam, dans l'océan Pacifique, *via* la Turquie, leurs collaborateurs qui vivaient dans le nord de l'Irak et leurs familles, soit environ 2 500 personnes, pour la plupart kurdes. Les réfugiés devraient demeurer deux à trois mois dans l'île, où les Etats-Unis disposent d'une base militaire, avant d'être acheminés vers le territoire américain. *En outre, la CIA, pour laquelle travaillaient probablement une partie des réfugiés*, aurait investi environ 100 millions de dollars, depuis 1991, dans une opération secrète d'aide aux dissidents kurdes et irakiens pour renverser Saddam Hussein, a révélé, dimanche, le *Washington Post*. – *(AFP, Reuter.)*

La Conférence de l'entente nationale renforce le chef de l'Etat algérien

Liamine Zeroual lance un appel aux « égarés » islamistes

COMME UNE PARTITION bien réglée par la présidence d'Etat, la Conférence de l'entente nationale qui a rassemblé, pendant deux jours, au Palais des Nations, près d'Alger, un bon millier de délégués de la société politique et civile, s'est achevée, dimanche 15 septembre, en donnant carte blanche au président Liamine Zeroual pour parachever son projet de *« démocratie dirigée »*.

Les trente-huit partis et organisations qui ont participé à cette rencontre préparée de longue date par les autorités, boycottée par une partie de l'opposition légale, et dont les islamistes radicaux étaient exclus, ont signé un texte qui rejette la violence et souligne *« l'adhésion au pluralisme politique et le respect de la Constitution et des lois de la République »*.

Le chef de l'Etat, pour sa part, a reconfirmé son engagement à organiser des élections législatives au début de 1997 et un référendum sur la révision de la Constitution d'ici à la fin de l'année. M. Zeroual a de nouveau demandé aux *« égarés »* islamistes qu'ils abandonnent la lutte armée, comme il l'avait fait lors de son élection en novembre 1995. Mais aucune personnalité de l'ex-Front islamiste du salut (FIS) n'avait été invitée à faire le déplacement au Palais des nations, et le parti dissous, à la veille de la réunion, avait posé deux conditions à un éventuel appel à *« trêve armée »* : référendum sur le rôle des militaires dans la vie politique et libre accès aux médias locaux pour expliquer sa position.

LE VRAI DÉBAT OCCULTÉ

Au-delà de l'« unanimisme » des délégués, il apparaît aux observateurs que cette rencontre a consacré le grand retour du Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, dans le giron du pouvoir et le triomphe de la ligne conservatrice qui prône les *« valeurs arabo-islamiques »* au détriment de celle des formations qui se réclament plus particulièrement de l'*« ouverture démocratique et moderniste »*.

La portée de la Conférence laisse sceptique de nombreux Algériens pour lesquels elle n'aura servi qu'à renforcer la position de M. Zeroual, en occultant un véritable débat de fond sur la crise algérienne. *« Le texte final de la plate-forme n'aura aucun impact sur l'évolution de la société parce qu'il manque de débat approfondi et que les solutions* [qu'il propose] *manquent de maturité »*, a averti l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, figure importante du courant réformateur du FLN. Enfin, si la presse gouvernementale a affiché sa satisfaction, les médias privés, en revanche, n'ont pas caché leur scepticisme. *« Une fois de plus*, a estimé le quotidien *Liberté*, *les grands perdants seront les gens qui ont voté en masse le 16 novembre 1995. »*

Le président togolais a réussi à reconstituer peu à peu son pouvoir

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Le président Gnassingbé Eyadéma, qui achève une visite de travail à Paris, où il a été reçu par Jacques Chirac, est en train de cumuler les succès. De nouveau maître d'un gouvernement où l'on retrouve quelques-uns de ses plus fidèles collaborateurs, disposant enfin d'une solide majorité à l'Assemblée nationale, capable de mobiliser des centaines de Togolais dans des *« marches de soutien »*, il semble avoir levé les derniers obstacles qui le séparaient d'une reconquête totale du pouvoir.

Après s'être maintenu par la force face à la vague démocratique qui a déferlé sur l'Afrique, après avoir été mal élu au suffrage universel en 1993, lors d'un scrutin boycotté par l'opposition, il a mis en place son dispositif pour le scrutin présidentiel de 1998, organisé trente et un ans après sa prise du pouvoir.

Les élections législatives partielles des 4 et 18 août ont permis au Rassemblement du peuple togolais (RPT), l'ancien parti unique, de conquérir, à l'Assemblée nationale, une majorité absolue qui lui avait échappé lors du scrutin de 1994. M. Eyadéma s'était alors préservé des conséquences de la défaite de ses partisans en divisant les deux principales composantes de l'opposition. Il avait, en effet, désigné au poste de premier ministre l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Edem Kodjo, dont la formation, l'Union togolaise pour la démocratie (UTD), n'avait remporté que six sièges, contre trente-quatre au Comité d'action pour le renouveau (CAR), dirigé par l'avocat Yawovi Agboyibo.

LE CHOC DE LA DÉVALUATION

Me Agboyibo avait refusé d'appuyer le gouvernement Kodjo, qui ne s'est maintenu pendant deux ans que grâce à l'appui des partisans de M. Eyadéma, tout en continuant de se réclamer de l'opposition. La complexité de la situation a interdit le vote des lois organiques nécessaires à la mise en place des institutions – Cour constitutionnelle, Haute Autorité de l'audiovisuel, Conseil de la magistrature... – prévues par la Constitution de 1992. De remontrances publiques du premier ministre envers le président en tracasseries policières envers les proches de M. Kodjo, cette cohabitation était vouée à l'échec. Avant même l'organisation des élections partielles, l'ancien parti unique avait mis en œuvre une stratégie de débauchage à l'encontre de l'opposition.

De même, les conditions dans lesquelles ont été organisées les élections partielles ont été vivement dénoncées par l'opposition et ont suscité un communiqué très critique de l'ambassade des Etats-Unis. Pourtant, au lendemain de la victoire du RPT, M. Kodjo a abandonné le poste de premier ministre et a été remplacé par Kwassi Klutse, un technocrate apprécié des institutions financières internationales.

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, qui tiennent le Togo sous haute surveillance, ont repris leur aide, suivis par la France, au lendemain du scrutin législatif de 1994. Mais ils n'ont pas été suivis par l'Union européenne, l'Allemagne et les Etats-Unis. Or l'économie est mal en point. Paralysé par une grève générale de novembre 1992 à juillet 1993, déstabilisé par la fuite de la population de Lomé lors des affrontements de janvier 1993, le Togo n'est plus la plaque tournante du commerce ouest-africain.

Pendant ces années noires, qui se sont conclues par le choc de la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, le PIB a reculé de 21 %. Depuis lors, la croissance a juste permis de retrouver le niveau d'avant la crise. Or, le FMI exige que les trous constatés dans les finances des sociétés d'Etat soient comblés. Selon un observateur, ces ponctions sur le secteur public (coton, phosphates) ont été opérées afin de financer la campagne de reconquête politique, ce qui accentue la réserve des bailleurs de fonds.

La France est seule à parier sur la continuation du processus de démocratisation. Elle impose, d'ailleurs, des conditions très strictes à la poursuite d'une aide qui s'est élevée à 791 millions de francs pour 1994 et 1995. Les récents événements *« incitent à la prudence. Le général Eyadéma ne se rend pas compte qu'aux yeux du monde il reste un dictateur »*, souligne un diplomate occidental qui s'inquiète du retour de pratiques que l'on croyait révolues.

La télévision diffuse régulièrement des reportages sur les *« marches de soutien »*. C'est ainsi que l'on a vu des jeunes se réclamant du parti de M. Kodjo vilipender celui-ci au lendemain de sa démission. *« Quand on insulte à ce point un parti*, affirme un collaborateur de l'ancien premier ministre, *c'est que l'on veut revenir au parti unique. »* Ces manifestations, pas tout à fait spontanées, témoignent ausi du désenchantement de la population, qui n'a touché aucun des dividendes de la démocratie.

« Les femmes du marché de Lomé qui ont financé l'opposition vont demander pardon aux partisans du président, simplement parce qu'elles veulent que leurs affaires reprennent », explique un journaliste. Alors les « marcheurs » demandent la révision de la Constitution, dont l'un des plus grands torts, aux yeux de M. Eyadéma, est de limiter à deux les mandats présidentiels, ce qui l'empêcherait de rester plus de trente-six ans au pouvoir...

Thomas Sotinel

Reprise des tirs dans la capitale tchétchène

GROZNY. Un regain de tension, marqué par des tirs et un durcissement des autorités russes, a succédé, dimanche 15 septembre, à trois semaines de calme euphorique en Tchétchénie. Le processus de paix n'en est pas nécessairement compromis : des patrouilles mixtes russo-tchétchènes ont immédiatement entouré la zone proche de l'aéroport, occupé par l'armée russe, où des *« combats à l'arme automatique, à la grenade et au mortier ont éclaté dimanche soir »*, selon le porte-parole indépendantiste Movladi Oudougov. L'enquête sur l'origine des tirs devait être menée conjointement. Mais après l'annonce, jeudi, d'une suspension du retrait des troupes russes de Tchétchénie, le général Alexandre Lebed a accentué ses réserves en estimant, à l'issue d'une réunion au sommet sur la Tchétchénie à Moscou, que les concessions indépendantistes dans la recherche d'un gouvernement tchétchène de coalition étaient *« très insuffisantes »*. – *(Corresp.)*

Une majorité de Colombiens demandent la démission du président

BOGOTA. Cinquante-huit pour cent des Colombiens demandent la démission du président Ernesto Samper, soupçonné d'avoir bénéficié d'argent de la drogue pour financer sa campagne électorale, selon une enquête publiée, dimanche 15 septembre, par *El Tiempo*, influent quotidien de Bogota, proche du pouvoir. Interrogés les 10 et 11 septembre dans les cinq villes principales du pays, les 500 personnes interrogées estiment que le chef de l'Etat, dont la popularité est en baisse, doit imiter le vice-président Humberto De La Calle qui, le 10 septembre, a renoncé à ses fonctions. Les milieux d'affaires sont de plus en plus virulents contre le chef de l'Etat, comme en témoigne la réaction de l'importante Association nationale des institutions financières qui, le 15 septembre, a condamné le projet gouvernemental d'émissions de bons du Trésor pour financer la lutte contre la guérilla. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : huit partis politiques d'opposition** créent un « Front pour la restauration et la défense de la démocratie », ont-ils annoncé, samedi 14 septembre. Emmené par la Convention démocratique et sociale (CDS) de l'ancien président Mahamane Ousmane, ce « Front » a posé comme préalable à sa participation aux élections législatives du 10 novembre la réhabilitation de l'ancienne Commission nationale électorale indépendante (CENI), dissoute par le pouvoir. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : les forces de sécurité ont été mises en état d'alerte**, dimanche 15 septembre, dans le nord du Nigeria, en raison de l'agitation dans les milieux fondamentalistes chiites musulmans qui fait suite à des heurts violents avec la police, à Zaria, ayant provoqué la mort de plusieurs personnes. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'embargo sur les armes décrété**, en mai 1994, à l'encontre du gouvernement a été définitivement levé, samedi 14 septembre, par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette mesure reste toutefois maintenue pour les forces non gouvernementales rwandaises. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Kenneth Starr, le procureur indépendant** qui enquête sur l'affaire Whitewater, a l'intention d'entendre une ancienne prostituée, Sherry Rowlands, et l'ancien conseiller du président Bill Clinton, Dick Morris, rapporte, lundi 16 septembre, l'hebdomadaire *Newsweek*. Dick Morris a démissionné après la révélation de sa liaison avec Sherry Rowlands à qui il aurait confié quelques secrets de la Maison Blanche. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : un ingénieur allemand en fuite**, soupçonné d'avoir été l'une des figures centrales du programme nucléaire militaire irakien, affirme dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, du lundi 16 septembre, qu'au moins quatre spécialistes de son ancien employeur, MAN-Technologie AG, ont également participé à ce programme. Karl-Heinz Schaab, 62 ans, est recherché pour haute trahison par la justice allemande. Selon *Der Spiegel*, le parquet de Darmstadt enquête actuellement contre seize dirigeants ou salariés d'entreprises allemandes soupçonnées d'avoir participé à des programmes d'armement irakiens. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine transmettra le « bouton nucléaire »** au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine le temps de l'opération qu'il doit subir à la fin du mois, selon une annonce faite par la chaîne de télévision indépendante NTV, citant des sources proches du Kremlin. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le premier ministre Benjamin Nétanyahou** a accusé, dimanche 15 septembre, dans un entretien diffusé à la radio publique, le président palestinien Yasser Arafat d'être le responsable historique du développement du terrorisme international. Il lui a notamment reproché d'avoir *« mis au point de nouvelles tactiques, comme l'enlèvement d'avions ou leur explosion en plein vol. »* – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : le produit intérieur brut a baissé** de 0,7 % au deuxième trimestre 1996 par rapport au précédent, a indiqué l'Agence de planification économique. Pour l'ensemble du semestre, la croissance a été de 3,1 %. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : l'excédent commercial a progressé au premier semestre** avec l'Union européenne (notamment l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne) comme avec le reste du monde, selon l'Institut national des statistiques. Il atteint 28 366 milliards de lires (environ 96,45 milliards de francs). Les exportations ont augmenté de 5,6 %, les importations ont diminué de 0,7 %. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : le Fonds monétaire international** a donné son accord de principe au programme économique argentin *« révisé »* pour la période s'achevant en septembre 1997, qui *« préserve les objectifs actuellement visés par l'accord stand-by »*. – *(AFP.)*

La Banque d'Angleterre s'inquiète d'une « discrimination » au sein de l'UE

LONDRES. *« Pour la première fois, on a introduit dans la discussion sur l'Union monétaire des éléments discriminatoires pour une raison non-monétaire »*, déclare Eddie George, le gouverneur de la Banque d'Angleterre dans un entretien au *Financial Times* du lundi 16 septembre, à propos du système Target, qui priverait d'avances quotidiennes en « euros » les banques des pays qui n'adopteront pas la monnaie unique.

M. George estime que *« les banques françaises et certaines banques allemandes »* ont vu là l'occasion d'obtenir un avantage dans la concurrence. Selon lui, on peut éviter la division entre les pays entrant dans l'Union monétaire et les autres par *« un consensus »* sur les politiques macro-économiques. Enfin, il juge *« moins probable »*, qu'il y a un an, que l'Allemagne et la France remplissent à temps les critères de la monnaie unique.

Les talibans afghans menacent le régime de Kaboul

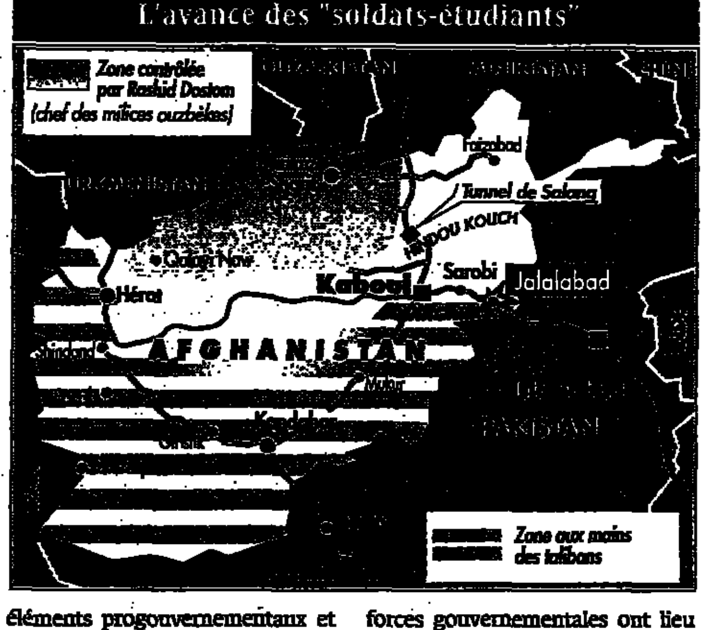
Le mouvement des « soldats-étudiants » contrôle tout le sud du pays

La chute de Jalalabad, chef-lieu de la province du Nangahar, dans l'Est afghan, tombé, mercredi 11 septembre, aux mains des « soldats-étudiants » islamistes, porte un coup dur au pouvoir en place à Kaboul, qui prêchait la *« réconciliation nationale »*. Les talibans, qui seraient soutenus par le Pakistan voisin, où ils disposeraient de bases logistiques, contrôlent désormais tout le sud du pays.

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

La chute de Jalalabad, la grande ville de l'Est afghan, est un coup très dur pour les autorités de Kaboul : en s'emparant, mercredi 11 septembre, sans coup férir, de Jalalabad, les talibans, « soldats-étudiants » islamistes, ont coupé l'axe routier entre le Pakistan et la capitale de l'Afghanistan. Les conséquences de la rupture de ce cordon ombilical qui relie Kaboul à son grand voisin pakistanais n'ont pas tardé à se faire sentir : les prix du pétrole ont augmenté de 50 %, et les biens de première nécessité pourraient prochainement subir le contrecoup de cette défaite.

Ce nouvel épisode de la guerre que se livrent, depuis un an et demi, talibans et forces gouvernementales vient donc renforcer l'isolement du régime de Kaboul, qui ne contrôle plus que la capitale et quelques provinces du Nord-Est et se trouve encerclé au sud et à l'est.



Jalalabad n'était pourtant pas sous contrôle de Kaboul. Depuis la chute de l'ancien régime communiste, en 1992, le chef-lieu de la province du Nangahar était dirigé par une *choura* (conseil) qui réunissait différents partis restés neutres dans l'affrontement fractricide auquel se livraient d'autres organisations issues, elles aussi, de l'ex-résistance antisoviétique. La présence de ce *« gouvernement »* autonome constituait, malgré tout, une zone tampon bien commode pour Kaboul.

La neutralité de la *choura* de Jalalabad n'était, cependant, plus ce qu'elle était : comme d'habitude en Afghanistan, les chefs locaux avaient fini par se diviser, et l'ancienne alliance était déchirée entre éléments progouvernementaux et pro-talibans, ce qui explique que la ville soit tombée si facilement. Le gouverneur, Haji Kader, a fui Jalalabad et s'est réfugié au Pakistan. L'*« ingénieur »* Mahmoud, l'un de ses opposants qui l'a remplacé, a été presque aussitôt tué avec plusieurs de ses hommes par une faction pro-Kaboul, à l'extérieur de la ville...

« SANS VRAIE BATAILLE »

Des centaines d'habitants ont quitté la ville et se sont réfugiés à la frontière pakistanaise, qui reste fermée au trafic routier. L'aviation gouvernementale a bombardé, dimanche, l'aéroport et le palais du gouverneur, faisant une douzaine de victimes, rapportent des journalistes pakistanais qui se sont rendus sur place. Les combats avec les forces gouvernementales ont lieu maintenant sur la route de Sarobi, ville qui commande l'entrée de la vallée de Kaboul.

En réalité, cette nouvelle victoire militaire des talibans n'en est pas vraiment une. Comme lors de la chute de Hérat, capitale de l'Ouest afghan, à l'automne 1995, les miliciens musulmans ultra-traditionalistes se sont emparés d'une ville tombée sans trop de résistance. Et cette fois, il semble que le gouvernement de Kaboul n'ait pas envoyé de troupes pour se porter aux côtés des défenseurs locaux de la ville. *« En réalité, les talibans n'ont jamais eu à faire face à une vraie bataille »*, remarque Ahmed Rashid, journaliste et expert pakistanais des questions afghanes.

L'inexorable montée en puissance des talibans est en train de faire basculer une grande partie de l'Afghanistan dans leur camp : ils contrôlent désormais tout le sud du pays, depuis la frontière turkmène jusqu'au Pakistan. Le premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, a accusé les talibans d'être venus du Pakistan, où ils possèdent des bases logistiques.

Cette dernière avancée des talibans s'inscrit dans un contexte intérieur difficile pour le gouvernement afghan. Le retour à Kaboul, cet été, de Gulbuddin Hekmatyar a eu des conséquences prévisibles autant que néfastes : l'ex-ennemi juré du commandant Ahmed Shah Massoud et du président Burhanuddin Rabbani a été nommé premier ministre après avoir, pendant des années, écrasé la ville sous son artillerie, faisant des milliers de morts. Il semble pourtant que cette *« réconcilation »* n'ait guère amélioré les relations entre Massoud et Hekmatyar, le premier, homme fort de l'armée, s'efforçant de mettre des bâtons dans les roues du premier ministre.

La tactique de Kaboul était pourtant claire : en forgeant une alliance spectaculaire avec son ancien rival, le gouvernement voulait montrer que M. Hekmatyar, représentant de l'ethnie pachtoune, était prêt à se joindre à la lutte anti-taliban. L'objectif était de réunir autour de lui d'autres membres de cette ethnie qui avait perdu le pouvoir aux profits de Tadjiks lors de la chute de Kaboul aux mains des moudjahidins. Car l'essentiel du soutien des talibans provient des tribus pachtounes, qui attendent des étudiants-soldats qu'ils réussissent à *« pacifier »*, sous leur bannière, l'ensemble du pays.

Bruno Philip

Le roi du Cambodge amnistie le Khmer rouge Ieng Sary

LE ROI NORODOM SIHANOUK a accordé l'amnistie au chef des dissidents khmers rouges, Ieng Sary, ont annoncé, samedi 14 septembre, des sources officielles cambodgiennes. Une lettre informant Ieng Sary de la décision du roi devrait lui être envoyée par hélicoptère militaire à Battambang, dans le nord-ouest du pays. Agé de soixante-sept ans, Ieng Sary, beau-frère de Pol Pot et considéré comme le numéro deux du régime khmer rouge (1975-1979), avait été condamné à mort par contumace, au lendemain de la mise en place d'un gouvernement pro-vietnamien, pour son rôle dans le génocide qui a fait entre un million et deux millions de morts.

Le roi Sihanouk a signé cette amnistie lors d'une réunion avec les copremiers ministres Hun Sen (ex-communiste) et le prince Norodom Ranariddh (royaliste) qui avaient défendu cette solution auprès de lui pour mettre fin à près de trente ans de guerre civile. La portée de l'amnistie n'est pas encore connue, mais elle exclut, en tout cas, toute poursuite menée contre Ieng Sary au titre d'une juridiction de 1994 déclarant *« hors la loi »* le mouvement khmer rouge.

Après avoir fait défection des rangs polpotistes, début août, Ieng Sary et ses partisans ont manifesté leur volonté de réapparaître dans le paysage politique cambodgien issu des accords de Paris de 1991, en créant un parti politique, le Mouvement démocratique national uni (MDNU). Contrôlant l'essentiel du secteur de Pailin-Phnom-Malaï, situé à la frontière avec la Thaïlande, les divisions 415, 450 et 519 qui ont soutenu la dissidence de Ieng Sary, font l'objet d'un « mandat d'arrêt » de la direction du mouvement khmer rouge dont la place forte est désormais réduite au secteur d'Along Veng, dans le nord du pays.

Cette amnistie suit un accord de paix conclu, le 7 septembre, entre le gouvernement royal et Ieng Sary. Aux termes de cet accord, les deux copremiers ministres, le prince Ranariddh et Hun Sen, s'engageaient à demander au roi l'amnistie en échange de la reconnaissance par les dissidents khmers rouges du cadre constitutionnel. *« Ce groupe a reconnu le gouvernement royal, notamment la loi interdisant les Khmers rouges, et a pris l'engagement que toutes ses forces s'y rallieraient au sein d'un seul Etat, s'était alors félicité Hun Sen, grand artisan de ce ralliement.*

Si elle devrait permettre de hâter le processus de « réconciliation nationale », l'amnistie accordée à Ieng Sary soulève des difficultés, notamment dans la perspective d'un éventuel tribunal jugeant les crimes khmers rouges. Amnesty International avait, ainsi, exprimé son opposition à une telle amnistie, estimant que *« l'impunité est l'un des principaux facteurs qui contribuent à la violation des droits de l'homme »*. – *(AFP., Reuter.)*

De Pékin à Taïpeh, les Chinois dénoncent les ultranationalistes nippons

Une manifestation à Hongkong fustige l'« occupation » de l'archipel des Senkaku-Diaoyu

PÉKIN
de notre correspondant

De huit mille, selon la police, à quatorze mille personnes, selon les organisateurs : la manifestation du dimanche 15 septembre, à Hongkong, a probablement été le plus grand rassemblement public dans le territoire depuis la protestation qui avait suivi la répression de Tiananmen en 1989 à Pékin. A la différence qu'aujourd'hui les protestataires n'avaient pas pris pour cible le régime pékinois, mais dénonçaient les actions des ultra-nationalistes nippons sur l'archipel des Senkaku-Diaoyu. Des drapeaux japonais ont été brûlés et des déclarations ont été faites, hostiles à *« l'impérialisme et au militarisme »* nippons.

A Taïpeh, le gouvernement a dû lancer un nouvel appel au calme après qu'un groupe d'une trentaine d'anciens prisonniers de droit commun graciés eut déclaré son intention de monter une expédition afin de faire sauter le phare édifié sur l'un des îlots de l'archipel contesté. Sur le continent, des écrivains et intellectuels de renom, qui ne sont pas tous des hommes à la botte du régime, ont commencé à faire circuler une pétition qui réclame une action militaire pour mettre fin à l'*« occupation »* de l'archipel. Selon un activiste chinois en vue, Tong Zen, ils sont soutenus par des vétérans de la guerre sino-japonaise, issus de la prestigieuse académie militaire Huang Pu, berceau des armées communiste et nationaliste chinoises.

ANNIVERSAIRE

Les médias officiels continuent quotidiennement leurs attaques contre le gouvernement japonais, *accusé de complaisance envers les extrémistes, « voire de connivence »*, selon l'expression de l'agence Chine nouvelle. La police a bien tenté de faire comprendre à M. Tong, par une brève détention, qu'il lui fallait mesurer ses propos. Mais elle l'a rapidement remis en liberté.

Ce crescendo de protestations réunit des milieux chinois bien différents. Outre les prisonniers graciés de Taïwan, on y retrouve des indépendantistes de l'île et, à Hongkong, des figures apparues sur la scène publique dans la mouvance critique envers Pékin depuis Tiananmen. Ainsi en va-t-il notamment de Tsang Kin-shing, qui, il y a sept ans, était en première ligne pour protester contre l'action de l'armée du régime de Pékin qui visait à mater le mouvement pro-démocratique.

Comme pratiquement toujours en Chine, cette effervescence ambiguë *est liée à un anniversaire*, en l'occurrence celui de l'« incident de Moukden », quand, le 18 septembre 1931, les troupes japonaises stationnées en Mandchourie en chassèrent les troupes du maréchal chinois Chang Hsueh-liang, et établirent le protectorat impérial sur la quasi-totalité du Nord-Est sous le nom de Manchoukouo (littéralement, pays des Mandchous), avec, pour souverain-fantoche, l'ex-dernier empereur de Chine, Pu Yi. Ce fut le point de départ de la face asiatique de la seconde guerre mondiale et un tournant qui allait révéler l'habileté de l'insurrection communiste pour capter le sentiment nationaliste.

La charge émotionnelle de ce genre de commémoration est telle que l'éditorialiste du quotidien *Ming Pao*, à Hongkong, qui semble s'être rapproché de Pékin à cette occasion, a lancé, à l'intention du président taïwanais Lee Teng-hui, un avertissement à ne pas se comporter *« en moderne Pu Yi »* qui autoriserait la création d'un *« Taiwankouo » dans son île – sous-entendu*, en « vendant » sa souveraineté à l'étranger.

Tout cela relève un peu du théâtre psychologique chinois, mais l'histoire est là pour inciter à manier cette problématique avec la plus grande prudence. Ce qui explique vraisemblablement la discrétion du gouvernement japonais quant à ses intentions et son embarras devant cette singulière poussée de fièvre nationale chinoise.

Francis Deron

EXTRÊME DROITE A gauche comme à droite, les responsables politiques ont condamné la manifestation organisée par le Front national à Marseille, samedi 14 septembre, le jour des obsèques du jeune Nicolas. Robert Hue a jugé que *« la récupération politicienne de Le Pen est ignoble »*. A Villandry (Indre-et-Loire), Charles Pasqua a dénoncé *« ceux qui disséminent sans vergogne des théories étrangères à la dignité de l'homme »*. ● LA MANIFESTATION du FN a rassemblé 5 000 personnes. Jean-Marie Le Pen a dénoncé *« la Ve République pourrie »*. La veille, il avait invité les cadres du FNJ à *« se préparer à une révolution »*. ● UN SONDAGE, réalisé par Ipsos pour *Libération*, montre la banalisation des idées du FN dans l'opinion même si 63 % des personnes interrogées se déclarent choquées par les propos de M. Le Pen sur *« l'inégalité des races »*.

L'attitude et le discours du FN suscitent une condamnation unanime

De Robert Hue à Charles Pasqua, en passant par François Léotard, les responsables politiques ont dénoncé la « récupération politicienne » du meurtre de Nicolas. Le président du Front national s'en est pris à la « Ve République pourrie » et dénonce les « obsédés de l'antiracisme »

DU PARTI COMMUNISTE à l'UDF, en passant par le Parti socialiste et le RPR, les responsables politiques condamnent tous fermement la manifestation organisée par le Front national à Marseille, samedi 14 septembre, le jour de l'enterrement de Nicolas, et la récupération politique de ce meurtre par Jean-Marie Le Pen. Ainsi, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, pour qui *« l'attitude de Le Pen, que ce soit à Marseille ou que ce soit avec ses propos racistes, est totalement condamnable »*, a estimé devant des journalistes à la Fête de *L'Humanité* que *« la récupération politicienne de Le Pen est ignoble »*.



Dimanche à Villandry (Indre-et-Loire), Charles Pasqua, l'ancien ministre de l'intérieur, a dénoncé *« ceux qui disséminent sans vergogne des théories étrangères à la dignité de l'homme, dignité qui fait partie intégrante des coutumes, du mode de vie et des institutions en vigueur dans notre pays »*, avant de demander que les lois de la République soient appliquées *« sans délai et sans faiblesse »*. *« Je ne me suis pas engagé à seize ans derrière le général de Gaulle*, a ajouté M. Pasqua, *pour entendre sans réagir n'importe quel propos, en France, cinquante ans après. »*

A la Fête des républicains de Provence, dimanche 15 septembre à Rognes (Bouches-du-Rhône), François Léotard a fait référence aux heures sombres de l'histoire de France, en s'en prenant à *« ceux qui utilisent la mort d'un enfant pour gagner quelques voix »*. Pour le président de l'UDF, *« Le Pen incarne avec obstination, comme un besogneux, la petitesse du cœur et de la raison. C'est la France des petites rancunes, des petites lâchetés, des petites ambitions, mais c'est aussi, souvenez-vous-en, la France des grandes trahisons »*. Mais, a-t-il ajouté, *« on n'interdit pas la peste. On la combat, on s'en protège, on l'empêche de progresser »*. Quant au maire de Marseille, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin, *« des deux images, celle de Le Pen éructant devant la préfecture et celle de Jacques Chirac à Auschwitz »*, il préfère garder *« celle qui nous rappelle où peut conduire un discours de haine et d'intolérance »*.

Plusieurs responsables politiques ont dénoncé ce qui peut apparaître comme un durcissement du discours de M. Le Pen, mais qui n'est en fait qu'une expression claire de ce que lui et ses lieutenants n'ont cessé de clamer en langage codé. Pour Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, *« tant que la course à la monnaie unique se poursuivra, tant que la mondialisation libérale sera relayée par la construction européenne libérale, le chômage augmentera et le FN progressera »*. L'ancien ministre, qui s'exprimait lors d'une réunion publique à Lunel (Hérault), a dénoncé *« la politique de gribouille »* du gouvernement *« où l'électoralisme et l'incohérence règnent en maîtres »*. *« Ce n'est pas en faisant involontairement le jeu du FN comme on le fait plus ou moins discrètement à droite, et parfois à gauche, que l'on mettra un frein à l'expansion de ce parti qui empoisonne la vie politique, déshonore la France »*, a ajouté M. Sarre.

La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a choisi de pratiquer l'autocritique : *« Nous avons tous échoué en laissant* [les idées de Jean-Marie Le Pen] *se distiller »*, a-t-elle déclaré, dimanche 15 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1. *« Maintenant*, a poursuivi Mme Notat, *il faut que les Français ouvrent les yeux. Cet homme, Le Pen, est un raciste. »* Sur le plan politique, les déclarations de M. Le Pen ont aussi relancé le débat sur l'opportunité d'une réforme des modes de scrutin, consistant à instiller une dose de proportionnelle pour les élections législatives de 1998.

A la droite de la droite, le petit parti de Jean-François Touzé, le PNR (Parti national républicain), qui condamne l'*« irresponsabilité »* du président du FN, en profite pour *« lancer un appel en direction de tous ceux qui se reconnaissent dans la droite de conviction »*, déçus du FN ou du CNI, pour constituer *« un pôle national et républicain »*.

Ne se laissant pas décourager par les interprétations pessimistes de la législation sur les chances d'aboutissement des poursuites contre le dirigeant d'extrême droite, l'Observatoire de l'extrémisme, mis récemment en place par Jean-Philippe Moinet, a décidé de *« porter plainte contre M. Le Pen et les dirigeants du FN, qui, ce jour, ont eux-mêmes montré que leurs déclarations et leurs actions constituent une incitation à la haine raciale, sanctionnée par la loi et condamnable devant les tribunaux »*. L'Observatoire souligne, dans un communiqué, que *« l'auteur présumé du crime, mineur de nationalité française, n'a provoqué la mobilisation des dirigeants lepénistes que du fait de son origine, en l'occurrence marocaine »*.

Christiane Chombeau

M. Emmanuelli dénonce le gouvernement

« M. Le Pen sait parfaitement que le pessimisme est le terreau sur lequel les thématiques d'extrême droite se développent avec le plus de facilité, et il passe la vitesse supérieure. Et il la passe pour une autre raison : c'est qu'il a vu que le gouvernement actuel était en train de chasser sur ses terres », a estimé Henri Emmanuelli, député des Landes, dimanche 15 septembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». L'ancien premier secrétaire du PS est revenu sur sa demande d'interdiction du FN : *« On me dit :* "Ce n'est pas la bonne solution." *Pour ma part, je serais tenté de dire qu'il n'y a pas de bonne solution. [...] Je voudrais surtout que plus tard on ne nous dise pas :* "Mais pourquoi n'avez-vous rien fait ?". » M. Emmanuelli a affirmé que *« le visage affiché aujourd'hui par le Front national et par M. Le Pen doit faire beaucoup réfléchir celles et ceux qui pourraient penser qu'on peut le faire rentrer à l'Assemblée par une réforme du mode de scrutin »*.

L'opinion est de plus en plus perméable aux idées du FN

AU FIL DES ENQUÊTES, la banalisation des idées du Front national fait son chemin dans l'opinion publique. Selon un sondage d'IPSOS, *réalisé les 13 et 14 septembre* auprès de 956 personnes et publié par *Libération* le 16 septembre, 63 % des personnes interrogées ont été *« choquées »* par les propos de M. Le Pen sur l'inégalité des races. Mais 33 % seulement se déclarent *« très choquées »*, contre 30 % *« plutôt choquées »*, 11 % *« plutôt pas choquées »* et 14 % *« pas du tout choquées »*.

Autrement dit, un Français sur trois continue à être radicalement opposé aux idées du mouvement d'extrême droite mais un sur sept y adhère ouvertement et une proportion équivalente (17 %) soutient que le FN n'est pas un parti raciste. Si 71 % des personnes interrogées approuvent un renforcement de la législation contre l'incitation à la haine raciale, elles sont 69 % à être défavorables à l'interdiction du FN.

Au-delà de la seule question du racisme, le FN marque progressivement des points dans l'opinion. Certes, 73 % des Français jugent que c'est un parti *« d'extrême droite »*, mais 42 % estiment que c'est *« un parti comme les autres »* et un parti *« utile »*. Et 66 % des personnes interrogées (contre 25 % d'avis contraire et 9 % qui ne se prononcent pas) *déclarent que le* mouvement de M. Le Pen est *« dangereux pour la démocratie »*. Dans l'enquête réalisée au printemps par la Sofres pour *Le Monde* (daté 3 avril), 71 % des Français jugeaient le FN dangereux.

Si 44 % des Français ne se sentent pas proches du FN et désapprouvent toutes ses idées, une proportion presque équivalente (40 %) déclare ne pas se sentir proche du parti d'extrême droite mais approuver certaines de ses idées. Cette attitude conciliante est même celle de 44 % des sympathisants de l'UDF et de 59 % de ceux du RPR.

Gérard Courtois

Jean-Marie Le Pen devant les cadres du FNJ : « Préparez-vous à la révolution »

● *Au terme de la manifestation organisée par le Front national, samedi 14 septembre, à Marseille, Jean-Marie Le Pen a prononcé un discours dont voici les principaux extraits :*


VERBATIM

« Je n'ai pas besoin de vous prêcher le calme, car nos manifestations ont toujours été calmes. Lorsqu'elles ne l'ont pas été, c'est quand la populace est venue, incitée par la presse gauchiste et maçonne, et dressée contre nous, essayer de *[les]* troubler par l'injure et la violence. *(...)* Contrairement à ce qu'affirment, ressassent, matraquent ou suggèrent les médias de la décadence, le Front national n'est pas un mouvement d'agitation de rue, il laisse ces méthodes d'intimidation et de violence aux calotins et aux obsédés de l'antiracisme. Alors arrière, pleurnicheurs professionnels, hypocrites de tous bords, qui appelez au silence, à la résignation, parce que la colère des peuples devrait se retourner contre vous, qui êtes les complices objectifs de ce crime révoltant.

» Cet assassinat d'un enfant en pleine rue, par un adolescent de son âge, sans autre raison que la haine, c'est l'aboutissement de votre politique de lâcheté, de mensonge et d'impuissance. *(...)* Le jeune meurtrier est *(...)* mauvais fils, mauvais frère, étranger, et non *français comme on continue injustement de l'affirmer. (...)* Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le jeune meurtrier n'est pas français, il est marocain, comme son père et sa mère. *(...)*

» Je voudrais m'adresser à M. Gaudin. *(...)* Même si mon propos blesse ou choque, pardonnez-moi, le meurtrier est coupable, il appartient désormais à la justice, mais il n'est pas le principal coupable. Le principal coupable, c'est l'Etat décadent et impuissant. *(...)* Dans ce décor de tragédie, le véritable coupable est incarné, c'est justement le représentant du pouvoir, du pouvoir local parce qu'il est maire, du pouvoir régional parce qu'il est président du conseil régional, du pouvoir national ou de ce qu'il en reste parce qu'il est ministre, et ministre de la ville. *(...)*

» Après les lois liberticides Pleven et Gayssot, ils veulent aller plus loin, et veulent condamner même l'intention et la pensée, dont, bien sûr, ils seront les seuls juges. Selon le même scénario du *détail*, *de Durafour ou de Carpentras (...)*, on voit les aboyeurs professionnels du *Monde*, de *Libération*, de *Charlie Hebdo* hurler à la mort à la proscription, à la dénonciation, à la dissolution. *(...)* M. Toubon *(...)* propose d'aggraver les peines et d'en donner une nouvelle définition. Il suffira alors, de façon indirecte, d'appeler ou de provoquer des réactions racistes pour être condamné. »

● *Le même jour, M. Le Pen s'est adressé aux cadres du Front national de la jeunesse réunis à Saint-Cloud en conseil national :*

« Notre [illegible] que nous parlions. *(...)* Moins pour compatir à la mort du petit Nicolas et à la peine de ses parents, puisqu'ils nous écartaient de ce contexte, mais parce que c'est un petit Français. *(...)*

» Qui sont les coupables, et les seuls coupables, sinon ceux qui depuis vingt ans se partagent le pouvoir, dix ans pour la droite, dix ans pour la gauche, avec les mêmes résultats désastreux. Ils ne *se contentent pas de nous diffamer*, ils veulent maintenant nous bâillonner, voire nous interdire. *(...)*

» Nous allons sans doute vivre des moments de crise. Mais c'est la crise qui est la grande accoucheuse de l'Histoire. Quand les situations sont bloquées, généralement c'est le forcement de la nature humaine qui débouche sur des temps nouveaux. *(...)* Or, c'est certain, il n'y a plus que le Front national qui puisse arracher le pays à la décadence. *(...)* Il y a un moment ou tout cela va s'arrêter, [illegible]. L'extrême gauche s'y prépare avec les moyens que l'on connaît, parce que l'on peut toujours avoir espoir. Alors je crois que vous aussi vous devez vous y préparer, parce que à un moment donné les structures vermoulues de notre système vont s'écrouler. Vous devez vous y préparer l'esprit et le coeur *(...)* car nous serons appelés à un moment donné par le peuple. *(...)* »

● *Invité de l'émission « Dimanche soir » sur France 3, M. Le Pen a notamment fait les déclarations suivantes :*

« Que le président de la République soit allé rendre hommage aux morts et aux ancêtres *[à Auschwitz]*, je trouve cela très bien, mais je lui aurais conseillé d'aller plus loin. *(...)* Il aurait pu encore prolonger son voyage jusqu'au goulag russe *(...)*, et un peu plus loin encore, le goulag communiste chinois. *(...)* Mais je le sais, l'opinion de M. Chirac est à sens unique. *(...)* »

Les deux faces de Marseille, la ville qui pleure et la ville qui hait

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Ils ne bougent pas, ne parlent pas, respirent à peine. Amassés les uns aux autres, collés derrière les barrières, ils fixent du regard cette petite église Saint-Pierre et Saint-Paul dont ils ne devinent que le clocher. Tout à l'heure, quand le cercueil de Nicolas Bourgat aura pris le chemin du cimetière Saint-Pierre, quand la famille, les amis, les personnalités, auront quitté les lieux, certains entreront s'asseoir quelques instants face à l'autel. Pour le moment, c'est debout que près de cinq mille Marseillais rendent un dernier hommage à l'adolescent de quatorze ans tué, le 9 septembre, d'un coup de couteau au cœur.

Des femmes, des enfants, des hommes, pleurent en silence. D'autres reprennent les prières de l'archevêque de Marseille, Mgr Bernard Panafieu. Les oreilles tendues vers la voix amplifiée, ils écoutent, hésitent, puis prononcent, en murmurant, ces mots que certains croyaient sans doute avoir oubliés. En cet après-midi ensoleillé, toute une ville semble plongée dans le recueillement.

Sous la voûte blanche, huit cents personnes ont pu se masser. D'un côté, les représentants de la République, avec, au premier rang, le maire, Jean-Claude Gaudin, son premier adjoint, Renaud Muselier, le préfet, le président du conseil général, Lucien Weygand (PS), suivis de nombreux élus, toutes étiquettes confondues, à l'exception du Front national. De l'autre, les parents, la famille, et des dizaines d'amis du collège Saint-Joseph-de-la-Madeleine ou du club de boxe où Nicolas s'entraînait régulièrement. Sur le drap blanc qui couvre le cercueil, la paire de gants rouges de l'adolescent a été déposée afin de rappeler cette passion.

« On ne pourra jamais t'oublier, tes pensées resteront gravées dans nos cœurs à jamais. » Au micro, Frédéric vient d'entamer la lecture d'un texte préparé par les amis de Nicolas, mais il doit s'arrêter, la voix noyée par les larmes. Un enseignant prend le relais. *« Maintenant que tu es parti,* dit-il, *la vie reste ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été, mais il y a un grand vide. »* Un vide, un vertige, aussi, devant ce crime incompréhensible, ce meurtre d'un enfant de quatorze ans par un autre, de quelques mois son aîné. *« Pourquoi ce silence de Dieu devant tant d'horreur ? »*, s'interroge Henri Jourdan, le curé de la paroisse et aumônier du collège Saint-Joseph, qui avait baptisé l'adolescent il y a un an et demi.

Dehors, les quelques instants de silence laissés par le prêtre après sa question durent une éternité. Les employés des pompes funèbres peuvent bien sortir, par dizaines, les couronnes de fleurs qui encombraient l'église, les photographes peuvent continuer leur ballet incessant autour du corbillard : personne ne s'en préoccupe. Même les policiers en uniforme – au milieu desquels le brigadier Patrice Charpentier, qui a permis l'arrestation du meurtrier, tient son poste comme les autres – ne semblent entendre que les propos du prêtre.

« ÉLIMINER LES MUSULMANS »

Après lui, Mgr Panafieu lancera lui aussi un *« appel de respect et de tolérance »*, en assurant que *« Marseille n'a qu'un cœur, dans le silence et la dignité »*. Lorsque, à 15 h 40, le cercueil remonte le boulevard de la Libération, ce sont encore les mots du père Jourdan qui résonnent : *« Nicolas, le drame de ton départ a pris une dimension nationale, mais, loin de toute polémique, c'est notre affection pour toi qui nous réunit. Nous ne sommes pas ici pour crier vengeance, mais pour nous recueillir. »*

Le matin, c'est un tout autre discours qui a retenti dans les rues de Marseille. Une autre foule, aussi, plus âgée, plus masculine, plus bruyante, s'y était répandue. Sur le Vieux Port, ils sont deux mille, à 11 heures, à avoir répondu à l'appel du Front national, mais d'autres attendent le long de la Canebière. Ils applaudissent « Jean-Marie » et les élus régionaux du parti. A l'arrivée, ils seront cinq mille à écouter, pendant une heure, le président du Front national dénoncer *« la pourriture et la décadence de la Ve République »*. Cinq mille, comme aux obsèques. Cinq mille, comme pour souligner que ce sont bien les deux faces d'une même ville qui s'expriment.

La face sombre ne cache pas ses motivations. Dans son discours, M. Le Pen peut bien estimer que *« les vrais responsables du crime sont les politiciens français »*, ces *« représentants de la gauche caviar et de la droite saumonée qui ont mis le feu au pays »*. La foule, elle, n'a qu'une cible : les étrangers. *« Stop au racisme anti-Français ! »* proclame d'ailleurs une banderole de la fédération départementale des Bouches-du-Rhône. *« Il faut faire comme Charles Martel, éliminer les Musulmans »*, explique tranquillement un sexagénaire.

Sur le passage du cortège, quelques sifflets retentissent. Des panneaux anti-FN sortent, mais la consigne a été donnée : « Ne pas répondre. » Alors, chacun se retient jusqu'au discours du président. Ensuite, une vingtaine de personnes, venues dénoncer la « récupération politique », n'éviteront le lynchage que grâce à la protection des policiers.

Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

L'extrême droite confirme son implantation à Toulon à l'occasion d'une cantonale partielle

Le candidat socialiste appelle à voter RPR au second tour

Le Front national est solidement implanté à Toulon. Après avoir pris la mairie de la ville en juin 1995, il pourrait remporter l'un des cantons de la commune ; au premier tour, dimanche 15 septembre, il a obtenu plus de douze points d'avance sur le candidat de la droite parlementaire. La gauche ne peut se maintenir au second tour ; le candidat du PS a appelé à voter pour celui du RPR.

QUINZE MOIS après l'élection du candidat Front national, Jean-Marie Le Chevallier, à la mairie de Toulon, l'extrême droite apporte une spectaculaire démonstration de son implantation dans la préfecture du Var. Son candidat, Gérard Bauer, adjoint au maire, arrive largement en tête du premier tour de l'élection cantonale partielle organisée, dimanche 15 septembre, pour pourvoir au remplacement de Georges Fouque (UDF-FD), invalidé pour avoir reçu, lors de sa campagne, des fonds provenant de deux associations paramunicipales. Il affrontera au second tour le candidat investi par le RPR et l'UDF, Philippe Vitel (RPR). Celui du PS, qui ne peut se maintenir, a demandé à ses électeurs de voter pour le représentant du RPR, afin de faire barrage à l'extrême droite.

Le Front national, dont le score, aux élections municipales, avoisinait les 37 % dans ce canton, gagne plus de seize points par rapport aux dernières cantonales, celles de 1994. La principale victime de ce bon résultat du Front national est la majorité. Son candidat, M. Vitel, progresse certes légèrement par rapport au premier tour de 1994. Mais il est très loin d'obtenir un résultat équivalent à ceux, cumulés, des deux candidats RPR et UDF d'alors (22,08 % contre 46,52 % en 1994). Même si l'on ajoute à son résultat ceux des deux candidats divers droite, la majorité enregistre globalement un recul de 8,63 points en deux ans (37,89 % contre 46,52 % en 1994).

La gauche confirme sa difficulté à mobiliser. Le candidat socialiste gagne 5,47 points et stagne en voix, et le candidat communiste maintient son score, tout en perdant des voix. Compte tenu de la présence, en 1994, d'un candidat radical de gauche, la gauche marque globalement un léger recul en pourcentage (– 1,76 point).

Dans un contexte marqué par une abstention encore plus importante, le Front national enregiste une autre progression, dans le canton de Chaville (Hauts-de-Seine), où il s'agissait d'élire le successeur de Marcel Houlier (UDF-CDS), démissionnaire pour raisons de santé. Le second tour opposera, dimanche 22 septembre, Denis Badré, sénateur centriste, investi par l'UDF et le RPR, à Sophie Brissaud, directrice de la communication du Front national. L'extrême droite progresse de 3,98 points par rapport aux cantonales de 1992. M. Badré a pâti de la présence d'une divers droite, Rose-Anne Pestre, ancien premier adjoint de Marcel Houlier à la mairie de Chaville, mairie passée à gauche en 1995. Au total, la droite parlementaire recule de deux points par rapport à 1992. Divisée, la gauche gagne 5,5 points, mais ne pourra pas être présente au second tour.

En revanche le FN ne progresse que d'un point dans le canton de Sélestat (Bas-Rhin), où il ne peut se maintenir au second tour. La succession du socialiste Gilbert Estève, décédé en juin, s'annonce difficile pour le socialiste Jean-Jacques Renaudet, qui sera opposé au second tour au RPR Pierre Risch. Dans le canton de Marchenoir (Loir-et-Cher), enfin, le FN perd plus de trois points, et le siège laissé vacant par le décès de René Salvat (RPR) ne devrait pas échapper au divers droite André Boissonet.

Cécile Chambraud (avec nos correspondants)

HAUTS-DE-SEINE
Canton de Chaville (1er tour).
I., 25 863 ; V., 7 127 ; A., 72,44 % ; E., 6 979.
Denis Badré, UDF-FD, s., c. r., m. de Ville-d'Avray, 2 255 (32,31 %) ; Sophie Brissaud, FN, c. r., 1 264 (18,11 %) ; Caroline Roy, div. g., adj. m. de Chaville, 1 177 (16,86 %) ; Bruno Lemoine, PS, adj. m. de Chaville, 963 (13,79 %) ; Rose-Anne Pestre, div.d., c. m. de Chaville, 873 (12,50 %) ; René Faugeras, PC, adj. m. de Chaville, 447 (6,40 %).
[22 mars 1992 : I., 25 603 ; V., 17 568 ; A., 31,38 % ; E., 17 090 ; Marcel Houlier, UDF-CDS, 8 001 (46,81 %) ; Caroline Roy, MRG sout. GE, 2 710 (15,85 %) ; Sophie Brissaud, FN, 2 416 (14,13 %) ; Jean Prince, PS, 2 046 (11,97 %) ; Michel Rémond, Verts, 1 279 (7,48 %) ; Pierre-Charles Riclot, PC, 638 (3,73 %).]

LOIR-ET-CHER
Canton de Marchenoir (1er tour).
I., 4 372 ; V., 2 617 ; A., 40,14 % ; E., 2 532.
André Boissonet, div. d., 1 195 (47,19 %) ; Daniel Bourgoin, div. g., 529 (20,89 %) ; André Mesas, PCF, 280 (11,03 %) ; Michel Gandon, div., 244 (9,63 %) ; Aymar de Boisgrollier, FN, 174 (6,87 %) ; François Messina, UDF-PR, 110 (4,34 %).
[22 mars 1992 : I., 4 454 ; V., 3 525 ; A., 20,85 % ; E., 3 364 ; René Salvat, RPR, 1 664 (49,46 %) ; Bernard Damion, maj. p., 794 (23,60 %) ; Antoine Breton, Verts, 354 (10,52 %) ; Christian Thareau, FN, [illegible], PC, [illegible] (6,30 %).]

BAS-RHIN
Canton de Sélestat (1er tour).
I., 19 175 ; V., 8 409 ; A., 56,14 % ; E., 7 987.
Jean-Jacques Renaudet, PS, adj. m. de Sélestat, 2 946 (36,88 %) ; Pierre Risch, RPR, m. de Châtenois, 2 164 (27,09 %) ; Jean-Jacques Meneghetti, UDF-FD, 1 472 (18,42 %) ; Christian Cotelle, FN, 1 083 (13,55 %) ; François Waag, autonomiste, 179 (2,24 %) ; André Hemmerlé, PCF, 118 (1,47 %) ; Damien Bresse, div. d., 25 (0,31 %).
[22 mars 1992 : I., 18 665 ; V., 13 492 ; A., 27,71 % ; E., 12 831 ; Gilbert Estève, PS, 5 814 (45,31 %) ; Marie-Paule Sigwalt-Debes, UDF-PR, 3 626 (28,25 %) ; Christian Cotelle, FN, 1 611 (12,55 %) ; Jean-François Gueldan, Verts, 1 570 (12,23 %) ; Gilbert Hugel, PC, 210 (1,63 %).]

VAR
Canton de Toulon-3 (1er tour).
I., 16 630 ; V., 5 598 ; A., 66,33 % ; E., 5 324.
Gérard Bauer, FN, adj. m. de Toulon, 1 832 (34,41 %) ; Philippe Vitel, RPR, 1 176 (22,08 %) ; Robert Alfonsi, PS, 821 (15,42 %) ; Gérard Fouque, div. d., 466 (8,75 %) ; Xavier Hardy, PC, 465 (8,73 %) ; Jacques Malpertuy, MEI, 188 (3,53 %) ; Gérard Nabet, div. d., 376 (7,06 %).
[20 mars 1994 : I., 16 657 ; V., 8 753 ; A., 47,45 % ; E., 8 309 ; Georges Fouque, UDF-CDS, 2 187 (26,32 %) ; Philippe Vitel, RPR, 1 679 (20,20 %) ; Gérard Bauer, FN, 1 520 (18,29 %) ; Christian Prospérini, PS, 827 (9,95 %) ; André de Ubeda, PC, 676 (8,13 %) ; Alexandre Hory, MRG, 651 (7,83 %) ; Michel Casanova, Verts, 534 (6,42 %) ; Pierre Dequènes, UDI, 235 (2,82 %).]

Margie Sudre battue dans une législative partielle à la Réunion

Sa démission du gouvernement a été refusée

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

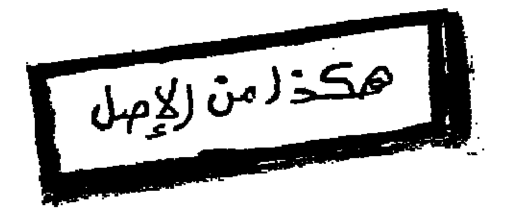
Avec plus de 5 000 voix d'avance sur Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, le candidat de l'union de la gauche, Claude Hoarau, conserve la deuxième circonscription de la Réunion dans l'escarcelle du Parti communiste réunionnais. Lors de cette législative partielle, dimanche 15 septembre, M. Hoarau améliore le score réalisé en 1993 par Paul Vergès, président du PCR, qui a abandonné son mandat de député pour un siège de sénateur. Comme elle s'y était engagée, Mme Sudre a présenté sa démission du gouvernement. Celle-ci a été refusée : « *En accord avec le président de la République, le premier ministre a demandé à Mme Margie Sudre de poursuivre sa mission comme secrétaire d'Etat à la francophonie, où l'efficacité de son action est unanimement appréciée* », a affirmé, dimanche soir, un communiqué de l'hôtel Matignon.

Il reste que la droite n'a pas réussi son pari. Les électeurs de Saint-Paul, commune gérée par le RPR, ont, dans l'ensemble, équilibré leurs suffrages entre les deux candidats, et Mme Sudre n'a pas fait le plein des voix qui s'étaient portées, aux élections municipales de juin 1995, sur la liste conduite par Joseph Sinimalé (RPR). La défaite du secrétaire d'Etat marque une double sanction. D'abord, celle de l'action du gouvernement, qui avait fait naître certains espoirs en organisant, au mois de février, à Paris, des Assises de l'égalité sociale et du développement dans les départements d'outre-mer. Or, sept mois après, les Réunionnais attendent toujours la concrétisation des propositions formulées. La sanction vise aussi la droite locale qui pensait avoir trouvé dans la présidente du conseil régional un nouveau « chef », après le retrait de Michel Debré, en 1988. En écartant du poste de suppléant M. Sinimalé, au profit de François Mas, ancien secrétaire départemental du RPR, Mme Sudre a commis une erreur. Plusieurs voix s'étaient d'ailleurs manifestées en coulisse au sein de la droite locale pour regretter l'« *humiliation* » faite au maire de Saint-Paul.

Après avoir effectué une percée fulgurante sur la scène politique réunionnaise, en étant élue au conseil régional en 1993, puis en entrant au gouvernement en 1995, Margie Sudre subit son premier échec, qui ne manquera pas de laisser des traces au sein du mouvement Free-Dom, dont elle est issue.

Alix Dijoux

LA RÉUNION
2e circonscription (2e tour)
I., 74 742 ; V., 50 104 ; A., 32,96 % ; E., 47 173.
Claude Hoarau, PCR, 26 409 (55,98 %) ÉLU
Margie Sudre, div.d., secr. d'E., 20 764 (44,01 %).
[8 septembre 1996 : I., 74743 ; V., 39477 ; A., 47,18 % ; E., 36374 ; Claude Hoarau, PCR, 17 337 (47,66 %) ; Margie Sudre, div.d., 15459 (42,50 %) ; Jean-Max Nativel, div. g., 921 (2,53 %) ; Pascal Besnard, FN, 662 (1,82 %) ; Bernard Law-Wai, div.d., 1 194 (3,28 %) ; Emile Chane-Tou-Ky, div.d., 801 (2,20 %).
28 mars 1993 : I., 67 696 ; V., 46 788 ; A., 30,88 % ; E., 44 565 ; Paul Vergès, PCR, 24 460 (54,88 %) ; Jean-François Bosviel, RPR, 20 105 (45,11 %).]



Le PCF entre l'« union nouvelle » et les vieilles connivences

QUELQUES ALLÉES périphériques fermées, un circuit piéton plus resserré : les plans du parc de La Courneuve avaient été discrètement revus, cette année, pour donner, le cas échéant, une impression de foule à une Fête de *L'Huma* qu'elle aurait désertée. Précautions superflues : si, pour cette soixante-sixième édition, les militants communistes ont vendu nettement moins de « vignettes » que l'an passé, les entrées, grâce au joli temps, ont rivalisé avec celles de 1995. Qu'on se le dise : avec quatre cent mille visiteurs, le Parti communiste français est en plein *« bouillonnement d'idées »*.

Cent débats organisés et presque autant de points de vue : entre les frites et les boudins, les discussions ont drainé, cette année, une masse remarquée de visiteurs. A l'évidence, les communistes des diverses tribunes avaient compris les nouvelles consignes d'*« écoute plurielle »* et de *« dialogue réciproque »*. Régis Debray est invité malgré ses démêlés avec la fille du « Che » ; le débat sur la psychanalyse réconcilie les lacaniens et les « anti ». Après quinze ans d'absence, Antoine Spire, producteur à France-Culture, en reste confondu : *« Ces débats sont... sans rivages ! »* Un militant supplie : *« A défaut d'être "guides", montreznous au moins où il ne faut pas aller ! »*

GRINCEMENTS DE DENTS

Dans un discours *« humaniste »*, Marie-George Buffet, prononçant l'allocution du bureau national sur la grande scène, a rappelé les luttes de novembre-décembre, et aussi *« ceux qui agissent pour leurs droits et leur dignité, comme les sans-papiers de Saint-Bernard »*. Leurs porte-parole, Ababacar Diop et Madjiguène Cissé, tenaient une grande tente, où sont passés Léon Schwartzenberg, Mgr Jacques Gaillot et Roland Castro. Invitée de la fête, Danielle Mitterrand félicite Robert Hue à l'oreille : pour Saint-Bernard, estime-t-elle, les communistes ont été davantage en prise sur la société que les socialistes...

Ce « virage » du PCF ne va pas sans grincements de dents. *« Si le parti choisit l'immigration et la solidarité tous azimuts, il perd ses électeurs, et c'est la fin de la ceinture rouge »*, assure un militant sur l'un des cahiers de doléance disposés dans l'espace « Transparence ». C'est surtout sur les rapports avec les socialistes – et sur le principe de la monnaie unique – que s'expriment les visiteurs. *« Nous sommes anti-européens* (souligné). *Il faut le dire. » « Ouverture, transparence, très bien, mais il ne faut pas devenir un parti social-démocrate »*, écrit une autre. *« Surtout, on ne doit pas s'allier au PS, à ces social-traîtres ! »*

Mme Buffet s'est donc contentée de rappeler *mezza voce* la nécessité de cette fameuse *« union nouvelle »* entre *« les forces de gauche, de progrès, écologistes » – « et féministes »*, s'est-elle quand même permis d'ajouter –, mais elle s'est hâtée de rappeler que *« des obstacles importants demeurent »*. De son côté, M. Hue rappelait, au hasard des rencontres avec les caméras, que la signature d'un contrat de gouvernement avec le PS n'est *« pas à l'ordre du jour »* et constituerait, pour les communistes, un *« compromis au rabais »*.

En revanche, le secrétaire national mettait une grande application à se faire filmer, photographier et interroger au côté de Mme Mitterrand, tandis que cette dernière s'émouvait, en confidence, de cette ambiance de *« vraie »* union de la *« vraie »* gauche retrouvée. Ce louvoiement devrait durer jusqu'au 29e congrès, en décembre. Les plus contestataires s'y préparent activement. Tandis que les ultra-orthodoxes réussissaient à interpeller le secrétaire national devant les caméras de télévision, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), profitant de ce rendez-vous désormais « ouvert », distribuait la première contribution au congrès n'émanant pas... de la direction.

Ariane Chemin

MM. Pasqua et Madelin ouvrent un débat sur le redressement du pays

A Villandry, le rassemblement des déçus du gouvernement Juppé

Au cours d'une réunion commune avec Alain Madelin, dimanche 15 septembre à Villandry, Charles Pasqua a rappelé que *« la France n'est pas une race »* mais il a mis en cause *« ceux qui se croient chez eux, alors qu'ils sont chez nous »*. M. Madelin veut défendre la *« France du risque »*.

VILLANDRY (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Comme étonnés de l'écho rencontré à l'avance par leur initiative commune, Alain Madelin et Charles Pasqua ont tenu, dimanche 15 septembre, à Villandry (Indre-et-Loire), à en donner eux-mêmes le sens.

Il ne s'agit pas, selon l'ancien ministre de l'intérieur, d'un *« petit pas de deux du dimanche »*, mais rien de moins que de *« l'ouverture d'un grand débat sur les voies et les moyens du redressement économique, social et moral de la France »*. *« Ce qui nous rapproche, c'est un même refus devant le découragement, le renoncement, la résignation »*, a précisé l'ancien ministre de l'économie et des finances.

Devant près de mille cinq cents personnes, réunies sous un chapiteau à l'invitation du député (UDF-PR) Hervé Novelli, les deux hommes ont tout naturellement retrouvé leur propre registre, différent l'un de l'autre mais se recoupant : pour M. Madelin, la libération des énergies, *« la France de l'initiative, du courage et du risque »*, celle des entrepreneurs, des commerçants, des artisans ; pour M. Pasqua, le culte de la République, la France des Français, de ceux qui redoutent les effets de la mondialisation.

« LIBRE DE TOUTE ATTACHE »

Pour le député d'Ille-et-Vilaine, *« il est clair que la France déprime »*. Il faut en revenir à l'élan de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, a-t-il demandé en s'en prenant sèchement à la politique budgétaire d'Alain Juppé. Il a ainsi assuré que, entre les prélèvements opérés depuis juin 1995 et la baisse annoncée pour 1997, *« le compte n'y est pas »*.

« Un bon gouvernement ne doit pas chercher à multiplier les initiatives de l'Etat, mais à libérer les initiatives de la société », a affirmé M. Madelin. *« Si nous ne trouvons pas la sortie, c'est parce qu'il y a tout un système de pensée, de pouvoir et de décision qui est aujourd'hui usé »*, a-t-il expliqué.

Se considérant désormais *« libre de toute attache »*, M. Pasqua veut renouer, de son côté, avec l'esprit de la Ve République. *« La Ve République n'est pas l'affaire des partis, ni celle des syndicats*, a ajouté M. Pasqua. *Ce n'est pas davantage l'affaire des marchés, ni celle des Allemands (...) A qui appartient-il de décider de la France ? Aux partis ? Aux syndicats ? A l'ENA ? A la commission de Bruxelles ? A la Bundesbank ? A la spéculation internationale ? Ou aux Français, éclairés par le débat politique puis réunis par le suffrage universel ? »*

Tout en condamnant fermement les thèses de Jean-Marie Le Pen – *« La France est une construction audacieuse et permanente. Ce n'est pas une race. »* –, l'ancien ministre de l'intérieur s'est taillé un franc succès en dénonçant, à plusieurs reprises, *« ceux qui se croient chez eux alors qu'ils sont chez nous »* et en s'interrogeant sur *« la présence d'une population dont on ne sait plus trop bien si elle entend partager ou non notre destin »*. Il a réaffirmé ce qui sert de fondement aux lois qui portent son nom : *« La France a le droit d'accueillir qui elle veut, mais non plus qui le veut ! »*

Les deux anciens ministres ont ainsi marqué leurs différences. Leur objectif : éviter des pertes dans l'électorat de la majorité présidentielle, en montrant qu'il y a encore des dirigeants de l'UDF et du RPR pour critiquer la politique du gouvernement.

Jean-Louis Saux

Le RPR veut moderniser la vie politique

Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a annoncé, dimanche 15 septembre, à Châteauroux (Indre), que son mouvement allait *« se mettre tout de suite au travail »* pour présenter, dès octobre, ses propositions sur *« la modernisation de la vie politique »*. Commanditée par Alain Juppé, cette réflexion portera sur six thèmes : la participation des femmes à la vie politique, la création d'une fondation destinée à favoriser un meilleur exercice de la démocratie, le cumul des mandats et des fonctions électives, la limite d'âge pour les candidats, le statut de l'élu et la réforme des modes de scrutin. Compte tenu du nombre de ses sortants, le RPR a les plus grandes difficultés à préparer un renouvellement de ses candidats pour les prochaines élections législatives. Sur LCI, samedi 14 septembre, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, a estimé que *« la sortie de Jean-Marie Le Pen ne va pas faciliter une discussion sereine sur la question du mode de scrutin »*.

Près de 15 000 manifestants s'opposent à l'implantation de DHL à Strasbourg

Le refus des nuisances évince le débat économique

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Ils étaient entre 12 000 et 15 000, samedi 14 septembre, dans les rues de la capitale alsacienne, à marquer leur hostilité à l'implantation du transporteur de fret aérien express DHL, *« voleur de sommeil »*. La défense de la tranquillité nocturne des riverains de l'aéroport d'Entzheim (Bas-Rhin) a produit la plus forte mobilisation à Strasbourg, hormis les rassemblements des agriculteurs de l'Union européenne, depuis le procès d'Oradour en 1953 et le cortège de soutien au général de Gaulle en 1968.

Les adversaires de DHL ont sans doute marqué ainsi un point décisif, malgré les contorsions des responsables alsaciens pour calmer le jeu et court-circuiter la manifestation (*Le Monde* daté 15-16 septembre). Dans un premier temps, ils avaient rivalisé de déclarations fermes, voire intempestives, sur les conditions – *« à prendre ou à laisser »* – que devrait honorer le transporteur pour s'installer sur l'aéroport strasbourgeois. A la veille du défilé de samedi, ils avaient publié un communiqué au contenu très proche des aspirations des riverains.

QUALITÉ DE VIE

Du coup, le débat économique a été occulté. Au-delà de la querelle, entre partisans et adversaires du projet, sur le nombre prévisible d'emplois directs et indirects, il reste que la venue de DHL à Strasbourg aurait nécessairement créé des postes de travail, notamment non qualifiés, qui ont leur importance. Sans compter qu'un client de cette taille aurait pu contribuer à l'équilibre financier d'Entzheim. L'extension actuellement en cours de la desserte strasbourgeoise est financée à 70 % par les collectivités locales.

La question du développement international de l'aéroport strasbourgeois est aussi passée à la trappe. La volonté des gouvernements de droite et de gauche d'assumer un acheminement correct des acteurs de la vie parlementaire européenne fait que l'Etat comble pour les deux tiers les pertes occasionnées par nombre de lignes déficitaires. Même s'il est difficile de quantifier les effets induits de la venue de DHL, il est indéniable que le transporteur aurait pu donner, par phénomène d'entraînement, une autre dimension aéroportuaire à Strasbourg que celle dont elle bénéficie aujourd'hui. La capitale alsacienne construit un nouvel hémicycle d'un coût de 2,3 milliards de francs, qui sera payé par le contribuable européen sous la forme d'un bail de location signé par l'Assemblée de l'Union pour une durée de vingt ans.

Face aux impératifs économiques et aux ambitions de Strasbourg de revendiquer le statut de capitale européenne, le refus des nuisances l'a vraisemblablement emporté. L'Alsace pourra-t-elle se permettre, longtemps encore, de faire la fine bouche ? Pour l'heure, ce sont les défenseurs d'un niveau élevé de qualité de vie qui tiennent le bon bout. Déterminés à ne pas faire de concessions sur ce point, les manifestants arboraient une banderole qui disait : *« Chut... On dort ! »*

Marcel Scotto

Les radicaux socialistes proposent un « contrat de majorité »

LE PRÉSIDENT du Parti radical socialiste (ex-Radical), Jean-Michel Baylet, a proposé, dimanche 15 septembre, à La Rochelle (Charente-Maritime), l'établissement d'un *« contrat de majorité »* entre le PS, le PCF, les Verts, le Mouvement des citoyens (MDC) et son propre parti en vue des élections législatives de 1998. *« Je ne crois pas à l'idée d'un nouveau programme commun, ni même à celle d'un contrat de gouvernement qui engagerait toute la gauche »*, a expliqué M. Baylet, qui clôturait l'université d'été des radicaux socialistes. Ces derniers ont annoncé l'adhésion de Lionel Stoleru, ancien secrétaire d'Etat de Raymond Barre, et de Michel Rocard. Le président délégué chargé de l'innovation politique, Bernard Kouchner, devient également le porte-parole du parti.

DÉPÊCHES

■ **RÉFORME : Nicolas Sarkozy propose une « voie médiane »** pour la politique économique française, dans un entretien à *La Tribune-Desfossés* du 16 septembre. L'ancien ministre du budget d'Edouard Balladur se dit globalement d'accord avec la réforme de l'impôt sur le revenu, mais il estime qu'il *« faudra aller plus loin en termes d'allégements »* que les 75 milliards de francs prévus sur cinq ans par Alain Juppé. Hostile au projet visant à transférer les cotisations sociales sur la contribution sociale généralisée (CSG), il suggère *« un assouplissement raisonnable »* de la politique monétaire.

■ **SOCIALISTES : Henri Emmanuelli a estimé**, dimanche 15 septembre au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que *« la thématique de l'autre politique n'a pas de sens »* car *« ce serait sortir de l'économie de marché et proposer un modèle alternatif »*. *« Au lieu d'avoir des politiques basées sur l'offre, sur l'aide à l'entreprise, sur la rentabilité financière et sur la recherche éperdue de la baisse des coûts de production »*, l'ancien premier secrétaire du PS propose que *« la priorité soit celle de la lutte contre le chômage »*. Le président du conseil général des Landes a qualifié la réforme fiscale de M. Juppé de *« gesticulation électoraliste »*.

■ **ASSURANCE-CHÔMAGE : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a annoncé**, dimanche 15 septembre, sur Europe 1, qu'elle était prête, sous certaines conditions, à accepter une baisse des cotisations d'assurance-chômage lors de la négociation sur le renouvellement de la convention Unedic prévue à la fin de l'année. Mme Notat a prévenu que la CFDT ne *« troquera pas la présidence de l'Unedic contre l'abandon de la politique des dépenses actives »*, qui *« consiste à aider les chômeurs à se reconvertir »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF)**, qui regroupe les généralistes de la CSMF, a menacé, dimanche 15 septembre, de lancer un mot d'ordre de *« grève générale des visites de nuit »* si le gouvernement approuve la modification des tarifs nocturnes décidée par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Dans son plan d'économies (*Le Monde* du 12 septembre), la CNAM a décidé de réduire l'application du tarif de nuit pour les généralistes de 21 heures à 7 heures du matin (au lieu de 20 heures à 8 heures). De son côté, la CSMF a demandé au ministre des affaires sociales que toute décision en matière de nomenclature soit soumise à la commission *ad hoc* où sont représentés les médecins libéraux.

■ **PME : les patrons de petites et moyennes entreprises retrouvent un peu le moral**, selon le baromètre publié par *La Tribune-Desfossés* du 16 septembre. L'indice de santé de leurs entreprises progresse de 2 points. Mais le décalage est net entre leurs perspectives à l'exportation, qui s'améliorent, et leur sentiment que l'environnement national est atone. Les projets d'investissements et d'embauches demeurent en recul.

15 000 manifestants
...osent à l'implantation
de DHL à Strasbourg

PRÉCARITÉ **Des jugements rendus ces dernières années donnent corps au droit au logement, *« objectif »* reconnu de *« valeur constitutionnelle »*, en 1995, par la Cour suprême. Les magistrats ont dessiné de nouveaux équilibres entre le droit de propriété et la situation des occupants de logements. ● LES JUGES se révèlent plus attentifs à la situation sociale et à la précarité des habitants. Des délais sont exigés, des négociations en vue du relogement des personnes expulsables souhaitées. Cela pourrait peser sur les réflexions menées quant à une réforme de l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions. ● LES HABITANTS d'hôtel meublé ont ainsi pu, dans plusieurs cas, se voir reconnaître le statut de locataires. Sans droits ni titres, expulsables lors d'un simple changement de gérant, certains ont pu obtenir des tribunaux un bail de location au titre de la loi de 1948.**

Plusieurs décisions de justice renforcent le droit au logement

Depuis la loi Besson de 1990, des magistrats, confrontés à des affaires de squats et d'expulsions, tentent de concilier les prérogatives des propriétaires et la situation des occupants. Des jugements ont ainsi redessiné la jurisprudence

L'ASSOCIATION Droit au logement (DAL) a salué comme une étape importante l'ordonnance de référé rendue par le vice-président du tribunal de grande instance de Paris, lundi 2 septembre, dans l'affaire de la rue Marcadet. La Ville de Paris, propriétaire d'un immeuble occupé depuis le 29 juin par dix familles, a été déboutée de sa demande d'expulsion (*Le Monde* des 23 août et 2 septembre). Une décision rarissime, les magistrats se contentant généralement d'octroyer – même s'ils le majorent souvent – le délai légal de deux mois prévu avant d'ordonner une expulsion.

Les motifs invoqués par le juge constituent un précédent important. Depuis le vote de la loi Besson de 1990, les tribunaux redisent, d'affaire en affaire, leur impuissance à concilier deux droits : le droit au logement, institué par la loi de 1990 et qui est *« un objectif de valeur constitutionnelle »* depuis la décision du Conseil constitutionnel du 19 janvier 1995, et le droit de propriété, *« inviolable et sacré »*. Or, dans l'affaire de la rue Marcadet, le tribunal a estimé que *« le droit au logement mérite protection au même titre que le droit de propriété »*.

La Ville de Paris peut faire appel de cette décision. Mais cette ordonnance représente une avancée importante pour les avocats et les magistrats qui tentent, depuis six ans, de forger un cadre juridique au droit au logement. Elle pourrait, en outre, peser sur les réflexions menées depuis plusieurs mois par le ministère du logement et la chancellerie pour réformer l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions. Ce n'était pas, en fait, la première fois que le tribunal de grande instance de Paris posait le principe de l'égalité entre droit au logement et droit de propriété. En octobre 1995, le même magistrat, Marie-Thérèse Feydeau, avait déjà utilisé l'argument dans une affaire opposant un sans-abri à la SNCF. Mais l'affaire était passée inaperçue...

Dans l'évolution du droit au logement, la loi Besson puis la décision du Conseil constitutionnel ont servi de tremplin. La professionnalisation croissante des associations, la médiatisation des grandes opérations du DAL, le changement de discours politique – notamment pendant la campagne pour l'élection présidentielle – et l'augmentation de la précarité ont fait le reste. *« A cela, il faut ajouter le ras-le-bol des magistrats, qui voient se multiplier affaires de squats et expulsions et qui ne peuvent plus faire autrement qu'accorder, au minimum, les délais qu'autorise la loi »*, souligne François Breteau, avocat des familles de la rue Marcadet.

En avril 1995, dans une affaire opposant la ville d'Alfortville à une famille de squatters, le juge des référés avait demandé qu'un délai soit accordé jusqu'à l'attribution d'un *« relogement prioritaire »*. Il avait souligné que les familles avaient toutes déposé des demandes de relogement.

UN « TOURNANT »

En février 1996, le tribunal de grande instance d'Orléans a jugé irrecevable la demande d'expulsion formulée par une congrégation de religieuses à l'encontre d'un groupe de jeunes, soutenus par le DAL. Le motif invoqué était que l'association n'occupait pas *« elle-même »* les locaux squattés. Une manière de *« botter en touche*, souligne François Breteau, *sans se prononcer sur le fond »*.

Ces deux exemples, parmi d'autres, sont représentatifs de la tonalité d'ensemble. Demande de médiations, renvoi pour des questions de forme, évocation des conditions de vie et de logement des familles, rappel des termes de la loi Besson et précisions, parfois datées, des nombreuses demandes de logement formulées par les familles expulsables : d'un jugement à l'autre, la façon dont les magistrats motivent leurs décisions – le plus souvent, l'expulsion avec délai – ne varie guère.

Deux affaires ont toutefois bousculé le paysage depuis 1991 et, sans doute, préparé le nouveau « tournant » de la rue Marcadet. Dans l'affaire du quai de la Gare, le tribunal de grande instance de Paris avait accordé trois délais successifs aux 103 familles installées sur le terrain de la future Très Grande Bibliothèque. La Ville de Paris s'était vu sommer de participer au relogement des familles *« dans le cadre de ses responsabilités propres, indépendantes de sa qualité de propriétaire du terrain »*.

Un pas supplémentaire a été franchi, deux ans plus tard, avec l'affaire de l'avenue René-Coty. Pour la première fois, une cour d'appel, tout en confirmant l'expulsion ordonnée en référé, accordait un délai supplémentaire de six mois aux occupants. Une décision surréaliste, puisqu'ils avaient déjà été expulsés, mais importante, la cour d'appel ayant évoqué *« une occupation contraire à la loi mais dictée par l'état de nécessité »*. *« Cette notion est ancienne mais a été, de longue date, opposée par des juristes pour tenter de justifier les infractions liées au squat »*, explique Sylvia Laussinotte, avocate.

Très médiatisée, l'opération du DAL, rue du Dragon, a marqué une autre étape importante. Les cinquante-trois familles concernées ont toutes été relogées, au terme de négociations avec le groupe immobilier Cogedim et la préfecture. *« Ces avancées du droit au logement ne doivent pas faire illusion,* tempère toutefois Sylvia Laussinotte. *Le trait commun de toutes ces affaires, c'est aussi que toutes se sont résolues dans la seule logique de l'urgence et de l'humanitaire. Pour les associations comme pour les pouvoirs publics, la réquisition doit être une stratégie, pas un objectif. Pour toute une frange de la population, le logement n'est plus jamais d'accès direct : c'est aussi cette régression qui a marqué ces six dernières années. »*

Christine Garin

La réquisition redéfinie

La demande a été formulée par Jacques Chirac, il y a dix mois, après la première vague de 500 logements réquisitionnés dans la capitale. L'ordonnance de 1945 organisant *« la réquisition civile »* doit être *« modernisée »*. Le nouveau texte pourrait être inséré dans la loi-cadre sur l'exclusion. Lors des deux opérations de réquisitions, en décembre 1995 et janvier 1996, le ministère du logement s'était heurté au problème du délai légal (un an renouvelable quatre fois), trop court pour amortir le coût des travaux entrepris par l'Etat dans les logements. Il est donc question de l'allonger, sans doute à dix ou douze ans.

Faut-il, en outre, réquisitionner des logements appartenant à des personnes physiques, comme l'ordonnance de 1945 le permet ? Politiquement sensible, la question n'a pas encore été tranchée. Mais la possibilité de limiter la réquisition aux personnes privées, propriétaires de plus de cinq logements situés dans la même commune, a été évoquée.

1990-1996 : les avancées successives

● **Mai 1990 :** adoption de la loi Besson sur le droit au logement. Elle stipule que *« toute personne ou famille (...) a droit à une aide de la collectivité (...) pour accéder à un logement décent et indépendant et s'y maintenir »*.

● **Juillet 1991 :** après l'occupation d'un terrain quai de la Gare, à Paris, les juges de référé engagent les pouvoirs publics, et notamment la Ville de Paris, à *« concrétiser des pourparlers, seuls susceptibles d'assurer le relogement des familles concernées dans des conditions normales, conformes à l'ordre public »*.

● **Septembre 1993 :** après l'expulsion de vingt-trois familles occupant un immeuble, avenue René-Coty, à Paris, la cour d'appel souligne qu'*« il eût été souhaitable que les parties puissent se rapprocher pour envisager une issue compatible avec la dignité humaine à une occupation, contraire à la loi, mais dictée par l'état de nécessité »*.

● **Janvier 1995 :** le Conseil constitutionnel, dans son arrêt du 19 janvier sur la loi relative à l'habitat du 21 juillet 1994, considère que *« la possibilité pour toute personne de disposer d'un logement décent est un principe à valeur constitutionnelle »*.

● **Mars 1995 :** le tribunal de grande instance de Paris s'appuie sur l'arrêt du Conseil constitutionnel pour motiver sa décision dans l'affaire de la rue du Dragon. *« Le droit au logement est reconnu comme un droit fondamental et un objectif à valeur constitutionnelle »*. *« Il ne saurait cependant s'exercer en dehors du cadre des lois qui le régissent et déposséder – même provisoirement – de ses droits* (...) *le propriétaire »*.

● **Septembre 1996 :** le tribunal de grande instance de Paris déboute la Ville de Paris de sa demande d'expulsion de dix familles occupant un immeuble situé rue Marcadet. Les magistrats estiment que le droit au logement *« constitue un devoir de solidarité nationale qui mérite protection au même titre que le droit de propriété »*.

La bataille des habitants d'hôtel meublé pour obtenir de vrais baux locatifs

EN LETTRES D'OR sur fond noir, la plaque, à côté de l'entrée, affiche : *« Confort moderne »*. Il ne faut pas s'y fier. Pas davantage qu'à la dénomination d'« hôtel meublé » du bâtiment. Au 6 de la rue Ramey, dans le 18e arrondissement de Paris, le « confort » est une notion qui a fui depuis longtemps l'hôtel du Sacré-Cœur. Et l'hôtel, comme la plupart de ceux de sa catégorie, n'a de meublé que le nom. Ses vrais « meubles », ce sont ses occupants, ballottés au gré du bon vouloir du propriétaire et des gérants successifs. Ils ne possèdent ni droits ni titres, comme tous les clients des établissements de ce type. Depuis des années, ils n'ont d'autre choix que de payer, chaque mois. Impuissantes, les dix familles qui demeurent encore rue Ramey n'ont fait que glisser le long de la même déchéance que celle de l'hôtel qui les hébergeait.

Au quatrième étage, Christiane Bourget, septuagénaire pétulante, se souvient de la « belle époque » de l'endroit. Celle où l'on n'aurait pu reprocher au gérant des lieux qu'un calcul aussi cynique que courant : faire payer le plus cher possible des clients auxquels leur pauvreté interdit de trouver un meilleur logement. Ces derniers temps, Mme Bourget louait 2 050 francs par mois les 13 mètres carrés qu'elle occupe depuis plus de vingt ans. La disproportion entre la somme et la surface habitable était moins criante lorsque l'état des locaux restait correct. Mais à la fin des années 80, tout a changé.

« Un nouveau gérant est arrivé, explique Salah Derradji, un maçon actuellement au chômage qui habite au troisième, *et il n'a plus rien fait pour entretenir l'immeuble. A cette époque, les quarante chambres de l'hôtel étaient toutes occupées. Lorsque l'on protestait, on nous répondait que nous étions libres de partir. Mais ailleurs, c'est trop cher ou personne ne veut de nous : nous n'avions pas d'autre solution que de vivre là. »* Si l'on peut appeler vivre la gymnastique quotidienne qui consiste à s'entasser à cinq, les deux parents et trois enfants, dans une pièce louée 2 400 francs par mois. Au deuxième étage, la famille de Yakouba Sidibe, employé dans des pressings, se serre à sept dans un espace équivalent. Les cartables des cinq enfants, tous scolarisés, sont suspendus au mur, faute de place. Depuis neuf mois, ces contorsions et ces privations paraîtraient presque enviables aux derniers locataires de l'hôtel.

En novembre 1995, ils ont vu partir le gérant. Ils ont su que la propriétaire, qui veut vendre le bâtiment, avait obtenu son expulsion devant un tribunal. Ils ont surtout appris qu'à leur tour, quoique non représentés devant la justice, ils devaient quitter les lieux. Sans bail locatif, les occupants n'avaient de toute manière aucun argument à faire valoir. La plupart sont donc partis. Leurs chambres ont été immédiatement murées. Seules dix familles ont choisi, faute d'autre solution, de demeurer sur place. La préfecture n'a pas osé faire appliquer l'arrêté d'expulsion.

« PAS DES SQUATTEURS »

Depuis que l'eau a été coupée, les occupants doivent aller se ravitailler à une bouche au coin de la rue. L'hôtel a rapidement fini de se transformer en taudis. Chez Yakouba Sidibe, les souris rongent la valise placée sous l'unique armoire de la chambre, le bois des fenêtres a pourri et laisse passer l'air, glacial durant l'hiver, alors que le chauffage central ne peut être remis en marche. Tout l'immeuble s'est cotisé pour faire rétablir l'électricité. Mais plus personne ne verse de loyer depuis neuf mois. *« Nous ne sommes pas des squatteurs,* dit M. Sidibe. *Nous voudrions bien continuer à payer, nous sommes tous en mesure de le faire. Mais personne ne veut de notre argent. La propriétaire n'attend que notre départ. Nous ne demandons qu'à partir mais personne ne veut nous reloger. »*

Récemment, quelques locataires de meublés ont réussi à sortir de l'impasse dans laquelle se retrouvent coincés ceux de la rue Ramey. Ils ont profité des succès juridiques obtenus notamment par Me François Breteau, l'un des avocats du DAL. La victoire qui a autorisé toutes les autres a été remportée rue de Gergovie. Là, des locataires d'un meublé avaient appris leur expulsion, sans avoir pu faire entendre leurs voix au tribunal où était assigné leur gérant. Le 1er mars 1994, la cour d'appel de Paris reconnaissait qu'*« il serait particulièrement choquant et contraire à tous nos principes de droit qu'en tant qu'occupants réguliers les locataires d'un hôtel meublé puissent faire l'objet d'une expulsion sans avoir été partie à l'instance ni même informés de son déroulement »* et annulait donc l'expulsion des occupants des lieux.

Depuis, Me Breteau a pu représenter plusieurs fois des locataires de meublés devant des tribunaux d'instance. A chaque fois, l'avocat a plaidé le non-respect des obligations du gérant – notamment la fourniture de meubles et de draps ou l'affichage des tarifs sur la porte des chambres – ou la dégradation des locaux pour démontrer que l'appellation d'hôtel meublé n'était plus qu'une fiction. Et qu'il fallait donc requalifier les contrats de location de leurs occupants en véritables baux, conformes à la loi du 1er septembre 1948, avec tous les droits qui se rattachent aux bâtiments délabrés : maintien dans les lieux et, surtout, obligation de relogement si une mesure d'expulsion ou un arrêté de péril est prononcée. Le 20 mai 1994, le tribunal d'instance du 20e arrondissement de Paris accordait cette requalification aux locataires du 15, rue Julien-Lacroix. Pour la première fois, des résidants en hôtel meublé parvenaient à obtenir des droits équivalant à ceux de locataires classiques.

D'autres requalifications des contrats en baux ont depuis été depuis obtenues devant des tribunaux d'instance. *« Tout se passe comme si ces tribunaux en avaient assez,* analyse Me Breteau. *Des magistrats me disent qu'ils ne supportent plus d'être placés en situation de gérer seuls la misère. »* Deux jugements favorables obtenus dans le 20e arrondissement doivent encore faire l'objet d'un appel. En revanche, place Gambetta, les locataires du West Hotel sont en cours de relogement. Pour la première fois, des locataires ont échappé au sort commun des occupants des hôtels meublés, obligés de se diriger vers des établissements encore plus déplorables que ceux qu'ils abandonnaient.

Jérôme Fenoglio

Le programme de la visite du pape en France est officiellement maintenu dans son intégralité

Jean Paul II sera opéré d'une appendicite dans quelques semaines

Le médecin personnel du pape, le docteur Renato Buzzonetti, a indiqué, samedi 14 septembre, que Jean Paul II devra subir *« dans le courant de l'année »* une appendicectomie. Officiellement, pour l'instant, rien ne laisse penser que le voyage du pape en France, qui doit débuter le 19 septembre, sera annulé. *« Même en brancard, il viendra »*, affirmait-on à Paris la semaine dernière.

C'EST vraisemblablement au mois d'octobre que le pape sera opéré de l'*« appendicite »* diagnostiquée par son médecin personnel, Renato Buzzonetti, et révélée par un communiqué du Vatican, samedi 14 septembre, à Rome. Le 6 octobre, Jean Paul II doit présider une cérémonie de béatification et il disposerait ensuite, pour une hospitalisation et une convalescence, d'une vingtaine de jours sans échéance majeure sur son calendrier. La décision d'opérer le pape *« dans l'année »* a été prise jeudi 12 septembre, cinq jours après son voyage en Hongrie, où il était apparu très fatigué. Le conseil médical qui l'a examiné a estimé que *« les accès transitoires de douleur abdominale associée à de la fièvre, observés depuis le 26 décembre 1995, sont à attribuer à des phénomènes phlogistiques récurrents de l'appendice »*.

Officiellement, rien n'est changé concernant la visite que Jean Paul II doit faire en France du jeudi 19 au dimanche 22 septembre, d'abord à Tours, où il résidera, puis à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée (le 19), à Sainte-Anne-d'Auray, dans le Morbihan (le 20), et à Reims (le 22). Les rumeurs d'annulation de certaines étapes (Vendée et même Reims) ont pourtant circulé la semaine dernière, après son difficile déplacement en Hongrie, et elles devraient reprendre après la publication d'un communiqué annonçant, à cinq jours seulement de l'arrivée du pape, une opération sans urgence apparente. Le Vatican aurait voulu préparer les esprits à un changement de programme, voire à une annulation de dernière minute, qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Dès son voyage en Hongrie, Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, n'avait pas exclu que pouvaient se produire de nouvelles *« attaques fébriles »*, comme celles qui avaient déjà interrompu l'activité de Jean Paul II le jour de Noël 1995, en mars, et le 13 août dernier. Le pape s'est déjà vu contraint de reporter des voyages, notamment en 1994 en Belgique et à New York, à la suite de sa fracture du col du fémur, mais dans des délais plus confortables que ceux dont il disposerait si un incident devait survenir avant son départ pour Tours et Reims.

ÉVITER LA STATION DEBOUT

LE Vatican et l'épiscopat français se montraient lundi matin rassurants. *« Même en brancard, il viendra ! »*, disait-on à Paris la semaine dernière. Dans l'épiscopat français, la confiance est si grande qu'aucune formule de rechange n'a été prévue en cas d'annulation de dernière minute. Tout au plus, les organisateurs précisent-ils que la station debout et les conversations privées trop longues seront épargnées au pape. De même n'excluent-ils pas que des passages de ses homélies ou discours ne soient pas lus par lui – ce qui s'est déjà produit dans d'autres voyages récents. Quant à alléger davantage son emploi du temps, il n'en était pas question lundi. Les organisateurs des voyages du pape ont depuis longtemps pour consignes de ne pas prévoir plus de deux « événements » (une célébration et une rencontre) par jour, de raccourcir les déplacements et de limiter la résidence du pape à un lieu unique : en France, ce sera dans un établissement religieux de Tours, la Grande-Bretèche.

Pas plus que son état de santé, le climat de polémique qui entoure cette visite ne serait de nature à faire reculer le pape, affirme-t-on aussi au Vatican et chez les évêques français. Il aurait même pour effet de le *« doper »*. Les campagnes de « débaptisation » lancées au début de l'été n'ont rencontré qu'un écho limité : quatre cents demandes de retrait des registres de baptême ont été enregistrées dans l'ensemble des diocèses de France, dont cinquante-huit pour Paris. Dans *Le Figaro* du 10 septembre, Mgr Lustiger écrivait : *« Il me semble extraordinaire que les mêmes invoquent le crédit moral de l'Eglise pour la défense des causes humanitaires et dénoncent le complot papiste et clérical de mainmise sur l'Etat. »*

Cent cinquante mille fidèles sont attendus à Sainte-Anne-d'Auray, quatre-vingt mille à Tours et cent cinquante mille à Reims. Le pape a récemment reçu la visite du président de la conférence des évêques et des archevêques de Tours et de Reims. Le 21 septembre à Tours, où il célébrera le 1 600e anniversaire de la mort de saint Martin (le légionnaire qui partagea son manteau avec un miséreux), le pape traitera de la solidarité et de l'immigration. Le lendemain à Reims, étape la plus contestée, avec la célébration du quinzième centenaire du baptême de Clovis, il évoquera la fidélité de la France à sa mémoire chrétienne, mais surtout la signification du baptême dans un pays multiculturel et religieux et la vocation du responsable politique baptisé.

Henri Tincq

De bien curieux « phénomènes phlogistiques »

Selon le médecin personnel de Jean Paul II, *« les accès transitoires de douleur abdominale associée à de la fièvre, observés depuis le 26 décembre 1995, sont à attribuer à des phénomènes phlogistiques récurrents de l'appendice »*. En recourant au terme désuet de *« phlogistique »*, le Vatican veut dire que l'appendice de Jean Paul II est le siège de phénomènes inflammatoires, cas mieux connu sous le nom d'*« appendicite »*. Or celle-ci est, en règle générale, une urgence chirurgicale. Comment, dès lors, comprendre que le collège médical ne prévoit une intervention que *« dans le courant de l'année »* ?

L'hypothèse la plus vraisemblable n'est pas une appendicite mais bien une évolution cancéreuse de la *« tumeur bénigne »* digestive qui avait nécessité une intervention chirurgicale pratiquée le 17 juillet 1992. Pourtant, le collège médical réuni pour l'occasion a diagnostiqué, à l'unanimité, des *« phénomènes phlogistiques récurrents de l'appendice, à l'exclusion de toute pathologie néoplastique abdominale »*.

Une enquête est ouverte après l'agression de Mme Germon

MAGDELEINE GERMON, veuve de Félix Germon, dont le corps avait été exhumé lors de la profanation de Carpentras en mai 1990, a été agressée à son domicile carpentrassien, vendredi 13 septembre (*Le Monde* daté 15-16 septembre), et était toujours hospitalisée lundi. Se faisant passer pour un préposé de La Poste, un homme d'environ vingt-cinq ans a réussi à pénétrer dans l'appartement de Mme Germon, âgée de quatre-vingt-six ans, puis l'a rouée de coups en l'injuriant. L'agresseur lui a également fait ingérer de force un produit corrosif, non identifié, qui lui a brûlé les voies respiratoires et digestives. Aucun vol n'a été commis. Une enquête a été confiée au SRPJ d'Avignon.

Sans pouvoir affirmer que cette agression ait un lien direct avec l'affaire de la profanation, l'avocat de Mme Germon a indiqué que sa cliente avait fait l'objet de menaces depuis que quatre anciens skinheads ont été arrêtés, début août, après avoir avoué être les auteurs de la profanation. L'un d'eux, Bertrand Nouveau, affirmant avoir été *« influencé par les discours de haine et xénophobes du Front national »*, avait récemment demandé pardon (*Le Monde* du 13 septembre). *« Je ne pardonne pas, cela fait six ans que je souffre »*, avait répondu Mme Germon.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE)** a appelé, dimanche 15 septembre, ses adhérents et l'ensemble des parents *« à manifester leur opposition au projet de budget et à envisager toute forme d'action »* lors de la journée de grève du 30 septembre, organisée par l'ensemble des syndicats de l'éducation, à l'exception de FO. La FCPE demande aux parents de *« se mobiliser pour obtenir du gouvernement un changement de politique pour la jeunesse »*.

■ **DROGUES : Alain, le fils d'André et Jeanne Gagneux**, les retraités mosellans condamnés à Tanger pour avoir tenté de passer du cannabis (*Le Monde* du 8 août), a été incarcéré, vendredi 13 septembre, ainsi qu'un complice, Rachid Lachi. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir organisé de nombreux convoyages de drogue.

■ **PATRIMOINE : 8 millions de visiteurs** se sont rendus sur les 11 500 sites ouverts au public, samedi 14 et dimanche 15 septembre, à l'occasion des 13es Journées du patrimoine, a annoncé le ministre de la culture. Ce chiffre, en hausse de 14,29 % par rapport à l'an dernier, constitue un record.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Gagneux

Ancien PDG de la Sonacotra, Michel Gagneux a bénéficié en 1995 de deux non-lieux dans des procédures qui mettaient en cause sa gestion. Bien que Le Monde *en ait informé ses lecteurs dans ses éditions du 3 juin 1995, la cour d'appel de Paris, malgré cette publication, nous contraint, par un jugement du 5 septembre, à publier la lettre suivante de Michel Gagneux :*

Sous le titre « La Sonacotra porte plainte contre son ancien PDG », *Le Monde* a publié, le 12 février 1993, un article détaillant les graves accusations portées à mon encontre par la société Sonacotra, et ce, le lendemain même d'une conférence de presse tenue par cette société qui avait cru bon de faire une très large publicité à la plainte qu'elle s'apprêtait à déposer.

J'ai eu l'occasion de protester très vigoureusement contre de tels procédés, et la Sonacotra ainsi que plusieurs organes de presse, dont, notamment, *Le Monde* et *L'Express*, ont été condamnés par la cour d'appel de Paris pour s'être ainsi prêtés à cette abusive opération médiatique, *L'Evénement du jeudi* étant pour sa part condamné pour diffamation.

Alors que *Le Monde* n'a pas manqué d'informer ses lecteurs de l'ouverture d'une information suite au dépôt de cette plainte, précisant qu'elle était confiée à madame le juge Jacqueline Meyson, je constate qu'il a omis de porter à leur connaissance qu'elle s'est conclue le 20 février 1995 par une ordonnance de non-lieu, sans que, d'ailleurs, je n'aie jamais été mis en examen.

Et pourtant je n'avais pas manqué d'informer très rapidement *Le Monde* de ce dénouement.

Je regrette vivement que votre journal n'ait pas eu le souci, après avoir fait une si large place à ceux qui me mettaient en cause devant la justice, avec les conséquences privées et professionnelles que chacun peut imaginer, de prévenir ses lecteurs de cette issue judiciaire.

Je me vois donc contraint d'imposer cette insertion forcée, informant vos lecteurs qu'au terme de deux années d'enquête aucune des infractions d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux ou d'abus des pouvoirs sociaux n'a pu être établie à mon encontre.

Cette décision, aujourd'hui définitive, fait d'ailleurs suite à une autre ordonnance de non-lieu rendue quelques semaines auparavant sur la plainte en ingérence déposée à mon encontre par M. Teulade, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration.

Telle est l'issue judiciaire qui vient d'être donnée aux poursuites engagées par la Sonacotra et M. Teulade, au moment même où, à Rennes, dans le cadre d'une instruction menée par monsieur le conseiller Van Ruymbeke, je demandais à être confronté à un ancien ministre d'un gouvernement socialiste.

Les Sézannais défendent leur hôpital, cible d'une politique de « déménagement du territoire »

SÉZANNE (Marne)
de notre envoyé spécial

Vivre et travailler au pays, certes, mais aussi y être opéré dans de bonnes conditions d'urgence et de sécurité : tel était le sens de la plus importante manifestation jamais vue de mémoire de Sézannais. Dans ce chef-lieu du sud-ouest marnais, qui ne compte que 6 000 habitants, près de 2 000 personnes ont défilé silencieusement, samedi 14 septembre, pour protester contre la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital de la ville, programmée pour juillet 1997. Dans le cortège se côtoyaient petits commerçants et viticulteurs, ouvriers et cadres, lycéens et retraités, notables et RMistes. Regroupés dans la maison des sports, les manifestants ont acclamé le maire et le chirurgien-chef, qui ont pris la tête de cette croisade contre une « santé à deux vitesses » et une politique de *« déménagement du territoire »*.

Une opération « portes ouvertes » à l'hôpital a donné le coup d'envoi de la journée d'action. Sous un ciel de Toussaint, c'est le plus souvent en famille, devisant paisiblement, que l'on s'est rendu à l'hôpital pour visiter ce bâtiment fondé en 1164, par Henri Ier. Silence, hôpital… en danger : la foule baissait le ton comme on le fait au chevet d'un malade. Guidés par les médecins, les infirmières et le personnel non soignant, les habitants ont sagement déambulé de la salle de radiologie, rééquipée cette année, au nouveau bloc opératoire, inauguré en 1992 *« avec du matériel aussi performant qu'à Reims »*, soulignait une anesthésiste.

Appliquant les directives d'économie du gouvernement, la direction régionale de l'action sanitaire et sociale s'est appuyée sur les *« bilans d'activité défavorables »* du service de chirurgie pour programmer sa fermeture, au 1er juillet 1997. Dans ce service, qui réalise, en moyenne, quelque trois interventions par jour, les 1 209 actes réalisés en 1995, dont les trois quarts en déambulatoire – c'est-à-dire sans hospitalisation –, ne représentent que 29 300 KC, soit un acte moyen à 24 KC (une opération de l'appendicite est cotée 50 KC). Si les urgences accueillies sont en augmentation sensible (3 295 en 1995 contre 3 034 en 1994) et majoritairement motivées par des raisons chirurgicales, le rapport note aussi que très peu d'interventions sont pratiquées pendant les heures d'astreinte, la plupart étant différées.

A la sécheresse des chiffres, le maire (divers gauche) de Sézanne depuis 1977 et président du conseil d'administration de l'hôpital, Philippe Bonnotte, oppose le droit à la santé d'une population très isolée. Pour se rendre à Epernay (50 km), Châlons-en-Champagne (60 km) ou Reims (80 km), où seront reconcentrés les traitements de l'urgence et de la chirurgie, il n'existe aucun transport en commun. *« La ligne de chemin de fer Sézanne-Paris a été fermée en 1972 et, aujourd'hui, même pour aller à Romilly-sur-Seine, la ville la plus proche, à 25 km, il faut disposer d'une voiture. L'hiver, avec du brouillard ou du verglas, l'évacuation d'une urgence sera problématique et l'on dépensera en transports le peu que l'on gagnera en fonctionnement. Et que dire des difficultés de visite d'un parent hospitalisé ? Si l'on ferme la chirurgie, tous les habitants du bassin de vie de Sézanne se sentiront un peu plus isolés et délaissés… »*

SOLIDARITÉ OU RENTABILITÉ ?

Surplombée par les vignes de Champagne, la grosse bourgade a la chance de compter plusieurs entreprises performantes fournissant un millier d'emplois, mais elle ne dispose même pas d'un cinéma. *« On parle d'aménagement du territoire et l'on pratique le déménagement »*, s'indigne M. Bonnotte, qui craint que la disparition des plus petites unités sanitaires en milieu rural – le service de chirurgie de Sainte-Menehould (Marne) a été fermé le 1er juillet, celui de Vouziers (Ardennes) bénéficie d'un sursis – préfigurent des coupes claires dans d'autres domaines. *« Qui sait si un jour on ne s'en prendra pas à notre lycée, obligeant nos enfants à partir en internat dès l'âge de quinze ans ? »*

L'opposition de ces deux logiques – la solidarité et la rentabilité –, le docteur Derman Ayeva, qui dirige le service de chirurgie depuis 1980, la souligne plus concrètement encore. *« Grâce à une équipe très compétente, nous intervenons en traumatologie pour réduire des fractures ou des luxations, pour stopper des hémorragies dues notamment à des accidents du travail ou de la route – la RN 4 est, par ici, particulièrement meurtrière –, nous opérons des hernies étranglées, des affections gynécologiques, des appendicites aiguës… L'intervention d'urgence peut être vitale, mais elle évite aussi les souffrances occasionnées par un transport et les risques de nécrose. Surtout, l'hospitalisation sur place permet aux patients de ne pas être coupés de leurs familles. A côté des lits de médecine, de moyen et de long séjour, les douze lits de chirurgie constituent un minimum cohérent. »*

Robert Belleret

هكذا من الأصل

DISPARITION

Ernesto Geisel

L'avant-dernier dirigeant militaire du Brésil

LE GÉNÉRAL ERNESTO GEISEL, président du Brésil de 1974 à 1979, est décédé, jeudi 12 septembre, d'un cancer généralisé. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Le général Ernesto Geisel était le quatrième des cinq généraux qui, après le coup d'Etat du 31 mars 1964, et jusqu'en 1985, dirigèrent le Brésil. En dépit de ce lourd héritage, et malgré de nombreux retours en arrière, il fut aussi celui qui initia le lent processus de démocratisation du pays. Raide et austère, petit-fils d'un pasteur de Stuttgart et fils d'un professeur allemand émigré au Brésil à la fin du siècle dernier, Ernesto Geisel, né en 1908 dans le Rio-Grande-do-Sul, avait suivi la filière classique des bonnes écoles militaires, parachevant sa formation par un stage aux Etats-Unis.

Sous-lieutenant en 1928, il se joint, deux ans plus tard, aux putschistes qui renversent le président Washington Luiz et le remplacent par Getulio Vargas. Il servira le nouveau maître du Brésil durant quinze ans avant de mettre ses tanks de la division blindée de Rio de Janeiro à la disposition des putschistes qui, en 1945, renvoient Vargas. Considéré comme un nationaliste moderniste et compétent, Ernesto Geisel occupe alors plusieurs postes dans l'administration civile et militaire.

Promu général en 1961, il est de ceux qui, en 1964, poussent vers la sortie le président constitutionnel Joao Goulart, réputé trop à gauche, pour le remplacer par le maréchal Humberto Castello Branco, chef du « syndicat » des officiers généraux. Pour la façade, certaines institutions civiles, quoique dépouillées de tout pouvoir, restent en place. Mais c'est bien l'armée qui, lourdement, gouverne, envoyant en prison, avec la bénédiction des Etats-Unis, opposants de gauche et syndicalistes. Lorsqu'en 1967 le général Costa e Silva succède au maréchal Castello Branco, Ernesto Geisel devient président du tribunal militaire suprême où sont jugés, sans scrupules excessifs, les opposants accusés de subversion.

Deux ans plus tard, avec l'arrivée au pouvoir du général Medici, Ernesto Geisel est propulsé « patron » des pétroles brésiliens. Puis il est choisi par ses pairs pour devenir, à son tour, le 15 janvier 1974, chef de l'Etat. Sous son règne, le Brésil connaîtra un développement économique certain, quoique inégal, ainsi qu'un début de démocratisation politique qui devait se matérialiser entièrement avec le retour des civils au pouvoir, en 1985, sous la présidence de son successeur, le général Joao Figueiredo.

Georges Marion

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Jean-François DELAMARRE sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Héléna DELAMARRE,

au foyer de
Jean-Baptiste et Christine,
le 9 septembre 1996, à Barfleur (Manche).

16, parc de Diane,
78350 Jouy-en-Josas.

Claire et Denis HYENNE
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Louis, Claude, André, Paul,

le 9 septembre 1996.

Centre hospitalier Louis-Pasteur,
39108 Dole Cedex.

Anniversaires de naissance

– Très heureux anniversaire

Elsa,

et mille bisous pour tes dix ans.

Maman, Alice et tous les tiens.

Marie,

...It's good
So good...

Joyeux anniversaire.

Dominique.

Mariages

Juliette THIRIOT
et
Lilian HAMON

se sont mariés le 7 septembre 1996, en la mairie de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

9, avenue Duguesclin,
35190 Tinteniac.

Magali de CHAMPRIS
et
Stéphane de ROBIEN

se sont mariés le 14 septembre 1996, en l'église Saint-Clair, au soleil du Castellet.

Leurs parents sont heureux d'annoncer cette belle nouvelle.

3, chemin Saint-François,
83330 Le Castellet.

Décès

– Mme Jean Berthier,
son épouse,
M. et Mme Alain Berthier,
Mme Brigitte Berthier,
ses enfants,
Joanna, Pierre-Olivier,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jean BERTHIER,
officier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général honoraire,

survenu à Paris, le 12 septembre 1996.

83 *bis*, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mme Nicole Callebaut,
son épouse,
Carole et Emmanuel Piwnica,
Eve et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Callebaut
et leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins et cousines,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre CALLEBAUT,

le 12 septembre 1996.

La cérémonie aura lieu en la salle du crématorium de Bruxelles, le mercredi 18 septembre, à 12 heures.

Réunion au crématorium à 11 h 45 (avenue du Silence, à Uccle-Calevot).

L'inhumation dans le caveau de famille du cimetière d'Ixelles aura lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de Foestraets,
1180 Bruxelles.
30, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

– Le conseil d'administration et le personnel d'Amylum Group,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Pierre CALLEBAUT,

le 12 septembre 1996.

La cérémonie aura lieu en la salle du crématorium de Bruxelles, le mercredi 18 septembre, à 12 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ixelles, dans l'intimité.

10, Burchtstraat,
9300 Aalst.
43-47, avenue de la Grande-Armée,
75116 Paris.

– Mme Nicole Couverchel,
son épouse,
Marie-Hélène et Arnauld Dymala-Couverchel,
sa fille et son gendre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond COUVERCHEL,

survenu le samedi 14 septembre 1996, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 septembre 1996, à 16 heures, en l'église Saint-Georges de Villeneuve-Saint-Georges, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villeneuve-Saint-Georges.

– M. et Mme Fortier-Ayed,
Myriam, Karim, Nadia,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

André FORTIER,

survenu le 12 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Romain de Sèvres, le mardi 17 septembre, à 14 h 15.

27, rue Croix-Bosset,
92310 Sèvres.

– Le ministre de l'environnement
Et le personnel du ministère de l'environnement,
ont le regret de faire part de la disparition de

Jean-Paul GALLAND,
ingénieur des travaux des eaux et forêts,
chargé de mission pour la protection
de la flore sauvage
au ministère de l'environnement,

survenue le 18 juillet 1996, lors de l'accident d'avion de la TWA sur le vol New York-Paris.

La famille organise une cérémonie religieuse à 10 h 30, le mercredi 18 septembre, à Loyettes (Ain).

– Nicolas Gergely,
Edith et Jean-Jacques Pirez,
ses enfants,
Matyas et Clara Pirez,
ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GERGELY,

survenu le 7 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

94, rue du Bac,
75007 Paris.
179, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri GORDON,
née Dora RETKI,

survenu le 13 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 septembre 1996.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 30 précises.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de
M. et Mme Jean Tony Gordon,
ses enfants,
M. et Mme Didier Gordon,
M. et Mme Ciro Ascione,
ses petits-enfants,
Joseph, Jérémy, Chloé, Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
M. Alexandre Rodriguez,
son dévoué serviteur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La présidente et les membres du conseil d'administration du Centre israélite de Montmartre,
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Dora GORDON,
née RETKI,
vice-présidente des crèches.

Ils rappellent la mémoire de son mari,

M. Henri GORDON,
vice-président
des « anciens » asiles de jour et de nuit,

et présentent à son fils, Tony Gordon, vice-président délégué, et à sa famille, leurs sincères condoléances.

16, rue Lamarck,
75018 Paris.

– M. Michel Gouilloud,
son fils,
M. et Mme Philippe Vallet,
M. et Mme Gilles Gouilloud,
M. Antonin Gouilloud,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice GOUILLOUD,
née Rose ESTIENNE,

survenu le 13 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre, à 15 heures, en l'église de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Alain et Véronique Hespel,
Michaël, Caroline et Pauline,
ont le très grand regret de faire part du décès de

Mme Henri HESPEL,
née Georgette PÉAN,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, le vendredi 9 août 1996.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Une messe à sa mémoire et à celle de son époux, décédé le 18 août 1970, sera célébrée en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le samedi 28 septembre, à 9 heures.

24, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

– Mme Diane Jorland,
sa mère,
Ivane Jorland et sa fille,
Patrice et Hoai Jorland
et Dieu Linh,
Dominique et Anita Jorland,
Gérard et Jeanne Jorland
et leurs enfants,
Jean-Paul et Bernadette Jorland
et leurs enfants,
sa sœur, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvain JORLAND,

survenu le 11 septembre 1996.

– M. Jerzy Kujawski,
son époux,
Lytfa Kujawski,
sa fille,
Jean-Paul, Adrien et Martin Roynette,
son beau-fils et ses petits-enfants,
Mme Adeline Saurois,
sa mère,
Les familles Kujawski, Giacobbi, Saurois, Dhenein,
Christine Purcel-Joxe,
sa filleule,
Martine Darie,
son médecin,
Et l'équipe soignante de HAD,
Ses amis,
font part du décès de

Suzanne KUJAWSKI,
née BERLAND,
fondatrice de la Récréation,

décédée à son domicile, le mercredi 11 septembre 1996.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 septembre, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

– Paris. Lagord.

M. Pierre Morin,
son père,
Cécile,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Hervé MORIN,
organiste titulaire en l'église
Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e,

survenu à Paris, le 3 septembre 1996, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, à Vandré (Charente-Maritime), le mercredi 11 septembre.

13, rue des Framboisiers,
17140 Lagord.

– Arlette et Félix Mosbacher,
Philippe, Claire et Alain Mosbacher,
Joëlle et Paolo Lollo-Franenberg,
Daniel et Michaël,
Les familles Rosenthal et Blumenfeld,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Frieda MOSBACHER,

survenu le 14 septembre, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Elle repose au cimetière de Ville-d'Avray, auprès de son très cher époux,

Eric,
(1897-1976).

Que leur mémoire à tous deux soit une bénédiction.

22, avenue Legeay,
92410 Ville-d'Avray.

– Mme Georges Noël,
son épouse,
Mme Claude Cohen,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges NOËL,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,

survenu à Coulommiers, le 12 septembre 1996.

4, rue Martial-Cordier,
77120 Coulommiers.

– Mme Claire Maignan,
sa sœur,
François Maignan,
Dominique et Pascale Gayrard
et leurs enfants,
Les familles Poumier et Maignan,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène POUMIER,
professeur agrégée,
docteur ès lettres et sciences humaines,

survenu à Paris, le 9 septembre 1996, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu le 17 septembre, à 17 h 30, au cimetière de l'Est, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

– Mme Françoise Gauthier-Synodinos,
son épouse,
Stéphane, Philippe, Ariane, Alexis, Daphné, Sophia, Héléna et Angélique,
ses enfants,
Valérie Hazane et Nathalie Stel,
ses belles-filles,
Vangélis, Orphée, Sapho, Antinéa et Hermès,
ses petits-enfants,
Pierre et Pilar Gauthier
et Marina,
ses beau-père, belle-sœur et nièce,
Les familles Synodinos et Despotidis,
en Grèce,
ont la douleur de faire part du décès de

Marios SYNODINOS,
engagé volontaire dans les Forces alliées
au Moyen-Orient
pendant la seconde guerre mondiale,

survenu le 9 septembre 1996, à l'âge de soixante et onze ans, des suites d'un cancer.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 13 septembre, dans l'intimité.

24, hameau des Quatre-Vents,
95380 Puiseux-en-France.

– Le 12 septembre 1996, s'est éteinte, dans sa quatre-vingt-dix-septième année,

Mme veuve TOULOUSE,
née Elisabeth CURE,
conférencière d'art.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Françoise Lugassy,
20, rue Visconti,
75006 Paris.
François Toulouse,
22, rue de Croulebarbe,
75013 Paris.

– M. et Mme Michel Frémeaux,
M. et Mme Jean Cantoni,
M. et Mme Jacques Lottiau,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VERDIER,

survenu le 14 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), rue Dombasle.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Noisy-le-Sec.

69, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Nicholas WAHL,

directeur de l'Institut d'études françaises
à New York University
depuis sa création,

est décédé le vendredi 13 septembre 1996, à Londres.

Ses nombreux amis de France s'associent à la douleur de
Charlotte Johnson,
son épouse.

– Ses collègues,
Ses étudiants,
Et tous ses amis de l'Institut d'études françaises et du département de français de New York University,
ont la tristesse de faire part du décès, le 13 septembre 1996, à Londres, de

Nicholas WAHL,
politologue,
professeur de civilisation
et d'histoire de France,
directeur de l'Institut d'études françaises
à New York University,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
officier de l'ordre national
des Arts et Lettres.

« Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous dis adieu. »
Charles de Gaulle.

– La French-American Foundation fait part du décès, survenu à Londres, le 13 septembre 1996, de

M. Nicholas WAHL,
Professor of European Studies
Professor of French Civilization
and of History
Director, Institute of French Studies
New York University,
l'un des fondateurs de la
French-American Foundation.

102, avenue du Maine,
75014 Paris.
41 East 72nd Street,
New Yord.

Messes anniversaire

– Pour le dix-neuvième anniversaire de la mort de

Maria CALLAS,

un office a été célébré, le 16 septembre, en l'église orthodoxe grecque Saint-Constantin, à Paris.

Association des Amis de Vasso Devetzi.

Services religieux

Mouvement Juif Libéral de France

Les offices de YOM KIPPOUR

dirigés par le rabbin Daniel FARHI et le rabbin Gabriel FARHI

- Dimanche 22 septembre 1996 à 19 h 30
- Lundi 23 septembre 1996 à 10 heures

auront lieu à la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris,
à la synagogue du MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

**Réservation au secrétariat :
45-75-38-01**

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 17 septembre 1986,

Maurice BENJO

nous quittait.

Sa famille, ses amis se souviennent de lui, de son sourire et de sa bonté.

Conférences

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, dans le cadre de l'Université permanente, des cycles de conférences en histoire de l'art et archéologie suivis de visites de sites ou de musées. Les conférences (préhistoire, art contemporain, histoire de l'architecture...) débuteront dès la fin du mois d'octobre 1996.

Pour tous renseignements, contacter Sylvie Sourmail au 40-46-28-57. Fax : 43-54-66-91.

Communications diverses

– Recherchons anciens stagiaires d'art dramatique et amis d'André Malartre pour soirée-rencontre.

Ecrire ou téléphoner au Théâtre
61000 Alençon.
Tél. : 33-29-02-29

– Maison de l'hébreu : stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise express parfaite du langage moderne et biblique : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

HORIZONS

PORTRAIT

Ancien officier de cavalerie, le « colonel » a été pendant près de vingt ans le directeur de la communication du CNPF. Il s'y est efforcé, avec succès, de changer l'image du patronat français

Michel Frois, l'ex-« Cadre noir » du CNPF

RIEN ne prédisposait Michel Frois à devenir un des « *papes* » de la communication des entreprises et le redresseur de l'image du CNPF, qui fête son cinquantième anniversaire, le 16 septembre, en présence du président de la République. Rien dans son aspect n'annonce l'homme d'entregent : il ne manque que le monocle à cet ancien officier de cavalerie de quatre-vingt-deux ans, « droit dans ses bottes » au propre comme au figuré, autoritaire et fraternel, amical et glaçant. Curieux homme qui suscite l'adhésion chez des personnes fort dissemblables : Henri Weber, sénateur socialiste, membre fondateur de la Ligue communiste, qui a écrit en 1986 un livre sur le CNPF *« le parti des patrons »*, le juge *« extraordinaire »* ; Gérard Longuet, président UDF-PR de la région Lorraine, ancien ministre, qui a organisé avec lui, en 1969, un jeu radiophonique sur les entreprises, le dit *« formidable »*.

Michel Frois naît en 1914 à Bayonne, dans une famille à la confluence d'armateurs, de négociants et de banquiers. Il monte à Paris pour suivre les cours de l'Ecole libre de sciences politiques et de la faculté de droit, tout en gagnant trois sous avec son violon dans les orchestres de jazz, où il accompagne notamment Django Reinhardt. Sa passion du cheval et les menaces de guerre vont l'écarter d'une trajectoire qui semblait le conduire à l'inspection des finances. Il opte pour la carrière d'officier d'active et passe par l'Ecole de cavalerie de Saumur.

La guerre de 40 lui vaut une blessure et une évasion, qui seront suivies d'un départ pour l'Afrique du Nord, où son patriotisme ardent lui fait reprendre les armes à partir de 1943. C'est à Casablanca qu'il dit avoir éprouvé *« une véritable illumination »* devant le hall d'information des troupes américaines où les cartes expliquaient les positions des armées amies et ennemies. Premier enseignement : il faut dire et montrer. Il se met donc aux cartes et aux exposés, car *« il était essentiel d'informer nos troupes composées en grande partie de pieds-noirs et de Marocains ignorants des lieux qu'ils allaient délivrer »*.

Depuis le débarquement à Boulouris jusqu'à Stuttgart, en passant par Belfort, où il est blessé, il participe à la chevauchée victorieuse de la 1re armée. Comme capitaine dans le Palatinat occupé, il n'oublie pas sa nouvelle passion. Il dirige le bureau de presse à la 5e division blindée et crée des halls d'information dans tous les régiments, qu'il approvisionne en panneaux sur les grandes questions nationales et internationales expliquant, par exemple, aux soldats la toute nouvelle Constitution de la République française. En Indochine, en réaction au mutisme et à la manipulation de la presse que pratiquent certains, il se persuade d'un deuxième principe : il faut parler vrai et montrer la vraie guerre. Au côté du général de Lattre de Tassigny, qu'il vénère, dans les cabinets des ministres des Etats associés et des armées de la IVe République, auprès des résidents généraux en Tunisie ou au Maroc, il gère les images et les mots, les films et les journalistes aux pires moments de l'Indochine et de la décolonisation. Ce qui veut dire, par exemple, *« calmer le triomphalisme de certains journalistes français le jour de l'attaque sur Dien-Bien-Phu et les préparer à la catastrophe prévisible »*.

La déroute diplomatique et médiatique qui suit l'expédition franco-britannique de Suez le convainc de quitter l'armée en 1957, avec le grade de lieutenant-colonel. Il commandait un régiment de chars de huit cents hommes à Berlin ; le voilà dirigeant dans un bureau des relations extérieures du Syndicat général de la construction électrique auprès de Henri Davezac, car les patrons ont autant de progrès à faire que les militaires en matière de communication. Pendant treize ans, il consacre son énergie à persuader les PDG d'exporter et par exemple de participer à la Foire de Hanovre. *« La première année,* se souvient-il, *ils ne voulaient pas y aller. La deuxième, ils y étaient, mais sans fiches techniques sur leurs matériels. La troisième, les fiches techniques n'étaient qu'en français. La quatrième, elles étaient rédigées dans un allemand incompréhensible, etc. »*

CE sont les événements de mai 1968 qui le propulsent au CNPF. Au cours de la crise, les syndicats sont partout, dans la rue, sur les ondes, dans la presse. Et les patrons, nulle part. Cette situation insupporte quelques dirigeants comme Jacques Ehrsam, de Singer France, mais aussi le président de la construction électrique, Georges Glasser, et surtout le président et le secrétaire général du CNPF, Paul Huvelin et Patrice Leroy-Jay, qui convainquent Michel Frois de venir en 1970 rue Pierre-Ier-de-Serbie participer à la modification de l'image du patronat en pratiquant une information ouverte.

Lorsque celui que l'on va baptiser le « colonel » accepte la charge, le rapport des forces n'est pas brillant. *« Le CNPF est alors un organisme obscur voué à la défense des grandes entreprises,* se souvient Michel Frois. *Son attaché de presse a pour mission de ne rien dire. La grande presse ignore les entreprises et l'économie : un directeur de radio me dit même que celle-ci emmerde ses auditeurs.* Les Echos *sont dédiés au petit commerce.* Le Figaro *et* Le Monde *ont des rubriques économiques peu développées et* L'Express, *rien du tout. Les syndicats attisent la lutte des classes et refusent l'économie de marché. »* Il n'ajoute pas, mais il le pense : les journalistes sociaux sont dans le camp des syndicalistes.

Lorsque François Ceyrac, alors vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, accepte – ce qui est une première – de rencontrer dans l'émission télévisée « A armes égales » Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, Michel Frois n'arrive pas à trouver un réalisateur pour le film qui doit ouvrir l'intervention de M. Ceyrac sur le thème de la grève : les professionnels contactés se défilent, prétextant qu'ils ne veulent pas *« faire de politique »*, et la direction de la première chaîne doit commettre un réalisateur d'office. Ce qui n'empêche pas que *« le sabotage »* perdure : les monteuses du film tombent malades et les éclairagistes privilégient le responsable syndical...

> « Le CNPF est toujours indispensable, mais pas pour la défense d'un patronat qui n'existe pas en tant que corporation. Il est indispensable pour la promotion et la défense de l'entreprise »

Les objectifs de la nouvelle direction générale de l'information sont simples. Michel Frois rappelle qu'il s'agissait *«d' affirmer la représentativité du CNPF comme défenseur de toutes les entreprises et de démontrer la crédibilité de ses positions ; ensuite, de faire la promotion de l'image des entreprises »*. Dans son bureau trône le credo de Lincoln : *« Vous ne pouvez pas favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes. Vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche (...). Vous ne pouvez pas forger le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance. Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient et devraient faire eux-mêmes. »*

Le budget de la direction est multiplié par dix et sert en premier lieu à former les chefs d'entreprise à l'information à l'aide de vidéos (dès 1975) et de sessions de formation. *« Nous leur disions : il faut informer vous-mêmes, sinon ce sera déformé. Ou encore : le premier qui informe a toujours raison,* raconte Michel Frois. *Nous leur avons appris à réagir vite, à rédiger un communiqué, à répondre à un journaliste. »* Il crée, en 1972, à Biarritz, le Festival de l'audiovisuel et de la communication, qui existe toujours. Des journées « portes ouvertes » donnent aux entreprises l'envie d'être pimpantes, à la satisfaction de l'organisateur en chef, persuadé que *« l'information est un corset qui oblige à se tenir droit »*.

LA deuxième cible est la presse, toute la presse. Fini l'ostracisme à l'égard des révolutionnaires : *L'Humanité* ou *L'Ami du peuple* sont invités aux conférences du CNPF pour la première fois, car *« à eux aussi nous avons des choses à dire »*. Le contact avec les journaux, les radios et les télévisions est permanent grâce aux communiqués, rectifications d'informations considérées comme erronées, interviews, conférences de presse, déjeuners, propositions de sujets de reportage, tables rondes ou colloques. Une centaine d'hommes et de femmes occupant des responsabilités dans la communication ont fait un stage au sein de la direction de l'information du CNPF. Les moyens pour faire connaître l'entreprise et personnaliser le CNPF autour de ses présidents successifs sont innombrables.

Les armes de Michel Frois, ce sont les hommes et le travail en équipe. Du même âge et titulaires des mêmes diplômes de Sciences-Po que les journalistes, les *« froisiens »*, qui approchent le chiffre de quarante, ont pour mission de « marquer » leurs frères de plume ou d'audiovisuel. Le « colonel » les réunit tous les matins à 9 h 30 pour une simili-conférence de rédaction. Sa garde rapprochée est composée de Michel Calzaroni, son adjoint et son double parfait, que Gérard Longuet lui a présenté, de Ghislaine Calzaroni et de Christian d'Oléon. *« En nous embauchant, on ne nous demandait pas pour qui nous votions,* se souvient un ancien. *Mais ce que nous pensions de l'économie de marché. En fait, Michel Frois aime les collaborateurs vertébrés, et il n'hésitait pas à faire cohabiter des personnalités fortes venues aussi bien de l'extrême droite que de l'extrême gauche. »*

CE travail de fond s'harmonise avec la volonté de François Ceyrac de changer l'image du CNPF, en proposant de développer la formation économique des salariés, leur expression sur le lieu de travail et leur intéressement aux résultats des entreprises. Bien avant les lois socialistes Auroux ou Aubry, c'est le CNPF qui prend l'initiative de cette révolution culturelle et qui donne aux entreprises un air inhabituel d'ouverture.

Tant et si bien qu'à l'avènement de François Mitterrand, en 1981, le patronat est en ordre de bataille comme il ne l'a jamais été. Son image commence à être positive. Son nouveau président, Yvon Gattaz, est un petit patron autodidacte qui ne peut être assimilé au *« grand capital »* par le nouveau pouvoir de gauche. Le CNPF se lance dans un intense lobbying pour écarter les menaces que, de son point de vue, le gouvernement Mauroy fait peser sur les entreprises. Dès 1982, le CNPF étend son influence. Au printemps, les cotisations sociales patronales sont stabilisées, le gouvernement abandonne son projet de semaine de 35 heures, la taxe professionnelle est écrêtée, les salaires sont bloqués. Au mois de décembre, la direction de l'information organise à Villepinte des états généraux de l'entreprise au service de la nation. Un responsable de PME émeut la France entière en racontant en pleurant à la tribune comment il a été abandonné des autorités. Dans une salle chauffée à blanc, vingt-cinq mille patrons adoptent huit propositions pour la survie de l'entreprise. Le président de la République félicite Yvon Gattaz. Il accepte de recevoir de celui-ci une sorte de *« formation économique permanente »* grâce à laquelle le président du CNPF le convainc que l'entreprise est un lieu de création de richesses et d'emplois et pas seulement un lieu d'exploitation des salariés.

Le 1er janvier 1987, Michel Frois quitte le CNPF pour rejoindre certains de ses anciens lieutenants qui veulent l'avoir pour associé. Ils créent ensemble l'agence de communication DGM (Dominique-Ghislaine-Michel), dont il est le PDG. Le paysage qu'ils ont contribué à façonner a été bouleversé. Les journalistes économiques et sociaux dominent l'actualité. Les socialistes ont réhabilité l'entreprise. Les patrons sont portés au pinacle. Cinq ans encore, et ce sera la descente aux enfers avec les « affaires », les licenciements à la chaîne provoquant le gonflement du chômage et une image patronale altérée. Jean Gandois, le président actuel du CNPF, allume un contre-feu en plaidant pour une entreprise *« citoyenne »*. Sera-ce suffisant ? *« C'est nécessaire, mais cela ne veut pas dire que les entreprises ne pourront plus licencier, sinon elles iront toutes à la faillite,* s'exclame Michel Frois. *Cela signifie qu'elles doivent se trouver dans leur environnement comme poisson dans l'eau. »*

Le CNPF doit-il disparaître puisque les syndicats ne sont plus les boutefeux qu'ils étaient ? *« Non,* répond le « colonel », *le CNPF est toujours indispensable, mais pas pour la défense d'un patronat qui n'existe pas en tant que corporation. Il est indispensable pour la promotion et la défense de l'entreprise. »* Les années n'ont pas modifié sa façon de faire avec les journalistes : *« Nos règles demeurent aussi strictes et reposent sur la conviction que le mensonge nous est interdit. »* Fermez le ban.

Alain Faujas
Dessin : Damien Chavanat

Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims

« L'héritage chrétien fait partie de notre patrimoine national »

Avant la commémoration dans sa ville du baptême de Clovis, le futur hôte du pape souhaite une meilleure reconnaissance de la place du christianisme dans l'histoire et la constitution de l'identité française

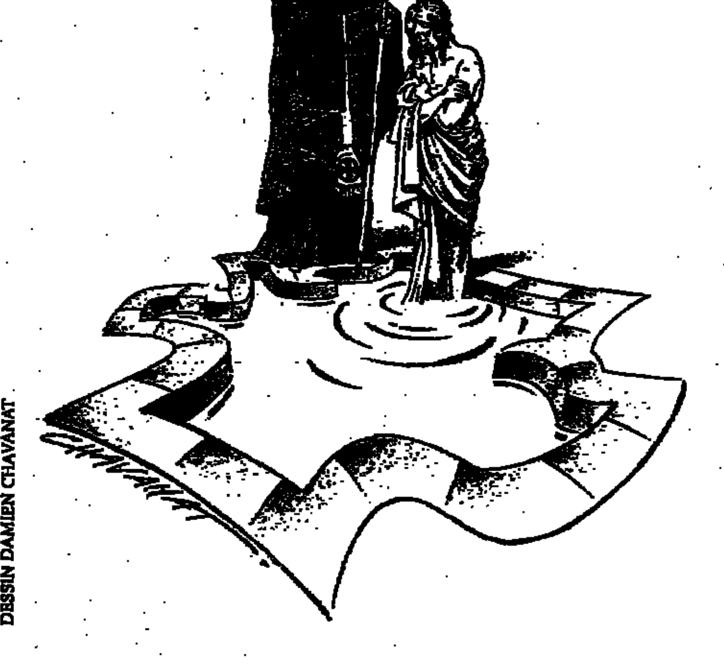
LE PAPE Jean Paul II participera, dimanche 22 septembre à Reims, à la célébration du quinzième centenaire du baptême de Clovis. Mgr Gérard Defois explique la signification que l'Eglise catholique donne à cet événement.

« Beaucoup s'étonnent qu'un Etat laïque se soit associé à l'Eglise pour célébrer la mémoire d'un baptême religieux, celui du roi Clovis, il y a quinze siècles. Quelle est votre interprétation ?

– Rappelons-nous, d'abord, que le baptême de Clovis est le choix d'un homme qui, plongé dans une civilisation imprégnée d'une croyance primitive dans les divinités romaines ou germaniques, a connu des déboires personnels et familiaux, des revers politiques et militaires. On a souvent caricaturé cette conversion, que l'on a dit dictée uniquement par l'opportunisme. Mais, en se faisant chrétien, Clovis ne prenait-il pas plutôt des risques vis-à-vis de son peuple ? Son intérêt tactique n'était-il pas de se faire aryen ? Ce que nous voulons commémorer, en premier lieu, c'est d'abord la fidélité à ce choix chrétien, malgré des alliances politiques incertaines, malgré une violence allant jusqu'à l'assassinat de ses adversaires, et même au sein de sa propre famille.

» Alors, faut-il s'étonner qu'un Etat laïque célèbre la mémoire d'un baptême religieux ? Je pense, au contraire, que cet acte de mémoire pose une question que nous n'avions jamais osé aborder de front depuis au moins un siècle : celle du rôle du christianisme dans la constitution de l'identité française. Au XIXe siècle, cette question avait été portée par un courant royaliste, avide de restauration, et elle avait été généralement disqualifiée comme partisane et rétrograde. Mais le temps a passé. L'Eglise, en France, est séparée de l'Etat. Elle ne remet plus en question cette démocratie à laquelle le pape Léon XIII, en 1891, lui avait demandé de se rallier et que l'épiscopat d'alors avait eu tant de peine à accepter.

» Le climat des relations entre l'Eglise et l'Etat s'est heureusement apaisé. N'est-il donc pas temps de reconnaître à nouveaux frais la place du christianisme dans la constitution de l'identité française ? Pour l'éducation, qui pourrait nier que la France, c'est Jules Ferry, qui a permis la scolarisation des plus pauvres ? Mais n'est-ce pas aussi Jean-Baptiste de La Salle qui avait fondé, pour la même raison, au XVIIIe siècle, les Frères des écoles chrétiennes ? La France, c'est certainement Jean Jaurès, avec son exigence de justice et de paix. Mais ne peut-on pas reconnaître aussi la part prise par tant de chrétiens à cet engagement intellectuel et politique en faveur de la justice et de la paix ? Mgr Pierre Claverie et les moines de l'Atlas en sont la plus récente illustration.


DESSIN DAMIEN CHAVANAT

– Le moment est-il opportun pour cette réévaluation que vous souhaitez de la part du christianisme dans l'histoire de France ? On vous accuse de vouloir annexer l'identité nationale...

– Que le climat soit opportun, on peut en discuter, mais on ne choisit pas ses anniversaires. Au Bourget, en 1980, le pape avait déjà renvoyé la France à son *« baptême »*, mais aussi à sa vocation de défense des droits et de la dignité de l'homme. Il avait même ajouté que *« Liberté, Egalité, Fraternité »* étaient des valeurs chrétiennes, tout en prenant soin de préciser que les auteurs de cette formule, devenue devise nationale, ne se référaient pas au christianisme. Par là, il voulait signifier que, bon gré mal gré, la culture française hérite du christianisme.

» Ceux qui refusent de prendre en compte cet héritage chrétien de la France ne peuvent pas nier sérieusement qu'il fasse partie de notre patrimoine national. Un homme comme Voltaire, dans ses réactions aux guerres de religion, était en connivence avec une anthropologie inspirée du christianisme. Le très anticlérical Paul Bert, originaire d'Auxerre, où j'ai été archevêque, critiquait l'Eglise, mais il le faisait au nom de valeurs qui étaient en consonance avec l'Evangile, quand, par exemple, il défendait la liberté de conscience.

» Il est vrai qu'à l'occasion de cet anniversaire du baptême de Clovis certaines publications témoignent d'un souhait de reconquête chrétienne ou d'annexion – comme vous dites – de l'identité nationale. Mais je peux vous assurer que l'Eglise en France n'a pas d'autre exigence que de contribuer à une réflexion, certainement pas de la confisquer.

» Vouloir annexer l'identité française, ce serait d'une part illusoire, d'autre part incompatible avec l'esprit évangélique et l'enseignement du dernier concile. A de multiples reprises, notamment au Parlement européen de Strasbourg, en 1988, le pape a montré que la culture chrétienne était une parmi d'autres – la culture grecque, la culture romaine, la culture celte, la culture juive – dans la constitution de l'âme de l'Europe. On peut en dire autant de la France. Ce n'est pas l'Eglise qui a fait la France, mais on ne peut nier que la France soit aussi le produit de choix politiques d'hommes qui étaient des croyants et parfois des saints.

– Comment faire cohabiter, dans un pays comme la France, des valeurs laïques avec des références chrétiennes ?

– Autour de l'humanisme, c'est-à-dire d'un projet pour l'homme. L'Eglise est dans son rôle quand elle montre qu'au-delà des tactiques politiques et des réponses immédiates des valeurs fondamentales sont en cause. Elle est dans son rôle quand elle affirme que la loi morale est plus profonde en intention que la loi civile, qui doit être ajustée continuellement. La tension est inévitable entre, d'un côté, la gestion des intérêts de la nation, qui est de la responsabilité du gouvernement sous le contrôle des assemblées, et, de l'autre, cette exigence fondamentale que doit représenter l'Eglise. Mais cette tension entre la loi de l'Etat et la loi morale est bénéfique. Elle est même constitutive du progrès de la législation et de l'éthique.

» A quelles conditions ? En laissant le débat ouvert et permanent. L'Eglise estime que la morale ne peut être le seul fruit des sondages, mais Jean Paul II ajoute aussitôt qu'il ne s'agit pas d'appliquer la loi morale d'une manière verticale pour traiter de situations qui sont toujours complexes et ambiguës. Et c'est un débat qui doit être ouvert aux autres traditions philosophiques et religieuses, réformée, orthodoxe, à l'incroyance moderne, sans oublier l'islam. Je veux dire par là que tenir compte du fait religieux fait partie de la santé morale du pays.

– Mais en quoi n'est-il pas tenu compte du fait religieux ? Faut-il mettre en cause une certaine conception de la laïcité ?

– Je ne revendique rien. Même si certains ont émis des opinions différentes, je ne revendique pas du tout, pour ma part, la remise en question de la loi de 1905. Je me demande seulement s'il n'y a pas des aménagements à trouver au niveau de notre expression dans l'espace public, dans nos rapports avec les médias comme avec l'Etat.

– Pourquoi les Eglises ne parviennent-elles pas à capitaliser le besoin religieux qui émane de toute part dans la société aujourd'hui ?

– C'est vrai que l'expression religieuse est devenue effervescente. Le problème, c'est que le christianisme est fondé sur une Révélation et que le besoin religieux d'aujourd'hui ne rencontre pas forcément la proposition de l'Evangile. Si nous souhaitons, dans l'incertitude du temps, des consolations spirituelles, les sectes seront toujours plus efficaces que les Eglises.

» Cette religiosité émotionnelle et sans références objectives se développe sur un fonds de méconnaissance des religions, y compris du christianisme, dans notre propre culture. Pour découvrir ce qu'est la foi chrétienne, il faut donc que la communication existe entre l'Eglise et cette attente religieuse. Mais cette communication ne se fera jamais sous forme de questions-réponses, comme si elle venait combler un manque. Elle sera toujours le fruit d'une histoire de conscience, d'un rapport nouveau à l'Eglise, qui ne sera évidemment pas le rapport d'appartenance socioculturelle d'autrefois, mais un acte de reconnaissance de la vérité de l'Evangile auquel on adhère par une libre décision.

> « Ce n'est pas l'Eglise qui a fait la France, mais on ne peut nier que la France soit aussi le produit de choix politiques d'hommes qui étaient des croyants et parfois des saints »

– L'effort du pape pour tenter de ranimer les racines chrétiennes de la France ou d'autres pays d'Europe n'a t-il pas échoué ?

– Le pape n'attendait pas un effet magique de ses paroles ! Je crois cependant qu'il a permis de retracer des perspectives historiques, là où elles étaient oubliées, à une époque où la tentation est grande de « zapper » sur des impressions d'actualité. Je ne pense pas que le pape ait en tête un projet de reconquête chrétienne. Mais il faut se souvenir du poids de l'histoire dans la conscience de la Pologne dont il est originaire. Reconstituer la mémoire, n'est-ce pas, en effet, réchauffer l'âme d'un peuple ? De même que préparer le troisième millénaire, c'est se mettre face à nos responsabilités dans la construction de l'avenir.

» Il n'avait pas tort, le ministre communiste des affaires religieuses en Pologne, quand il disait que, pour mener une action de propagande athée, il n'était pas nécessaire de persécuter l'Eglise et qu'il valait mieux libéraliser les mœurs. *« Donnez-leur des CD, des télévisions, des biens de consommation,* disait-il, *et l'audience des religions diminuera. »* Dans nos sociétés où tout peut se dire, tout peut se faire, comment maintenir une vie d'Eglise qui soit à la fois respectueuse de l'homme et de la liberté de conscience, qui transmette des valeurs fondatrices de nouvelles relations sociales et qui soit en même temps un espace où l'on fait l'expérience d'un esprit différent par rapport à la société ? C'est pourquoi le pape insiste tant sur l'identité chrétienne. L'identité qu'il préconise n'est pas agressive, elle est faite de choix, de priorités, de responsabilités éthiques et de liberté spirituelle. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Un intellectuel éclectique

Mgr Gérard Defois, soixante-cinq ans, est l'une des personnalités les plus marquantes de l'Eglise de France. Docteur en théologie et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, il est devenu, en 1977, secrétaire général de l'épiscopat, donnant à cette fonction un éclat perdu depuis. En 1980, il a publié un rapport, resté célèbre, traçant de nouvelles perspectives (*« identité », « visibilité », « communion »*) à l'Eglise de France. Il a joué un rôle actif dans la préparation des premiers voyages du pape en France. Mais sa trop grande activité à un poste ordinairement plus discret lui vaudra, après la fin de son mandat, en 1983, quelques années de « purgatoire » comme recteur de l'université catholique de Lyon, avant d'être enfin nommé archevêque de Sens, en 1990, puis de Reims, il y a un an.



Intellectuel chaleureux et éclectique, ce sociologue de formation est un bon spécialiste de la pensée de l'Eglise sur l'Europe, la morale, la bioéthique, la défense, etc. Président du comité épiscopal français Justice et Société, il est responsable de l'aumônerie générale des prisons. Disposant enfin de la pleine confiance de Rome, c'est lui qui a défendu les dernières encycliques du pape, notamment *Evangelium vitae* en 1995.

Il fut proche des cardinaux Marty (Paris), Etchegaray (Marseille) et Decourtray (Lyon). Mais, dans un épiscopat aux tendances très marquées, il est capable de jouer un rôle fédérateur, et son nom est régulièrement cité pour la succession de Mgr Joseph Duval, qui sera, en novembre prochain, en fin de mandat de président de la Conférence des évêques de France.

H. T.

« Le Rendez-Vous des politiques »/Bernard Kouchner, porte-parole du Parti radical socialiste

Le discours de M. Le Pen exprime un vrai fascisme à la française

L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire estime que les citoyens ne réagissent pas assez contre les idées du Front national

BERNARD KOUCHNER, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, porte-parole du Parti radical socialiste, était l'invité, dimanche 15 septembre, sur France-Culture, du « Rendez-Vous des politiques », émission mensuelle organisée en association avec *Le Monde*. Il répondait aux questions du *Monde*, ainsi qu'à celles de Danièle Sallenave, écrivain, Alain Finkielkraut, philosophe, et Alain-Gérard Slama, historien. Nous publions des extraits de cet entretien.

« Le Monde. – Après les déclarations racistes de Jean-Marie Le Pen, faut-il interdire le Front national ?

– L'incitation à la haine raciale est interdite. Les propos de ce genre, savamment distillés, sont-ils suffisants pour qu'on interdise le parti, je n'en sais rien, c'est à la justice de le dire. Je ne pense pas qu'on le fera, mais c'est bien qu'on se pose la question.

Alain-Gérard Slama. – Ne serait-ce pas inviter les politiques à se défausser sur les juges ? Et, en choisissant d'interdire, renoncer à l'action du politique sur l'opinion ?

– Ne nous gargarisons pas avec le politique. Le politique est fait de chacun d'entre nous, et en particulier des citoyens français. Je ne les vois pas réagir assez contre les idées de M. Le Pen. Cela me navre, mais c'est la réalité. J'espère que la justice sera saisie. Il ne s'agit pas d'une défausse. Moi, je suis né dans l'antifascisme, j'y demeure et je crois que cela se combat de la main à la main, si j'ose dire, et de l'esprit à ce qui n'en est pas.

Alain Finkielkraut. – Je vois dans cette passion du droit un certain nombre de dangers. Faudra-t-il proscrire l'enseignement de Husserl, qui écrit dans la *Krisis* qu'il y a une différence entre les Esquimaux et l'humanité européenne ? Le discours sur l'inégalité des races était, hélas, le discours commun à toute la pensée républicaine à la fin du XIXe siècle.

– Dans le cas de M. Le Pen, le contexte est différent. En outre, il y a à la fois une récidive et une dérive que je qualifie de raciste, sans aucun doute, et de cryptofasciste, ou d'un fascisme moderne. Je pense qu'il y a un avant-Auschwitz et un après-Auschwitz, et qu'on doit rester vigilant en permanence. Ce n'est pas seulement l'affaire des juges, mais c'est aussi l'affaire des juges, car un discours se développe aujourd'hui qui, d'exclusions en attaques personnelles et en violences exercées sur les immigrés ou sur des gens qui n'ont pas la même couleur de peau, est en train de construire un vrai fascisme à la française.

A. F. – *Le Monde* a publié, le 6 septembre, un article de Mario Vargas Llosa présentant l'immigration comme une *« bénédiction »*. Parler de cette question en termes iréniques et euphoriques, n'est-ce pas pratiquer une dénégation de la réalité dont, au bout du compte, profite Jean-Marie Le Pen ?

– Il est vrai qu'à un moment donné on est allé chercher les immigrés parce qu'on avait besoin d'eux. La France a été reconstruite ainsi. Cela dit, je pense que tous ceux qui ont une solution simple, clé en mains, sur ces problèmes très difficiles accroissent la crise. On ne fermera pas les frontières, c'est un problème qui durera cinquante ans, ou un siècle, mais il y a supercherie à nous faire le chantage au sentiment. Il est essentiel de faire la différence entre l'immigration économique et le droit d'asile : nous devons accueillir tous les gens qui sont persécutés chez eux, mais nous ne pouvons pas accueillir toute la migration économique, ce serait un très mauvais service à leur rendre.

> « Je pense qu'il y a un avant-Auschwitz et un après-Auschwitz, et qu'on doit rester vigilant en permanence. Ce n'est pas seulement l'affaire des juges »

Danièle Sallenave. – Que pensez-vous de la manière dont le système éducatif a été mis en déroute, alors qu'il aurait dû répondre à ce terrible défi de la coexistence entre des gens d'origine, de langue et de coutumes diverses ?

– On demande beaucoup à l'école, mais vous avez raison : on peut en attendre beaucoup dans le domaine de l'éducation civique, du combat contre le racisme, de la découverte des autres. Cette entreprise gigantesque qu'est l'éducation nationale peut-elle être réformée ? Je le crois.

» Face à la violence qui s'accroît et qui me rappelle le Bronx ou Los Angeles, il faut que les enseignants ne se sentent pas isolés, que l'environnement de l'école leur soit favorable. Répondre à la violence, ce n'est pas seulement l'affaire de l'éducation ni des politiques, c'est l'affaire de nous tous, cela s'appelle le civisme, le militantisme, une certaine conception de la France à la fin du XXe siècle.

A.-G. S. – Tout le monde est contre le mal, mais on peut toujours trouver des raisons à la violence des jeunes : ne risque-t-on alors pas de se contenter d'une réprobation molle, au lieu d'affirmer la nécessité de l'ordre républicain ?

– Il ne suffit pas de dire : la République, la République, la République. Je ne suis pas contre la fermeté, ni contre l'application de la loi, ni contre la police, mais quel rêve propose-t-on aux adolescents, quel avenir, quel chômage ? Dans ces conditions, lutter contre la violence, c'est la besogne de la société tout entière. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La République au défi

ALORS que le gouvernement va approuver, le 18 septembre, en conseil des ministres, le projet de budget pour 1997, la scène publique est envahie par un parti qui n'a rien à dire sur le sujet. Est-il bon d'abaisser l'impôt sur le revenu ? Faudrait-il le réduire davantage ? Le déficit budgétaire est-il excessif ou insuffisant ? Les priorités retenues, pour ce qu'on en connaît, sont-elles pertinentes ? Y a-t-il trop de fonctionnaires ? A toutes ces questions, le Front national n'a rien à répondre, hormis des slogans abstraits tels que la suppression de l'impôt sur le revenu. Il préfère parler d'autre chose, puisque c'est en parlant d'autre chose qu'il fait parler de lui.

Et comme toujours depuis bientôt quinze ans, le Front national soulève le même dilemme : d'un côté, il est évident que ce parti a échoué dans toutes ses tentatives pour s'approcher du pouvoir ; d'un autre côté, il s'est incrusté dans le paysage politique, il a conquis des positions locales non négligeables, et ses « idées », sur ses sujets de prédilection, sont partagées par une proportion de Français très supérieure au nombre de ses électeurs.

Le Front national travaille à élever chaque fois un peu plus le seuil de tolérance dont il bénéficie

Après les élections municipales de 1983, ni la percée des européennes de 1984, ni l'entrée à l'Assemblée nationale et dans les conseils régionaux en 1986, ni les alliances marseillaises – avec Jean-Claude Gaudin – en 1988 n'avaient permis à Jean-Marie Le Pen de faire un pas décisif vers la participation à une coalition gouvernementale. La droite est ensuite passée, sous l'impulsion notamment d'Alain Juppé au RPR et de François Léotard à l'UDF, de l'ambiguïté à une stricte démarcation entre les partis républicains et l'extrême droite. Celle-ci a été cantonnée, aux élections régionales de 1992, dans une marginalité confirmée lors du référendum de la même année sur le traité de Maastricht et aggravée aux élections législatives de 1993. La présidentielle de 1995 a montré qu'à l'heure des grands choix, ceux-ci éclipsent l'agitation du Front national.

Dans le même temps, d'autres éléments sont venus contredire une vision rassurante qui ferait de M. Le Pen et de son parti un simple symptôme social ou « sociétal », certes préoccupant, mais sans effet sur les orientations politiques du pays. D'abord, en 1995 aussi, l'extrême droite a conquis une ville importante, Toulon, et deux petites villes, Marignane et Orange, dont il fait ses vitrines dans une région où il s'est acclimaté au point de paraître s'identifier à sa sociologie.

Alors même qu'il a cessé de progresser électoralement dans le Sud et que ses gains de la présidentielle de 1995 se situent dans le Nord et dans l'Est, le Front national est devenu la réalité politique spécifique du pourtour méditerranéen et de l'arrière-pays provençal. Quoi de commun à Perpignan, Montpellier, Marseille, Nice ou Avignon ? Réponse : l'emprise du Front national.

Ensuite, s'il est institutionnellement impuissant, le lepénisme est socialement agissant et électoralement menaçant. Sa capacité de nuisance est attestée par les dérapages répétés des responsables gouvernementaux, de gauche hier, de droite aujourd'hui, au sujet de l'immigration. Du *« seuil de tolérance »* de François Mitterrand, en 1989, à l'intervention des forces de l'ordre contre les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, décidée par Jacques Chirac et Alain Juppé en août 1996, la pression de l'extrême droite est patente dans les décisions ou les attitudes des dirigeants républicains.

En envisageant de lui faciliter l'accès de l'Assemblée nationale, grâce à une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin, la majorité avoue sa crainte d'être précipitée dans la défaite, au second tour des élections législatives, par le maintien des candidats lepénistes ou par les consignes de vote qu'ils donneraient à leurs électeurs.

Le dialogue entre les politiques et les intellectuels, au sujet du Front national, est jusqu'à maintenant stérile. Les premiers ont tendance à renvoyer les seconds à leurs études en leur disant : plutôt que de pousser des cris et de prendre des poses avantageuses à chaque ignominie de M. Le Pen et de ses partisans, allez voir ce qui se passe dans la société, cherchez des explications, donnez-nous des conseils ! A quoi les intellectuels répondent en reprochant aux politiques de jouer avec le Front national, à droite pour tenter de récupérer ses voix contre la gauche, à gauche pour priver la droite d'une partie des siennes.

Pendant ce temps, le Front national travaille à élever chaque fois un peu plus le seuil de tolérance dont il bénéficie : il en est, à présent, à proclamer *« l'inégalité des races »* et à organiser une manifestation pour dénoncer un meurtre après, dit-il, s'être *« assuré de l'origine »* du suspect.

Depuis la fameuse distinction formulée par Charles Maurras entre le « pays légal » et le « pays réel », l'extrême droite, en France, n'a jamais prospéré qu'à la faveur de cette rhétorique. Il est heureux qu'elle rencontre aujourd'hui une concurrence dans la société civile, avec le mouvement social de la fin 1995 et avec l'émergence d'un Parti communiste peu à peu libéré des hypothèques soviétiques prolongées par le règne de Georges Marchais. L'apparente captation du « peuple » par le Front national, rendue possible par l'assèchement des rivières syndicales et protestataires de gauche durant les législatures socialistes, se heurte maintenant à de sérieux démentis. Il n'en a pas moins conquis, depuis quinze ans, un terrain d'où rien n'indique qu'il puisse être chassé facilement. Il peut même rêver que les circonstances lui permettront de l'étendre.

La renaissance du social et sa reconquête par la gauche peuvent d'autant moins suffire à faire reculer l'extrême droite que celle-ci, désormais, met ouvertement la République au défi de défendre ses valeurs. Or, les politiques ne peuvent relever ce défi sans entendre les critiques que la société leur adresse. Lionel Jospin l'avait bien compris qui, durant sa campagne pour l'élection présidentielle, avait proposé de changer les règles de la vie politique. Le RPR, maintenant, se déclare désireux de la « moderniser ». L'extrême droite ne peut être mise hors jeu que par des reponsables politiques qui, avec le courage de la combattre, auront trouvé celui de se réformer.

Patrick Jarreau

Le Monde

ÉDITORIAL

Impasses en Bosnie

SALUÉES le plus souvent comme un *« moindre mal »*, les élections générales qui ont eu lieu samedi en Bosnie apparaissent surtout comme l'aboutissement d'une « diplomatie à la hussarde ». Le calendrier de la normalisation, entériné à Dayton, ne pouvait souffrir aucun retard, sous peine de mettre en péril le fragile édifice imaginé. Ni cet empressement ni le peu de cas fait des principes de liberté de circulation ou d'indépendance des médias n'aideront à résoudre les difficultés de la Bosnie.

La très faible participation des réfugiés et la marginalisation d'une opposition malmenée pendant la campagne électorale illustrent en effet l'une des impasses de ce scrutin, qui a conduit au renforcement des courants nationalistes de tous bords. Ces derniers, dont le succès ne semble faire aucun doute, deviennent aujourd'hui les garants théoriques d'un multi-ethnisme, ouvertement combattu par les Serbes et les Croates et guère mieux défendu par les nationalistes musulmans.

L'autre difficulté de ce scrutin découle de la complexité des institutions qui seront mises en place à son issue. Comment fonctionnera ce monstre institutionnel composé d'une présidence collégiale entre les trois anciens ennemis, et d'autant d'assemblées ? La seule localisation de la présidence provoque déjà des discussions byzantines. Le probable président serbe et son homologue croate refusent de mettre les pieds à Sarajevo – capitale de l'Etat bosniaque – et envisagent des réunions *« en territoire neutre »*, ou dans des édifices frontaliers à plusieurs entrées ! De telles sources de blocage seront évidemment innombrables.

Conscients de ces difficultés à venir, les diplomates occidentaux ont multiplié – avant même que les résultats ne soient connus – les projets de rencontres multilatérales : à New York, entre les trois futurs élus et les membres du groupe de contact pour un « mini-Dayton » ; et à Paris entre les présidents serbe, Slobodan Milosevic, et bosniaque, Alija Izetbegovic, dans le cadre de la normalisation des relations entre les deux Etats. Parallèlement, la prolongation du mandat de la force multinationale de l'OTAN, sous une forme allégée qui reste à définir, est d'ores et déjà décidée.

Il aura fallu neuf mois, entre les accords de Dayton et le scrutin de samedi, pour passer de la guerre à la paix en Bosnie-Herzégovine. Mais ce succès, pour incontestable qu'il soit, reste d'une extrême fragilité. La nouvelle échéance qui transparaît – mandat de l'Ifor 2, et prochaines élections générales – est aujourd'hui dans deux ans.

C'est peu pour parvenir à une réconciliation dont la Bosnie est encore bien loin, comme l'a montré la campagne électorale, et alors que les partisans du multi-ethnisme vont se trouver encore plus marginalisés par la probable victoire des nationalistes. C'est quasiment illusoire, si l'on considère qu'une partie des futurs élus, forts de leur nouvelle légitimité, auront à cœur de se consacrer à formaliser la division de la Bosnie-Herzégovine.

Purification bovine *par Maja*



DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Sans une grande bienveillance politique de ses partenaires, la France n'aurait que très peu de chance de pouvoir se qualifier pour la monnaie unique. Aussi le gouvernement français cherche-t-il, par tous les artifices, à embellir son budget pour l'an prochain. Il n'est pas encore certain que Bruxelles dénoncera [ces artifices] (...). Si Paris parvenait à surmonter l'obstacle, ce serait alors ouvrir la boîte de Pandore. D'autres gouvernements, en Europe, seraient incités à s'inspirer de la démarche française consistant à réduire les déficits publics à travers des acrobaties financières. Jacques Chirac a confié à son premier ministre Alain Juppé une mission impossible (...). Pour sauver la face sur le plan de la politique intérieure, Alain Juppé piétine l'esprit de Maastricht.

LIBÉRATION
Serge July

■ Il faut combattre Le Pen. Sur trois terrains. D'abord sur le terrain de l'exigence politique : les partis gouvernementaux doivent cesser de tricher avec la politique. Tout manquement à l'éthique démocratique, toute annonce démagogique qui tourne à la mascarade, alimentent le petit commerce électoral lepéniste (...). Sur le terrain juridique ensuite. Le Pen doit être poursuivi chaque fois qu'il incite à la haine raciale (...). Enfin, sur le plan parlementaire. Le chef de l'Etat envisage de *« moderniser la vie politique »* en introduisant une dose de proportionnelle (...). Cette réforme donnera une représentation parlementaire aux électeurs du Front national. Il faut en passer par cette situation paradoxale pour exorciser le lepénisme.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ *Les Occidentaux se réjouissent du succès du* processus électoral en Bosnie. Il s'agit en fait d'une victoire de la démocratie beaucoup plus formelle que réelle (...). Comme au Liban, la guerre et ses terribles exactions ont fait voler en éclats un rare, fragile et précieux équilibre pacifié. Comme au Liban, nul ne sait ce qui se produira lorsque les forces armées d'origine extérieure (syriennes et israéliennes ici, Otan là) se retireront (...).

La dissuasion redimensionnée

Suite de la première page

Le 22 février de cette année, M. Chirac choisissait de fermer le plateau d'Albion en septembre. Voilà qui est fait. Au même moment, le chef de l'Etat, qui n'avait pas hésité à soulever un tollé en décidant de procéder à six essais nucléaires entre septembre 1995 et janvier 1996, annonce que la France signera, dès le 24 septembre, le traité d'interdiction totale des expérimentations nucléaires (CTBT).

D'ici à la fin de 1999, l'armée de l'air va vider les silos de lancement de leurs baies électriques, de leurs systèmes hydrauliques et des groupes électrogènes, sans parler des centaines de kilomètres de câbles. Les techniciens du groupe Aerospatiale vont démonter les missiles et des personnels de l'armement les détruiront dans le Sud-Ouest. Des ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique récupéreront les charges. Soit une trentaine de mois de travail pour quelque 500 millions de francs.

Dans le même temps, les responsables politiques devront, avec les élus locaux, avoir trouvé des solutions, à la fois civiles et militaires, de reconversion. Dans le pays d'Apt (Vaucluse) et sur le plateau lui-même, les missiles, si l'on en croit une étude d'impact de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), faisaient vivre 13,7 % de la population et occupaient 6,7 % de l'emploi de la région. L'avenir du plateau n'est pas une mince affaire, estime le mensuel *le Pays d'Apt*, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), surtout pour la sous-préfecture d'Apt, les communes de Saint-Christol et Rustrel.

Au niveau national, c'est aussi un tournant de la stratégie nucléaire de la France. La dissuasion ne reposera plus désormais que sur deux composantes qui, à la différence des missiles fixes de Haute-Provence, sont mobiles et, donc, moins détectables : des bombardiers Mirage 2000 ou Super-Etendard (relayés par le Rafale au début du siècle prochain) et des sous-marins tapis au fond des mers. De ce point de vue, la France adopte la « posture » nucléaire du Royaume-Uni, qui n'a jamais mis en œuvre de missiles sol-sol intercontinentaux, ce qui peut faciliter un rapprochement entre les deux pays.

COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE

Depuis plusieurs mois, de part et d'autre de la Manche, on discute de la possibilité de jeter les bases d'une *« dissuasion concertée »*, qui permettrait aux deux puissances nucléaires d'harmoniser d'abord les doctrines et ensuite – pourquoi pas ? – de coordonner les moyens. Mais la voie qui mènerait à une coopération opérationnelle, celle d'un emploi commun obligeant à des partages précis de responsabilités, est étroite et elle reste encore semée d'embûches.

Il y va, en effet, du sort d'une Europe capable, ou non, de s'abriter derrière une dissuasion communautaire, indépendante et, au besoin, susceptible de se substituer à l'actuel « parapluie » américain. Le débat est fondamentalement politique. Il n'est pas certain que tous les pays européens aient la même envie de le voir bientôt tranché.

« STRICTE SUFFISANCE »

Pour autant, la fermeture du plateau d'Albion ne signifie pas la fin de la dissuasion, comme aiment à le dire ceux qui sont persuadés que l'arme nucléaire a perdu sa raison d'être un outil de la « non-guerre ». A constater, à Genève, l'âpreté des discussions, souvent passionnées et pleines de sous-entendus, voire de méfiance, lors de la préparation du CTBT, on est en droit de considérer que fortes demeurent les ambitions de pays attachés à détenir eux aussi de tels armements et nombreux les Etats intéressés à dissimuler au monde entier le fait qu'ils en ont déjà.

L'arme nucléaire ne disparaît donc pas des panoplies militaires, mais celles-ci sont désormais remises en perspective. On en revient à des ordres de grandeur plus judicieux pour les arsenaux, à l'inverse de ce qui se pratiquait précédemment quand des pays – principalement les Etats-Unis et l'ex-URSS qui donnaient le ton – les accumulaient en des quantités démentielles. Au point que l'économie soviétique a souffert de la croissance exponentielle de cet effort de défense. Ces stocks étaient hors de proportion avec la nécessité de la sécurité : ils étaient devenus des critères de puissance politique par la terreur.

Aujourd'hui, une évolution différente s'est amorcée. Les membres du « club » nucléaire, en désarmant et en s'interdisant, avec la fin des expériences nucléaires, de sophistiquer à l'extrême leur panoplie, ont adopté la notion de *« stricte suffisance »*, une dissuasion à la française qui consiste à édifier un arsenal limité à la hauteur des enjeux représentés par un pays.

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

FRONT NATIONAL

Affirmant : *« A Marseille, la manifestation du Front national a rassemblé près de 2 000 personnes »*, le sous-titre de la première page de nos éditions datées 15-16 septembre était erroné. S'il est vrai, comme le rapportait notre envoyé spécial à Marseille, qu'au départ du défilé, samedi 14 septembre à 11 heures (heure de « bouclage » du *Monde*) les manifestants étaient environ 2 000, ils furent finalement près de 5 000 à son terme, en début d'après-midi.

Entreprises françaises : pas de médailles d'or

par Gérard Worms

TOUS les Français se sont réjouis, à juste titre, de la moisson de médailles conquises par nos sportifs à Atlanta. Mais une autre remise de médailles s'est, cet été, révélée moins flatteuse : il s'agit du classement, établi chaque année par *Business Week*, des 1 000 premières capitalisations d'entreprises à travers le monde.

– La valeur en Bourse d'une entreprise cotée reflète sa puissance, sa capacité de manœuvre. C'est pourquoi le poids relatif des divers pays dans cette compétition n'est pas sans signification.

Or la place de la France n'y est guère reluisante. La première entreprise française, LVMH, est au 113e rang, alors que onze pays placent au moins un de leurs champions dans les cent premières capitalisations mondiales, et souvent plusieurs : les Etats-Unis et le Japon bien sûr, mais aussi la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie, la Suède, l'Australie, Hongkong et Singapour.

Cela ne va guère mieux si l'on examine, en poursuivant la lecture du classement, les deux cents premières capitalisations : après les Etats-Unis (avec 91 « médailles ») et le Japon (avec 46), viennent la Grande-Bretagne (avec 16), l'Allemagne (avec 10), la Suisse (avec 6). La France ne décroche que 5 nominations. Elle fait jeu égal avec l'Italie et Hongkong.

Certains objecteront que l'existence en France d'un fort secteur public nous pénalise dans les classements boursiers, de même que le poids de l'Allemagne, dans ce type de mesures, pâtit de l'existence de grandes entreprises germaniques possédées par des fondations familiales non cotées.

De fait, la possible cotation de France Télécom dans l'avenir nous permettrait de faire figurer l'une de nos entreprises parmi les cent premières (quelque part entre la trentième et la cinquantième). Et l'on pourrait aussi, pour une comparaison homogène, extraire du classement les (rares) compagnies mondiales de chemins de fer ou d'électricité figurant dans les deux cents plus fortes capitalisations, puisque leurs homologues françaises ne peuvent concourir. Mais le panorama d'ensemble n'en serait pas fondamentalement modifié.

La quasi-totalité des deux cents premières capitalisations (à l'exception de General Electric et de quelques conglomérats britanniques ou japonais) correspond à des entreprises qui n'exercent qu'un grand métier. De Shell à Coca-Cola ou de Merck à Microsoft, la primauté est celle des entreprises spécialisées dans une ligne d'activités.

La quasi-totalité des deux cents premières capitalisations mondiales correspond à des firmes qui n'exercent qu'un grand métier

L'auteur de ces lignes ne voit de ce fait aucune contradiction entre ses regrets devant le médiocre classement de la France et la réticence qu'il marqua naguère à une idée de fusion Suez-BNP-UAP : celle-ci eût certes accru la capitalisation du groupe, mais en rassemblant dans un même ensemble des banques, des compagnies d'assurances et des producteurs de zinc ou d'électricité, alors que le destin de Suez est sans nul doute de poursuivre sa focalisation sur un, ou à la rigueur deux secteurs.

Autre constatation : nos entreprises font plus pâle figure dans les classements fondés sur la capitalisation *que dans ceux reposant sur* le volume d'affaires. Aucun de nos groupes bancaires ou d'assurances, par exemple, ne compte parmi les deux cents premières capitalisations mondiales, alors que les banquiers et les assureurs des autres pays y occupent trente-cinq places. Il en irait tout autrement dans un classement en termes de bilans bancaires ou de primes d'assurance récoltées.

La différence tient à la trop faible rentabilité des grandes entreprises françaises de banque ou d'assurances, qui résulte elle-même de deux raisons principales : la nationalisation, durant des décennies, d'une grande partie de ces entreprises, qui les a conduites à être moins hantées par l'exigence de retour sur fonds propres que leurs concurrentes étrangères ; l'insuffisante « profitabilité » de leur marché domestique, du fait des excès ou des distorsions de concurrence.

Troisième commentaire : la taille ne constitue ni une clé du succès boursier ni un empêchement à celui-ci. Ce n'est pas une clé, puisque Microsoft pèse un quart de plus qu'IBM, et Walmart Stores presque moitié plus que General Motors. Mais ce n'est pas un empêchement, puisque la première entreprise mondiale en termes de capitalisation boursière, General Electric, pesant en Bourse 137 milliards de dollars, a su montrer qu'il était possible de concilier gigantisme et extrême exigence en matière de rentabilité.

S'il a été possible à des entreprises championnes de concilier *croissance externe et rentabilité*, et c'est le quatrième constat, c'est parce qu'elles ont, au moment de décider d'une fusion ou d'une acquisition, toujours pris en compte de manière prioritaire la non-dilution, c'est-à-dire la non-décroissance du profit par action. C'est ce que n'ont pas assez fait certains groupes français dans l'euphorie des années 1987 à 1989, pratiquant une course à la taille dilutive pour leurs actionnaires, dont il a fallu ensuite subir les séquelles.

Dernière observation : la relative faiblesse de l'ensemble de l'Europe continentale (Suisse, Suède et Benelux exceptés). Les « bonnes » fusions, c'est-à-dire les fusions non dilutives, y sont en effet moins faciles à trouver et à réaliser qu'ailleurs. Moins faciles à trouver parce que, malgré le marché unique, les rapprochements d'activités y engendrent moins d'économies qu'ailleurs, du fait des barrières réglementaires et des rigidités de toute nature. Moins faciles à réaliser aussi, parce que, lorsqu'il s'agit d'entreprises de pays différents, des facteurs nationaux peuvent les entraver. Il n'est que de penser à l'industrie de l'aéronautique ou de l'armement pour s'en convaincre.

L'optimisme est toutefois possible. Les fusions binationales comme celles qui ont donné naissance à Asea Brown Boveri ou à Fortis, ou comme le projet de rapprochement entre le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique, montrent que des montages juridiques et managériaux bien conçus, appliqués à des entreprises exerçant le même métier, permettent de surmonter les obstacles liés aux frontières.

Une amélioration de nos performances dans la « compétition olympique » que l'on vient d'évoquer passe par des regroupements d'entreprises exerçant dans le monde le même métier ou des métiers voisins, et qui se rapprochent sans diluer leur résultat par action. *C'est nécessaire. Et c'est possible.*

Gérard Worms est président du conseil des commanditaires de Rothschild & Cie Banque.

La mission d'influence du CNPF

par François Perigot

REPRÉSENTANT la communauté des entreprises, le CNPF, tout au long de son histoire, est resté tout à la fois un partenaire social responsable, un acteur économique exigeant et un interlocuteur attentif des pouvoirs publics. Certes, examinées au jour le jour tout au long de ces cinquante années, les décisions et prises de position de l'organisation patronale peuvent faire l'objet de jugements contrastés mais elles affichent un bilan global largement positif. Force est de reconnaître le rôle d'influence joué par cette institution et la part qu'elle a prise ces dernières années, non seulement dans la réhabilitation des entreprises mais surtout dans la prise de conscience par les hommes politiques – et par l'opinion publique tout entière – des réalités économiques.

Cette mission d'influence devra, dans les années à venir, demeurer la vocation première de la représentation patronale. Dans les deux dernières décennies, elle a déjà puissamment contribué à la mise en cause du dirigisme et de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Elle a permis, ce faisant, l'engagement progressif de notre pays dans la libéralisation de l'économie et dans le responsabilisation du citoyen.

Certes, il y a vingt ans, les premiers à convaincre des vertus du libre jeu de la concurrence nationale et internationale ont été certains chefs d'entreprise eux-mêmes. *A priori*, tous étaient acquis à la libéralisation des prix et des changes, à l'ouverture des marchés extérieurs... Mais seul un nombre restreint avait pris conscience des contreparties nécessaires, qu'elles concernent l'amélioration de la compétitivité de leur entreprise ou l'exercice responsable *des libertés nouvellement acquises*.

C'est singulièrement à l'occasion d'échéances historiques comme la signature des accords du GATT ou la mise en place du processus qui doit aboutir à la monnaie unique européenne que se sont fait sentir à la fois le besoin impérieux et la difficulté d'obtenir un consensus fort et sans ambiguïté des agents économiques. En l'absence d'un tel consensus, les gouvernements n'auraient certainement pas été conduits comme ils l'ont été à prendre les positions courageuses et affirmées qui ont été les leurs.

L'approche tout entière d'un fonctionnement compétitif de la société française dans une économie ouverte a dû impérativement faire l'objet d'une doctrine patronale claire et d'une action pédagogique forte auprès de l'opinion publique. Certes, le CNPF n'a pas été le seul protagoniste dans ce jeu d'influence, il n'en a pas moins été l'un des plus pressants tant la libéralisation de l'économie mondiale, l'intégration européenne nous commandaient de mettre la société française à l'heure du monde comme à celle de l'Europe.

C'est grâce à une capacité de mobilisation et de conviction dont peu nous croyaient capables que nous avons ainsi pu assurer aux entreprises françaises une présence forte dans le monde et permis à la France d'influencer très directement les orientations économiques et sociales de la construction européenne.

L'amélioration de la compétitivité des entreprises – et donc de leurs résultats quand la croissance est au rendez-vous –, l'adaptation du pays à son nouvel environnement économique sont les deux résultats tangibles de cette mission d'influence que le patronat devra poursuivre. Sans oublier un troisième bénéfice : celui de dépasser les clivages et les malentendus traditionnels entre le monde de l'entreprise et l'opinion publique et de porter cette dernière à accepter *des réalités qu'elle* ne doit plus ignorer aujourd'hui.

François Perigot est ancien président du CNPF (1986-1994).

SPÉCULATION La banque d'affaires Kohlberg Kravis Roberts (KKR) va engranger une plus-value de 3 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs) en cédant le fabricant de piles Duracell à Gillette. Depuis le début de l'année, KKR multiplie les plus-values. ● L'ENTREPRISE avait été la reine des rachats avec effet de levier (LBO) dans les années 80. L'objectif était de racheter des groupes mal valorisés en s'endettant pour les revendre ensuite par appartement. Illustration typique : le démantèlement de Beatrice Foods, rachetée en 1986. ● L'OPÉRATION LA PLUS SPECTACULAIRE a été le rachat du géant de l'agroalimentaire RJR Nabisco, en 1988, pour 26,4 milliards de dollars. Elle n'a pas rapporté un centime à ses actionnaires. ● LA BANQUE vise aujourd'hui à développer des entreprises pour les revendre à prix d'or à des industriels. Elle cherche à lever 5 milliards de dollars auprès des investisseurs.

Le raider américain KKR est de retour sur les marchés

La banque d'affaires new-yorkaise, qui vient de vendre Duracell à Gillette, cherche 5 milliards de dollars auprès des investisseurs. Fini la logique de dépeçage des années 80 ! KKR développe les entreprises pour les revendre cher à des industriels

KKR EST DE RETOUR. La banque d'affaires new-yorkaise Kohlberg, Kravis, Roberts & Co s'était rendue célèbre en lançant, en 1988, la plus grande OPA (offre publique d'achat) hostile de tous les temps, pour s'emparer du groupe de tabac et d'agroalimentaire RJR-Nabisco pour 26,4 milliards de dollars (158,4 milliards de francs à l'époque). Aujourd'hui, la banque fait de nouveau parler d'elle. Elle est l'une des principales gagnantes du rachat par Gillette des piles Duracell (*Le Monde* du 14 septembre), dont elle détenait 34 %, pour plus de 7 milliards de dollars (environ 36 milliards de francs). KKR, qui avait acheté Duracell en 1988, va multiplier sa mise par neuf et encaisser une plus-value de 3 milliards de dollars.

Cette performance extraordinaire n'est pas isolée. Depuis le début de l'année, KKR profite de la hausse de Wall Street pour céder ses participations et encaisser ses plus-values. Elle tente de faire oublier la piètre performance réalisée lors de l'aventure RJR Nabisco, qui n'a pas rapporté un centime à ses actionnaires.

Fondé en 1976 par Jérôme Kohlberg, Henri Kravis et son cousin George Roberts, KKR est devenu, dans les années 80, le roi des *leverage buy out* (LBO), ou rachats avec effet de « levier ». Pour racheter une entreprise 100 millions de dollars, KKR et ses associés investissent personnellement 10 millions et trouvent les 90 millions manquant en s'endettant auprès de banquiers. Si l'entreprise est revendue 110 millions de dollars, les actionnaires se retrouvent avec 20 millions de dollars après avoir remboursé leurs banquiers. KKR double ainsi sa mise, alors que la valeur de l'entreprise n'a progressé que de 10 %.

Ce système fera la fortune de KKR dans les années 80, période d'euphorie boursière et d'OPA. Depuis sa création, KKR a réalisé une cinquantaine d'opérations, portant sur un montant total de 85 milliards de dollars (environ 440 milliards de francs). L'opération la plus typique est le rachat, en 1986, de Beatrice Foods, alors numéro un de l'agroalimentaire aux Etats-Unis, pour 6,2 milliards de dollars.

DANS LE VIF

Arrivés dans les lieux, les raiders de KKR taillent dans le vif. *« Gérer n'est pas notre métier »*, déclarait Henry Kravis au *Nouvel Economiste* en août 1994. *« Nous sommes des financiers, nous achetons pour obtenir un retour sur notre investissement. Après une acquisition, nous recalibrons tous les postes de l'entreprise : la direction, la masse salariale, les investissements. »* Dès 1986, Beatrice Foods est démantelée : elle se sépare de l'entreprise de location Avis et cède à Coca-Cola ses activités d'embouteillage, vend les lingeries Playtex, ses eaux minérales américaines au français Perrier, les jus d'orange Tropicana au groupe canadien de spiritueux Seagram, etc. En 1990, il ne reste rien de Beatrice, si ce ne sont des plus-values et une redistribution des cartes dans l'agroalimentaire.

En 1988, KKR récidive et monte le plus grand LBO de l'histoire en reprenant RJR-Nabisco, à la suite d'une bataille boursière homérique contre la direction du groupe. L'aventure a été rendue possible grâce aux investisseurs et aux fonds de pension qui, séduits par les performances extraordinaires de KKR, lui ont apporté en 1987 5,6 milliards de dollars. Parallèlement, la montée en puissance des *junk bonds*, ces obligations très risquées à haut rendement, a permis de financer ce LBO à haut risque.

Mais KKR, qui commence à dépecer le groupe en cédant, par exemple, ses biscuits européens à Danone, ne réitérera pas l'exploit de Beatrice Foods : il paye RJR-Nabisco cher, au plus haut du cycle économique. L'activité de l'entreprise ne permet pas de rembourser ses dettes. En 1990, RJR-Nabisco frise la faillite et doit faire appel à ses banquiers pour refinancer une partie de sa dette, alors que le marché des *junk bonds* s'effondre.

RJR-Nabisco accumule les revers. Les profits ne sont pas au rendez-vous : ils sont même divisés par deux à 1,2 milliard de dollars *entre 1988 et 1993. Cette année-là*, une nouvelle catastrophe arrive : Philip Morris lance une guerre des prix dans le tabac en baissant brutalement ses tarifs de 20 %. Viendront ensuite les procès des consommateurs contre les producteurs de tabac. *In fine*, KKR n'a pas gagné un *cent* dans l'aventure, mais a évité la banqueroute que tout le monde lui prédisait.

KKR entame cependant une longue traversée du désert : aucune acquisition en 1990, une seule en 1991, deux en 1992 et une en 1993. La stratégie est désormais différente : les conglomérats hérités des années 70 ayant presque tous disparu, KKR ne se lance plus à l'assaut de paquebots. La stratégie consiste désormais à choisir des petites entreprises sous-évaluées, pas très bien gérées et à potentiel de croissance, dans des secteurs en voie de concentration : la manœuvre permet de céder à bon prix sa participation à un industriel.

De ce fait, KKR cherche actuellement à lever un nouveau fond de 5 milliard de dollars, qui lui permettrait de procéder à des acquisitions pour environ 30 milliards de dollars. Mais les investisseurs sont *plus exigeants qu'ils ne l'étaient* en 1987 : KKR leur coûte trop cher, et ils jugent ses frais et commissions excessifs. En dix ans, d'autres investisseurs les ont imités, pour moins cher.

Arnaud Leparmentier
(avec l'agence Bloomberg)

Un acteur de nouveau très présent

● ***Des plus-values** : En 1996, KKR* a vendu pour 1 milliard de dollars des actions Wells Fargo qui avaient coûté 231 millions de dollars huit ans plus tôt. La revente de la chaîne de supermarchés Stop & Shop, cédée au groupe hollandais Royal Hold, a permis à la banque d'affaires de *transformer 100 millions de* dollars en 1 milliard. En août, la banque a multiplié par sept sa mise de 302 millions dans la compagnie de réassurance American Re, cédée à l'allemand Munich Re.

● **De nouveaux investissements** : En 1995, KKR a *acheté la chaîne de supermarchés* Bruno's pour 1,2 milliard de dollars ; Reltec, entreprise d'équipements de télécommunications pour 500 millions de dollars ; en 1996, KKR a investi dans Spalding & Evenflo, fabricant d'articles de sport et de biberons.

Le Crédit national absorbe la totalité de la BFCE

LA PREMIÈRE FUSION bancaire française depuis près de trente ans est sur le point de s'achever. Sur le plan capitalistique tout du moins. Le Crédit national a *annoncé, dimanche 15 septembre*, qu'il allait très prochainement détenir la totalité du capital de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) dont elle possédait 88 % depuis neuf mois.

L'opération était prévue dès le lancement de la privatisation de gré à gré de la BFCE en janvier. Le Crédit national, déjà présent à hauteur de 10 % dans le capital de la BFCE, avait alors acquis la participation du Crédit lyonnais (24 %) et une partie de celle des AGF pour un total de 3,36 milliards de francs. La Banque de France, qui détenait encore 11,2 % de la BFCE, les a cédés pour 493 millions de francs. L'institut d'émission ne disparaîtra pas totalement puisque, en acquérant 222 000 actions du Crédit national pour 75 millions de francs, il restera actionnaire du nouveau groupe à hauteur de 1,5 %.

Pour être totalement maître chez lui, le président du Crédit national, Emmanuel Rodocanachi, devra encore acheter les 0,51 % du capital de la BFCE détenus par la Caisse française de développement (CFD). Si le principe est acquis, il faut encore attendre la tenue du conseil de surveillance de la CFD, fin septembre. L'ambition de M. Rodocanachi de créer un véritable nouveau groupe bancaire capable de rivaliser avec le Crédit lyonnais, la Société générale et la BNP sur le marché des moyennes et grandes entreprises sera alors atteint, pour une somme totale de 3,87 milliards de francs. Attendue pour la fin de l'année, la prise de pouvoir total du Crédit national sur la BFCE s'est accélérée pour, selon le Crédit national, *« faciliter la fusion et notamment les négociations avec les syndicats »*. Car le rapprochement entre les deux banques a également un coût social. On sait, depuis juillet, qu'il devrait se traduire par la suppression d'environ 600 postes temps plein sur les 3 700 salariés que comptent les deux établissements.

COUP DE SEMONCE

Vendredi, les syndicats ont rencontré Emmanuel Rodocanachi afin d'engager la réflexion sur la manière dont les négociations devront désormais se dérouler. Cette réunion faisait suite à un coup de semonce donné par le tribunal de grande instance de Paris. Jeudi 12 septembre, ce dernier a interdit à la BFCE et au Crédit national de rapprocher les salles de marché des deux banques (une quinzaine de personnes sont concernées) avant que le comité central d'entreprise n'ait été consulté *« car il ne peut être dissocié de l'ensemble du projet de regroupement des sociétés »*. Cette décision prise en référé, à la demande du CCE de la BFCE, est assortie d'une astreinte de 10 000 francs par infraction. Le tribunal a, de plus, ordonné à la BFCE de fournir à son comité d'entreprise toutes les informations nécessaires sur les conséquences sociales du regroupement.

Babette Stern

Rabot Dutilleul réorganise le travail et... embauche

DEPUIS DÉBUT SEPTEMBRE, Rabot Dutilleul expérimente sur ses chantiers de BTP une organisation du travail unique en France. Dans ses bureaux situés à Wasquehal (Nord), à quelques kilomètres de Lille, Jean-François Dutilleul, président de l'entreprise, explique : *« Nous faisons des plans sociaux depuis trois ans. Cette fois-ci, la baisse des effectifs aurait été de 20 %, comme le chiffre d'affaires en 1996. Mais nous en avions ras le bol des licenciements. Nous savons très bien que les gens dont nous nous séparons auront du mal à retrouver un emploi. »* Or, deux éléments nouveaux ont fait leur apparition : *« La loi de Robien, qui finance partiellement la réduction du temps de travail, et la certitude que, désormais, la crise est profonde. Nous devons durablement repenser l'organisation de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons décidé d'adopter une organisation du travail qui nous différencie de nos concurrents. »*

Peu connu au niveau national, ce groupe familial fait, dans le Nord, jeu égal avec Bouygues, Eiffage et Dumez, qu'il concurrence également sur certains appels d'offres parisiens.

Avec un chiffre d'affaires passé de 1 milliard à 750 millions de francs en trois ans, Rabot Dutilleul a réduit ses effectifs de 1 000 personnes à 650. Première concernée, Rabot Dutilleul Entreprise, la principale filiale, chargée de la construction des bâtiments conçus par le groupe : ses effectifs ont fondu de 700 à 420 personnes (330 ouvriers et 90 agents de maîtrise). C'est elle qui est concernée par la nouvelle organisation du travail.

Depuis début septembre, une organisation du travail unique dans la profession se met en place, conformément à l'accord conclu en juin avec la CFDT, premier syndicat de l'entreprise, et la CFTC. Le temps de travail est réduit de 20 %, les salaires de 1 % à 9 % selon le niveau hiérarchique, et, non seulement, l'entreprise ne licencie pas, mais elle embauchera 20 personnes en 1996 et 40 autres en 1997.

Sur les chantiers situés à moins de 50 kilomètres de Lille, l'horaire traditionnel (8 heures-16 h 45) disparaît au profit d'une organisation en deux équipes qui travaillent de 6 heures à 20 heures durant huit mois (soit 33 h 30 par semaine et par équipe) et de 7 h 30 à 18 h 30 pendant les quatre mois les plus froids (soit 27 h 30 par semaine et par équipe).

Sur les chantiers plus éloignés, nécessitant de dormir à l'hôtel – Rabot Dutilleul a supprimé l'hébergement sur les chantiers il y a deux ans –, deux équipes se relaient du lundi au samedi. La première travaille le lundi et le mardi ainsi que le mercredi matin et le jeudi matin. La seconde travaille le mercredi après-midi, le jeudi après-midi, le vendredi toute la journée et le samedi matin. *« Cela est possible, car nous avons un niveau de qualification élevé. Depuis cinq ans, nous consacrons 5 millions de francs par an à la formation, ce qui représente 5 % de la masse salariale »*, commente Jean-François Dutilleul.

SOLLICITÉS PAR LES ÉCOLES

Pour les cadres, l'entreprise expérimente un autre système : le « 1 sur 5 ». En accord avec leur hiérarchie, les cadres peuvent choisir entre une journée, une semaine ou un mois libre sur cinq. Pour le moment, un seul a choisi la semaine de quatre jours. Les autres réfléchissent à une nouvelle organisation de leur temps. Souvent sollicités pour intervenir dans les écoles de la région, certains pourraient structurer cette activité, jusqu'ici marginale.

René Clouet, délégué syndical CFDT, reconnaît que les salariés ont été réticents : *« Il y a eu une salve de protestation à cause de la baisse des salaires. Même si celle-ci ne représente que 1 % à 5 % du salaire net grâce à la modification de certaines primes, la CGT est parvenue à mobiliser sur ce thème. De plus, les salariés qui travaillent sur des chantiers parisiens ont peur de dépenser de l'argent les mercredis après-midi où ils ne travaillent pas. Pour nous, l'accord est positif, et je pense qu'il le deviendra pour les salariés quand ils verront qu'il permet d'embaucher leur fils ou un membre de leur famille. »*

Observé de près par l'administration, cet accord devrait durer davantage que les deux ans pour lesquels il a été conclu. Ni la direction ni les syndicats n'envisagent de revoir si tôt l'organisation du travail.

Frédéric Lemaître

Une rentrée sous le signe de la comptabilité

VOICI, dès la rentrée, une très bonne livraison. Ecrit simplement, l'ouvrage nous entraîne à la découverte de *« la comptabilité anglo-saxonne »* et, dans un même élan, de l'exception française.



BIBLIOGRAPHIE

Autorité scientifique de réputation internationale, le professeur Peter Walton enseigne aux universités de Genève, Londres et Paris. Gouvernements et entreprises le consultent. Peter Walton porte un regard de connaisseur sur les systèmes et pratiques comptables. L'exposé est riche de faits, précis et d'actualité. Un glossaire fort bien conçu traduit en bon français les nomenclatures anglo-saxonnes.

L'auteur observe avec sympathie les jeux sociaux de la comptabilité. Peter Walton est aussi un homme de jugement qui, avec des pointes d'humour tout britannique, sait mettre de l'ordre dans les débats vifs qui chahutent les livres et les règles comptables.

L'ouvrage passionne. Le lecteur découvre les univers et réflexes de *« l'empire des chiffres »* anglo-saxons, comme dit ATH, un collectif de consultants (Fayard 1985). Peter Walton rend intelligibles les parties qui se jouent sur le plan international entre autorités publiques, cabinets d'audit, marchés financiers et entreprises.

Grosso modo, d'un côté, la puissance anglo-saxonne, mais, souligne Peter Walton, sa cohésion est loin d'être homogène. De l'autre, l'Union européenne, au sein de laquelle les divergences et les préférences nationales demeurent.

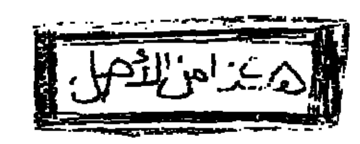
Les enjeux de l'internationalisation comptable ne sont pas minces. Allons-nous vers la coexistence d'une comptabilité « cosmopolite », les yeux fixés sur les exigences des marchés financiers, et d'une comptabilité « protégée » pour satisfaire les besoins et les habitudes nationales, par exemple ceux des artisans et du petit commerce ? La face cachée de la comptabilité anglo-saxonne serait-elle une *« troisième colonne »*, selon le vocable de l'essayiste américain John Briloff, spécialiste des grands cabinets d'audit de Wall Street ?

La réglementation anglo-saxonne prospère. Les règles deviennent de plus en plus nombreuses et obligatoires, et l'essor d'autorités indépendantes se dessine. Cette comptabilité n'est pas tendre envers les petites et moyennes entreprises.

Heureusement, les spécialistes français ne restent pas à l'écart de la géopolitique de la comptabilité. La cinquième édition du « classique » de Bernard Collasse, *Comptabilité générale*, éclaire les débats avec beaucoup de finesse. De même, Jacques Richard, au fil d'un mémento alerte, se penche sur la crise de la comptabilité française à la fin du XXe siècle.

Jean-Gustave Padioleau

★ ***La Comptabilité anglo-saxonne***, de Peter Walton, La Découverte, collection « Repères », Paris, 1996, 128 p., 49 F.
Comptabilité générale, de Bernard Collasse, Economica, Paris, 5e édition, 1996, 430 p., 185 F.
Comptabilité et pratiques comptables, de Jacques Richard, Dalloz, Paris, 1996, 132 p., 62 F.



هكذا من الإصل

Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, veut intégrer les « missiles » dans la branche défense-espace

Ce projet avait été lancé par son prédécesseur, Louis Gallois

Le regroupement des activité missiles et de la branche défense-espace d'Aerospatiale est à l'ordre du jour. Ce nouvel ensemble, s'il est créé, sera doté de 9400 salariés, et affichera un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de francs. Ce projet, qui sera présenté en comité central d'entreprise le 23 septembre, a vocation à prévenir d'éventuelles prétentions de Matra sur les missiles du groupe aéronautique.

LE NOUVEAU PDG du groupe Aerospatiale doit présenter, le 23 septembre en comité central d'entreprise, un projet de réorganisation qui reprend les grandes lignes arrêtées par Louis Gallois avant qu'il ne soit nommé à la tête de la SNCF. Ce projet, défini en janvier 1995, crée trois branches à l'intérieur du groupe : une branche aéronautique, une branche espace-défense et une branche hélicoptères. Yves Michot, nouvellement promu à la présidence du groupe Aerospatiale, a décidé d'appliquer jusqu'au bout le plan de restructuration de son prédécesseur.

La branche aéronautique est déjà constituée, regroupant les activités propres à l'Airbus, à l'ATR, à la réparation et à l'entretien (par le biais de la Sogerma) et les avions légers (grâce à la Socata). De même, la branche hélicoptères existe déjà et se consacre au consortium franco-allemand Eurocopter.

La constitution de la branche aéronautique est indépendante du projet de fusion, qui doit aboutir en janvier 1997, du groupe Aerospatiale avec Dassault-Aviation. Cette fusion financière et industrielle couvre l'ensemble du spectre des activités avions (civils et militaires) des deux entreprises. A cela près, néanmoins, qu'il pourrait être question de pouvoir inclure Dassault Electronique dans le périmètre du nouveau groupe, si Serge Dassault en est d'accord.

En l'état présent des discussions qui ont repris depuis la nomination de M. Michot, le projet de fusion établit une distinction entre la structure juridique et l'organisation industrielle. La structure juridique unique chapeautera les branches d'activités et les filiales. L'organisation industrielle du nouvel ensemble sera du ressort du futur groupe *« dans le respect des cultures propres »* à Dassault et à Aerospatiale, dit-on au ministère de la défense. Ce qui signifie que chaque groupe continuera d'assembler chez lui ses propres productions.

M. Michot vient de décider d'intégrer, comme l'avait prévu M. Gallois, la division missiles, qui était restée autonome jusqu'à présent, en attendant la conclusion des accords avec le groupe allemand DASA (filiale de Daimler-Benz), au sein de la branche espace-défense. Cette nouvelle branche se fonde sur l'existence de synergies entre les fabrications de satellites, du lanceur Ariane, de missiles balistiques et d'engins tactiques. Ces différentes productions font, en effet, appel à des matériaux, des études aérodynamiques et des informatiques communes. Il y a, au demeurant, une évidente logique à rapprocher les engins tactiques des missiles stratégiques.

A l'heure actuelle, la division missiles, avec ses 4 620 salariés, réalise un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de francs, dont 47 % à l'exportation. La branche défense-espace, avec 4 780 salariés, a un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de francs, dont 26 % à l'exportation.

EN ORDRE DE BATAILLE

Le réaménagement envisagé laisse cependant la possibilité de distinguer, de nouveau, les activités missiles au sein du nouvel ensemble si, d'ici là, le rapprochement avec DASA devenait effectif. En discussion depuis deux à trois ans, ce projet tarde à venir. Mais, à Paris comme à Bonn, les restrictions budgétaires dans la défense obligent les deux gouvernements à revoir leur copie. Aussi les administrations de l'armement ont-elles été invitées, pour cet automne, à réexaminer la liste des programmes conjoints dans un souci d'économies, avant de passer à l'étape d'une fusion industrielle.

Ce projet de branche défense-espace peut donner l'impression que le groupe Aerospatiale se met en ordre de bataille pour tenir tête à un rachat de Thomson par Matra ou par Alcatel. Il existe, en effet, dans les missiles de défense aérienne, des zones de recoupement – voire de compétition – des activités entre ces trois grands groupes. Thomson évolue dans le domaine des missiles sol-air à courte et moyenne portée (le Crotale, par exemple), de même que Matra (avec le Mistral) et Aerospatiale (avec le Roland).

Matra et Alcatel devaient remettre, le 16 septembre au matin, leurs offres fermes concernant Thomson, pour que l'Etat décide au début d'octobre. Dans ce contexte, M. Michot pourrait être tenté de vouloir préserver ses missiles, en les incluant dans une branche défense-espace plus vaste, plus diversifiée et davantage contrôlée par le gouvernement, afin de prévenir d'éventuelles visées de Matra. Au cas où serait écartée sa proposition de rachat de Thomson, le groupe pourrait jeter son dévolu sur les activités missiles du groupe Aerospatiale, comme le PDG de Matra-Défense, Noël Forgeard, en a manifesté l'intention dans le passé.

Aerospatiale est un rival direct de Matra pour ce qui a trait à la production de satellites, de missiles sol-air, de missiles air-sol et de missiles antinavires. En revanche, le groupe français est relativement complémentaire de DASA. Son intérêt est de tout faire pour se mettre en situation de pouvoir développer sa production en coopération avec l'industriel allemand.

Jacques Isnard

Boeing cherche à débaucher des ingénieurs européens

« Le plus grand constructeur aérospatial mondial recherche des personnes justifiant d'une solide expérience professionnelle pour travailler à Seattle. » **La petite annonce parue dans le quotidien *La Dépêche du Midi*, à Toulouse, centre industriel du constructeur aéronautique français Aerospatiale, ne trompe personne. L'américain Boeing, basé à Seattle, veut débaucher jusqu'à cinq cents ingénieurs et techniciens européens. La même annonce a été passée dans toute la presse européenne.**

Confrontés à un brusque retournement du marché aéronautique, les constructeurs s'apprêtent à augmenter rapidement leurs cadences (*Le Monde* du 20 août 1996). Alors que ses effectifs ont été ramenés de 165 000 en 1989 à 105 000 à fin 1995, Boeing vient d'annoncer qu'il embaucherait 13 000 nouveaux employés d'ici à la fin de l'année. Interrogé, le consortium Airbus a souligné *« qu'il est intéressant de noter que Boeing a besoin de recruter des techniciens de haut niveau »*.

La CCIP propose une dépénalisation du droit des sociétés

LA CHAMBRE DE COMMERCE et d'industrie de Paris (CCIP) a adopté le 12 septembre le rapport de Lucien Jibert sur *« la réforme du droit pénal des sociétés commerciales »*. Ce rapport s'inscrit dans le droit fil des propositions du CNPF (*Le Monde* du 13 août) et du rapport Marini (*Le Monde* du 11 septembre) eux aussi soucieux de *« dépénaliser »* et de *« moderniser »* un système répressif devenu *« inflationniste »* et *« tentaculaire »*.
Le rapport Jibert veut clarifier les critères d'incrimination en distiguant entre les sociétés qui font appel à l'épargne et les autres pour lesquelles il est demandé de supprimer des délits tels le défaut de feuille de présence. En matière d'abus de biens sociaux, il souhaite que soient réprimés seulement les actes causant un *« préjudice »* à la société et accompli *« à des fins personnelles et matérielles »*. Dans l'ensemble, il propose de rattacher davantage d'infractions économiques au droit pénal commun et d'adapter les peines aux réalités de la vie des affaires.

DÉPÊCHES

● **PECHINEY : Une centaine d'employés des trois sites** de production de Pechiney en Ariège ont manifesté samedi 14 septembre aux abords de Tarascon pour dénoncer les projets de restructuration de l'entreprise.
De nombreux élus et commercants de cette vallée se sont associés à ce mouvement.

■ **FIAT : le constructeur automobile italien** aura recours au chômage technique pendant les trois dernières semaines d'octobre. Au total, 9 400 véhicules de moins que prévu seront produits pendant cette période.

■ **BULL : la direction du groupe informatique français** a indiqué, lors d'un conseil d'administration tenu le 13 septembre, prévoir un bénéfice net *« au moins aussi élevé et sans doute plus élevé »* que les 306 millions de francs enregistrés en 1995. Thierry Breton a été nommé vice-président du conseil d'administration.

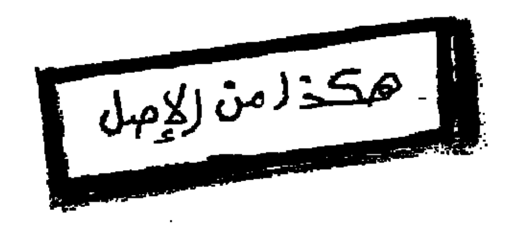
■ **VEBA : le groupe allemand a signé un contrat** avec les compagnies régionales allemandes de distribution de gaz afin d'utiliser leurs réseaux de télécommunications (30 000 kilomètres au total), affirme lundi 16 septembre le quotidien Die Welt.Il utilisera cette ressource pour offrir des services concurrents de ceux de Deutsche Telekom.

■ **MITSUBISHI : le groupe japonais** va vendre à partir de fin 1996 au Japon des ordinateurs personnels fabriqués par l'américain Motorola, compatibles avec les Macintosh d'Apple, a indiqué le 16 septembre le quotidien Nihon Keizai Shimbun.

■ **OLIVETTI : la justice italienne** enquête sur Olivetti. Les juges d'Ivrea, siège du groupe, ont entendu en fin de semaine dernière Renzo Francesconi, l'ancien directeur financier, qui a démissionné voici deux semaines en laissant entendre que les comptes ne reflétaient pas la situation du groupe.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique allemand** prévoit un bénéfice d'exploitation de 7 milliards de marks (23,8 milliards de francs) pour 1996, en hausse de 3 milliards de marks sur 1995, et des recettes d'environ 62 milliards de marks (+5 %), selon Der Spiegel du 16 septembre. Le résultat net serait sensiblement inférieur à celui de 1995 en raison d'une provision de 1,8 milliard de marks pour des suppressions de postes (60 000 d'ici à l'an 2000).

■ **DAIMLER-BENZ:** Juergen Schrempp, président du directoire de Daimler-Benz, envisage une profonde réforme de structure de la direction du groupe, affirme l'hebdomadaire Der Spiegel dans son édition de lundi. Deux scénarios sont envisagés : le premier, centralisateur, conférait à la direction du groupe toutes les grandes décisions, l'autre transformerait au contraire cette direction en une simple holding.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 16 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,38 %

CAC 40 : 2088,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	885	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	824	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1620	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1962	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Accor	646	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	135,50	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Air Liquide ●	831	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
Alcatel Alsthom	388,90	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Axa	288	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Axime	567	[illegible]	- 1,76	[illegible]
Bail Investis	768	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	531	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Bazar Hot. Ville	461	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Bertrand Faure	189	[illegible]	- 1,05	[illegible]
BIC	738	[illegible]	- 0,13	[illegible]
BIS	530	[illegible]	- 0,94	[illegible]
B.N.P.	192,40	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Bollore Techno.	521	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Bongrain	2210	[illegible]	+ 4,07	[illegible]
Bouygues	497,60	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1103	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Cap Gemini	225	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Carbone Lorraine	715	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Carrefour	2805	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Casino Guichard	208	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Casino Guich.ADP	136,90	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Castorama DI (Li)	913	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
C.C.F.	240	[illegible]	- 0,41	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,60	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Cegid (Ly)	474,80	[illegible]	- 0,58	[illegible]
CEP Communication	370	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	123	[illegible]	+ 3,41	[illegible]
Cetelem	1133	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
CGIP	1180	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Chargeurs Intl	187,20	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Christian Dior	661	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	183	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France Ly #	462	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Clarins	748	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Club Mediterranee	371,50	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Coflexip	216,50	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Colas	793	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,55	[illegible]	+ 7,58	[illegible]
Comptoir Moder.	2289	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
CPR	408	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Cred.Fon.France	69,60	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Credit Local Fce	452,50	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Credit Lyonnais CI	130	[illegible]	+ 6,92	[illegible]
Credit National	301,50	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	211,50	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Damart	3630	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Danone	731	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	905	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Dassault Electro	361	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Dassault Systemes	192,10	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
De Dietrich	187,50	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Degremont	458	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,50	[illegible]	- 3,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	183	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	1181	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	122,20	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Eaux (Gle des)	590	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Ecco	1248	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Eiffage	400	[illegible]	- 7,75	[illegible]
Elf Aquitaine	398	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Eramet	330,60	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Eridania Beghin	754	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Essilor Intl	1312	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Essilor Intl ADP	985	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Esso	550	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Eurafrance	2074	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Euro Disney	11,75	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Europe 1	1135	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Eurotunnel	8,90	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Filipacchi Medias	930	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Fimalac	413,90	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Finextel	73,15	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Fives-Lille	485	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4560	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Galeries Lafayette	1311	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
GAN	112,80	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Gascogne (B)	436	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Gaumont #	379,90	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Gaz et Eaux	2151	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Geophysique	323	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
G.F.C.	412	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Groupe Andre S.A.	377	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	87,50	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
GTM-Entrepose	300	[illegible]	- 1	[illegible]
Guilbert	721	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Guyenne Gascogne	1830	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Havas	328	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Havas Advertising	538	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Imetal	725	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Immeubl.France	324	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Ingenico	66	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Interbail	192	[illegible]	+ 4,68	[illegible]
Intertechnique 1	610	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	298	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	636	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Labinal	710	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Lafarge	305	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Lagardere	123,50	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Lapeyre	278	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	172	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Legrand	858	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Legrand ADP	538	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Legris indust.	210	[illegible]	- 3,33	[illegible]
Locindus	694	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1748	[illegible]	- 0,68	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1158	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Lyonnaise Eaux	468,10	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Marine Wendel	449,50	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Metaleurop	50,60	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Metrologie Inter.	14,45	[illegible]	+ 6,57	[illegible]
Michelin	254,40	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Moulinex	92,90	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Nord-Est	130,50	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Nordon (Ny)	350	[illegible]	- 3,42	[illegible]
NRJ #	640	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	77,20	[illegible]	+ 4,92	[illegible]
Paribas	326,80	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Pathe	1358	[illegible]	- 1,32	[illegible]
Pechiney	212,70	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Pernod-Ricard	293,80	[illegible]	—	[illegible]
Peugeot	569	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1747	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	438	[illegible]	—	[illegible]
Poliet	480	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	555	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Promodes	1290	[illegible]	—	[illegible]
Publicis	420	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Remy Cointreau	131	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Renault	115,10	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Rexel	1340	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Rhone Poulenc A	135,70	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Rochette (La)	27,75	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Roussel Uclaf	1225	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4300	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sade (Ny)	180,50	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Sagem SA	2968	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Saint-Gobain	658	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Saint-Louis	1210	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Salomon (Ly)	4601	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Salvepar (Ny)	422	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Sanofi	420	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sat	1530	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Saupiquet (Ns)	769	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	239,50	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
SCOR	205	[illegible]	- 1,21	[illegible]
S.E.B.	919	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Sefimeg	360	[illegible]	- 0,19	[illegible]
SEITA	195,50	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Selectibanque	90,90	[illegible]	- 1,54	[illegible]
SFIM	1101	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
SGE	95,10	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Sidel	328,50	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Simco	400,50	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
S.I.T.A.	1127	[illegible]	- 3,28	[illegible]
Skis Rossignol	1830	[illegible]	- 4,37	[illegible]
Sligos	427	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Societe Generale	588	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Sodexho	2420	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Sommer-Allibert	145,50	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Sophia	177	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	474	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Strafor Facom	402	[illegible]	+ 2,96	[illegible]
Suez	191,10	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Synthelabo	438	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Technip	486	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Thomson-CSF	149	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Total	400,70	[illegible]	- 0,17	[illegible]
UAP	104	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
UFB Locabail	447	[illegible]	+ 4,08	[illegible]
UGC DA (M)	255	[illegible]	—	[illegible]
UIC	54,80	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
UIF	400	[illegible]	- 0,75	[illegible]
UIS	150	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	524	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Union Assur.Fdal	628	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Usinor Sacilor	80	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Valeo	280	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Vallourec	226,90	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Via Banque	135,30	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Worms & Cie	256	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1295	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Elf Gabon	1159	[illegible]	- 1,13	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	280,80	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Adecco S.A.	1455	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Adidas AG #	467	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
American Express	232,70	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Anglo American #	308,10	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Amgold #	460	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	14,25	[illegible]	- 1,75	[illegible]
A.T.T. #	284,50	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Banco Santander #	264	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Barrick Gold #	138,40	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
B.A.S.F. #	158	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Bayer #	188,30	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Blenheim Group	28,45	[illegible]	+ 9,13	[illegible]
Cordiant PLC	8,40	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Crown Cork ord.	241,90	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Crown Cork PF CV	233,10	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Daimler Benz #	280	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
De Beers #	161,70	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Deutsche Bank #	246,40	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Dresdner Bank #	139,60	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Driefontein #	63,30	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Du Pont Nemours #	442	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Eastman Kodak #	373,60	[illegible]	+ 3,61	[illegible]
East Rand #	[illegible]	[illegible]	- 2,75	[illegible]
Echo Bay Mines #	[illegible]	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Electrolux #	302	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Ericsson #	128,90	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Exxon Corp. #	436,10	[illegible]	—	[illegible]
Ford Motor #	163	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Freegold #	53,05	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Gencor Limited #	18,90	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	452,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
General Motors #	250,20	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Gle Belgique #	408,50	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Grd Metropolitan	38,25	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Guinness Plc #	37,25	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Hanson Plc	12,85	[illegible]	+ 3,11	[illegible]
Harmony Gold #	49,20	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Hitachi #	47,45	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Hoechst #	184	[illegible]	—	[illegible]
I.B.M #	623	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
I.C.I #	67,50	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Ito Yokado #	277,30	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Matsushita #	86,30	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Mc Donald's #	246	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Merck and Co #	352	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	60,75	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Mobil Corporat.#	596	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Morgan J.P. #	466	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5900	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,80	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Nokia A	215	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Norsk Hydro #	241,80	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Petrofina #	1649	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Philip Morris #	477	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Philips N.V #	168,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Placer Dome Inc #	123,50	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Procter Gamble #	462	[illegible]	+ 3	[illegible]
Quilmes	270	[illegible]	+ 5,55	[illegible]
Randfontein #	33,90	[illegible]	- 2,21	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	396	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Royal Dutch # ■	795	[illegible]	+ 1	[illegible]
R.T.Z.#	75	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Sega Enterprises	222,10	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Saint-Helena #	34,20	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	449,50	[illegible]	- 2,44	[illegible]
SGS Thomson Micro.	214,50	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Shell Transport #	77,75	[illegible]	—	[illegible]
Siemens #	265	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Sony Corp. #	327,70	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Sumitomo Bank #	91,40	[illegible]	- 0,65	[illegible]
T.D.K #	311,80	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Telefonica #	95,50	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Toshiba #	33,10	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Unilever #	802	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
United Technol. #	603	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Vaal Reefs #	441	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Volkswagen A.G #	1931	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,80	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Western Deep #	133,40	[illegible]	- 2,39	[illegible]
Yamanouchi #	108,20	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Zambia Copper	4,24	[illegible]	+ 1,88	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 16 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,41	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,48	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,30	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,68	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,25	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,65	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,40	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	119,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	114,35	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,15	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,23	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	115,37	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,72	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,67	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,30	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,39	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,94	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,06	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,98	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,99	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,63	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,78	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,95	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	118,09	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	118,20	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,95	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	938	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	149,10	[illegible]
Bains C.Monaco	487	[illegible]
B.N.P.Intercont.	432,10	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	360	[illegible]
Ceragen Holding	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	383	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1922	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	337	[illegible]
Concorde-Ass Risq	851	[illegible]
Darblay ◆	475	[illegible]
Didot Bottin	841	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3754	[illegible]
Ecia	680	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1200	[illegible]
Fidei	29,90	[illegible]
Finalens ◆	360	[illegible]
F.I.P.P.	110	[illegible]
Fonciere (Cie)	509	[illegible]
Fonciere Euris	219,90	[illegible]
Foncina #	429	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1384	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	134,20	[illegible]
Gevelot	935	[illegible]
G.T.I (Transport)	310	[illegible]
Immobail	100	[illegible]
Immobanque	555	[illegible]
Lucia	56,50	[illegible]
Monoprix ◆	161	[illegible]
Metal Deploye ◆	370	[illegible]
Mors #	9,20	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	70	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	240	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ■	1294	[illegible]
Parfinance ◆	199	[illegible]
Paris Orleans	257	[illegible]
Piper-Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	280	[illegible]
PSB Industries Ly	323	[illegible]
Rougier #	379	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	440	[illegible]
Silic	702	[illegible]
S.I.P.H. ◆	219,70	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3900	[illegible]
Soudure Autogene	1140	[illegible]
Sovabail ◆	329,60	[illegible]
Taittinger	1620	[illegible]
Tour Eiffel ◆	270	[illegible]
Vicat ◆	430	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord.	15,25	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145,10	[illegible]
Kubota Corp.	25	[illegible]
Montedison accep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	385,50	[illegible]
Rodamco N.V.	142,10	[illegible]
Rolinco	411,50	[illegible]
Solvay SA	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 16 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	53	[illegible]
AFE #	484,40	[illegible]
Aigle #	166,30	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	121	[illegible]
Altran Techno. #	1525	[illegible]
Montaignes P.Gest.	760	[illegible]
Assystem #	497	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	225,30	[illegible]
Bque Vernes ◆	330	[illegible]
Beneteau #	570	[illegible]
B I M P	62	[illegible]
Boiron (Ly) #	604	[illegible]
Boisset (Ly)#	299,90	[illegible]
But S.A.	337	[illegible]
Cardif SA	730	[illegible]
C.E.E #	210	[illegible]
CEGEP # ◆	236	[illegible]
Cermex # (Ly)	337	[illegible]
CFPI #	214	[illegible]
Change Bourse (M)	254	[illegible]
Christ.Dalloz #	1404	[illegible]
CNIM CA#	153	[illegible]
Codetour	298	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	395	[illegible]
Conflandey S.A.	270	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350	[illegible]
C.A. Paris IDF	784	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	344,80	[illegible]
C.A. Oise CCI	264	[illegible]
Creeks	41	[illegible]
Deveaux	460	[illegible]
Devernois (Ly)	440	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	54,50	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	463	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	262,50	[illegible]
Europ Propulsion	484	[illegible]
Expand s.a	275	[illegible]
Factorem	740	[illegible]
Faiveley #	306	[illegible]
Finacor	90	[illegible]
Fininfo	550	[illegible]
Fructivie	620	[illegible]
Gautier France #	274,50	[illegible]
Gel 2000	68,20	[illegible]
GFI Industries #	580	[illegible]
Girodet (Ly) #	40	[illegible]
GLM S.A.	275,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	613	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	149	[illegible]
Kindy #	149	[illegible]
Guerbet	297	[illegible]
Hermes Internat.1#	1220	[illegible]
Hurel Dubois ◆	480	[illegible]
ICBT Groupe #	209	[illegible]
I.C.C.	142	[illegible]
Idianova	74	[illegible]
Int. Computer # ◆	114,50	[illegible]
IPBM	75	[illegible]
M6-Metropole TV	540	[illegible]
Manitou #	535	[illegible]
Manutan	395	[illegible]
Marie Brizard	1010	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	180	[illegible]
Mecelec (Ly)	76	[illegible]
MGI Coutier	250	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	76,65	[illegible]
Naf-Naf #	50,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	642	[illegible]
Onet #	871	[illegible]
Paul Predault #	159	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	94,50	[illegible]
Pochet ◆	900	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	231,80	[illegible]
Radiall #	482,10	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	183	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	992	[illegible]
Robertet #	1190	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	360	[illegible]
Securidev #	73,15	[illegible]
Smoby (Ly)#	550	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	70	[illegible]
Softbus ◆	357	[illegible]
Sogepag # ◆	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)	660	[illegible]
Sopra	286,40	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	60	[illegible]
Sylea	556	[illegible]
Teisseire-France	180	[illegible]
TF1-1	585	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	268	[illegible]
Trouvay Cauvin #	68,50	[illegible]
Unilog	485	[illegible]
Union Fin.France	540	[illegible]
Viel et Cie #	122	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470,40	[illegible]
Virbac	575	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

LUNDI 16 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	126	[illegible]
Coil	235	[illegible]
Electronique D2	460	[illegible]
FDM Pharma n.	205	[illegible]
Genset ◆	274,90	[illegible]
High Co.	210,60	[illegible]
Infonie	190	[illegible]
Joliez-Regol	98	[illegible]
Mille Amis ◆	104,90	[illegible]
Picogiga	144	[illegible]
Proxidis	55	[illegible]
Stelax	4,51	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 16 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	662	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1449	[illegible]
Nobel ◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◇	120,35	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2439,59	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9523,77	[illegible]
Arbitr. Première	9231,74	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17465,31	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	862823	[illegible]
Natio Court Terme	13860	[illegible]
Natio Court Terme2	376446	[illegible]
Natio Epargne	2201,41	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15916,58	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2345,91	[illegible]
Natio Ep. Obligations	217,70	[illegible]
Natio Epargne Retraite	136,14	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10775,88	[illegible]
Natio Epargne Valeur	556,37	[illegible]
Natio France Index	1119,47	[illegible]
Natio Immobilier	1194,80	[illegible]
Natio Inter	1882,98	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5377,43	[illegible]
Natio Opportunités	156,26	[illegible]
Natio Patrimoine	1509,18	[illegible]
Natio Perspectives	1243,26	[illegible]
Natio Placements C/D	77074,25	[illegible]
Natio Revenus	1089,98	[illegible]
Natio Sécurité	11679,33	[illegible]
Natio Valeurs	1049,79	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90133,96	[illegible]
Oblig. ttes caté.	239,93	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D ◇	647,38	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	865,91	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2206,83	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	301,49	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2379,31	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19173,89	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18549,38	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	212,36	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	223,65	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	229,60	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10362,53	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	80832,66	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	2896,06	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	173,78	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11058,30	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D ◇	12783,40	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	314,42	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	1969,10	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	193,57	[illegible]
Géoptim C ◇	11864,01	[illegible]
Géoptim D ◇	11546	[illegible]
Horizon C ◇	1714,70	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	99,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11466,64	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11635,19	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12192,28	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116931,53	[illegible]
Atout Amérique	138,99	[illegible]
Atout Asie	98,07	[illegible]
Atout Futur C	600,14	[illegible]
Atout Futur D	572,47	[illegible]
Coexis	1853,02	[illegible]
Dieze	1887,67	[illegible]
Elicash ◇	927427,63	[illegible]
Epargne-Unie	167,93	[illegible]
Eurodyn	1857,13	[illegible]
Indicia ◆	1255,95	[illegible]
Moné.JC ◇	11694,36	[illegible]
Moné.JD ◇	11694,36	[illegible]
Oblifutur	505,68	[illegible]
Oraction	1738,62	[illegible]
Revenu-Vert	1205,01	[illegible]
Sévéa ◆	106,40	[illegible]
Synthésis	16422,52	[illegible]
Uni Foncier	1216,58	[illegible]
Uni France	665,47	[illegible]
Uni Garantie C	1750,16	[illegible]
Uni Garantie D	1423	[illegible]
Uni-Régions	1571,41	[illegible]
Univar C ◇	303,08	[illegible]
Univar D ◇	297,32	[illegible]
Univers Actions	187,99	[illegible]
Univers-Obligations	220,54	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	554,73	[illegible]
Francic Pierre	115,71	[illegible]
Francic Régions	1628,69	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1293,46	[illegible]
Conventicic	352,43	[illegible]
Ecocic	1445,11	[illegible]
Oblicic Mondial ◆	3377,44	[illegible]
Oblicic Régions	1148,54	[illegible]
Rentacic	165,67	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1333,81	[illegible]
Lion 20000	16836,02	[illegible]
Lion Association	11341,35	[illegible]
Lion Plus	1442,37	[illegible]
Lion Trésor	2376,40	[illegible]
Oblilion	1851,96	[illegible]
Sicav 5000	377,24	[illegible]
Slivafrance	969,93	[illegible]
Slivam	480,53	[illegible]
Slivarente	229,32	[illegible]
Slivinter	596,38	[illegible]
Trilion	5298,45	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2089,05	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	126,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	875,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	104,65	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22507,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	235,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1221,58	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1749,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,91	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	698,83	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18341,47	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	627,78	[illegible]
St-Honoré Pacifique	751,26	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1800,64	[illegible]
Stratégie Actions	954,50	[illegible]
Stratégie Rendement	1811,11	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	794,97	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	774,43	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	113,85	[illegible]
Elancial D ◇	131,24	[illegible]
Emergence Poste D ◇	111,85	[illegible]
Géobilys C ◇	621,29	[illegible]
Géobilys D ◇	592,98	[illegible]
Intensys C ◇	114,88	[illegible]
Intensys D ◇	110	[illegible]
Latitude C ◇	145,55	[illegible]
Latitude D ◇	136,93	[illegible]
Oblitys D ◇	551,02	[illegible]
Plénitude D ◇	157,90	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43548,40	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5267,66	[illegible]
Solstice D ◇	2363,88	[illegible]
Thésora C ◇	929,94	[illegible]
Thésora D ◇	846,46	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37216,29	[illegible]
Actimonétaire D	31625,90	[illegible]
Cadence 1 D	1071,62	[illegible]
Cadence 2 D	1059,58	[illegible]
Cadence 3 D	1047,05	[illegible]
Capimonétaire C	2014,57	[illegible]
Capimonétaire D	1871,81	[illegible]
Capioblig C	8609,39	[illegible]
Interoblig C	6571,40	[illegible]
Intersélection France D	580,20	[illegible]
S.G. France opport. C	1671,02	[illegible]
S.G. France opport. D	1611,43	[illegible]
Sogenfrance C	1488,52	[illegible]
Sogenfrance D	1373,74	[illegible]
Sogépargne D	316,72	[illegible]
Soginter C	1788,75	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1156,01	[illegible]
Sogélance D ◆	1628,66	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	143,44	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

GOLF Le Suédois Jesper Parnevik a remporté, dimanche 15 septembre, à Saint-Nom-la-Bretèche, la 27e édition du Trophée Lancôme. Il a devancé de cinq coups l'Ecossais Colin Montgomerie, numéro un européen et vainqueur de l'épreuve l'an dernier ● LA SÉLECTION pour la prochaine Ryder Cup, qui opposera les douze meilleurs joueurs américains aux douze meilleurs européens, en septembre 1997, pourrait cependant ne pas retenir Jesper Parnevik, qui entend encore jouer la prochaine saison sur le circuit américain. La plupart des golfeurs les mieux classés du Vieux Continent préfèrent en effet s'expatrier. ● UN CIRCUIT MONDIAL regroupant les plus grandes épreuves internationales pourrait être mis en place dans les prochaines années à la suite de la création, dimanche, d'une fédération commune aux organisateurs des cinq continents.

Jesper Parnevik interrompt son exil américain pour gagner le « Lancôme »

Pour sa plus belle victoire de la saison, le Suédois, âgé de 31 ans, a dominé les meilleurs joueurs européens dans la vingt-septième édition du tournoi. Ses organisateurs souhaitent le transformer en l'un des tout premiers rendez-vous du calendrier international

COLIN MONTGOMERIE s'est lassé le premier. Jesper Parnevik n'avait qu'à le prendre, ce Trophée Lancôme, puisqu'il y tenait tant. L'Ecossais en a eu assez de batailler avec ce Suédois insensible aux intimidations. Depuis trois jours, cinquante-quatre trous et un peu plus de deux cents coups, les deux golfeurs étaient au coude-à-coude. Au départ de cette ultime journée, dimanche 15 septembre, un point les séparait, autant dire rien, un mauvais coup étant si vite arrivé.

Colin Montgomerie décidait d'effacer au plus vite son maigre handicap. Il assenait cinq birdies, à chaque fois un coup en-dessous du par, au cinq premiers trous. *« Mon démarrage aurait mis K.O. n'importe qui, mais pas lui »*, confessait le vainqueur de la précédente édition. Jesper Parnevik encaissait sans montrer le moindre signe de fébrilité. Il limitait l'écart en réalisant lui-même deux birdies aux trous quatre et cinq. Cette résistance allait finir d'agacer l'Ecossais. Ce dernier tentait une nouvelle esbroufe au trou numéro six, égarait un grand coup de fer 4 et récoltait un bogey, un coup au-dessus du par.

« A partir de là, j'ai joué pitoyablement », concédait Colin Montgomerie. Sur les treize derniers trous, le numéro un européen a concédé six bogeys et n'a plus réalisé le moindre birdie. L'Ecossais titubait, zigzagnant d'un bord à l'autre du parcours derrière des swings mal assurés. Cette déliquescence n'est pas sans rappeler l'effondrement dont fut victime l'Australien Greg Norman, lors du dernier Masters aux Etats-Unis, en avril. Le golf aimera toujours distribuer ces leçons d'humilité.

Tandis que sombrait son adversaire, Jesper Parnevik n'avait plus qu'à poursuivre un honnête chemin, terminant la journée à trois coups sous le par et à cinq coups de son adversaire au classement final (66 ; 69 ; 66 ; 67 ; 268). A 31 ans, il signait sa principale victoire de la saison.

Même si le suspense s'est dénoué trop tôt pour véritablement tenir en haleine le public, cette vingt-septième édition aura tout de même renforcé la réputation du Trophée Lancôme. Le parcours ayant été durci (*Le Monde* du 12 septembre), quatorze joueurs seulement ont terminé sous le par. Les concurrents ont loué la qualité technique du tracé, donnant à la compétition une onction qui lui fut longtemps refusée.

Les organisateurs regretteront sans doute la facétie du vainqueur sur le dernier trou, arborant au coin de la bouche un cigare éteint. Il relevait ainsi le défi que lui avait lancé deux semaines auparavant un ami. Il n'est pas certain que cette petite provocation ait été appréciée de gens qui s'évertuent à donner au rendez-vous golfique de Saint-Nom-la-Bretèche une image moins mondaine et plus sportive.

VERS UN CIRCUIT MONDIAL

Fort de cette crédibilité croissante, les organisateurs souhaiteraient désormais faire de leur compétition un des tout premiers rendez-vous du calendrier international. Le chemin est encore long. Avec ses 650 000 livres de dotations (environ 5,2 millions de francs), le Trophée Lancôme est le mieux doté des tournois français, mais peine encore à attirer les meilleurs drives de la planète.

Paradoxalement, le public select et parfois ostentatoire de Saint-Nom-la-Bretèche ne fait pas financièrement le poids face aux admirateurs en bermuda de l'Amérique profonde. Un tournoi moyen de l'autre côté de l'Atlantique offre près de 8 millions de francs de prix. Dans un sport professionnel qui a aboli toute hypocrisie au point de classer ses joueurs selon le montant d'argent glané dans l'année, le prestige ne tient pas la comparaison en face d'un bon gros chèque.

En marge du Trophée Lancôme, une cinquantaine de joueurs ont tenu meeting et se sont plaints de la modestie des structures sur le Vieux Continent. Les meilleurs joueurs européens optent de plus en plus pour le circuit américain. Jesper Parnevik a choisi cet exil doré en 1995. Nick Faldo a également relancé sa carrière loin de l'Angleterre. Colin Montgomerie, en passe de gagner pour la quatrième année consécutive le circuit européen, se dit de plus en plus tenté par une expérience au pays du dollar.

Outre les Etats-Unis, l'Asie se montre de plus en plus attractive. La deuxième édition de la President's Cup, qui opposait ce week-end à Lake Manassas, en Virginie, les meilleurs joueurs américains aux meilleurs joueurs non européens, selon le modèle de la Ryder Cup, démontre l'émergence d'une troisième force dans le golf mondial. Même la Chine commence à se toquer de ce sport.

La concurrence et la surenchère deviennent planétaires. Les traditions sont bousculées. L'organisation alambiquée et compartimentée des compétitions également. L'évolution en cours pourrait trouver son aboutissement dans un circuit mondial regroupant les meilleures épreuves et les meilleurs joueurs. Dimanche, alors que les derniers concurrents en terminaient à Saint-Nom-la-Bretèche, les représentants des cinq grands circuits mondiaux (américain, européen, sud-africain, japonais et « australasiatique»), réunis à Lake Manassas, annonçaient la création d'une fédération commune. Ils décidaient également de lancer trois formules de championnat du monde en 1999. Une harmonisation du calendrier des compétitions et du classement des joueurs est par ailleurs prévue.

Il convient donc de se placer au plus vite sur la scène internationale. Le Trophée Lancôme espère franchir rapidement la barre du million de livres de dotations (environ 8 millions de francs) qui assoirait sa réputation. La présence dans le comité d'organisation d'IMG-McCormack, partenaire de nombreuses épreuves et possesseur d'une des plus belles écuries de joueurs (Nick Faldo, Colin Montgomerie, Jesper Parnevik, Bernhard Langer, etc.), est un gage de crédibilité. Mais la France, qui demeure un parent pauvre du golf et attend toujours son champion emblématique, a-t-elle les moyens de s'offrir un tel prestige ?

Benoît Hopquin

La Ryder Cup en ligne de mire

Jesper Parnevik, le vainqueur du Trophée Lancôme, est l'un des golfeurs les plus talentueux du Vieux Continent, mais il risque de ne pas participer à la prestigieuse Ryder Cup, qui opposera, à la fin du mois de septembre 1997, à Valderrama, en Espagne, les douze meilleurs joueurs européens aux douze meilleurs joueurs américains. Selon un règlement protectionniste, la liste sera établie d'après les résultats obtenus sur le circuit européen entre le 28 août 1996 et le 31 août 1997. Jesper Parnevik, comme l'Anglais Nick Faldo, fera l'essentiel de sa saison sur le circuit américain et ne comptabilisera donc pas de points. *« Je ne sacrifierai pas ma carrière aux Etats-Unis pour une hypothétique sélection à la Ryder Cup »*, a prévenu le Suédois. Il lui faudra donc compter sur l'une des deux *wild cards* dont disposera le capitaine, l'Espagnol Severiano Ballesteros.

La pression cannoise n'était pas assez forte pour battre le PSG

Guy Lacombe, le nouvel entraîneur azuréen, veut enseigner la rigueur à ses jeunes joueurs

CANNES
de notre envoyé spécial

Quatre matches à l'extérieur : trois victoires et un nul ; trois rencontres à domicile : un nul suivi de deux défaites, contre Monaco et, dimanche 15 septembre, face à Paris-Saint-Germain (0-1). Le football cannois serait-il victime d'un *« syndrome monégasque »* ?

FOOTBALL

En effet, tout comme leurs riches voisins de la Côte d'Azur, les Cannois réalisent des prouesses loin de chez eux, mais ils éprouvent les pires difficultés à engranger des points devant leur public. Là s'arrête pourtant la comparaison entre les deux clubs azuréens, dont l'un, l'AS Monaco, figure parmi les favoris de la compétition et l'autre, l'AS Cannes, a débuté la saison avec l'un des budgets les plus étriqués de toute la D1 (38 millions de francs) et pas la moindre marque à afficher sur son maillot à bandes rouges et blanches, sinon l'étiquette encombrante de *« relégable »*. Pourtant à la tête de la jeune équipe cannoise un homme, l'entraîneur Guy Lacombe, s'acharne à déjouer ces sombres pronostics. En octobre 1995, il avait pris les rênes d'une équipe moribonde, classée dernière du championnat et privée de sept titulaires, suspendus, comme le stade de La Bocca. Le nouvel entraîneur avait pris ses fonctions nanti de quelques idées nouvelles, nourri par son expérience forgée dans sept clubs français et couronné par un titre de champion olympique à Los Angeles en 1984.

De ses débuts à Nantes, il a conservé, raconte-t-il, *« la philosophie du jeu à la nantaise »*, de Lens *« le goût de tout donner pour l'équipe, pour le public »*, de Tours *« le jeu pour la survie »* et de Toulouse *« le souvenir d'un entraîneur de valeur, Daniel Jeandupeux, qui m'a fait découvrir qu'il y avait d'autres footballs dans le monde »*.

Aux vedettes cannoises, il a imposé sa règle du jeu sibylline : *« Que chacun se mette à plat ventre pour sauver Cannes. Et qu'il n'y ait pas d'état d'âme. »* Pour mieux faire passer son discours mâtiné de *« rigueur »* et de *« discipline »*, il s'est fait accompagner d'une poignée de jeunes élèves du Centre de formation qu'il dirigeait depuis 1989. *« Je les ai incorporés dans un système qu'ils connaissaient bien* explique Guy Lacombe. *Il leur a fallu s'adapter à l'entourage de la première division, pas au jeu. C'est tout de même ce qu'il y a de plus important le jeu »*.

VOLONTÉ DE SURVIE

Pour Romain Ferrier, 20 ans, l'un des heureux promus, *« il a incité tout le monde à se révolter, il a su remotiver les anciens qui se trouvaient dans une spirale descendante »*. En quelques matches, – *« le temps de remettre leur tête à leur vraie place »* –, le groupe s'est transformé en une troupe, façon commando. Résultat de cette mutation : les Cannois ont retrouvé leur efficacité ; ils se sont maintenus parmi l'élite.

L'intersaison a été synonyme d'exode massif des footballeurs cannois. Après Patrick Vieira, prestement vendu au Milan AC pour renflouer les caisses du club, dix joueurs, dont sept membres de l'équipe type, ont quitté la Croisette. Pour reconstruire, Guy Lacombe a de nouveau puisé dans les réserves du centre de formation, riche en jeunes talents qui avaient décroché la coupe Gambardella chez les juniors (1995) et deux titres de champions de France des moins de dix-sept ans (1995 et 1996).

« Depuis, c'est une question de survie, assure l'entraîneur cannois sans céder au misérabilisme. *Nous avons conscience qu'il faut s'accrocher à tous les matches. C'est peut-être ce qui nous rend plus forts à l'extérieur. »* Tactiquement, cette volonté de survie se traduit par un jeu en zone intégral : *« Mon principe est que le porteur du ballon est le patron du jeu et que ses partenaires sont disponibles,* dit Guy Lacombe. *Ensuite, toute l'équipe doit participer à la récupération. On s'entraide »*.

Sur le terrain de La Bocca, contre Paris-Saint-Germain, ces préceptes ont été suivis à la lettre par la jeune garde cannoise (23 ans de moyenne d'âge). Les joueurs de Guy Lacombe ont attaqué et défendu avec la hargne de ceux qui ne sont pas sûrs des lendemains. A la faveur d'un pressing constant, ils ont souvent dominé les vice-champions de France, mais la rencontre s'est finalement jouée entre les deux gardiens.

Le Cannois François Lemasson a commis une erreur d'appréciation qui a permis à Raï de le devancer d'une astucieuse pichenette ; à quelques minutes du coup de sifflet final, le Parisien Bernard Lama s'est blessé au péroné pour sauver son équipe sur un penalty. Il a ainsi préservé son invincibilité désormais vieille de 630 minutes.

A l'issue du match, l'entraîneur parisien Raymundo Ricardo, beau joueur, pouvait adresser cette forme d'hommage à Guy Lacombe : *« L'équipe cannoise est celle qui nous a le plus dérangée. C'est la première fois que nous n'avons pas eu la maîtrise du ballon »*.

Eric Collier

Le championnat de France de football de D1

7e journée

[illegible]

Les malheurs du Milan AC

Le Milan AC s'est incliné à Gênes devant la Sampdoria (2-1) pour le compte de la deuxième journée du championnat d'Italie. Tenants du titre, les joueurs du président Silvio Berlusconi connaissent un début de saison difficile, marqué par une défaite à domicile en Ligue des champions face au FC Porto (3-2), mercredi 11 septembre. L'AS Roma, Bologne et l'Inter de Milan occupent pour l'instant la tête du Calcio.

En Angleterre, Manchester United s'est imposé devant Nottingham Forest (4-1), et Eric Cantona a marqué deux buts. Les champions d'Angleterre sont désormais deuxièmes du classement derrière Liverpool au terme des six premières journées. En Espagne, où l'on disputait la troisième journée, le FC Barcelone, grâce à un match nul à Santander (1-1), a pris la tête. En Allemagne, le Bayern de Munich a enregistré le même résultat à Schalke 04 (1-1). A l'issue de la sixième journée, il devance au classement général Stuttgart et Dortmund.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Décastar de Talence

Décathlon : 1. E. Hamalainen (Blé.), 8 478 pts (10 s 89 ; 7,29 m ; 16,49 m ; 2,04 m ; 47 s 62 ; 14 s 18 ; 46,88 m ; 4,95 m ; 58,80 m ; 4 mn 33 s 15) ; 2. T. Dvorak (Rép. tch.), 8 456 ; 3. R. Zmelik (Rép. tch.), 8 425 ; 4. S. Levicq (Fra.), 8 393 ; 5. R. Ganiyev (Ouz.), 8 285.

Heptathlon : 1. R. Nazarovienne (Lit.), 6 451 points (13 s 15 ; 1,79 m ; 14,54 m ; 24 s 09 ; 6,17 m ; 44,50 m ; 2 min 12 s 72) ; 2. E. Barber (Sier.-Leo.), 6 416 ; 3. K. Carter (E-U), 6 337 ; 4. N. Sazanovich (Blé.), 6 283 ; 5. S. Hanson (E-U), 6 287.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
(deuxième journée)

Montpellier-Cholet	79-78
Nancy – Chalon-sur-Saône	93-91
Besançon-Limoges	82-87
Pau-Orthez - Levallois	93-68
Paris-SG-Evreux	100-68
Dijon-Villeurbanne	67-87
Gravelines-Antibes	60-64
Le Mans-Strasbourg	84-60

Classement : 1. Villeurbanne, 4 pts ; 2. Pau-Orthez, 4 ; 3. Le Mans, 4 ; 4. Nancy, 4 ; 5. Limoges, 4 ; 6. PSG, 4 ; 7. Cholet, 4 ; 8. Besançon, 3 ; 9. Antibes, 3 ; 10. Montpellier, 3 ; 11. Dijon, 3 ; 12. Chalon, 2 ; 13. Gravelines, 2 ; 14. Strasbourg, 2 ; 15. Levallois, 2 ; 16. Evreux, 2.

CYCLISME

Tour d'Espagne

8e étape, Marbella-Jerez (220 km)
1. N. Minali (Ita., Gewiss) ; 2. G. Lombardi (Ita.) ; 3. J. Blijlevens (P-B) ; 4. F. Baldato (Ita.) ; 5. L. Jalabert (Fra.), m. t.

9e étape, Jerez-Cordoba (162 km)
1. N. Minali (Ita., Gewiss) ; 2. M. Wust (All.) ; 3. T. Steels (Bel.) ; 4. G. Lombardi (Ita.) ; 5. G. Citterio (Ita.).

Classement général : 1. F. Baldato (Ita.) ; 2. G. Lombardi (Ita.), à 20 s ; 3. L. Jalabert (Fra.), à 21 s ; 4. Werner (All.), à 39 s ; 5. L. Pavanello (Ita.), à 48 s.

ÉQUITATION

Saut d'obstacles : Masters de Paris

Après barrage : 1. A. Ledermann (Fra., *Rochet M.*), 0 pt, 41 s 02 ; 2. T. Coyle (Irl., *Cruising*), 0, 41 s 46 ; 3. U. Fah (Sui., *Jeremia*), 0, 43 s 78 ; 4. N. Skelton (G-B, *Tinka's Boy*), 0, 48 s 95 ; 5. J. Tops (P-B, *Operette*), 0, 49 s 32.

FOOTBALL

Championnat d'Allemagne
(sixième journée)

Werder Brême-Bochum	5-1
Fortuna Düsseldorf-Hansa Rostock	0-2
Schalke 04 -Bayern Munich	1-1
Borussia Dortmund-VfB Stuttgart	1-1
Karlsruhe-Duisbourg	1-0
Bielefeld-Bayer Leverkusen	0-1
Munich 1860-Fribourg	4-0
Cologne-Mönchengladbach	4-0
Hambourg-St Pauli	3-0

Classement : 1. Bayern Munich, 14 pts ; 2. VfB Stuttgart, 13 ; 3. Borussia Dortmund, 13 ; 4. Bayer Leverkusen, 12 ; 5. FC Cologne, 12 ; 6. Werder Brême, 10 ; 7. SC Karlsruhe, 10 ; 8. SV Hambourg, 9 ; 9. VfL Bochum, 9 ; 10. Hansa Rostock, 8 ; 11. Munich 1860, 7 ; 12. Schalke 04, 7 ; 13. Fortuna Düsseldorf, 7 ; 14. Borussia Mönchengladbach, 5 ; 15. FC St Pauli, 4 ; 16. Arminia Bielefeld, 3 ; 17. SC Fribourg, 3 ; 18. MSV Duisbourg, 1.

Championnat d'Angleterre
(sixième journée)

Coventry-Leeds	2-1
Derby County-Sunderland	1-0
Everton-Middlesbrough	1-2
Manchester United-Nottingham	4-1
Newcastle-Blackburn	2-1
Southampton-Tottenham	0-1
West Ham-Wimbledon	0-2
Leicester-Liverpool	0-3
Chelsea-Aston Villa	1-1
Arsenal-Sheffield Wednesday (lundi)	

Classement : 1. Liverpool, 14 pts ; 2. Manchester United, 12 ; 3. Chelsea, 12 ; 4. Sheffield Wednesday, 12 ; 5. Newcastle, 12 ; 6. Middlesbrough, 11 ; 7. Aston Villa, 11 ; 8. Wimbledon, 9 ; 9. Derby County, 9 ; 10. Arsenal, 8 ; 11. Tottenham, 8 ; 12. Leeds, 7 ; 13. Sunderland, 6 ; 14. Nottingham Forest, 6 ; 15. Everton, 5 ; 16. Leicester, 5 ; 17. West Ham, 5 ; 18. Coventry, 4 ; 19. Southampton, 2 ; 20. Blackburn, 1.

Championnat d'Espagne
(troisième journée)

Saragosse-Valence	1-1
Compostelle-Logrones	1-2
Real Sociedad-Sporting Gijon	1-1
Racing Santander-FC Barcelone	1-1
Espanyol Barcelone-Valladolid	1-0
Oviedo-Athletic Bilbao	2-0
Rayo Vallecano-Extremadura	3-0
Hercules Alicante-Celta Vigo	0-2
Atletico Madrid-La Corogne	0-2
Tenerife-FC Séville	0-2
Betis Séville-Real Madrid (lundi)	

Classement : 1. FC Barcelone, 7 ; 2. Racing Santander, 7 ; 3. Real Sociedad, 7 ; 4. Betis Séville, 6 ; 5. Tenerife, 6 ; 6. Oviedo, 6 ; 7. Deportivo La Corogne, 5 ; 8. Saragosse, 5 ; 9. Real Madrid, 4 ; 10. Sporting Gijon, 4 ; 11. Logrones, 4 ; 12. Celta Vigo, 4 ; 13. Rayo Vallecano, 3 ; 14. Espanyol Barcelone, 3 ; 15. Valladolid, 3 ; 16. FC Séville, 3 ; 17. Atletico Madrid, 3 ; 18. Compostelle, 3 ; 19. Athletic Bilbao, 3 ; 20. Hercules Alicante, 3 ; 21. Valence, 1 ; 22. Extremadura, 0.

Championnat d'Italie
(deuxième journée)

Inter Milan-Pérouse	1-0
Vicence-AS Rome	0-2
Vérone-Bologne	0-2
Atalanta-Fiorentina	2-2
Juventus-Cagliari	2-1
Lazio-Udinese	0-1
Naples-Reggiana	1-0
Piacenza-Parme	0-0
Sampdoria Gênes-Milan AC	2-1

Classement : 1. AS Rome, 6 pts ; 2. Bologne, 6 ; 3. Inter Milan, 6 ; 4. Juventus Turin, 4 ; 5. Parme, 4 ; 6. Milan AC, 3 ; 7. Cagliari, 3 ; 8. Pérouse, 3 ; 9. Vicenca, 3 ; 10. Udinese, 3 ; 11. Sampdoria Gênes, 3 ; 12. Naples, 3 ; 13. Atalanta Bergame, 1 ; 14. Fiorentina, 1 ; 15. Reggiana, 1 ; 16. Piacenza, 1 ; 17. Lazio Rome, 0 ; 18. Vérone, 0.

GOLF

Trophée Lancôme

1. J. Parnevik (Sué.), 268 ; 2. C. Montgomerie (G-B), 273 ; 3. R. Drummond (G-B), 274 ; 4. S. Cage (G-B), D. Howell (G-B) et C. Rocca (It.), 277.

HOCKEY SUR GLACE

Coupe du monde
(troisième et dernier match)

Canada – Etats-Unis	2-5

Les Etats-Unis remportent la Coupe du monde par deux victoires à une.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de Catalogne

125 cm³ : 1. T. Manako (Jap., Honda), les 22 tours en 42 mn 26 s 228 ; 2. G. McCoy (Aus., Aprilia), à 1 s 190 ; 3. K. Sakata (Jap., Aprilia), à 6 s 606.

250 cm³ : 1. M. Biaggi (Ita., Aprilia), les 23 tours en 42 mn 3 s 123 ; 2. O. Jacque (Fra., Honda), à 10 s 188 ; 3. R. Waldmann (All., Honda), à 13 s 476.

500 cm³ : 1. C. Checa (Esp., Honda) ; 2. M. Doohan (Aus., Honda) ; 3. A. Crivillé (Esp., Honda).

RUGBY

Championnat de France (groupe A1)
(3e journée)

● Poule 1

Biarritz-Dax	33-21
Périgueux-Béziers	21-30
Nîmes-Agen	18-25
Bourgoin-Grenoble	31-12
Toulouse-Castres	20-19

Classement : 1. Agen, 9 pts ; 2. Dax, 7 ; 3. Bourgoin, 7 ; 4. Biarritz, 7 ; 5. Toulouse, 7 ; 6. Castres, 5 ; 7. Béziers, 5 ; 8. Grenoble, 5 ; 9. Périgueux, 5 ; 10. Nîmes, 3.

● Poule 2

Narbonne-Paris UC	19-18
Montferrand-Brive	37-27
Dijon-Pau	16-21
Bègles-Bordeaux-Toulon	32-13
Perpignan-Colomiers	23-12

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 7 ; 2. Montferrand, 7 ; 3. Perpignan, 7 ; 4. Toulon, 7 ; 5. Pau, 7 ; 6. Narbonne, 7 ; 7. Brive, 5 ; 8. Colomiers, 5 ; 9. Paris UC, 5 ; 10. Dijon, 3.

هكذا من الإهمل

Le cavalier brésilien Rodrigo Pessoa perpétue la légende de son père, Nelson

Depuis sa médaille aux Jeux d'Atlanta, le jeune espoir veut développer ses soutiens financiers

Le concours international de saut d'obstacles de Paris a réuni, du vendredi 13 au dimanche 15 septembre, au Champ-de-Mars, les meilleurs cavaliers mondiaux. A vingt-sept ans, la Française Alexandra Ledermann a confirmé sa médaille de bronze individuelle des Jeux d'Atlanta, en s'imposant dans le Grand Prix. De son côté, Rodrigo Pessoa s'emploie à faire fructifier sa médaille de bronze dans l'épreuve par équipes.

AVEC LE BRÉSIL, Rodrigo Pessoa a remporté la médaille de bronze d'équitation par équipes à Atlanta. Depuis, le jeune homme de vingt-quatre ans ne chôme pas. Le Masters de Paris était sa quatrième sortie postolympique. Une compétition qu'il lui faudra oublier après l'émotion d'Atlanta et une excellente troisième place dans un concours relevé à Calgary, au Canada. *« Les nouveaux sponsors ne se sont pas bousculés depuis les Jeux,* assure-t-il, *et dans notre sport on n'en a jamais assez. Tant que la Fédération internationale d'équitation n'aura pas compris que c'est un business au même titre que la formule 1, on devra se débrouiller seuls. Nous avons des stars, chevaux et cavaliers, des sites d'épreuves fantastiques comme celui-ci, mais nous sommes quasiment absents des écrans de télévision. L'esthétique des chevaux est pourtant plus belle que celle des bolides automobiles. »*

Sa tenue chic de cavalier dissimulée sous une veste chaude, le fils de Nelson « Neco » Pessoa maugrée en vieux briscard d'un circuit qu'il fréquente en tant que compétiteur depuis déjà sept ans. A Paris, Rodrigo n'est venu accompagné que de trois chevaux et d'un palefrenier. Pessoa père, entraîneur national brésilien et légende vivante des sports équestres, est resté à l'écurie familiale, en Belgique. Il y prépare encore les chevaux qu'il monte en alternance avec son fils. A soixante ans, bon pied bon œil, « Neco » vient de remporter le célèbre derby britannique d'Hickstead.

« C'est pour le plaisir car il n'a plus rien à prouver, explique fièrement Rodrigo. *Il est devenu le second « pilote » de notre écurie, mais mon succès, et celui de l'équipe brésilienne à Atlanta, est essentiellement dû à son expérience et à son savoir-faire. C'est fondamental d'avoir quelqu'un comme lui autour de la piste pour signaler aux cavaliers ce qu'ils ne voient pas. La médaille d'Atlanta prouve l'élévation du niveau de notre pays pour l'organisation, l'élevage, l'entraînement, la préparation d'une équipe de quatre cavaliers qui tournent bien. »*

CHEF D'ENTREPRISE

Né à Neuilly-sur-Seine, Rodrigo vit désormais à Bruxelles, où la famille Pessoa a élu domicile, mais il n'est pas fâché de damer le pion aux Européens. *« Mon père s'est installé en Europe dans les années 60, car c'est ici que tout se passe en matière d'équitation,* dit-il avec un accent belge inattendu. *Mais je me sens très proche des Brésiliens et de leur mentalité ouverte et décontractée. Je ne vois le reste de ma famille et mes amis que trois ou quatre fois par an. »* A grandes enjambées, Rodrigo Pessoa arpente le parcours du Champ-de-Mars pendant la période de reconnaissance réglementaire. Expert, il mesure la distance séparant les obstacles. Tout en racontant sa vie de sportif de haut niveau qui *« met la main à la pâte, forme des lads, rentre les camions, nourrit et soigne ses chevaux »,* il évalue la stabilité des barres.

Rodrigo parle de son écurie avec l'assurance d'un chef d'entreprise expérimenté. Il n'a jamais cherché sa voie. Elle était irrémédiablement tracée par une de ces hérédités trop lourdes pour qu'on cherche à les combattre. Nul ne lui aurait pardonné de refuser le destin qui s'offrait à lui. Il suffit pour en être convaincu de prêter l'oreille aux propos qui s'échangent au bord de la piste. *« Rodrigo a le talent et le meilleur entraîneur au monde pour père,* dit-on. *« Neco » a dirigé l'équipe nationale mexicaine avant de devenir entraîneur national brésilien. Il s'est aussi occupé de champions comme Pierre Durand. Et il est toujours parvenu à faire des résultats avec des chevaux difficiles, ce qui lui a valu le surnom de « sorcier brésilien », alors... »*

« Je suis un peu passé à côté de ma vie d'adolescent, explique Rodrigo, *mais au fond je savais bien que je ne voulais pas être médecin, ni architecte ou avocat, et il faut être cavalier à plein temps ou riche si l'on veut vivre de cet art. J'aurai bien le temps de vivre plus tard. »*

En garçon raisonnable, il a fait – coïncidence ou savante mise en scène paternelle – ses débuts en concours international en 1989 à l'âge de seize ans, à Stockholm, la ville où son père s'était lancé en 1956 à vingt ans. Elevé à proximité des écuries, il se frotte sans complexes à une opposition de haut niveau et obtient des résultats probants. Son nom fait le reste. Un an plus tard, les responsables de Moët et Chandon, qui soutiennent son père depuis dix-sept ans, décident de lui donner sa chance.

De l'avis général, le gamin au regard sombre et aux cheveux de jais est scandaleusement doué. De son propre aveu, il porte un nom agréable aux oreilles des rares sponsors. Entre ses trois contrats – avec une société de préparation de voiture, une marque allemande de vêtements d'équitation et une firme italienne de cachemire – et ses gains en concours, il se considère comme *« le cavalier le mieux payé du circuit ». « Il est sûrement aussi le meilleur cavalier au monde actuellement en matière de style,* estime Pascal Renauldon, collaborateur de *L'Eperon,* un magazine d'élevage et de sports équestres. *De son père, il a hérité la monte légère, élégante, en avant et dans le rythme. »* Un style à suivre et toujours d'époque.

Patricia Jolly

La confirmation d'Alexandra Ledermann

Après sa médaille de bronze individuelle aux Jeux olympiques, Alexandra Ledermann était très attendue à Paris. Avec la complicité de son cheval hongre, Rochet M, la cavalière de vingt-sept ans a confirmé sa performance d'Atlanta en s'adjugeant l'épreuve du Grand Prix. Malgré les multiples sollicitations depuis le mois d'août, Alexandra Ledermann s'est appliquée à maintenir sa concentration pour réaliser le plus rapide des « sans-faute » de l'épreuve.

« *J'étais très énervée juste avant le début de la compétition,* a-t-elle reconnu. *Impossible de faire trois pas sans être harcelée...* » Inquiète à l'issue du tour initial, au cours duquel Rochet M avait frôlé des sabots les cinq derniers obstacles, Alexandra a enjoint sa monture de prendre davantage de hauteur. « *Comme il est très respectueux, il a fait un super-parcours* », s'est félicitée la Française. Cette performance lui permet de succéder à Roger-Yves Bost, dernier vainqueur de l'épreuve, en 1993.

Le Finlandais Tommi Makkinen champion du monde des rallyes

APRÈS SA VICTOIRE à l'issue de la dernière étape du rallye d'Australie, lundi 16 septembre, Tommi Makkinen (Mitsubishi *Lancer*) est assuré de remporter le titre de champion du monde 1996. Le pilote finlandais, âgé de 32 ans, a devancé le Suédois Kenneth Erikkson (Subaru Impreza) et l'Espagnol Carlos Sainz (Ford Escort Cosworth) dans cette septième manche du championnat du monde. Alors qu'il reste deux manches du championnat du monde des rallyes à courir d'ici à la fin de la saison, le Finlandais est maintenant assuré de devancer les pilotes espagnol et suédois au classement mondial.

Motocyclisme : troisième titre pour Michael Doohan en 500 cm³

LE PILOTE motocycliste australien Michael Doohan, âgé de 31 ans, s'est contenté d'une deuxième place derrière l'Espagnol Carlos Checa dans le Grand Prix de Catalogne, disputé dimanche 15 septembre, sur le circuit de Barcelone. Mais en devançant l'Espagnol Alex Crivillé, son plus dangereux rival, il remporte *son troisième titre de champion du monde d'affilée* dans la catégorie des 500 cm³, à deux courses de la fin de la saison. L'Australien rejoint ainsi l'Américain Kenny Robert et son compatriote Wayne Rainey, qui furent eux aussi sacrés trois fois dans la catégorie reine de la moto de vitesse.

En 250 cm³, le Français Olivier Jacque (*Honda Tech 3*) prend la deuxième place, pour la quatrième fois de la saison. Après avoir mené la course pendant cinq tours, le jeune Français a dû une nouvelle fois s'incliner devant l'Italien Max Biaggi, impérial sur son Aprilia, et de plus en plus proche de remporter lui aussi un nouveau titre de champion du monde.

DÉPÊCHES

■ **HOCKEY SUR GLACE : les Etats-Unis ont remporté la finale de la Coupe du monde** en battant le Canada (5-2), dans un match décisif, samedi 14 septembre, à Montréal. Les Américains se sont imposés par deux victoires à une dans cette phase finale d'une compétition organisée pour la première fois. Le Canada, impressionnant vainqueur de la rencontre initiale à Philadelphie, comptait pourtant bien s'imposer dans un des deux matches suivants devant son public, mais les Etats-Unis ont su faire la différence dans les toutes dernières minutes d'une rencontre suivie par 21 000 spectateurs et des millions de téléspectateurs nord-américains. – (*AFP.*)

■ ***RUGBY : une liste de vingt-trois joueurs a été retenue*** par Jean-Claude Skrela, pour les tests physiques préalables à la rencontre Pays de Galles-France, mercredi 25 septembre à Cardiff. L'entraîneur du XV de France n'a inclus qu'un seul nouveau dans sa liste : le troisième ligne de Toulon, Christophe Moni. Les deuxième ligne Olivier Roumat et Olivier Brouzet, *blessés, n'ont pas été convoqués,* tandis que Richard Castel, le troisième ligne de Béziers, et Raphael Ibanez, le talonneur de Dax, champions du monde universitaire cet été en Afrique du Sud, ont été rappelés.

■ **VOILE : Loïck Peyron a remporté le Trophée des multicoques,** dimanche 15 septembre, à La Trinité (Morbihan). Le vainqueur de la Transat anglaise en solitaire et de la course Québec-Saint-Malo en équipage s'impose ainsi comme le grand vainqueur de la saison en multicoque. Cette victoire, la seconde, dans le dernier des trois grands prix de la saison, a cependant été difficile pour le skipper de *Fujicolor.* Il a en effet dû se battre jusqu'à la dernière régate face à Laurent Bourgnon sur *Primagaz.*

Le non-dit des gestes de la vie quotidienne

Ethnologues et sociologues sont formels : les façons de se saluer ou de fermer les portes des habitations en disent beaucoup plus long qu'il y paraît

IL N'Y A JAMAIS rien de totalement banal dans nos stéréotypes quotidiens. Pour peu que l'on s'attarde à les décortiquer, leur insignifiance apparaît rapidement pour ce qu'elle est : une façade derrière laquelle se dissimulent les petits secrets de nos façons d'être. Dans la dernière édition de la revue *Ethnologie française*, dirigée par Claude Rivière, professeur d'anthropologie à l'université de la Sorbonne, plusieurs chercheurs se penchent sur quelques-uns des *« microrituels »* les plus ordinaires, sur lesquels ils jettent un regard à la fois clinique et caustique.

L'important, dans le rituel, n'est pas tant son contenu que le contexte dans lequel il intervient. D'ailleurs, insiste le sociologue belge Claude Javeau, on ne parle jamais pour ne rien dire. Afin d'illustrer son propos, ce professeur à l'Université libre de Bruxelles s'est livré à une étonnante radiographie des *« ça va ! »* – peut-on rêver meilleur terrain d'enquête ? – qui ponctuent la vie de tous les jours. Conclusion : cette formule n'est pas aussi transparente qu'il y paraît, car ses multiples variations trahissent des non-dits riches de sens. « "Ça va" *ne veut pas dire réellement que les choses vont bien mais que* "ça suffit pour l'instant, je n'ai pas envie d'engager avec vous autre chose qu'un échange anodin". *Rien n'est dit, mais, d'une certaine manière, tout est dit* », analyse le chercheur.

Les apparences sont donc trompeuses. Derrière sa façade apparemment neutre, la formule peut exprimer l'accueil mais aussi le rejet de l'autre : *« Non pas rejet absolu, mais rejet motivé par le souci de ne pas s'engager sur la voie d'une relation difficile à gérer. »* En échangeant des *« Ça va ! »* à tout bout de champ, nous nous comportons comme des acteurs. *« Il peut s'agir de maintenir les apparences d'une relation par la mise en scène d'un échange factice : je ne vous dirai pas que je vous déteste, mais, en jouant avec vous la comédie, je vous le dis quand même. La réponse peut, aussi, être parfaitement mensongère dans la mesure où les choses, pour dire vrai, ne vont pas bien du tout »*, insiste Claude Javeau.

Le chercheur n'en est pas à son premier essai : il a déjà passé au crible *« le bisou à la secrétaire, qui suscite un malaise si, par malheur, on l'oublie »* et s'est appesanti sur la fonction sociale du grognement *« qui, en libérant l'agressivité de l'automobiliste urbain, contribue au maintien de l'ordre social »*. *« Dans la société, les rituels servent à nous protéger,* assure Claude Javeau. *Heureusement, car si ce n'était plus possible, l'individu se retrouverait tout nu. Ce serait le totalitarisme ! »*

Sociologue du quotidien lui aussi, Jean-Claude Kaufmann s'est intéressé au curieux cérémonial de la *« fermeture du chez-soi »*. Après avoir interrogé quarante ménages pendant deux heures – et vaincu, non sans mal, de vives réticences à s'exprimer sur ce sujet –, il entrebâille la porte sur le monde foisonnant et irrationnel des *« rituels conjuratoires »*.



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

Le « rituel conjuratoire » reste l'un des plus sûrs remèdes contre le sentiment d'insécurité

« Plutôt que de réfléchir à une protection efficace, dût-elle être unique, la préférence va vers l'accumulation de lignes de défense, y compris quand elles sont tellement dérisoires que cela ne peut être ignoré », constate-t-il. Parmi de multiples exemples, le sociologue évoque cet homme qui, chaque soir, se saisit de son marteau et frappe sur la poignée de la fenêtre afin d'en vérifier la fermeture ; ou de cette femme qui ne peut s'empêcher de donner un bref mais vigoureux coup d'épaule afin d'éprouver – on est jamais trop prudent – la solidité de la serrure.

Au centre de ce cérémonial sécuritaire trône la clé. Souvent réintroduite dans la serrure, une fois fermée de l'intérieur, afin de dissuader – du moins, s'en persuade-t-on – une éventuelle tentative de cambriolage, elle nourrit de curieuses contradictions. Par prudence, environ 20 % de l'échantillon étudié par Jean-Claude Kaufmann préfèrent disposer d'un nombre de clés inférieur au nombre de personnes qui composent le foyer.

Ce dispositif implique de dissimuler le précieux petit objet en un lieu dont le choix, relève le sociologue, ne fait que rarement appel à l'imagination : boîte aux lettres, paillasson, pot de fleurs... De même, on hésite à confier ses clés à la famille, mais on remettra sans hésitation aucune le trousseau à l'entreprise venue réaliser des travaux.

Chez certains, ces rituels de verrouillage se retournent contre leurs auteurs et deviennent anxiogènes. *« Fermer la porte,* témoigne M[e] P., *c'est tellement automatique qu'on ne s'en souvient pas après. Aussi, je fais exprès un petit bruit spécial pour me rappeler que je l'ai fermée. Je cogne ou je fais du bruit avec mes clés. Après, dans le bus, je me dis : tu te rappelles ma fille, tu faisais du bruit avec tes clés ! »*

Pour vivre moins douloureusement la contradiction entre nécessaire vigilance et besoin de relativiser le danger pour ne pas en être prisonnier, il est courant que s'opère une répartition des rôles au sein du couple. L'un assure la fonction de *« gardien du rite »*, en veillant scrupuleusement à ce que toutes les précautions soient prises ; pendant que l'autre, sorte d'antidote, se comporte comme *« l'idéologue de la décontraction, le philosophe de l'art de vivre »*.

Bien que son efficacité réelle risque d'être souvent mise en défaut, le *« rituel conjuratoire »* reste l'un des plus sûrs remèdes contre le sentiment d'insécurité, observe Jean-Claude Kaufmann. Equivalent occidental du gri-gri africain, il assure une fonction de réconfort que la technologie n'est pas forcément en mesure de remplir. *« Ce n'est pas par hasard que les équipements de protection électronique ne sont répandus que dans les grandes agglomérations et les milieux aisés. Outre leur prix, ils se heurtent à une résistance culturelle qui trouve sa source dans le fonctionnement du rituel, qui marque davantage le refoulement de la peur. »*

Les professionnels de la télésurveillance doivent se faire une raison. Pianoter un code secret ou faire clignoter des témoins lumineux ne remplacera pas de sitôt le geste sacré de la clé que l'on tourne dans la serrure, la pression sur la poignée de la porte que l'on étreint pour s'assurer que tout est en place et l'image rassurante d'un bon gros verrou. Dût-il rendre les armes au premier coup de boutoir.

Jean-Michel Normand

★ *Ethnologie française*, n° 26, juin 1996, Armand Colin.

La bataille des « demi-lunes »



Les opticiens sont en colère contre les pharmaciens. Une *« grosse colère »*, précise même Dominique Candès, président du syndicat des opticiens français indépendants (SOFI). Objet du litige : les lunettes *« prémontées »*, autrement appelées *« demi-lunes »*, que les pharmaciens vendent depuis des lustres.

Sortes de loupes adaptées à une monture, elles dépannent avantageusement les presbytes qui se voient, pour une raison ou une autre, momentanément privés de leurs binocles. Les opticiens eux-mêmes ne se privent pas d'en vendre. Ils souhaiteraient juste s'assurer le monopole de leur distribution, au motif qu'à la différence des pharmaciens ils sont diplômés pour, le cas échéant, en conseiller l'acquisition. Les pharmaciens seraient donc coupables d'*« exercice illégal de la profession d'opticien »*.

La grande crainte des opticiens est de voir leurs presbytes se dispenser de l'achat d'une paire de lunettes de rechange, pour, les jours de casse ou d'oubli, se contenter d'un modèle standard à 100 francs. S'affranchir de l'étape ophtalmologiste-opticien, assurent-ils, fait courir le risque de manquer le dépistage d'un glaucome, d'une blépharite ou d'une rétinite, d'une future cataracte... voire d'une diabète ou d'un cholestérol.

Ces verres grossissants, fabriqués en série, ne sont, par définition, pas adaptés aux cas particuliers. De force égale pour les deux yeux, ils peuvent s'avérer trop forts d'un côté et trop faibles de l'autre. Par ailleurs, alors que l'opticien travaille les verres en vue de les centrer et de respecter l'écart pupillaire propre à chaque personne, ces lunettes obligent la plupart des lecteurs à de tels efforts musculaires du globe oculaire qu'ils provoquent des maux de tête. Dernier argument : la France étant *« l'un des meilleurs producteurs de verres d'optique dans le monde »*, ces lunettes importées constitueraient *« un des moyens de détruire l'industrie française »*.

Des procès ont déjà opposé les deux parties. Opticiens et pharmaciens ont tour à tour été reconnus dans leur bon droit par les tribunaux, sans que la question de leur *« dangerosité »* soit véritablement tranchée. Aujourd'hui, le dossier est entre les mains de la direction générale de la concurrence et de la consommation. Les pharmaciens s'avouent assez confiants. *« Devant un état de fait, peut-on arrêter les choses ? »*, demande Jean Parrot, président de l'ordre national des pharmaciens. Sur le million ou million et demi de paires vendues chaque année – les estimations restent floues –, les opticiens n'en vendraient que 20 %, à des prix qu'ils prétendent afficher plus compétitifs.

Des deux côtés, on assure de toute façon conseiller au client de consulter, quel que soit le confort qu'il découvre avec les demi-lunes. *« On a toujours vendu des face-à-main. Les lunettes prémontées, c'est la même chose »*, avancent les apothicaires. *« Est-ce qu'on se permet de vendre des médicaments ? »* répondent les opticiens. Cela ne saurait pourtant tarder. Ils souhaitent en effet pouvoir également distribuer les produits de contactologie, jusque-là monopole pharmaceutique. La querelle de santé publique tourne à la bataille entre commerçants.

Aude Dassonville

Les dictons à l'épreuve de Météo-France

IL AURA FALLU une bonne gelée, puis un rideau de pluie, pour que la tradition orale fasse douter la science. Technicien supérieur de l'antenne vendéenne de Météo-France, Didier Groussin prêtait une oreille plutôt distraite aux dictons que lui délivrait quotidiennement son voisin agriculteur sur le climat des jours à venir.

Jusqu'à cette matinée de novembre 1995 où, évoquant le froid venu trop brutalement, ce dernier lui affirme tout net qu'*« une gelée comme ça, ça passe en dessous du pont »*. Le surlendemain, le temps tourne comme prévu à la pluie. Depuis, après avoir convaincu le chef du centre météorologique départemental, *« auquel tout cela paraissait un peu ridicule »*, Didier Groussin a entrepris de collecter les dictons populaires afin d'en évaluer la pertinence.

En juin, un appel relayé par la presse locale a été lancé dans un bulletin météorologique largement diffusé à travers le département. Et Didier Groussin a commencé à battre la campagne pour recueillir les adages, *« les savoirs qui se sont transmis de génération en génération dans les exploitations agricoles »*. Pour lui il s'agissait d'un travail d'écoute d'autant plus important que, *« face à un technicien de Météo-France, certains hésitent à parler de leurs modes de prévision empiriques, de peur de passer pour des idiots. Il faut réconcilier notre théorie et leur pratique »*. Ensuite, ces dictons seront confrontés aux données thermiques ou pluviométriques.

« CONSULTANTS »

Joël Robert, délégué départemental de Météo-France Vendée, avoue accorder quelque crédit aux dictons portant sur des prévisions à très court terme, *« car ils s'appuient sur des observations de phénomènes naturels »*. *« Ciel pommelé comme femme fardée sera de courte durée »*, veut la tradition populaire. *« Nous, nous parlons d'altocumulus pré-orageux,* sourit Joël Robert. *En revanche, les dictons concernant le long terme, comme* "Noël au balcon, Pâques aux tisons", *ont souvent davantage de valeur poétique que météorologique... »*

Les conclusions tirées de l'observation de la faune suscitent tout autant de réserves. Selon le bon sens vendéen, les nids de pie haut perchés annoncent une saison sans vent. *« L'oiseau peut-il intuitivement capter la tendance météo d'une saison de nidification et ne rechercher la fraîcheur à la cime des arbres que s'il pressent qu'il n'y aura pas de vent ? »*, s'interroge Didier Groussin.

De ce recensement des adages, les météorologues de La Roche-sur-Yon n'attendent guère une aide à la prévision. Tout juste croient-ils en la mise en évidence de phénomènes climatiques très localisés. Didier Groussin, qui rêve de développer un réseau de *« consultants »* capables de lui signaler les passages d'oies sauvages *« pour compléter les modèles mathématiques »*, souhaite *« ajouter l'intuition humaine à la science, éviter que cette richesse populaire qu'est la mémoire paysanne ne disparaisse »*.

Une fois évoqués oies sauvages et savoirs ancestraux, on reconnaît, à La Roche-sur-Yon, que la collecte des dictons tient également de l'opération de communication. Le prétexte est trouvé pour aller à la rencontre des Vendéens et, surtout, *« réaffirmer que nos bulletins ne sont pas faits par des Parisiens, mais par des gens qui habitent vraiment la région... »*

Pascale Krémer

هكذا من الأصل

Des températures fraîches

LES PRESSIONS élevées situées *sur le Bénélux continuent* à protéger une grande moitié nord de notre pays tandis qu'une perturbation atlantique abordera l'extrême sud-ouest et gagnera les régions méditerranéenes.

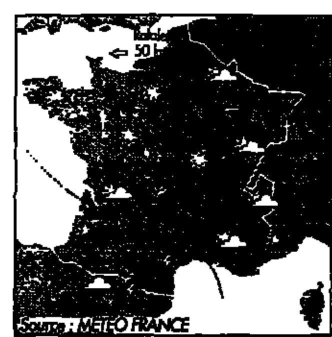
Mardi, dans les Ardennes, en Lorraine, Alsace et Franche-Comté, les bancs de brume et de brouillard formés en fin de nuit se dissiperont dans la matinée et malgré quelques nuages résiduels, c'est le soleil qui dominera. En Aquitaine, Midi-Pyrénées *et Languedoc-Roussillon* le ciel se couvrira par l'ouest en cours de matinée ; le ciel sera très nuageux, le temps lourd avec des pluies instables et des orages sur le relief des Pyrénées qui déborderont parfois en plaine. L'après-midi, ce temps perturbé gagnera la Provence.

Dans la région Rhône-Alpes et sur la Côte d'Azur, la matinée sera bien ensoleillée ; l'après-midi le ciel se voilera par nuages moyens et élevés et des ondées ou des orages isolés pourront se déclencher sur le relief des Alpes. Du Poitou-Charentes *au Limousin* et à l'Auvergne, malgré quelques débordements de nuages élevés l'après-midi, la journée sera dominée par le soleil. En Corse, malgré quelques développements cumuliformes sur le relief, la journée sera agéable et ensoleillée.

Dans les autres régions : Bretagne, Pays de Loire, Normandie, Centre, Ile-de-France, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne et Bourgogne, les brumes parfois présentes au lever du jour se dissiperont rapidement et le soleil sera présent toute la journée. Sur les côtes de la Manche, le vent d'est soufflera jusqu'à 50 km/h en rafales.

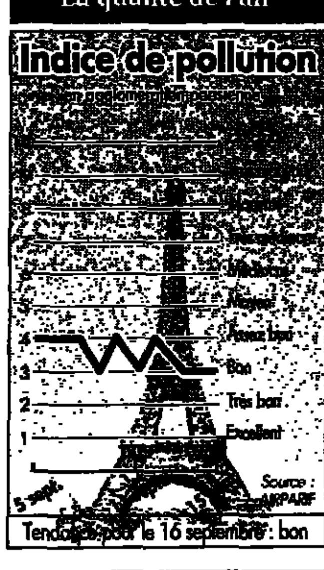
Les températures matinales seront comprises entre 9 et 12 degrés sur le quart sud-est du pays ; sur le pourtour méditerranéen et en Corse, elles évolueront de 11 à 15 degrés. Dans une grande moitié nord, elles resteront assez fraîches, généralement comprises entre 4 et 10 degrés mais pouvant localement descendre jusqu'à 1 degré, en particulier dans le nord-est. L'après-midi, les températures du Sud-Ouest au pourtour méditerranéen seront en légère baisse comprises entre 20 et 24 degrés ; ailleurs, elles seront stationnaires comprises entre 18 et 21 degrés mais avec un petit vent d'est l'impression de fraîcheur persistera.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

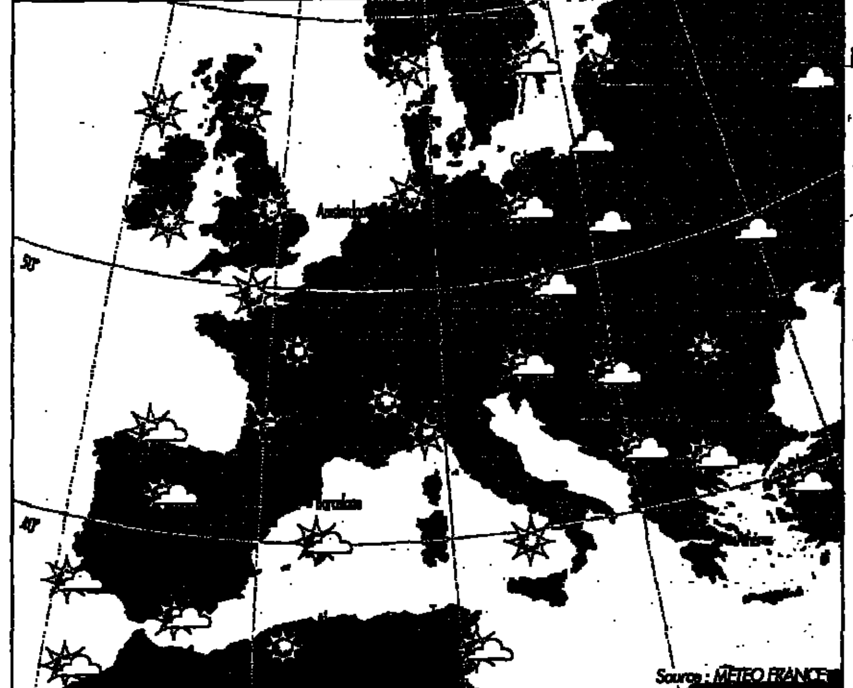


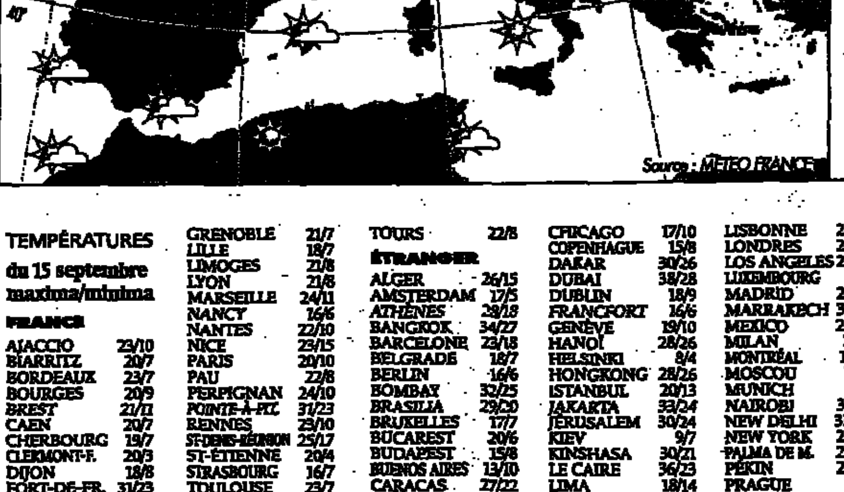
Prévisions pour le 17 septembre vers 12h00





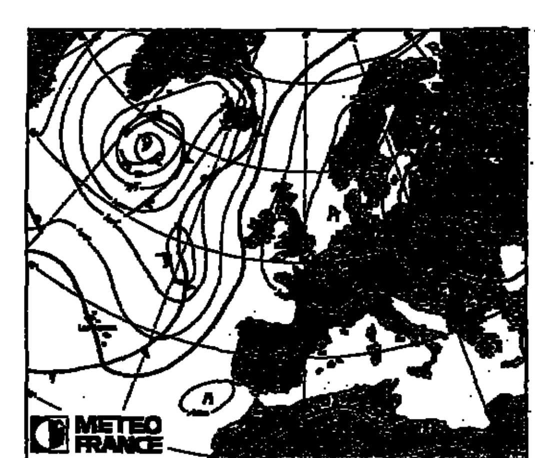
Tendance pour le 16 septembre : bon



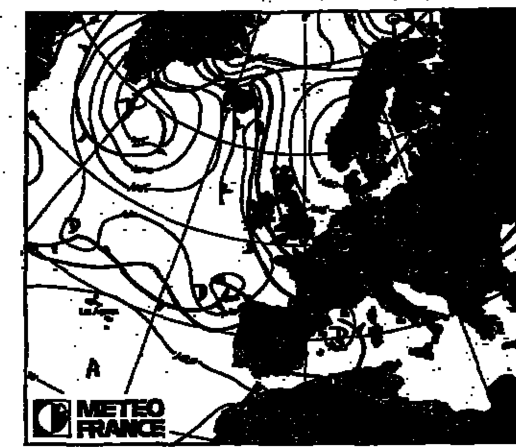


TEMPÉRATURES du 15 septembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	23/10
BIARRITZ	20/7
BORDEAUX	23/7
BOURGES	20/9
BREST	21/11
CAEN	20/7
CHERBOURG	19/7
CLERMONT-F.	20/3
DIJON	18/8
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	21/7
LILLE	18/7
LIMOGES	21/8
LYON	21/8
MARSEILLE	24/11
NANCY	16/6
NANTES	22/10
NICE	23/15
PARIS	20/10
PAU	22/8
PERPIGNAN	24/10
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	23/10
ST-DENIS-RÉUNION	25/17
ST-ÉTIENNE	20/4
STRASBOURG	16/7
TOULOUSE	23/7
TOURS	22/8
ÉTRANGER	
ALGER	26/15
AMSTERDAM	17/5
ATHÈNES	28/18
BANGKOK	34/27
BARCELONE	23/18
BELGRADE	18/7
BERLIN	16/6
BOMBAY	32/25
BRASILIA	29/20
BRUXELLES	17/7
BUCAREST	20/6
BUDAPEST	15/8
BUENOS AIRES	13/10
CARACAS	27/22
CHICAGO	17/10
COPENHAGUE	15/8
DAKAR	30/26
DUBAI	38/28
DUBLIN	18/9
FRANCFORT	16/6
GENÈVE	19/10
HANOÏ	28/26
HELSINKI	8/4
HONGKONG	28/26
ISTANBUL	20/13
JAKARTA	33/24
JÉRUSALEM	30/24
KIEV	9/7
KINSHASA	30/21
LE CAIRE	36/23
LIMA	18/14
LISBONNE	24/15
LONDRES	23/10
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	16/7
MADRID	27/10
MARRAKECH	33/19
MEXICO	27/12
MILAN	23/5
MONTRÉAL	17/11
MOSCOU	15/9
MUNICH	12/6
NAIROBI	30/16
NEW DELHI	33/25
NEW YORK	23/16
PALMA DE M.	25/15
PÉKIN	25/18
PRAGUE	14/3
PRETORIA	24/12
RABAT	25/14
RIO DE JAN.	24/12
ROME	24/12
SAN FRANC.	20/17
SANTIAGO	18/3
SÉVILLE	29/13
ST-PÉTERS.	10/7
STOCKHOLM	15/6
SYDNEY	25/12
TENERIFE	26/21
TOKYO	26/19
TUNIS	27/16
VARSOVIE	13/8
VENISE	22/13
VIENNE	17/9



Situation le 16 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Décentralisation symphonique

LA PREUVE est faite, et bien faite, et c'est l'Orchestre municipal de Mulhouse qui vient de nous la donner : la décentralisation symphonique n'est pas *une chimère*. Elle peut, elle doit être réalisée, et ce que la grande ville de la Haute-Alsace vient d'accomplir, les autres grandes villes de France doivent, à son exemple, le réussir. Créé en octobre 1945, l'Orchestre de Mulhouse, grâce au dévouement et à la foi agissante d'un chef de rare valeur, Ernest Bour, est parvenu, en moins d'un an, à un degré de perfection qui a conquis, du premier coup, le public parisien. Public difficile car il y avait dans la salle du Conservatoire le ban et l'arrière-ban des musiciens.

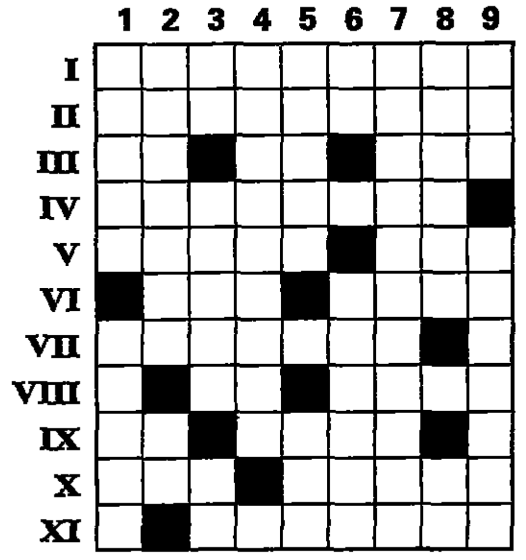
Le programme, très *judicieusement* composé, offrait l'attrait de deux ouvrages donnés en première audition, un *Divertimento pour archets et cuivres*, de Madeleine Will, et une *Suite française*, de Darius Milhaud. Composée en décembre 1944, la *Suite française* est comme une gerbe de fleurs cueillies en Normandie, en Bretagne, en Ile-de-France, en Alsace et en Provence ; fleurs dont le parfum est plus doux *encore au cœur* de l'exilé. Jamais Darius Milhaud n'a plus délicatement manié l'orchestre qu'en ces pages colorées, tour à tour *débordantes de gaieté* ou empreintes d'une grave et religieuse tendresse.

La charmante *Petite suite*, d'Albert Roussel, *et la Symphonie en ut majeur*, de Georges Bizet, complétaient le programme dont l'exécution valut à l'orchestre et à son *chef un succès éclatant*. Ernest Bour et les musiciens de Mulhouse emporteront, certes, un beau souvenir de l'accueil qu'ils ont trouvé à Paris ; *mais nous aussi*, nous garderons mémoire de ce concert.

René Dumesnil
(17 septembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6910



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un chemin qui peut être plein de charmes. – II. Préposée à l'enregistrement du timbre. – III. Adverbe. Exprime une réprobation. Adjectif pour une bonne œuvre. – IV. Sans changement. – V. Connaît bien un livre sacré. Pour la troisième fois. – VI. Frère qui rend des services. Un vrai rapace. – VII. Simulée comme une passe. – VIII. En route. Sorte de pigeon. – IX. Dans une série de sept. Ville de l'Orne. – X. Ne portait pas toujours la culotte. Port d'Italie. – XI. Prendre la moitié.

VERTICALEMENT

1. Est parfois enchaîné. Peut avoir beaucoup de panache. – 2. Tendue par celui qui ne veut rien perdre. Une victime de la jalousie. – 3. Participe. Troublait le silence de la forêt. Apparu. – 4. Qui ressemblent à des souris. – 5. Frappa latéralement une balle. Un individu précis, pour l'ethnologue. – 6. Possessif. S'il est chétif, peut être assimilé à un petit Suisse. – 7. Qui peuvent fondre facilement. – 8. Qui vont pouvoir circuler. Utile pour faire des projets. – 9. Brame. Parler comme un dieu.

SOLUTION DU N° 6909

HORIZONTALEMENT

I. Restaurateur. RF. – II. Egalité. Is. User. – III. Gelée. Natte. Osa. – IV. Reims. Viragos. – V. Ec. Pèlerin. As. – VI. Tirelire. Idéale. – VII. Sténo. Née. Iés. – VIII. Us. Crête. Uns. – IX. Or. Saumâtres. Eu. – X. Séculier. Iliens. – XI. Etrenneront. Tu. – XII. Noisette. Ee. – XIII. An. Sir. Esse. – XIV. Génisse. Nasses. – XV. Esule. Tueur. Pou.

VERTICALEMENT

1. Regrets. OS. Age. – 2. Egée. Ituréennes. – 3. Salières. Cto. Nu. – 4. Tlemcen. Suri. Il. – 5. Aies. Locales. Se. – 6. Ut. Pi. Ruinées. – 7. Renversement. Et. – 8. Aile. Tarets. – 9. Titre. Net. Reine. – 10. Estarie. Rio. RAU. – 11. Egide. Elne. SR. – 12. Ru. One. Usitées. – 13. SOS. Ain. Sep. – 14. Res. Alésent. SSO. – 15. Fraises. Usure.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** Le pays est passé à l'heure d'hiver dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 septembre. *Les pendules ont été retardées*, et sont, désormais, en avance de deux heures par rapport à GMT au lieu de trois. Les Palestiniens des *territoires de Cisjordanie et de Gaza* restent pour le moment à l'heure d'été, c'est-à-dire à GMT + 3. – *(AFP.)*

■ ***BIRMANIE.*** *La Royal Brunei* Airlines a inauguré, jeudi 12 septembre, son premier vol direct entre la Birmanie et l'Europe. La *liaison, bihebdomadaire, relie* Rangoon à Londres *via* Abou Dhabi. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** La compagnie aérienne *russe Aeroflot, qui a décidé de* renouveler sa flotte, a confirmé son intention d'acheter dix Boeing 737 malgré l'indignation des avion*neurs russes. La compagnie estime* que les appareils occidentaux sont plus performants et plus sûrs que les avions russes. – *(AP.)*

■ **CANADA.** *Des milliers de* Canadiens d'origine chinoise, craignant de perdre leur droit à vivre à Hongkong quand la colonie britannique reviendra à la Chine le 1er juillet prochain, se sont rués dans les agences de voyages de Vancouver, capitale de la Colombie-Britannique, pour obtenir des billets d'avion afin de se trouver sur place à la fin du mois de juin. A l'heure actuelle, il n'y aurait plus un siège de libre pour Hongkong durant la période du 11 au 30 juin et, sur certains vols, aucune place ne serait disponible en liste d'attente. – *(AFP.)*

■ **NORVÈGE.** Le croisiériste Norwegian Cruise Line (NCL), qui a décidé de se séparer de deux de ses plus anciens navires de huit cents places, le *Star Odyssey*, et le *Royal Odyssey*, envisage d'agrandir deux autres de ses paquebots, le *Windward* et le *Dreamward*, capables d'accueillir actuellement mille deux cent quarante-deux passagers. Surtout présent sur la destination Caraïbes, le croisiériste a annoncé qu'il positionnerait, l'été prochain, le *Norwegian Crown* en Méditerranée et en Scandinavie dans l'espoir de séduire davantage la clientèle européenne. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 18 septembre

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par *artiste, Monet (36 F + prix d'entrée)*, 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Prière du soir dans le Sahara*, de Guillaumet (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 *(Musées nationaux)*.

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule au pied de la statue de *Lully (Monuments historiques)*.

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Diane d'Anet*, 12 h 30 ; les cinq piliers de l'islam, *14 h 30 ; le village des artisans de* Deir el Médineh, 19 h 30 ; le trésor de Saint-Denis, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE DU MOYEN ÂGE (36 F*** + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des ab*bés de Cluny et les collections* médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (50 F), 14 heures, *sortie du métro* Tolbiac côté numéros impairs de l'avenue d'Italie (Institut culturel de Paris).

■ **LES CATACOMBES,** avec exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DU QUARTIER DE LA GLACIÈRE** au château de la Reine-Blanche (50 F), 14 h 30, sortie du métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** et son quartier (55 F), 15 heures, 2, place du Louvre (Paris et son histoire).

■ ***MUSÉE D'ART MODERNE :*** exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la *Ville de Paris*).

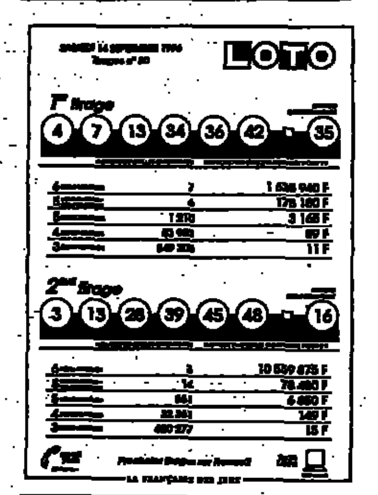
■ **LE PARC FLORAL :** vivaces d'été et dahlias (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté esplanade du *château de Vincennes (Ville de Paris)*.

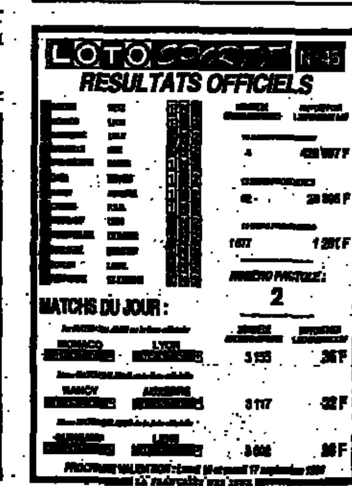
■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (40 F), 15 heures, devant l'église Saint-*Jean-Baptiste (Approche de l'art)*.

■ **LE VILLAGE DE VAUGIRARD** (55 F), 15 heures, sortie du métro Volontaires (Pierre-Yves Jaslet).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE :*** l'aile Richelieu et les appartements Napoléon III (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la Pyramide côté *Auditorium (Monuments historiques)*.

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

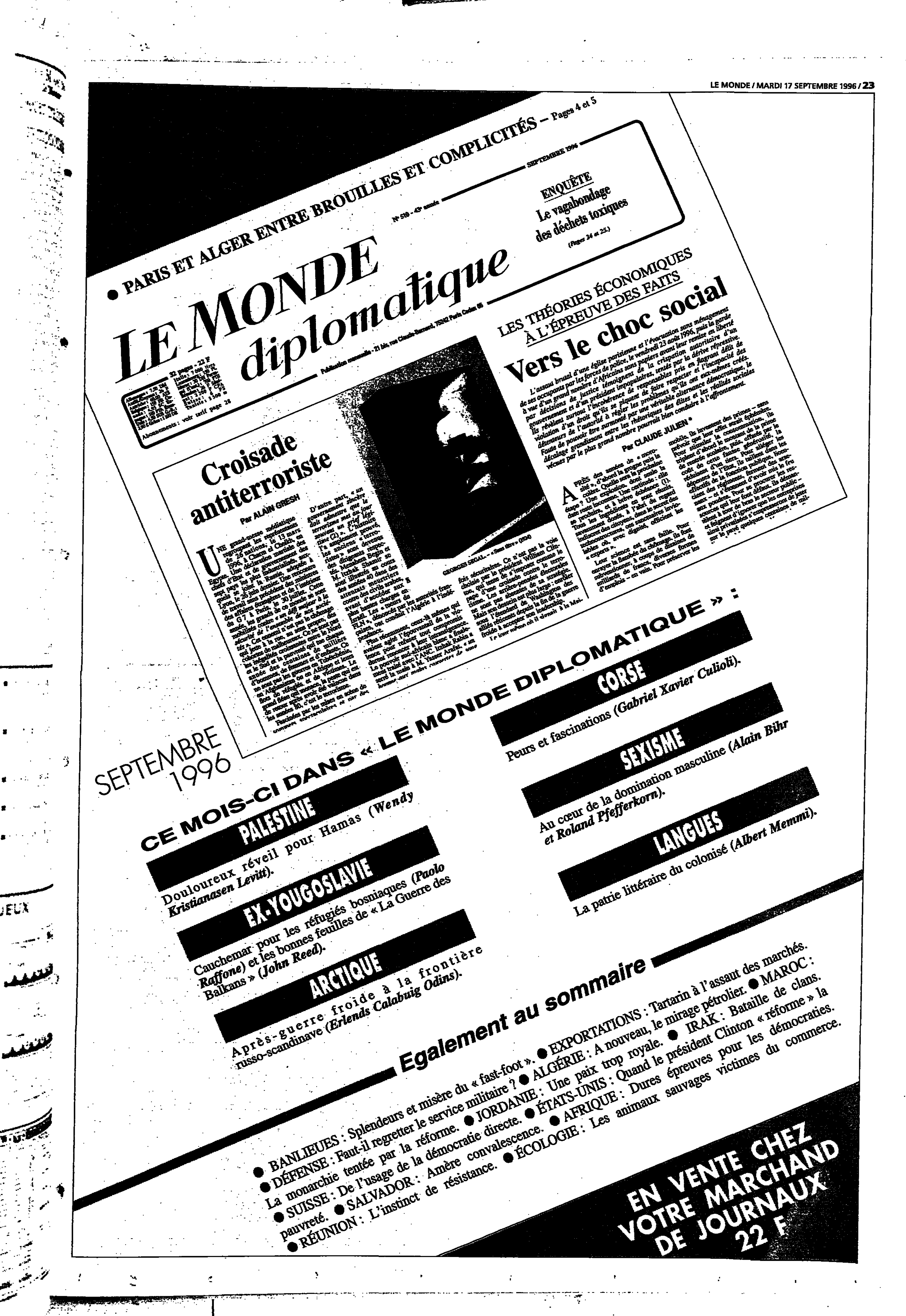
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الإصل



THÉÂTRE **Pour sa rentrée, le théâtre privé parisien frappe fort : un trio de stars. Deux monstres sacrés et un chanteur à succès seront en même temps à l'affiche.** *Du pain bénit pour un secteur toujours avide de comédiens capables, sur leur nom, d'attirer le public et d'assurer les recettes qui font vivre le privé.* ● **ALAIN DELON** *provoquera sans doute l'événement.* Vingt-huit ans après ses derniers pas sur les planches, il crée, avec Francis Huster, la nouvelle pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Variations énigmatiques.* ● **JEAN-PAUL BELMONDO**, après *Cyrano* et *Kean*, se lance dans *La Puce à l'oreille*, de Feydeau, affirmant ainsi sa présence persistante au théâtre – il a acheté celui des Variétés. ● **MICHEL SARDOU**, enfin, fait ainsi ses premiers pas sur scène, où il joue le rôle d'un... chanteur qui se lance dans la comédie. Du « sur-mesure ».

Delon, Belmondo, Sardou, trois stars se partagent le haut des affiches

Le « privé » s'offre un spectaculaire début de saison à Paris. Deux monstres sacrés et un chanteur populaire montent sur scène en même temps. A chacun ses raisons

EN LANÇANT *trois stars à la* conquête du public – Jean-Paul Belmondo, Alain Delon et Michel Sardou –, le théâtre privé parisien vise le haut de l'affiche. Michel Sardou donne le coup d'envoi : dès le 17 septembre, il interprète au Théâtre de Paris *Bagatelles*, une comédie de Noël Coward, mise en scène par Pierre Mondy. Le 24 octobre, Jean-Paul Belmondo attaque au Théâtre des Variétés *La Puce à l'oreille*, de Georges Feydeau, mise en scène par Bernard Murat. Mais c'est un mois plus tôt, le 24 septembre, qu'aura lieu à Marigny l'événement attendu avec le plus de curiosité : le retour d'Alain Delon sur une scène, après vingt-huit ans d'absence, avec *Variations énigmatiques*, pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène – encore – par Bernard Murat.



La présence simultanée de Jean-Paul Belmondo et d'Alain Delon ne manque évidemment pas déjà d'être qualifiée de « duel » entre les deux vedettes. Elles s'en défendent, à juste raison d'ailleurs, puisque leur rencontre à distance relève de la pure coïncidence, d'un hasard du calendrier. Jean-Paul Belmondo devait en effet jouer la saison dernière *La Puce à l'oreille*. Des problèmes de santé l'en ont empêché. Alain Delon aurait donc dû avoir l'exclusivité de la nouveauté pour la rentrée de cet automne. Que les deux comédiens se retrouvent en compétition n'est sans doute pas plus mal pour les directeurs de théâtre, à qui cette « confrontation » apporte un élément publicitaire – et gratuit – de plus à leur marketing.

Les théâtres privés parisiens ont *toujours joué, en effet, la carte de* la célébrité. Pour assurer leurs recettes, ils ont besoin de rentabiliser les spectacles au maximum. Les directeurs de salle, et les producteurs, sont donc toujours à la recherche de stars. Le pire que l'on puisse dire d'un comédien, dans ce circuit, c'est qu'« *il ne fait pas un strapontin* » – entendez qu'il n'attire pas de spectateurs sur son seul nom. Cette quête peut aller jusqu'au point-limite où peu importe le choix de la pièce, du moment qu'une « tête » sauve l'affiche. On a ainsi vu des comédiens fameux – *comme Michel Galabru ou Jacque*line Maillan – dans des spectacles qui auraient mérité d'être remboursés par la Sécurité sociale, mais où leur présence faisait merveille, allant jusqu'à pallier l'indigence de la pièce – un alibi sur lesquels ils greffaient des répliques de leur cru, souvent bien supérieures à celles des auteurs.

LE FILON ANGLO-SAXON

Dans ce contexte, le cas Sardou *est intéressant, parce que révéla*teur d'une stratégie. Le chanteur issu d'une lignée de comédiens, a choisi une pièce de Noël Coward – un Britannique, auteur de comédies à succès. Pour le théâtre privé parisien, le répertoire contemporain anglo-saxon est un filon (en passe de s'épuiser) dans lequel il piochedes textes aptes à traverser efficacement l'Atlantique, pourvu qu'ils soient « reliftés » de manière que le public français ne se sente pas exclu. L'avantage est indéniable : il permet de retailler dans une étoffe d'importation des cos*tumes sur mesure. Ainsi, Michel* Sardou chanteur du show-business qui se lance dans la comédie, joue le rôle d'un... chanteur de show-business décidé à devenir comédien. On ne saurait mieux coller au propos.

Jean-Paul Belmondo et Alain Delon évoluent dans un autre registre. Que Michel Sardou réussisse ou non ses débuts à la scène, importe peu pour son avenir professionnel : ses tournées rem*plissent les salles, et ses disques* restent, au bout de plus de vingt-cinq ans de carrière, dans le peloton de tête des ventes de chansons françaises.

Ni Delon ni Belmondo ne peuvent en dire autant. Stars incontestées du cinéma français des années 70, l'un et l'autre ont connu depuis une baisse de leur popularité – qui n'atteint pas leurs personnes, mais les films qu'ils ont tournés. Les spectateurs français préfèrent aujourd'hui *Gazon maudit* (dans lequel on imagine mal Alain Delon) au *Guignolo* (écrit *pour Jean-Paul Belmondo). Quand* le cinéma ne leur fait plus la fête, le théâtre reste un recours pour les comédiens. La pratique ne date pas d'hier. On ne saurait compter les acteurs qui, dans les vingt dernières années, ont déclaré, avec des trémolos dans la voix, qu'ils revenaient au théâtre (où la plupart firent leurs débuts) après avoir joué au cinéma, parce que la scène, *« c'est la vérité »* – quand ce n'est pas *« la vie »*. Dictés par un indice de fréquentation en baisse, ces propos n'ont souvent été qu'une façon, plus ou moins élégante, de masquer la tristesse ou le dépit de n'être plus aimé, ou de *l'être moins : le cinéma aussi est* sans pitié.

UNE STATURE

Jean-Paul Belmondo a amorcé sa reconversion en homme averti. Il a acheté le Théâtre des Variétés – dont il rêvait, chaque fois qu'il passait devant, en allant au Conservatoire –, en 1991. Ce n'était pas qu'une coquetterie : pour diriger un théâtre, il vaut mieux avoir les reins solides. Il a aussi repris du service sur les plateaux, en jouant des rôles de monstres sacrés : *Kean*, de Dumas (en 1987), ou *Cyrano de Bergerac*, de Rostand (en 1990). Ainsi, il a laissé au vestiaire du cinéma sa carrure, pour gagner au théâtre une stature. Et « Bebel » est redevenu Belmondo, dans les énormes machineries théâtrales mises en scène par Robert *Hossein.*

Avec *La Puce à l'oreille*, le comédien joue pour la première fois dans son théâtre. La pièce est plus modeste (en risques) que *Kean* ou *Cyrano de Bergerac*. Le vaudeville de Feydeau entraîne quinze personnages, certes, mais les deux *principaux rôles sont tenus* par le même acteur – Jean-Paul Belmondo, soit une chance au grattage et une au tirage. Bernard Murat remplace Robert Hossein pour la mise en scène. Question de style : Robert Hossein vise Dieu, Bernard Murat les hourra. Depuis qu'il a été lancé dans la carrière (par *Tailleur pour dames*, avec Pierre Arditi, en 1985), il a accumulé des mises en scène qui se résument à des distributions. Avec un mot d'ordre : le prestige. Bernard Murat sait s'y prendre : de même qu'il avait réussi à faire croire que *Tailleur pour dames* était de Feydeau alors que Jean Poiret avait rallongé le manuscrit original d'une bonne demi-heure, de même sait-il accoupler les noms de comédiens sur les affiches.

D'ailleurs – et c'est là que cette rentrée devient piquante –, les *Variations énigmatiques*, jouées par Alain Delon sont mises en scène par... Bernard Murat. Mais l'enjeu repose sur Alain Delon. D'abord, parce qu'il n'a pas joué depuis... mai 68, c'était *Les Yeux crevés*, une pièce de Jean Cau, interrompue par les « événements ». Ensuite, parce qu'il ne s'agit pas de *se lover dans un grand rôle du ré*pertoire, mais de « défendre » une pièce d'aujourd'hui. Enfin, parce que ces *Variations énigmatiques* arrivent grevées d'un passif : si l'auteur, Eric-Emmanuel Schmitt, a connu un gros succès avec sa deuxième pièce *Le Visiteur* (en 1993), il a fait l'apprentissage de l'échec avec *Golden Joe*, la saison dernière. Un échec sans appel : la pièce a tenu l'affiche le temps d'un soufflet.

Avec *Golden Joe*, Eric-Emmanuel Schmitt transposait *Hamlet* de Shakespeare dans les milieux de la finance new-yorkaise. Ses *Variations énigmatiques* mettent en scène un journaliste (Francis Huster) et un écrivain célèbre (Alain Delon), qui s'affrontent sur le thème : *« Qui aime-t-on quand on aime ? »* Bonne question : aime-t-on Delon quand on aime Delon ?

Brigitte Salino

D'autres noms pour d'autres salles

Si Alain Delon, Jean-Paul Belmondo et Michel Sardou font office de « locomotives », ils ne sont pas les seuls comédiens célèbres ou connus à l'affiche de la rentrée des théâtres privés parisiens. Tandis que Dominique Sanda et Anny Duperey accompagnent Didier Sandre – splendide dans *Un mari idéal*, d'Oscar Wilde, repris au théâtre Antoine –, Niels Arestrup joue *Qui a peur de Virginia Woolf ?*, d'Edward Albee, à la Gaîté-Montparnasse, Jean-Pierre Cassel crée *Sylvia*, de A. R. Gurney, aux Bouffes-Parisiens, Dominique Lavanant lance *Temps Variable en soirée*, d'Alan Ayckbourn, à la Renaissance, Patachou traverse *Le Siècle*, de Michèle Laurence, au Rive-Gauche, Jacques Weber joue Flaubert dans *Gustave et Eugène*, d'Arnaud Bedouet, à Hébertot, Alexandra Stewart revient avec *Libres sont les papillons*, de Léonard Gershe, à la Comédie de Paris et Jean-François Balmer interprète *Le Faiseur*, de Balzac, à l'Eldorado...

Alain Delon joue « Variations énigmatiques », d'Eric-Emmanuel Schmitt

« C'est à moi de faire le succès de la pièce »

« La dernière fois que vous avez joué, c'était en 1968, dans *Les Yeux crevés*, une pièce de Jean Cau qui n'a pas tenu l'affiche.

– On a joué vingt-deux fois, et on a dû arrêter à cause de mai 1968. Quand il y a eu les événements, tous les théâtres ont fermé leurs portes. Moi, je voulais continuer à jouer. Je vivais dans le théâtre, je couchais dans le théâtre, je l'occupais. Marie Bell, ma partenaire et directrice de la salle, avait fait venir des catcheurs – comme l'Ange blanc ou le Bourreau de Béthune – pour assurer la sécurité. Des gens ont défilé devant le théâtre en disant : *« Delon à l'usine. »* Pendant vingt-quatre heures, j'ai été le seul à jouer à Paris. Le lendemain, je suis sorti une heure du théâtre, pour manger ou faire une course, et quand je suis revenu il y avait des chaînes devant les portes. Là, j'ai dû arrêter. Sinon, je ne sais pas combien de temps on aurait joué *Les Yeux crevés*.

– Pourquoi n'êtes-vous pas remonté sur une scène depuis ?

– C'est très simple. D'abord parce que je ne suis pas un comédien. Je suis un acteur. Mon métier, mon monde et mon univers, c'est le cinéma. Je n'ai aucune formation théâtrale, je n'en ai jamais eu, comme Francis Huster ou Jean-Paul Belmondo, qui sont passés par le Conservatoire. De plus, je n'ai ni la vocation ni le tempérament des comédiens de théâtre, qui peuvent jouer un rôle mille fois. Par nature, je ne peux pas être tenu. Si je devais aller sur scène tous les soirs pendant un an, j'aurais l'impression d'aller au bureau, d'être ce qu'on appelait un microsillon.

» Je suis un acteur d'instinct, de pulsion, de passion. Je peux me donner pendant trois mois, pas trois ans. J'ai donc toujours dit que je ferais du théâtre quand je trouverais une pièce qui me fasse "bander" –, c'est le mot. Cette pièce, je ne l'avais jamais trouvée avant de lire les *Variations énigmatiques*, d'Eric-Emmanuel Schmitt. Mon retour au théâtre est donc une question de circonstance. D'aucuns pensent que c'est réfléchi, pensé, voulu. Pas du tout. J'ai toujours tout fait à l'instinct. Là aussi.

– N'y a-t-il aucun lien entre ce retour et le fait que vos films marchent beaucoup moins bien, depuis quelques années ?

– Les phénomènes de lassitude, ça existe dans les couples, dans l'amour, dans les relations. Comment voudriez-vous que ça n'existe pas avec un acteur ? J'ai fait quatre-vingt-sept films, pendant vingt ans ; j'ai été une sorte de héros moderne qui collait parfaitement au cinéma des années 60 et 70. Tout ça bouge, évolue, change. Je me sens totalement décalé par rapport à l'époque, et, malheureusement, au cinéma d'aujourd'hui. C'est peut-être inhabituel de le dire, mais je crois que notre cinéma – celui de Jean-Paul (Belmondo) et le mien –, ce cinéma que nous avons fait et aimé, il est foutu, terminé, ailleurs. C'est normal, c'est la marche du temps. Une carrière, c'est une vie.

» Ça fait quarante ans que je suis là. Je m'émerveille de voir que je suis toujours aussi présent, aussi vivant. Et ça, grâce à la télévision, qui n'apporte pas que du mal. Elle a aussi des avantages. Quand je débutais, je regardais les Jean-Claude Pascal et les Georges Marchal. Qui les connaît encore ? Moi, j'ai eu la chance de bénéficier du relais de la télévision : *Mélodie en sous-sol* est passé quatorze fois, *Plein soleil*, seize fois. Ainsi, on continue à vivre : les jeunes vous découvrent, ils vous suivent, ils vous aiment. Les comédiens comme Jean-Claude Pascal ou Georges Marchal n'ont pas eu cette chance.



ALAIN DELON

» Par ailleurs, on ne peut pas dire que je tourne moins. Dans les dernières années, j'ai fait un film par an, ou un tous les deux ans. J'ai cherché à changer de registre, sortir de mon image. Il y a un film pour lequel j'ai une affection terrible : *Casanova*. J'ai voulu que ce soit un Casanova sur le retour, qui, après son exil, revient à Venise pour mourir. Je me suis laissé engraisser exprès. Et, en général, ça s'est terminé par : *"Dis-donc, t'as vu Delon ? Qu'est-ce qu'il a ?"* On n'accepte pas qu'un acteur français compose un personnage, sorte de son registre. J'ai tourné toute la série des films de flics – qui me plaisaient d'ailleurs – pour pouvoir produire des films comme *Monsieur Klein*, *Notre Histoire* ou *Le Professeur*. Comme j'ai fait des bides à chaque fois, je suis retourné aux flics. Les films, ça ne se fait pas avec des sourires.

– Vous êtes à l'affiche du Théâtre Marigny, Jean-Paul Belmondo à celle des Variétés. Avez-vous le sentiment d'un duel ?

– Pas du tout. J'ai lu ça dans un journal, et ça m'a énervé. S'il y avait un duel, ce serait à la limite avec Francis Huster – mon partenaire des *Variations énigmatiques* –, mais pas avec Jean-Paul. On ne fait pas un duel par théâtre interposé. En plus, Jean-Paul a l'habitude de la scène, il a tout joué, *Kean*, *Cyrano*, et il est directeur d'un théâtre. Il n'y a jamais eu de duel entre Belmondo et moi. Ça fait quarante ans qu'on court le 100 mètres ensemble. Un jour, je passe la ligne en premier, un jour, c'est lui. Vous croyez que, s'il n'avait pas été là, j'aurais fait ce que j'ai fait ? Et que si je n'avais pas été là, il aurait eu cette carrière-là ? La rivalité, on l'a, de fait, créée. Avec le temps, ce n'est plus un 100 mètres qu'on court, maintenant, mais un marathon. Vous voulez savoir qui passera la dernière ligne en premier ? On la passera ensemble, main dans la main.

– Sur une scène ?

– Une pièce tous les deux ? C'est une pièce à écrire. Je ne vois pas très bien ce qu'on pourrait trouver dans le répertoire. Si ça se présente, je jouerai avec Jean-Paul sans aucun problème. On a fait un film ensemble, on va en tourner un autre, en 1997.

> « Je me sens totalement décalé par rapport à l'époque et, malheureusement, au cinéma d'aujourd'hui »

– Eric-Emmanuel Schmitt a connu un échec cuisant avec sa deuxième pièce, *Golden Joe*, qui s'est donnée à l'automne 1995. L'aviez-vous vue ?

– Non, je vais peu au théâtre. Mais je me fiche complètement que *Golden Joe* ait fait un bide. Ça me plaît, au contraire. On dit toujours : *"Delon ne prend pas de risques, il ne tourne pas avec des jeunes."* Comment ? J'ai fait débuter Blier, j'ai fait débuter Mansor, j'ai fait *Attention, les enfants regardent*, que tout le monde avait refusé. Quand j'aime un scénario, peu m'importe qui l'a écrit. Je ne cherche pas à savoir qui est l'auteur, ce qu'il a fait, s'il a eu du succès ou pas. C'est à moi de faire le succès de la pièce de Schmitt.

– Le personnage que vous interprétez est un vieil écrivain, célèbre. Un solitaire proche de la mort, comme souvent dans vos films.

– Oui, il y a peut-être un lien entre la solitude du personnage de la pièce et celle du samouraï, par exemple. Mais le samouraï, ça faisait partie d'un cinéma où le héros était un flic ou un voyou qui devait mourir à la fin parce qu'on n'est un héros que si on meurt. J'ai fait toute ma carrière sur le samouraï, le flic, le voyou, la solitude. Ça ne veut pas dire que c'est ma carapace.

– C'est quand même un peu vous, non ?

– Bien sûr. Mais ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas moi qui ai fait aimer ce cinéma qui a fait mon succès. Les films que j'ai tournés étaient ceux que les gens avaient envie de voir dans les années 70. Moi, je suis tombé juste, au bon moment. Si j'étais né vingt ans avant, ou après, je n'aurais peut-être pas fait ce que j'ai fait. Il faut vivre avec son temps, son âge, son physique. Il faut s'adapter. Vous savez, pour moi les choses sont très simples. J'ai commencé avec *Plein soleil*, *Rocco et ses frères*. J'avais vingt-trois ans, j'étais l'idole. Aujourd'hui, j'ai soixante et un ans. J'ai eu une vie extraordinaire, et j'ai aujourd'hui la chance fabuleuse d'avoir la famille que j'ai toujours voulue. La priorité, c'est ça. Le reste, je m'en fiche. Je peux m'arrêter. J'ai tout fait. Je n'ai aucun regret. »

Propos recueillis par Jacques Buob et Brigitte Salino

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Un choix des concerts de la rentrée

Nous publions, à partir de lundi 16 septembre (daté mardi 17) et jusqu'au vendredi 20 (daté 21), un choix de concerts, spectacles, films et expositions de la rentrée à Paris et en régions. Aujourd'hui : chansons, musiques du monde et rock.

CHANSONS

MAURANE au Grand Rex

■ Rentrée en scène de la chanteuse belge Claude Maurane, après la parution d'un album à tendance nostalgique, *Différente*, qu'elle saura sans doute faire éclater en scène.

★ Grand Rex. Mº Bonne-Nouvelle. 20 h 30, les 8, 9, 10 octobre. Tél. : 42-36-83-93.

SYLVIE VARTAN à l'Olympia

■ Elle se plaignait que personne ne commentait ses textes de chansons. Elle a soigné son nouvel album, *Toutes les femmes ont un secret*, composé avec Jean-Louis Murat, Yves Simon ou Richard Cocciante. Elle revient à l'Olympia de ses débuts.

★ Olympia, 28, bd des Capucines. Mº Opéra ou Madeleine. Du 15 au 3 novembre. Tél. : 47-42-25-49. Puis tournée française jusqu'en décembre.

JANE BIRKIN à l'Olympia

■ Jane Birkin prépare sa rentrée à l'Olympia en partant de la région parisienne, poursuivant sa croisade en faveur du génie de Gainsbourg. En refaçonnant avec des complices rockers ou musiciens plus traditionnels les chansons de Serge dans un album tout en surprises, elle avait prouvé que Gainsbourg était *« touchable »*. Après l'Olympia, la tournée se poursuivra en France.

★ Olympia, 28, bd des Capucines. Mº Opéra ou Madeleine. Du 1er au 13 octobre. Tél. : 47-42-25-49.

CHARLES AZNAVOUR au Zénith d'Orléans

■ Alors que la maison de disques EMI s'apprête à terminer la publication de l'intégrale (vingt-six volumes) des chansons de Charles Aznavour, et d'un album enregistré au Carnegie Hall de New York, l'infatigable (et excellent) crooner inaugure la nouvelle salle orléanaise.

★ Orléans, Zénith. Le 3 octobre. Tél. : 38-25-05-06.

L'ESTIVAL de Saint-Germain-en-Laye

■ Festival populaire et automnal, l'Estival permet à certains de roder leur nouveau spectacle après parution du disque de rentrée (Arthur H, le 11 octobre), à d'autres de terminer leur tournée ou de la prolonger (Louis Bertignac, le 10), à des jeunes de multiplier les apparitions (Mathieu Boggaerts le 9) ou d'affirmer leur gloire (Les Innocents le 4). Tout se termine par un bal (le 12).

★ Saint-Germain-en-Laye, du 3 au 12 octobre. Tél. : 30-87-01-97.

LIO au Bataclan

■ Avec un retour en force (un album très fouillis et très créateur) et une réédition de ses anciens opus, la chanteuse à la voix acidulée et aux airs faussement angéliques n'oublie pas pour autant ses origines du Sud (le Portugal), ni ses références rock.

★ Bataclan, 50, boulevard Voltaire. Mº Oberkampf. Les 23 et 24 octobre. Tél. : 47-00-30-12.



DESSIN GUILLAUME DÉGÉ

HANNA SCHYGULLA au Théâtre de la Ville

■ L'actrice chante Jean-Marie Sénia, sur des textes de Fassbinder, Baudelaire, Heiner Müller, Jean-Claude Carrière. Avec ce charme si particulier.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Mº Châtelet. Le 2 décembre. Tél. : 42-74-22-77.

BARBARA en studio

■ Non, la dame en noir ne fait pas de scène. Pas avant longtemps. Elle fait un disque, le premier depuis seize ans (hormis les enregistrements en public), sur lequel le secret sera gardé jusqu'à sa sortie. Elle résume ainsi la tendance de la rentrée dans la chanson française : des albums, beaucoup d'albums (Philippe Léotard, Maxime Le Forestier qui chante Brassens, Jean-Louis Murat, Eddy Mitchell, Stephan Eicher, Etienne Daho, etc.) et des tournées prévues pour 1997. De Barbara, on sait qu'elle a travaillé avec Didier Lockwood, Eddy Louiss, Maurice Vander, Richard Galliano ou Michel Portal, tout le bataillon avancé du jazz français. Douze nouvelles chansons.

★ Sortie chez Mercury, début novembre.

MUSIQUES DU MONDE

MUSIQUE ARABE à l'Institut du monde arabe

■ A l'Institut du monde arabe (IMA) il ne faudra pas manquer les *concerts consacrés à la musique* arabo-andalouse, avec un volet marocain (l'Orchestre de Fès, dirigé par Mohamed Briouel, les 18 et 19 octobre) *et un autre algérien* (l'Ensemble El Mossilia el Djazaïra, dirigé par Ben Merabet, les 20 et 21). Pour novembre, après une pose dans le Sahara algérien (Khelifi Ahmed, les 11 et 12), des percussions (la *daqqa* de Marrakech, avec El Hadj Abdeslam, les 22 et 23), de la cornemuse (l'ensemble populaire de Hédi Donia, les 8 et 9), suivi d'un cycle de musiques de *transe* (le *diwan* de Biskra, les 15 et 16, les Aïssawa de Meknès, le 28). Le 6 décembre, les chants d'amour des femmes du Sud marocain occuperont l'espace sonore du grand auditorium (les B'net Houariyat), avant le luthiste solitaire Alla, de Béchar (le 13).

★ Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés Saint-Bernard. Mº Jussieu. 20 h 30. 100 F (80 F pour les adhérents). Tél. : 40-51-38-37.

LA HONGRIE ET L'ANDALOUSIE à la Cité de la musique

■ En collaboration avec ActesSud, la Cité de la musique double ses cycles de musiques du monde de la publication d'un livre-CD, consacré au pays concerné. Du 25 au 27 octobre, la Hongrie est à l'honneur, avec ses Tsiganes de campagne (les très joyeux Kek Lang, le 25 à 20 heures, le doux Gustav Varga et son groupe KalyiJag, le 27 à 16 h 30) et de ville (Antal Szalaï, violoniste virtuose, le 26 à 20 heures), ses stars nationales (Márta Sebestyén, le 26 à 16 h 30). En décembre, ce sera le tour de l'Andalousie, des saetas de la semaine sainte et du flamenco (Agujetas et Antonio Carrasco, le 6 à 20 heures), de la danse (Manolete (le 7 à 20 heures) et un programme consacré à Manuel de Falla (le 8 à 15 heures).

★ Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 44-84-45-00. Minitel 3615, code CITEMUSIQUE.

MUSIQUES DE L'INDE au Théâtre de la Ville

■ La saison indienne du Théâtre de la Ville, avec son lot de chanteurs et musiciens jamais entendus ici : Pandit Jasraj, chant khyal, le 14 à 20 h 30), suivi de Gundecha Bandhu (chant dhrupad, le 21 à 20 h 30), Ustad Sultan Khan et Zakir Hussain (sarangi et tabla, le 9 décembre à 20 h 30), tous de l'Inde du Nord. Pour l'Inde du Sud, il faudra attendre janvier (Aruna Sayeeram, le 12 à 17 heures).

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Mº Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 140 F. Diverses formules d'abonnement.

CAETANO VELOSO au Théâtre de la Ville et à l'Auditorium de Lyon

■ Ce Brésilien à la voix de miel, l'un des musiciens les plus créatifs de l'époque, vient pour la première fois en récital (il a participé à des concerts d'été ou à des programmations communes) dans une salle de prestige à Paris. *Fina Estampa*, le dernier album (des vieilles chansons sud-américaines) et le show qui s'ensuivit (présenté au Théâtre de la Ville) est d'une finesse rare.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Mº Châtelet. 20 h 30, les 28, 29, 30 octobre. Tél. : 42-74-22-77. Lyon, Auditorium. Le 8 novembre. Tél. : 78-95-95-00.

ALIM KASSIMOV au Théâtre de la Ville

■ *Merveilleux chanteur azéri*, Alim Kassimov est un habitué du Théâtre de la Ville, où il vient presque chaque année livrer quelques-uns *des secrets des mugham* classiques de cette république ex-soviétique demeurée profondément mystique.

★ *Théâtre de la Ville, 2, place du* Châtelet. Mº Châtelet. 20 h 30, le 8 décembre. Tél. : 42-74-22-77.

OUMOU SANGARÉ au New Morning

■ L'Idole du Mali, la jeune et militante (pour les femmes, l'avenir de l'Afrique) chanteuse possède une présence rare en scène. Deuxième passage à Paris de l'année pour cette princesse de la musique wassouloue, profondément rythmique et irrésistible. Une bonne entrée en matière avant la plongée profonde *dans le continent noir* avec le festival Africolor de Saint-Denis, les 20, 21 et 24 décembre.

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Écuries. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16 novembre. Tél. : 45-23-51-41.

LA FIESTA DES SUDS à Marseille

■ Tout ce qui fait le charme de la musique actuelle des Suds – authenticité, mélanges, sincérité, joie, ferveur et conscience sociale – se retrouve dans ce festival de fins de semaine. Lio, Cheba Zhora (le 11 octobre), Los Parillas, Klimax, les Derviches tourneurs de Damas (le 12), les rockers piémontais Mau-Mau, les chanteurs napolitains de la Nuova Compania de Canto Popolare, la Squadra de Gênes (le 17), Khaled (le 18), Zachary Richard (le 19), Juan Carmona (le 24), du jazz du sud (le 25), l'ensemble oriental d'Istambul ou encore le Super Rail Band de Bamako (le 26) nourrissent ces racines multiples de Marseille.

★ Fiesta des Suds, Marseille, du 11 au 26 octobre. Tél. : 91-64-28-61.

SALSA au New Morning

■ Avec le Hot Brass, qui tente de s'imposer dans ce rôle (Tito Puente y joue les 27 et 28 octobre. Tél. : 40-50-66-98), le New Morning est le temple de la bonne salsa, du latin jazz. Le 19 septembre, c'est le groupe Klimax, coqueluche des nuits cubaines (ou de qu'il en reste à La Havane) qui ouvre le feu. Le 16 octobre, les trublions aujourd'hui bien acceptés de NG La Banda récidivent dans la petite salle vouée au jazz. En novembre, Irakere débarque (le 21), et Ray Barreto, fidèle, perpétue le jazz latin le 21 novembre.

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries. Mº Château-d'Eau. Tél. : 45-23-51-41.

MUSIQUES CAJUN-ZYDECO à Lille

■ The Bruce Daigrepont Cajun Band, la nouvelle tradition acadienne, Sunpie and the Louisiana Sunspots, représentants du blues zydeco, font partie des attractions musicales du festival America de Lille, où figurent également les reggae-men d'Israel Vibration, et le Ritmo Caribeño, crée à La Nouvelle-Orléans par des latinos du cru.

★ Festival de Lille. Du 5 au 26 octobre. Tél. : 20-52-74-23.

ROCK

FESTI'VAL DE MARNE

■ Depuis dix ans, chaque automne, le Val-de-Marne se mobilise pour fêter la francophonie. Deux semaines durant, cent artistes se produiront dans vingt villes du département. Le rock (Ludwig Von 88, les Wampas, Les Innocents, Matthieu Boogaerts, Arno...) se taille une belle part dans une programmation qui se risque aussi au groove (Mad in Paris, Mister Gang) et aux musiques du monde (Khaled, Faudel). Pour la chanson on entendra Juliette, Allain Leprest, Romain Didier, Nicole Croisille, Arthur H., Catherine Ribeiro, Marie-Paule Belle, Isabelle Aubret ou Guy Marchand.

★ Du 1er au 13 octobre dans vingt villes du Val-de-Marne. Tél. : 45-15-07-07.

THE CURE en tournée

■ *Wild Mood Swings*, le dernier album de Cure, n'aura pas déclenché l'enthousiasme des foules. Ce qu'y tendrait à prouver que la Robert Smith-mania s'est arrêtée au seuil des années 90. D'autres que lui sont aujourd'hui les chantres du malaise adolescent. Pour cette première tournée depuis des lustres, le groupe tentera de rassembler tous les fidèles.

★ Strasbourg le 10 octobre, Paris (Bercy) le 15, Lyon le 26, Marseille le 28, Toulouse le 3 novembre, Rennes le 5, Orléans le 6, Metz le 8, Lille le 10.

THE FUGEES au Zénith de Paris

■ Sans sacrifier l'engagement de ses textes, ce trio, composé d'une jeune New-Yorkaise épaulée par deux fils de réfugiés haïtiens, a peaufiné des chansons qui prouvent que rap et mélodie ne sont pas incompatibles. Trop brouillon, leur dernier passage sur scène n'avait pas été à la hauteur de leurs enregistrements. Espérons la période de rodage terminée.

★ Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès. Mº Porte-de-Pantin. Les 12 et 13 octobre. Tél. : 44-52-54-56. Réservations Fnac et Megastore.

THE DIVINE COMEDY en tournée

■ Adopté par la France – il vient d'enregistrer avec Valérie Lemercier et Dominique Dalcan –, Neil Hannon, petit prince de la pop irlandaise, revient présenter les magnifiques chansons de l'album *Casanova*, gonflées d'ambitions immenses. Faire plus grandiose que Scott Walker, plus émouvant que Jacques Brel et plus drôle que M. Bean.

★ Paris le 21 octobre, Nancy le 22, Saint-Brieuc le 24, Saint-Lô le 25, Lille le 26, Angers le 29, Poitiers le 30, Clermont-Ferrand le 31.

FESTIVAL FNAC – INROCKUPTIBLES en tournée

■ On a souvent reproché au magazine *Les Inrockuptibles* de privilégier la pop blanche anglo-saxonne. Les musiques noires sont pourtant présentes dans la programmation de leur festival itinérant. Que ce soit le rap de Pharcyde, le reggae de Bim Sherman ou le trip hop de Tricky, Morcheeba ou Neneh Cherry, qui partageront l'affiche avec les Fun Lovin'Criminals, Fionna Apple, Jonny Polonsky, The Mike Flowers Pop, Lisa Germano, Mazzy Star, Garage Land, Gorky's Zygotic Mynci, Trash Can Sinatras et les meilleurs angoissés du moment, Placebo et Eels.

★ Lille les 8 et 9 novembre, Paris (Olympia, Divan du monde, Cigale) les 9, 10 et 11, Nantes les 10, 11 et 12, Toulouse les 11 et 13.

MARIANNE FAITHFULL en tournée

■ Les joyeux excès des années 60, les gouffres côtoyés dans les années 70 ont voilé le chant de Marianne Faithfull. L'ancienne égérie des Rolling Stones met aujourd'hui ce vécu au service des chansons de Kurt Weill. Après avoir enregistré un album en public au New Morning, Marianne repart sur les routes, accompagnée d'un pianiste.

★ *Lille le 18 novembre, Brest le 19,* Paris le 20, Lyon le 22, Bordeaux le 23, Marseille le 24, Grenoble le 25.

RENCONTRES TRANSMUSICALES à Rennes

■ La programmation des Transmusicales n'est pas encore bouclée, mais gageons qu'elle permettra à nouveau de pister les tendances et de révéler les groupes dont on parlera. Premiers sélectionnés jusqu'à présent : Kula Shaker, The Driven, The Aloof, Sneaker Pimps, Daft Punk, Jérome Minière, Alan Vega accompagné d'Alex Chilton et Ben Vaughn. A suivre de près une étonnante Israélienne : Meira Asher.

★ Rennes, les 5, 6 et 7 décembre. Renseignements : 99-31-12-10.

Sélection chansons et musiques du monde : Véronique Mortaigne.
Sélection rock : Stéphane Davet.

DEMAIN : Théâtre et danse.

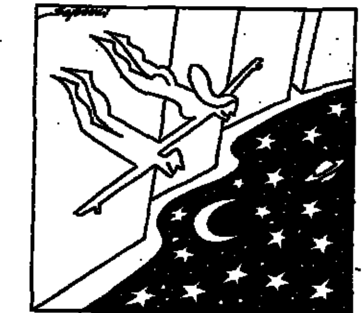
DÉPÊCHES

■ **ARTS : huit mille œuvres d'art saisies par les nazis vont être** vendues les 29 et 30 octobre, à Vienne, au bénéfice de la communauté juive autrichienne, principale victime de ces vols, a annoncé à New York la maison Christie's. Cette vente d'*« art sans héritiers »* devrait rapporter 3,5 millions de dollars (environ 18 millions de francs), selon l'estimation de la maison britannique, qui, pour l'occasion, ne fera pas de profit. Cette collection, d'un intérêt artistique inégal, *« ouvre une formidable fenêtre sur un monde disparu, celui de la bourgeoisie juive autrichienne »*, a déclaré Lord Poltimore, chef du département de peintures du XIXe siècle chez Christie's, qui a réalisé l'inventaire. Parmi les pièces importantes figurent une tête hellénistique (IIIe siècle avant J.-C.) d'Alexandre le Grand, de nombreuses aquarelles peintes à la fin du XIXe par le Viennois Rudolf von Alt, ou encore *L'Orientale*, du portraitiste autrichien Friedrich von Amerling.

■ **MUSIQUE : la dixième édition de *L'Officiel de la musique* vient** de paraître. Outil précieux pour le musicien amateur ou le professionnel de la musique, il est édité par le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA). Plus de huit cents pages de renseignements pratiques sont proposées : organismes de financement, studios, maisons de disque, éditeurs, médias, festivals... Mine d'information, « Who's Who » des musiques populaires, *L'Officiel de la musique* parsème ce carnet de 25 000 adresses de fiches pratiques et d'articles de commentaires sur l'année écoulée. En vente dans les FNAC, Virgin et librairies spécialisés. *L'Officiel de la musique, guide-annuaire des musiques actuelles* (804 pages, 260 francs) peut aussi être commandé à l'IRMA, 21 *bis*, rue Paradis, 75010 Paris. Tél. : 44-83-10-30.

L'impossible et l'à-peu-près

« Etre sans père », la première œuvre de Tchekhov, mise en scène par Claire Lasne



Ecrite en 1878, raturée, inachevée, *Etre sans père* est la première pièce écrite par Anton Tchekhov. Il a dix-huit ans, et la matrice de son œuvre à venir est déjà là. Ses « héros » n'ont rien d'exceptionnel. Simplement, ils s'ennuient à mourir, incapables de s'arracher aux autres et à eux-mêmes. Il y a Sacha (le médecin ivrogne), Ivan (le colonel en retraite), Bougrov (l'usurier), Porfiry (le vieux banquier), Anna (la veuve du général), et ce « fou » de Platonov, farouchement résistant et désespérément lucide : *« Hamlet avait peur de rêver, moi j'ai peur de vivre. »*

Jean Vilar créa la pièce au Théâtre national populaire (TNP) en 1956. La traduction d'André Markowicz et Françoise Morvan offre aujourd'hui à Claire Lasne et à sa troupe de comédiens l'occasion de faire résonner, avec force et conviction, la voix de ces créatures tchékhoviennes qui se débattent entre l'impossible, l'à-quoi-bon et le trop-tard.

★ Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 h 30, *les mardi, jeudi et vendredi* ; 18 heures, *samedi* ; 15 heures, *dimanche*. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Soul Coughing
Entre les dessins anguleux du rock expérimental et le groove des musiques de rue de Brooklyn, Soul Coughing façonne une musique étrange, reflet des ambiances paranoïaques de Big Apple. Impérial sur scène, le groupe new-yorkais vient de publier son deuxième album, *Irresistible Bliss.*
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 17. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Daunik Lazro, Stephan Oliva, Laurent Hoevenaers, Claude Tchamitchian
Lazro (saxophone), Oliva (piano) et Tchamitchian (contrebasse) c'était, en septembre 1995, lors de la précédente Fête de *L'Humanité*, un trio à faire rêver. Le violoncelliste Laurent Hoevenaers le transforme en quartet pour de nouveaux moments de grâce précieuse.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Maynard Fergusson Big Bop Nouveau
Le trompettiste Maynard Fergusson a mauvaise réputation en raison de ses nombreux arrangements – qui ne sont pas piqués des hannetons, c'est vrai –, de grands succès éternels et de musiques de films. Pourtant à la tête de son big band « jazz », il est capable de bien mieux et même du meilleur. Soirée réhabilitation.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jane Birkin
La scène est comme une drogue : on jure que c'est la dernière fois, et l'on y revient. L'« Ex-fan des sixties » n'y a pas résisté. Depuis la mort de Gainsbourg, Jane Birkin poursuit sa croisade en faveur de son ex-compagnon. Dans son dernier album, elle avait montré que l'on pouvait avantageusement réinterpréter Gainsbourg. Campée sur ces bases, elle commence une nouvelle tournée.
Théâtre André-Malraux, place des Arts, 92 Rueil-Malmaison. 20 h 45, le 17. Tél. : 47-32-24-42. De 170 F à 200 F.
A Créteil, les 26 et 27 ; Colombes, le 28 ; Olympia à Paris du 1er au 13 octobre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
Film américain de Todd Solondz, avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIABLES, LES DIABLES
Film polonais de Dorota Kedzierzawska, avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Piewka (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
Film français d'Olivier Schatzky, avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
Film suisse d'Alain Tanner, avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier (1 h 54).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
Film américain de Harold Ramis, avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zack Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, richard Masur (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TIN CUP
Film américain de Ron Shelton, avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES VICTIMES
Film français de Patrick Grandperret, avec Vincent Lindon, Jacques Dutronc, Karin Viard, Florence Thomassin, Gérard Darmon, Cathy Capvert (1 h 34).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

MUSIQUE ET DANSE

Une sélection de concerts, classique, jazz, chanson, musiques du monde et spectacles de danse à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

A la quête du la
Œuvres de Beethoven, Fauré, Granados, Saint-Saëns, Liszt, Franck et Paganini. Renaud Fontanarosa (violon), Frédérique Fontanarosa (piano).
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. 19 heures, du mardi au samedi ; 11 heures, le dimanche. Jusqu'au 29 décembre. Tél. : 46-26-32-06. De 90 F à 120 F.

Mitsuko Shirai (soprano), Hartmut höll (piano)
Schumann : *Lieder.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 18. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Risako Kurosawa, Mitsuko Shirai (sopranos), Hartmut Höll (piano)
Œuvres de Mendelssohn, Loewe, Meyerbeer et Schumann. Schubert : *Leider, Duos.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 19. Tél. : 40-20-52-29. 60 F.

Hanna Jaszyk (piano)
Œuvres de Haydn, Schumann et Chopin.
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mos Ségur, Cambronne. 19 heures, le 19. Tél. : 45-45-65-77. Location Fnac. 90 F.

Amsterdam Baroque Orchestra
Bach : *Cantates.* Anne Grimm (soprano), Elisabeth von Magnus (alto), Christoph Prégardien (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 19. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 290 F.

Ensemble Sirin de Moscou
Requiem orthodoxe russe. Andrey Kotov (direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 45, le 19. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.
Et les 21 et 22 septembre en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Boje Skovhus (baryton), Helmut Deutsch (piano)
Œuvres de Brahms, Lange-Müller, Zemlinsky, Grieg, Schumann et Schubert.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mos Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 20. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Grande Fugue.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 466.* Bruckner : *Symphonie no 6.* Alicia de Larrocha (piano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, le 20. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Désiré et Hervé N'Kaoua (piano)
Œuvres de Fauré, Grieg, Debussy, Schubert et Clementi.
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mos Ségur, Cambronne. 21 heures, le 20. Tél. : 45-45-65-77. Location Fnac. 90 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1048.* Mozart : *Rondo pour cor et orchestre, Concerto pour cor et orchestre KV 447.* Britten : *Concerto pour violon et orchestre.* Hervé Joulain (cor), Patrick Chemla (violon), Gregorz Nowak (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 19 h 30, le 21. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 130 F.

Urszula Kryger (soprano), François Le Roux (baryton), Hartmut höll, Philippe Cassard (piano)
Œuvres de Tchaïkovski, Medtner, Tedesco, Mendelssohn et Liszt.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mos Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 21. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Anne Queffélec (piano)
Scarlatti : *Sonates pour piano..* Mozart : *Fantaisie KV 475, Sonate pour piano KV 457.* Mendelssohn : *Variations sérieuses.* Liszt : *La Lugubre Gondole, Saint François de Paule marchant sur les eaux.*
Barbizon (77). Salle Marc-Jacquet, 1, rue Théodore-Rousseau. 20 h 45, le 21. Tél. : 64-09-39-42. 120 F.

Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Schubert : *Sonate pour piano D 784.* Schumann : *Sonate pour piano op. 14.* Chopin : *Fantaisie op. 49, Mazurkas, Impromptu op. 51, Ballade op. 52, Polonaise op. 53.*
Meudon (92). Orangerie, place Jules-Janssen. 20 h 30, le 21. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Concert Rococo
Les Vêpres de l'assomption et le vœu de Louis XIII. Chœur grégorien Antiphona; Jean-Patrice Brosse (direction).
Pontoise (95). Eglise Notre-Dame. 20 h 45, le 21. Tél. : 34-43-35-09. Location Fnac. 90 F.

Ensemble l'Itinéraire
Œuvres de Hurel, Xenakis, Leroux, Ferneyhough et Levinas. Florian Lauridon (violoncelle), Jean-Pierre Robert (contrebasse), I Ming Huang (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 18 heures, le 21. Tél. : 34-68-05-50.

Nieuw Ensemble d'Amsterdam
Œuvres de Xu Shuya, Huber, Wyschnegradsky, Ferneyhough et Hedelin. Ernesto Molinari (clarinette), Emilio Pomarico (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 20 h 30, le 21. Tél. : 34-68-05-50.

Quatuor Parisii
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 59 no 1.* Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 30.* Webern : *Quatuor à cordes op. 28.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 21. Tél. : 46-61-00-66.

A Sei Voci
La renaissance française : du sacré au profane.
Taverny (95). Eglise Notre-Dame. 21 heures, le 21. Tél. : 30-40-92-04.

Marcel Bozonnet (récitant), Jonathan Dunford (viole de gambe).
Œuvres de Marais et textes de Montaigne.
Gressy (77). Moulin-de-Moulignon. 11 heures, le 22. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Ensemble à vent Maurice Bourgue
Mozart : *Sérénade KV 361 « Gran Partita ».* Dvorak : *Sérénade pour dix instruments à vent, violoncelle et contrebasse.*
Montereau-Fault-Yonne (77). Collégiale Notre-Dame. 17 heures, le 22. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Florence Gould Hall Chamber Players
Mozart : *Quatuor pour piano et cordes.* Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 25.* Fauré : *Quatuor pour piano et cordes op. 15.* Annick Roussin (violon), Pierre-Henri Xuereb (alto), Philippe Muller (violoncelle), Jean-Louis Haguenauer (piano).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 22. Tél. : 46-61-00-66.

DANSE

Tango passion
D'après une idée de Nel Howard. Chorégraphie Hector Zaraspe. Arrangements musicaux et direction d'orchestre José Libertella et Luis Stazo. Avec Gunilla Wingquist, comédienne, et des chanteurs et danseurs argentins et l'orchestre du Sexteto Mayor. Conception scénique John Falabella.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 16, 17, 18, 20, 23, 24, 25 et 27 ; 15 heures et 20 h 30, les 21, 22 et 28. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Compagnie Ebène
Irène Tassemnbedo : *Waketti.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, le 17. Tél. : 46-82-83-88. 90 F.

Amani Ya Bwana
The Seven Acrobates. Compagnie Jérôme Thomas. Troupe Jumbo de Nairobi. Jérôme Thomas : *Que Dieu soit avec moi et mon bus.*
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. 21 heures, le 21. Tél. : 46-55-43-45. Location Fnac, Virgin. De 85 F à 115 F.

JAZZ

Jimmy Gourley Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 16 et 17. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Russell Gunn Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 16 et 17. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Pierre Michelot, Gilles Clément
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Art Sound Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 42-33-37-71. Location Fnac, Virgin. De 35 F à 80 F.

Manuel Rocheman Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Bobby Rangell Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Aldo Romano Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Saxomania de Claude Tissendier
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris-5e. Mo Luxembourg. 21 h 30, le 19. Tél. : 43-26-28-59. De 95 F à 100 F.

Claire Lise Vincent, Marc Fosset
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris-14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 19. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.

Jean-Michel Kajdan Group
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19, 20 et 21. Tél. : 42-33-37-71. Location Fnac, Virgin. De 35 F à 80 F.

Roy Haynes Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 19, 20, 21 et 22. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Patrice Galas, Georges Arvanitas
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Snowy White & the White Flames
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Lou Bennnett Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 20 et 21. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Eric Le Lann Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 20 et 21. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Michel Portal, Daniel Humair, Jean-François Jenny Clark
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 21. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Eddie Gomez Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Palatino Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 21, 23 et 24. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Alain Jean-Marie, Michel Graillier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 21 et 24. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Marie-Annick St Ceran
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Rémy Jannin, Fabrice Thompson, Arnaud Vincent Tri
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Patricio Villaroel, Pablo Cueco
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Soirée label Rectangle
Avec The Recyclers, Yves Robert, Prohibition
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-87-25-91. 50 F.

ROCK

Metallica
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 19 h 30, le 16. Tél. : 44-68-44-68. Location Fnac, Virgin. 200 F.

Castafiore Bazooka
Limonaire, 88, rue de Charenton, Paris 12e. 21 heures, les 17 et 24 septembre et le 1er octobre. Tél. : 43-43-49-14.
Et à Maurepas (78), Café de la Plage, place Jean-Moulin. 21 heures, le 20. Tél. : 30-50-90-40.

B.U.G. & Basile Leroux
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 19. Tél. : 43-22-79-66.

Mongin & Mercier
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 20. Tél. : 43-22-79-66.

Amorphis
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 17 h 30, le 21. Tél. : 53-79-00-11. De 70 F à 80 F.

CHANSON

Hommage à Marcel Dadi
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mos Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 16. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 250 F.

Cécile C
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 21 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Belles de nuit
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 h 30, les 17 et 24. Tél. : 42-36-10-29. De 60 F à 80 F.

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 21 heures, les 17 et 24 septembre et le 1er octobre, jusqu'au 29 octobre. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Scott Taylor et les Ténors de Brest
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 17. Tél. : 47-97-22-22.

Odéon
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 18. Tél. : 47-97-22-22.

Les Ogres de Barbacks
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 19. Tél. : 47-97-22-22.

Céline Dion
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 20, 21, 22, 24 et 25. Tél. : 44-68-44-68. De 198 F à 298 F.

Sylvie Boisel, Isabelle Kancel
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris-10e. Mos République, Goncourt. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-08-83-33. De 30 F à 40 F.

Les Electriciens
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 20. Tél. : 47-97-22-22.

Cécile M
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 20 et 21, jusqu'au 28. Tél. : 42-36-10-29. Entrée libre.

Salut Brassens
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 21 ; 17 h 30, le 22. Tél. : 45-08-55-25. Entrée libre.

Vercoquin
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 21. Tél. : 47-97-22-22. 30 F.

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 22 et 29, jusqu'au 27 octobre. Tél. : 42-78-67-03. 80 F.

Casse-pipe
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 22. Tél. : 47-97-22-22. 30 F.

TSF
Villepinte (93). Espaces V, hôtel de ville. 20 h 30, le 20. Tél. : 43-84-79-25. De 70 F à 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

La Novem
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 16. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Sanacore
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 19 heures, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Trio Gomina
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

Sandra Bessis, John McLean
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Klimax
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Une sélection de concerts en région

JAZZ

Jazz en Touraine
Dixième du nom, le festival Jazz en Touraine se partage, essentiellement, entre les villes de Montlouis-sur-Loire et Tours. Outre le programme du festival conçu à partir des tournées de vedettes, le festival fait une bonne place aux formations de la région et organise plusieurs rencontres gratuites dans l'après-midi. En ce qui concerne les soirées, la programmation ratisse large, du new-orleans à Steve Coleman. Beaucoup d'Américains sont là et les Français ont été choisis dans une liste assez prévisible. C'est à Tours, au Centre des congrès Vinci que l'on pourra entendre les plus aventureux du programme, soit le trio Romano/Sclavis/Texier, puis l'actuelle formation des Five Elements du saxophoniste Steve Coleman (le 17). Au chapiteau de Montlouis suivront le saxophoniste David Sanchez, excitation des deux ou trois mois à venir, puis le batteur Roy Haynes, un très large cran au-dessus (le 18) ; Richard Galliano et Eddy Louiss (le 19), Jeffery Smith et Dee Dee Bridgewater (le 20) précéderont une soirée piano avec le passionnant trio de Mulgrew Miller avant l'éternel solo de Michel Petrucciani (le 21) ; retour à Tours, à la Cathédrale pour, bien entendu, du gospel (les 21 et 22), et final à Montlouis avec le trompettiste Ronald Baker, autre excitation fabriquée, puis Elvin Jones et sa Jazz Machine bien nommée (le 22).
Jusqu'au 22 septembre. Renseignements : 5, rue du Maréchal-Foch, 37270 Montlouis. Tél. : 47-50-72-70.

MUSIQUE CLASSIQUE

FESTIVAL D'AMBRONAY
Abbaye, 01 Ambronay. Tél. : 74-35-08-70. De 85 F à 300 F.

Bénédicte Rostaing (flûte), Keiichi Kondo (harpe)
Œuvres de Vinci, Duparc, Saint-Saëns, CPE Bach, Damase, Fauré, Bach et Doppler.
17 heures, le 21.

Amsterdam Baroque Orchestra
Bach : *Cantates.* Elisabeth von Magnus (alto), Christoph Prégadien (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
20 h 30, le 21.

Pieter Wispelwey (violoncelle).
Bach : *Suites pour violoncelle seul.*
23 h 30, le 21 ; 11 heures, le 22.

Il Giardino armonico
Locke : *Musique de scène pour* La Tempête *de Shakespaere.* Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1050.* Vivaldi : *La Follia, Concerto pour flûte et cordes RV 444.* Giovanni Antonini (direction).
15 h 30, le 22.

Les Jeunes Solistes
Dufay : *Messe « L'Homme armé ».* Pécou : *L'Homme armé, création.* Rachid Safir (direction).
20 heures, le 22.

Gustav Leonhardt (clavecin)
Œuvres de Böhm, Buxtehude et Bach.
20 h 30, le 27.

BESANÇON

Quintette à vent Plagal
Œuvres de Mozart et Dvorak.
Théâtre du Casino, 25 Besançon. 16 heures, le 21. 100 F.

Orchestre philharmonique de Strasbourg
Beethoven : *Symphonie no 8.* Weber : *Oberon, extrait.* Wagner : *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg, ouverture, Airs d'opéras.* Janis Martin (soprano), Théodor Guschlbauer (direction).
Palais des sports, 25 Besançon. 20 h 30, le 21. Tél. : 81-82-82-85.

LILLE

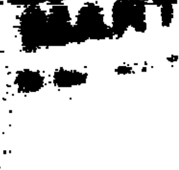
Orchestre national de Lille
Boieldieu : *La Dame blanche.* Yagoubi : *Musium opus, création.* Tchaïkovski : *Symphonie no 4.* Aïko Miyamoto (percussions), Vincent Barthe (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 27. Tél. : 20-12-82-40. 140 F.

METZ

Alceste
de Lully. Sophie Daneman (Alceste), Jérôme Corréas (Alcide), Guy de Mey (Admète), Isabelle Desrochers (Céphise), Philippe Roche (Lycomède, Pluton), Serge Goubiaud (Lychas), Patrick Ringal-Daxhelet (Straton, Caron), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 24. Tél. : 87-39-92-00. De 100 F à 220 F.

Alceste Parodie
d'après Lully. Les Menus Plaisirs du roy, Jean-Luc Impe (direction, mise en scène).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 25, 26 et 27. Tél. : 87-39-92-00. 100 F.





هكذا من الأصل

Radio-France internationale se met à l'heure de l'information en continu

IL AURA FALLU à peine un an à Jean-Paul Cluzel, nommé à la présidence de Radio-France internationale (RFI) en novembre 1995, pour mener à bien son projet d'une radio d'information en continu. Convaincu que la station devait devenir *« une alternative de CNN »* en offrant à l'étranger la vision française du monde (*Le Monde* du 14 février), il s'est donc attaché, avec l'aide de ses équipes, à remodeler le programme de la station. De cette refonte est née RFI 1. Lancée lundi 16 septembre, à 6 heures du matin, cette RFI nouvelle manière sera diffusée 24 heures sur 24 en français dans le monde entier.

De grandes plages d'information en continu seront désormais proposées de 6 heures à 10 h 10, de 12 h 30 à 15 h 10 et de 19 heures à 21 h 30. Chacune d'entre elles aura pour objectif, décalage horaire aidant, de « tomber » aux heures de grande écoute du matin dans chacune des zones du globe. Une dernière tranche d'infos sera présentée de 23 heures à 0 h 10 (heures de Paris). Des modules plus courts viendront ensuite informer régulièrement les auditeurs de la station. Chaque demi-heure, un journal de dix minutes sera ainsi présenté, avec huit minutes d'informations et un *« gros plan »* de deux minutes sur le fait le plus important. Entre 12 h 45 et 13 heures, dans « A la une du *Monde* », RFI présente, en direct du journal et avec des membres de la rédaction, les titres du *Monde* au moment de sa parution.

L'Afrique – où selon les sondages réalisés l'information est un thème porteur – bénéficiera d'un régime particulier. Une série de journaux spécifiques en effet produits de 6 h 30 à 10 heures (heure de Paris) puis de 20 h 30 à 21 h 30. Un programme « Afrique » sera également offert de 14 h 30 à 16 h 30 avec notamment de l'actualité musicale et des interventions des auditeurs.

En dehors de l'information, RFI 1 diffusera des magazines d'actualité, en modules de vingt minutes. Une nouvelle émission intitulée « Les auditeurs appellent », centrée sur *« l'information du jour »*, des magazines sur les femmes, l'actualité musicale ou culturelle ponctueront cette nouvelle grille.

Ce programme d'information en continu, qui sera officiellement présenté par Jean-Paul Cluzel mardi 24 septembre à Paris, sera transmis par satellite, en ondes courtes, en FM (notamment à Paris), avec un décrochage spécifique pour l'Afrique et par satellite. Déjà disponibles en Europe sur Astra IB, sur Intelsat 601 en Afrique, sur Palapa B 2P en Asie du Sud-Est, sur Anik E2 en Amérique du Nord, les programmes de RFI sont aussi diffusés, depuis septembre, sur toute l'Europe *via* le satellite Astra 1C. Grâce à cette diffusion, RFI pourra être captée avec un grand confort d'écoute par quelque 20 millions de foyers équipés pour la réception directe.

Véronique Cauhapé

Le prix des décodeurs devrait baisser

La miniaturisation des composants électroniques pourrait diviser par quatre en deux ans le coût des boîtiers numériques

L'IMPACT des progrès de l'électronique sur les ordinateurs est souvent gommé par l'augmentation continue de leur puissance, un phénomène lié à l'inflation des besoins engendrés par les techniques multimédias de traitement de l'image et du son. Il ne devrait pas en être de même pour les décodeurs qui permettent de recevoir les programmes de la télévision numérique. Dans ce domaine, les fonctions de base sont limitées, et la réduction du coût des composants affectera directement le prix de vente des appareils au cours des deux prochaines années.

La société américaine VLSI Technology détient actuellement une forte part de marché en France où elle fournit les composants principaux utilisés par quatre des cinq industriels qui fabriquent les décodeurs numériques de Canal Plus. Elle devrait également approvisionner les modèles fournis par X-Com à AB Sat et ceux que Sagem livrera au consortium Télévision par satellite (TPS, bouquet numérique préparé par TF 1, France Télévision, M 6, la Lyonnaise des eaux et la CLT).

Jacques Beneteau, directeur des activités de VLSI pour l'Europe de l'Ouest, explique qu'actuellement les trois fonctions majeures d'un décodeur (démodulation, démultiplexage, décodage) sont réalisées par 6 composants qui reviennent à 100 dollars (500 francs). *« A l'horizon de mi-1997, nous passerons à 3 composants, soit 250 francs et à terme, en 1998, nous réaliserons les mêmes fonctions avec un seul composant à 100 francs »* indique-t-il. Ces progrès sont liés à l'amélioration de la finesse des traits gravés sur le silicium pour réaliser les transistors qui sont au cœur des composants électroniques.

> « L'électronique représente 70 % du prix de revient d'un décodeur numérique »

Actuellement, VLSI utilise une gravure à 0,5 micron. La firme américaine passera à 0,25 micron en 1997 et probablement à 0,18 micron en 1998. C'est cette finesse de trait, déjà en cours d'industrialisation par Texas Instruments, qui permettra d'intégrer les 600 000 portes logiques correspondant à 2,5 millions de transistors sur une même puce.

Jacques Beneteau estime ainsi que le prix de l'appareil complet passera, dans le même temps, de 4 000 francs à 1 000 francs. Il précise que *« l'électronique représente 70 % du prix de revient d'un décodeur numérique »*. De quoi rendre ces appareils commercialisables indépendamment des abonnements et intégrables dans les téléviseurs, les magnétoscopes, voire les lecteurs/enregistreurs de DVD lorsque ces derniers seront commercialisés.

Canal Plus disposerait aujourd'hui de 100 000 commandes fermes d'abonnement et aurait déjà livré 70 000 décodeurs numériques (*Le Monde* du 29 août). L'objectif de 150 000 abonnés à la fin de l'année serait largement dépassé. Bruno Delecour, directeur général de Canal Plus en charge des activités commerciales, prévoit plus de 200 000 souscripteurs à la fin de 1996 au bouquet numérique de Canalsatellite. Canal Plus numérique et le bouquet thématique pourraient rassembler de 700 000 à 800 000 abonnés en 1997.

En dehors des composants électroniques, le coût des décodeurs intègre une partie logicielle constituée par le guide de programmes. Ce dernier permet d'explorer l'offre de l'ensemble des chaînes numériques. L'ensemble de programmes proposé par AB Sat, filiale d'AB Productions, prévoit de commercialiser un décodeur allégé de cette fonction et qui coûterait déjà moins de 2 000 francs.

Le prix de ces appareils qui viennent à peine d'apparaître sur le marché est appelé à fluctuer de façon importante, les progrès de l'électronique associés à la fabrication de masse et à la concurrence jouant en faveur d'une baisse rapide des prix. D'autant que le gâteau de la télévision numérique ne se situe pas au niveau du matériel. *Les opérateurs ont tout intérêt à en faciliter l'acquisition pour favoriser les prises d'abonnement.*

Michel Alberganti

■ **TÉLÉVISION : Philippe Gildas a annoncé, dimanche 15 septembre, qu'il cesserait d'animer,** à la fin de la saison télévisée, « Nulle part ailleurs », l'émission qu'il avait créée en 1987 sur Canal Plus. Invité de Jacques Chancel dans « Ligne de mire » sur France 3, Philippe Gildas a indiqué : *« Il faut savoir marquer le terme. Je le dis volontairement au début de l'année pour qu'il n'y ait pas de surprise. On a un an pour trouver un remplaçant ou la formule de remplacement. »* Philippe Gildas a souligné que, depuis sa création, *« pratiquement tout »* avait changé dans l'émission : *« Les Nuls sont partis. Antoine de Caunes est parti. On vient de renouveler tous les chroniqueurs. Je pense que l'étape suivante consiste à me changer moi. »*

■ **PRESSE : le député (UDF) de l'Eure, Ladislas Poniatowski,** demande la création d'un fonds de soutien à la presse quotidienne nationale qui serait financé par un prélèvement de 1,5 % sur le chiffre d'affaires publicitaire des chaînes de télévision. Dans une lettre adressée au ministre de la culture, en charge de la communication, Philippe Douste-Blazy, il précise que ce fonds de péréquation *« apporterait à la presse quotidienne nationale une aide annuelle de 250 millions de francs »*. Cette aide devrait *« être concentrée sur la modernisation rapide du réseau de distribution »*.

■ **SATELLITE : Rendez-Vous Télévision, chaîne pornographique française** en réception directe, a repris ses émissions mercredi 11 septembre. Elle avait dû interrompre sa diffusion après la décision de la compagnie publique de télécommunications suédoise de pas renouveler son contrat. La liaison vers son satellite de diffusion est désormais assurée depuis la Hongrie. Pour cette reprise, Rendez-Vous Télévison proposera six heures d'émissions nocturnes à ses 20 000 abonnés.

LUNDI 16 SEPTEMBRE

TF 1

12.10 Cuisinez comme un grand chef. Présenté par Joël Robuchon. Invité de la semaine : Georges Blanc. Le produit : la volaille.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La marée noire.
15.30 Hôtel. Série. Destinée.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 *Club Dorothée.*
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le pied vidéo.
18.05 Le Rebelle. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Météo.

20.50

TÉMOIN N° 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. Julie et Mélissa ; « Omar m'a tuer » ; Un crime passionnel ? ; Affaire résolue ; Une affaire exceptionnelle (140 min). 44349448

23.10

EN CHUTE LIBRE
Téléfilm de John Irvin, avec Eric Roberts, Jeff Fahey (90 min). 4792328
Lors d'un safari photo en Afrique, une jeune photographe succombe aux charmes d'un mystérieux « cascadeur ».

0.40 Journal, Météo.

0.55 7 sur 7. (rediff.). Invités : Denis Kessler, Michel-Edouard Leclerc. 1.40 et 2.40, 3.45 TF 1 nuit. 1.50 Histoire des inventions. 2.50 et 4.25, 5.00 Histoires naturelles. 3.55 Cas de divorce. 4.55 Musique.

France 2

12.15 et 4.05 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Accident. Série.
15.00 Le Renard. Série. Illusions.
16.05 et 4.50 La Chance aux chansons. Souvenir de Frida Boccara.
17.15 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.15 Code Lisa. Série. Fatale Lisa.
18.40 *Qui est qui ?* Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Voilà patron, j'arrive !
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invités : Johnny Hallyday.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton [1/7] de Gérard Vergez d'après J. Montupet, avec Rosemarie La Vaullée (110 min). 9780351
Une jeune femme veut reconquérir la terre de ses parents, la Croix de lumière...

22.45

REGARDE-MOI QUAND JE TE QUITTE
Téléfilm de Philippe de Broca (78 min). 884780
Au moment où un homme s'apprête à demander en mariage son amie, celle-ci décide de le quitter.

0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Les facéties de l'Histoire ; Invités : Gilles Perrault ; Jean Dutourd ; Eve de Castro (75 min). 7098901

2.10 Eurocops. Un flic aux abois. 2.55 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Des journées peu ordinaires. 4.40 Loubard des neiges.

France 3

12.20 et 12.58 Télévision régionale.
12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série. En vie malgré lui.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 *Un livre, un jour.* *Le Métier dans le sang,* de Gilles Pétel.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

IGNACE ■
Film de Pierre Colombier (1937, N., 90 min). 796239
Un brave garçon un peu simple, appelé au service militaire, devient l'ordonnance d'un colonel et commet gaffes sur gaffes.

22.25 Journal, Météo.

22.55

REGARDE LES HOMMES TOMBER ■ ■
Film de Jacques Audiard (1993, 100 min). 298887
Première réalisation de Jacques Audiard. Une manière de film noir construit de façon originale et remarquablement interprété. Trois Césars.

0.35 Libre court. L'Aube à l'envers. Court métrage de Sophie Marceau avec Judith Godrèche (15 min). 8463017

0.50 Hondo. Série. Le troupeau de la mort. 1.40 Musique Graffiti (2 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes [2/12]. 13.30 Nouveaux Horizons.
14.00 Tap Dance ■ Film de Nick Castle avec Gregory Hines (1988, 114 min). 3808448
16.15 Gaïa. 16.30 *Les Forêts du monde* [2/7]. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours [6/21]. 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau [2/8]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [9/26] Le chasseur de primes, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 3697
19.30 7 1/2. *Présenté par Vivienne Radermacher.* La marche de Bossi vers la Padanie. Reportage sur le séparatisme en Belgique entre Wallons et Flamands (30 min). 2968
20.00 La Légende du sport. Documentaire. [3/6] Peak Performance. Golf : le paradis du swing, de Karen Bishop (30 min). 2581
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MÉTISSE ■ ■
Film de Mathieu Kassovitz (1993, 95 min). 300087
Lola, jolie métisse antillaise, a deux amants, Félix, coursier juif fauché, et Jamal, fils de diplomate africain et étudiant en droit, et elle est enceinte. Qui est le père ? Premier film de Mathieu Kassovitz, par ailleurs comédien irrésistible de drôlerie dans le rôle de Félix.

22.15 Kinorama. Magazine.

22.25

NOUVELLE VAGUE ■ ■ ■
Film de Jean-Luc Godard, avec Alain Delon (1990, 100 min). 2764351
23.55 JLG/JLG autoportrait de décembre ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1994, 60 min). 279142
0.50 Court-circuit. Lettre à Freddy Buache, à propos d'un court métrage sur la ville de Lausanne, court métrage de Jean-Luc Godard (1982, 11 min). *Godard écrit à son ami Buache, fondateur et directeur de la Cinémathèque suisse.* Zinky Boys go Underground, court métrage britannique de Paul Tickell, avec Dmitri Chevchenko, Oleg Rodina (v.o., 25 min). *Un gang composé de vétérans de la guerre d'Afghanistan règne sur le métro de Saint-Pétersbourg.* 5058949

1.30 Jeunesse sans dieu. Téléfilm de Catherine Corsini (rediff., 80 min). 3847949

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série.
13.25 L'Echange. Téléfilm de John Power (88 min). 6177429
15.05 *Drôles de dames.* Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde impitoyable. Série.
18.55 *Highlander.* Série. Pour l'amour d'un enfant.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

BLUE STEEL ■
Film de Kathryn Bigelow avec Jamie Lee Curtis, Ron Silver (1989, 97 min). 510351
Un polar psychanalytique à la mise en scène sophistiquée. Jamie Lee Curtis est étonnante.

22.40

BOULEVARD DES ASSASSINS ■
Film de Boramy Tioulong (1981, 102 min). 4122332
Un romancier abandonné par sa femme s'est installé dans une petite ville de la Côte d'Azur et découvre par hasard un scandale immobilier. Etude de mœurs et intentions politiques.

0.35 et 5.40 Culture pub. Magazine.
1.10 Jazz 6. Isaac Hayes (55 min). 5807272

2.05 Best of Gipsy King. 3.35 Fréquenstar. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine. 4.50 Ceylan-Maldives. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Flairs ennemis. Téléfilm de Robin Davis, avec Samuel Labarthe (90 min). 5208055
15.05 TV plus (rediff.).
16.00 The Mask ■ Film de Charles Russell (1994, 98 min). 4399852
17.35 C Net (rediff.).
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Eliane de Latour, Akhenaton.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Nuit Alain Delon. Alain Delon et ses partenaires.

20.40

PLEIN SOLEIL ■ ■ ■
Film de René Clément avec Alain Delon, Maurice Ronet (1959, 113 min). 700697
22.35 Flash d'information.
22.40 La Nuit Alain Delon. Alain Delon et ses personnages.

22.45

LE SAMOURAÏ ■ ■
Film de Jean-Pierre Melville avec Alain Delon, Nathalie Delon (1967, 101 min). 9490806
Un tueur à gages tente d'échapper à la police et à des truands qui veulent le liquider.

0.25 La Nuit Alain Delon. Alain Delon et ses réalisateurs.
0.35 Monsieur Klein ■ ■ ■ Film de Joseph Losey (1976, 118 min). 4073982 *Un travail esthétique superbe, une interprétation magistrale d'Alain Delon.*
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (1).
20.30 Le Grand Débat. François Mitterrand devant l'Histoire. Avec Alain Duhamel, Franz-Olivier Giesbert, Jean d'Ormesson, Jean-Noël Jeanneney et Jacques Julliard (1).
21.30 Fiction. Avignon 96. Les figures de l'amour. Pour Gilbert Lely. Tout ce que signe Sade est amour.
22.40 Accès direct. André Boucourechliev (Regards sur Chopin).

0.05 Du jour au lendemain. Franck Bergeret (Miles Davis). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Gagnants, de Julio Cortazar (2) ; 1.57, Entretiens avec Jean Jourdheuil (2) ; 2.57, Le concept de Dieu après Auschwitz ; 3.45 Le violoncelle au féminin ; 3.55, Le double (3) ; 5.01, Emmanuel Kant : Dernières.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 21 juillet, à la grande salle du Festspielhaus de Salzbourg, par le Chœur Arnold-Schoenberg et la Camerata Academica de Salzbourg, dir. Helmuth Rilling : Jephté, oratorio en trois parties HWV 70, de Haendel, Dorothea Röschmann et Isabel Rey, sopranos, Mariana Lipovsek, mezzo-soprano, Anthony Rolfe-Johnson et David Daniels, ténors, Alastair Miles, basse.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Benes : Quatuor à cordes n° 3, par le Quatuor Moyzes ; Lumière l'avant... et la brise fraîche et légère, de Baraige, piano.
23.07 Entre les lignes. Une revue d'Opéra L'Avant-Scène, avec la participation de Michel Pazdro.

0.00 La rose des vents. Festival Musiques Métisses d'Angoulême. Concert donné le 24 mai, à Ma Campagne. Mali : Toumani Diabaté. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Le critique Hugo Wolf. Scherzo et finale pour grand orchestre, de Wolf, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm ; Cosi fan tutte, de Mozart, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Böhm, Schwarzkopf, (Fiordiligi), Ludwig (Dorabella), Steffek (Despina) ; Quatuor n° 15, de Beethoven, par le Quatuor Petersen ; Der Corregidor, extraits, de Wolf, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm ; Souvenirs d'une nuit d'été à Madrid de Glinka. Œuvres de Liszt, Berlioz, Wolf.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bruckner, Wolf. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 13/9/96)
21.00 Enjeux - Le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Le grand jeu TV5 : La Gastronomie.
22.35 Le monde est à vous.
0.00 Le Jardin des bêtes.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.30 Sports équestres. [6/8] Le trot.
0.25 Lonely Planet. [21/26] Le sud de l'Inde (55 min).

Planète

20.35 Classe kitsch.
21.20 Au pays des kangourous. *[6/6] La fin de l'isolement.*
22.10 Naissance d'un opéra.
23.05 Caviar : Les Perles noires de la Caspienne.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première.
21.00 Eaux profondes ■ ■ Film de Michel Deville (1981, 95 min) 92494513
22.35 Tonton David, portrait. *De Fabien Raymond et Emmanuel Pampuri.*
23.05 Concert : Calvin Russell. Enregistré aux Séquentielles de Lyon, en 1995 *(65 min).* 89511790

France Supervision

19.20 Concert : CharlElie Couture. *Enregistré aux Séquentielles de Lyon en 1995* (70 min). 72399784
20.30 Cerro Torre, le cri de la roche. Film de Werner Herzog (1991, 95 min) 11845887
22.05 Jet Star.
22.55 1860, sur l'extrême horizon.
23.20 L'Herbe de Saint-Sabin.
23.45 Equitation.
1.15 Voile (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Curé de Saint-Amour. Film d'Emile Couzinet (1952, N., 85 min) 63002351
21.55 Ville frontière ■ Film d'Archie L. Mayo (1935, N., v.o., 90 min) 3104239
23.25 Café de Paris ■ Film d'Yves Mirande (1938, N., 85 min) 20345055

Ciné Cinémas

20.30 Chambre 108. Film de Daniel Moosmann (1992, 90 min) 9436177
22.00 Le Shérif ■ Film de Robert Webb (1956, v.o., 90 min) 9033784
23.30 Le Temps du destin ■ *Film de Gregory Nava* (1987, 115 min) 55171429

Série Club

20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Une preuve de trop.
22.30 Colonel March. Le poignard invisible.
23.00 Commando Garrison. Sous les balles.
23.50 Quincy. Une bouffée de fraîcheur.
1.30 Mariages. Le bonheur (60 min).

Canal Jimmy

20.30 Souvenir - Ça c'est Claude François.
21.35 New York Police Blues. Episode n° 66.
22.25 *Chronique* de la combine.
22.30 La Grande Bouffe ■ ■ Film de Marco Ferreri (1973, 125 min) 11606790
0.35 Quatre en un.
1.10 Concert : Johnny Hallyday au Palais des sports. Enregistré en 1969 à Paris (60 min). 97752253

Eurosport

17.00 Tennis.
18.00 Motocyclisme.
20.00 Speedworld.
22.00 et 1.00 Course de camions.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 *Le Palace en délire.* Film de Neal Israel (1984, 110 min). Avec Tom Hanks. *Comédie.*
22.20 Un sacré bordel. Film de Blake Edwards (1986, 90 min). Avec Ted Danson. *Comédie.*
0.05 Les Cousins. Film de Claude Chabrol (1958, N., 105 min). Avec Gérard Blain. *Drame.*

TMC

20.35 Les Blancs ne savent pas sauter. Film de Ron Shelton (1992, 115 min). Avec Wesley Snipes. *Comédie dramatique.*
22.30 Black mic-mac 2. Film de Marco Pauly (1988, 80 min). Avec Eric Blanc. *Comédie.*

TSR

20.05 Tombstone. Film de George Pan Cosmatos (1993, 140 min). Avec Kurt Russell. *Western.*

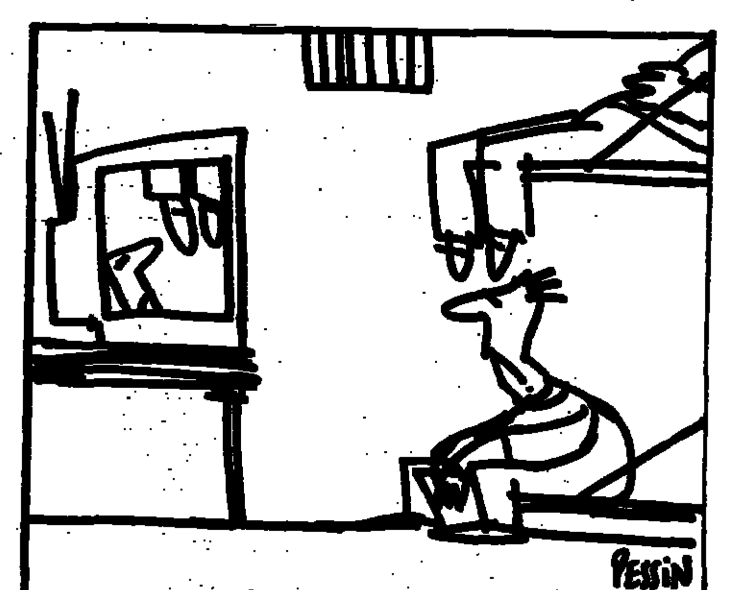
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Paroles de prisonniers sur Canal Plus

Comment surmonte-t-on la privation de liberté ? Eliane de Latour a posé la question à huit détenus de la Santé. Avec elle, ils ont composé un film surprenant : « Si bleu si calme »

« LE CIEL est par-dessus le toit, si bleu, si calme », écrivait Paul Verlaine en 1876, dans la prison de Mons. Bleu aussi le ciel de Paris vers lequel se hisse un prisonnier de la Maison d'arrêt de la Santé, suspendu aux barreaux de la fenêtre de sa cellule. Bleu et calme, le monde privé, l'univers intime que chaque détenu s'invente pour résister à l'enfermement, pour n'être pas qu'un numéro matricule, réduit à la passivité. *Si bleu si calme. La prison intérieure*, tel est le titre du très beau film réalisé par la cinéaste et anthropologue Eliane de Latour pour faire entendre la parole des prisonniers.

La rencontre a eu lieu à l'automne 1994, à l'occasion d'un atelier sur le cinéma documentaire dans le cadre des « activités » proposées aux détenus de la Santé. Eliane de Latour a découvert qu'en tant qu'intervenante extérieure elle avait droit au parloir des avocats pour des conversations seule à seul. Elle a eu l'intuition qu'il y a autant de prisons que de détenus et a proposé à chacun d'écrire, en toute liberté, sa façon de vivre la privation de liberté, avec l'idée d'en faire un film. Tous ont été d'accord et il s'est avéré qu'aucun des textes, effectivement, ne ressemblait à un autre. Tous uniques, tous témoins de la formidable volonté, l'extraordinaire capacité à créer un autre monde, fait de rêves, de projections dans le passé ou vers le futur, qui se superpose à l'univers fermé, aux contraintes de la prison.



Chaque détenu a alors enregistré son texte, en prenant le temps de le corriger, le préciser, de le dire et le redire, pour qu'il soit le plus juste possible. Puis Eliane de Latour a obtenu le feu vert pour passer un ou deux après-midis dans chaque cellule, en l'absence de tout surveillant.

LE TEMPS SUSPENDU

Elle a photographié chacun dans son lieu clos, en suivant les textes au plus près, comme pour les illustrer mot à mot. Et elle a enregistré des *« sons de présence »*, respirations, soupirs, chantonnements. L'image cinéma et les *« sons d'ambiance »* ont été réservés aux coursives et à l'extérieur.

Le montage, remarquable, de ces différents éléments recompose le temps figé, suspendu, de l'enfermement. Il rend bien l'opposition entre le monde personnel, imaginaire, et le monde collectif, institutionnel. Soutenue par les *« sons de présence »*, la parole des détenus s'inscrit sur les images des corps contraints, qui butent contre les murs. Absence d'intimité, trivialité de la promiscuité. Récit de la *« vie hors la vie »*...

Dans l'espace étroit des cellules, envahi par le bruit incessant, violent de la prison, fait de claquements de portes et de grilles, de grincements de serrures, de frottements métalliques – *« Contrôle des barreaux ! »* –, il faut une grande force intérieure pour créer par la pensée un lieu à soi où personne ne va rentrer, que ceux qu'on y invite. Certains s'isolent pour mieux s'évader. D'autres inventent une vie sociale : amitié, connivence plutôt, basée sur le plus petit dénominateur commun, le langage convenu de la prison – les matons, les « affaires », les avocats, les femmes...

Une relation qui a ses limites. Il y a des rêves qu'on est obligé de garder pour soi. Impossible, par exemple, de parler à ses codétenus d'un amour romantique ! Dans la cellule des Africains, on tente de reconstituer une utopie, la vie comme au village, le partage des tâches, les jeux. Il y faut beaucoup de volontarisme car aucun n'est issu de la même région, de la même culture...

Des raisons qui les ont amenés là, on ne saura rien. *« Je voulais montrer qu'on ne peut pas réduire quelqu'un à un acte,* dit Eliane de Latour. *Si on sait qu'on est en face d'un escroc ou d'un meurtrier, on ne l'écoute plus, on n'a pas à le connaître. Mais quand la rencontre a lieu, la communication est possible, par besoin de comprendre. »*

Thérèse-Marie Deffontaines

★ ***Si bleu si calme. La prison intérieure,*** **Canal Plus, mardi 17 septembre à 22 h 25, vendredi 20 à 2 h 25, mardi 24 à 11 h 15.**

Silence *par Agathe Logeart*

ELLE, assise sur un cactus. Lui, les yeux revolver. S'est-il passé quelque chose au vestiaire juste avant le début du match ? Ils n'ont pas l'air dans leur assiette. Elle, d'ordinaire si calme, si lisse, si première de la classe, a perdu de sa superbe. C'est rarissime, elle bute sur les mots. Lui, dont l'habituelle stratégie de séduction commande qu'il fasse assaut d'onctuosité, montre les dents. Ce n'est plus un studio de télévision, c'est l'arène d'un cirque. Le dompteur est déstabilisé. Le fauve refuse de faire sa cabriole dans le rond du cerceau.

Christine Ockrent avait invité Jean-Marie Le Pen à son émission, « Dimanche soir » sur France 3, avec l'idée de commenter avec lui le projet de modification du mode de scrutin qui pourrait le conduire, avec ses amis, à revenir au Palais-Bourbon. Entre-temps, le chef du Front national a tenu les propos que l'on sait sur l'inégalité des races. Il a aussi organisé le braquage des obsèques du jeune Nicolas, tué à Marseille par un garçon de son âge qui, en plus d'être un meurtrier, a commis la faute de goût d'être d'origine marocaine. Les paramètres ont donc changé. Jean-Marie Le Pen a-t-il franchi un degré de plus, un degré de trop dans l'abjection ? C'est sans doute ce qu'a pensé Christine Ockrent, qui se lance dans un long préambule dégoûté et passablement embarrassé où elle expose le cas de conscience que constituerait pour les journalistes le fait d'inviter cet individu à la télévision.

On l'aurait parié d'avance : le fauve a croqué le dompteur tout cru. Il ne fallait pas être grand clerc pour imaginer que, dès lors que la puissance invitante se serait elle-même affranchie des règles traditionnelles de l'hospitalité et se posait plus en citoyen qu'en journaliste, l'invité – et cet invité-là en particulier – relèverait le gant. *« Ah ! vous cherchez la castagne, eh bien, ma petite dame, vous l'aurez ! »* Aussitôt dit, aussitôt fait. Cela vola bas. Cloué à son fauteuil, le téléspectateur regardait pleuvoir les coups. Jeu de mains, jeu de vilain. Elle suffoquée. Lui hagard. C'était moche. Collante comme un chewing-gum trop remâché, la rhétorique de Jean-Marie Le Pen poissait les oreilles. Christine Ockrent se noyait dans ses propres contradictions. L'autre s'y engouffrait avec brutalité. On était mal d'être là. Ecouter, c'était se salir.

Touchant les limites extrêmes du genre, on reprenait l'exercice par tous les bouts. Tout le monde s'est cassé les dents sur Jean-Marie Le Pen. Mielleux ou agressifs, neutres ou engagés, les journalistes ne trouvent jamais le ton juste. Ils tentent de ficeler la bête, et s'entortillent eux-mêmes dans la ficelle. Ils vont à Le Pen comme on va au combat, avec des ruses et des stratagèmes cousus de fil blanc, que l'autre déjoue sans la moindre difficulté. Jamais il ne perd un pouce de terrain. A chaque fois que la parole lui est concédée, et quelles que soient les énormités qu'il profère, il gagne. Seul le silence pourrait avoir raison de lui.

MARDI 17 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Cher papa.
15.30 Hôtel. Série. Deux ou trois princes charmants.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Merci du cadeau.
18.05 Le Rebelle. Série. Une cible facile.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

MA VIE EST UN ENFER
Film de Josiane Balasko (1991, 105 min). 808098
Une grosse fille mal fagotée et complexée invoque par hasard, à travers un miroir magique, un diable subalterne.

22.45

▶ LE MAGAZINE DE PAUL AMAR
Nouveau magazine de société (titre provisoire). (110 min). 9387388
Une des surprises de la rentrée audiovisuelle. L'ex-présentateur du « 20 heures » de France 2 anime un nouveau magazine de société.

0.35 Journal, Météo.

0.45 Reportages (rediff.). 1.15 et 2.20, 3.25, 4.25 TF1 nuit. 1.25 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 2.30 Histoire des inventions. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 4.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Chemin à travers bois.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.45 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45
18.10 Code Lisa. Série. La soirée du siècle.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar fait la vaisselle.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Laurent Gerra, Virginie Lemoine.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

UN POISSON NOMMÉ WANDA ■
Film de Charles Crichton (1988, 108 min). 847017
Une femme et son amant dénoncent à la police leur associé dans un vol de diamants.

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Spécial duos. Avec Florent Pagny et I Muvrini ; Sting et Youssou n'Dour... (68 min). 6902340

0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Magazine. L'Elysée. Invités : Hubert Védrine ; Michel Charasse et Robert Schneider ; Pierre Favier et Michel Martin Roland ; Nicole Bazire ; Franz-Olivier Giesbert (80 min). 7088302

1.45 Histoires courtes. La bicoque. Court métrage d'Annie Glenn. 2.25 Eurocops. Série. Ces chers petits anges. 3.20 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Robin des Bois junior.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série. Un mariage blanc.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Ombres berlinoises,* d'Emmanuel Terray.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA, SI, LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Invités : les Carrapicho, Danny Brillant, Philippe Lavil, Gilbert Montagné, Enrico Macias, Nicolas Peyrac, Fabienne Thibeault (120 min). 835272

22.50 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Décrochage régional. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 4778746

0.50 Saga-Cités (rediff.). *Un film écrit et réalisé par des jeunes âgés de 12 à 14 ans, élèves au collège Jean-Jaurès de Pantin.* 1.20 Sidamag (rediff.) Magazine. 1.35 Capitaine Furillo. Série. Une souris et un homme. *Une jeune avocate noire est assassinée. Furillo, chargé de l'enquête, est soumis à la pression de ses supérieurs, de l'opinion publique mais aussi de sa maîtresse, bonne amie de la victime.* 2.25 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes [7/12]. 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 Nouvelle-Calédonie. 15.00 Qui vive. 16.00 Vaisseau Terre. Habitats humains [2/10]. 16.30 La Magie du climat. Signaux célestes. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours [7/21]. 17.30 Alf. 18.00 Mon héros préféré. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux. Bébés animaux : les oisillons qui ne volent pas.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [10/26] La fiancée de Lucky Luke, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 8830
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher (30 min). 7901
20.00 Archimède. Magazine. Tube de Crookes ; force du vide ; zéro est arrivé ; placebo ; sans gènes (30 min). 4814
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PROSTITUTION
Documentaire. [2/3] Jeune homme à louer, de Mireille Dumas (50 min). 6444730
Deux hommes de vingt-six ans, issus de milieux différents, pratiquent la prostitution pour des raisons que Mireille Dumas tente, au-delà des causes économiques, de comprendre.

21.35

THÉÂTRE

21.36 Retour à Koltès. Documentaire. *Mort en 1989 à l'âge de quarante et un ans, Bernard-Marie Koltès s'était fait connaître du grand public par les mises en scène de Patrice Chéreau.*
21.40 ▶ Le Retour au désert. Pièce de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet (120 min). 8432475 *Quittant une Algérie en guerre, une femme s'installe avec ses deux enfants chez son frère. Celui-ci l'a dénoncée des années plus tôt pour complaisance avec l'occupant allemand, ce qui lui avait valu l'humiliation d'être tondue...*
23.40 Laurent Terzieff. Documentaire de Léon Desclozeaux (50 min). 320949

0.30 En route pour la gloire ■ Film américain de Hal Ashby (1976, v. o., 144 min). 72675147

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Quelle folie. Série.
13.25 Opération Red Flag : le jeu de la guerre. Téléfilm de Don Taylor (91 min). 1842253
15.10 Drôles de dames. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. Série.
18.55 Highlander. Série. [1/2] Une alliance dangereuse.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les poissons du nouvel aquarium de Saint-Malo.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série.
Mère et fille. *Les enfants du docteur Mike se sentent abandonnés depuis son mariage.*
La rage. *Un chien enragé mord Ingrid* (110 min). 1488949

22.45

LA CINQUIÈME VICTIME
Téléfilm d'Ivan Nagy, avec Eva Marie Saint (92 min). 8369272
Une femme, frappée d'amnésie, est retrouvée dans un bois après avoir été victime d'une agression. Exploitant l'affaire dans la presse, la police déclenche la fureur du tueur.

0.30 Capital. Magazine (rediff.). La révolution dans nos assiettes.

2.20 et 5.05 Culture pub. Magazine. 2.45 Best of 100 % française. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 Broadway Magazine. 5.05 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Surprise. Film de Richard Benjamin (1994, 106 min). 8534543
15.20 Le Vrai Journal.
16.00 Le Journal du cinéma. Spécial arts martiaux (20 min). 30271
16.20 Police Story 2. Film de Jackie Chan (1988, 87 min). 8290712
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Eric Albert, orrosion of Conformity. 6975811
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

GAZON MAUDIT ■ ■
Film de Josiane Balasko (1995, 103 min). 690185
Cette comédie sarcastique est une variante du ménage à trois... au détriment d'un homme au comportement insupportable.

22.15 Flash d'information.

22.25

SI BLEU, SI CALME
Documentaire. La prison intérieure, d'Eliane de Latour (75 min). 1354017
Comment vivre la privation de liberté ? Huit détenus se racontent au long d'un tournage de plusieurs mois à la Santé. Chacun invente sa méthode pour résister, continuer d'exister.
● Lire ci-dessus.

23.40 Tu ne tueras point. Film de Krzysztof Kieslowski (1988, v.o., 82 min). 1925859
1.00 Capitaine Singrid. Film de Jean Leduc (1968, 80 min). 1824418
2.25 Surprises (40 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (2).
20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle. (Rediff.). Un nouveau dialogue à l'hôpital.
22.40 Nuits magnétiques. L'Engagement (1).

0.05 Du jour au lendemain. Frank Venaille (L'Homme en guerre). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Les Gagnants, de Julio Cortazar (3) ; 1.57, Entretiens avec Jean Jourdheuil (3) ; 2.28, Didier Decoin (La Promenade d'oiseaux) ; 2.58, Joseph Roth, romancier européen ; 4.46, Le cinéma de Jean Giono ; 6.09, La Calèche, de Jean Giono.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 mai au théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Chambre de Stockholm, dir. Esa-Pekka Salonen : Wing, création mondiale, de Lindgren ; Œuvres de Schoenberg : Verklärte Nacht op. 4 (La Nuit transfigurée), version pour orchestre à cordes de 1943 ; Quatuor pour soprano et cordes nº 2 op. 10 (version pour orchestre à cordes), Faye Robinson, soprano.
22.30 Musique pluriel. Machines and Dreams, de Matthews, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson-Thomas ; Œuvres de Leguerney : Poèmes de la Pléiade : Je vous envoie (Ronsard), Comme un qui s'est perdu (Jodelle) ; Le Paresseux (Saint-Amant) ; Poèmes de François Maynard : Secret Amour ; Compliments à une duègne : La Source, Didier Henry, baryton, Angéline Pondepeyre, piano.La Pléiade, François Maynard.
23.07 Atout Chœur. Motets, de Tallis, par The Sixteen, dir. Harry Christophers ; Five English Folksongs, de Vaughan-Williams, par The Finzi Singers, dir. Paul Spicer ; Œuvres de Eisler.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Bach, Ponce, Frescobaldi, Bach. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 17 avril, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Sanderling, Gastinel, violoncelle. Œuvres de Haydn, R. Schumann, Brahms.

22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoncelliste Pierre Fournier. Sonate nº 5 pour piano et violoncelle, de Beethoven, Schnabel, piano ; Concerto pour violoncelle nº 1, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Horenstein ; Suite nº 5, de Bach ; Adagio et Allegro op. 70, de R. Schumann, Crowson, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 12/9/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 1914-1918 : Vols de guerre. [3/4].
21.35 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai.
22.30 Goulili, dis-moi ma soeur. Femmes du Sahara occidental.
23.50 Classe kitsch.
0.35 Au pays des kangourous. [6/6] La fin de l'isolement.
1.30 Naissance d'un opéra (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Jeremiah Johnson ■ ■ Film de Sydney Pollack (1972, v.o., 105 min). 13589494

France Supervision

20.30 Garde à vue ■ ■ Film de Claude Miller (1981, 95 min). 11749659
22.05 Les Francofolies. "Les Jeunes talents".
23.35 Opéra de Lyon, Jean Nouvel.
0.30 L'Elixir de l'amour. Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'Opéra de Lyon, le 10 septembre 1996. (140 min). 26869505

Ciné Cinéfil

20.30 L'Immortelle ■ Film d'Alain Robbe-Grillet (1962, N., 100 min). 7855659
22.10 The Brasher Doubloon ■ ■ Film de John Brahm (1947, N., v.o., 70 min). 62180659
23.20 Tourbillon de Paris ■ Film d'Henri Diamant-Berger (1939, N., 95 min). 88928543
0.55 Le Fantôme vivant ■ Film de T. Hayes Hunter (1933, N., v.o., 70 min). 57842128

Ciné Cinémas

20.30 La Fille prodigue ■ Film de Jacques Doillon (1981, 95 min). 7847630
22.05 Passager 57 ■ Film de Kevin Hooks (1992, v.o., 80 min). 88758811
23.25 Le Prince de Jutland ■ Film de Gabriel Axel (1993, 110 min). 90293479

Série Club

20.45 Les Champions. Opération Antarctique.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Les ravis.
22.30 Colonel March. Messages interplanétaires.
23.00 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Procès pour un viol.
1.30 Mariages. La solution (60 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui fait craquer Rachel.
21.25 Le Fugitif. La fille de la petite Egypte.
22.15 Chronique de la route.
22.25 Abbott et Costello selon Jerry Seinfeld.
23.10 VR5. Docteur Folenfant.
23.55 Earth Two. L'étranger.
0.45 Mister Gun. Un après-midi d'enfer.
1.10 Motor trend (20 min).

Eurosport

20.00 Sports de force.
21.00 Boxe. En direct d'Espagne. Championnat d'Europe des poids super-plumes : Anatoly Alexandrov (Russie) - Pedro Ferradas-Couso (Espagne, 120 min). 215562
23.00 World Cup Legends.
0.00 Cyclisme (90 min).

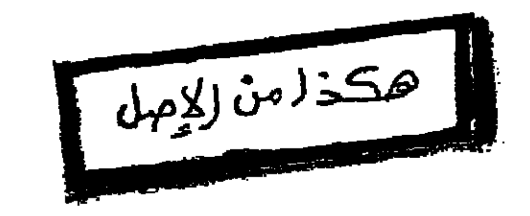
Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Esprit d'équipe. Film de Michael Chapman (1983, 100 min). Avec Tom Cruise. *Drame.*
22.10 Chef de patrouille. Film de Christian Nyby (1967, 75 min). Avec Chad Everett. *Aventures.*
23.40 Carnet de bal. Film de Julien Duvivier (1937, N., 125 min). Avec Marie Bell. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Le Procès des Doges. Film de Duccio Tessari (1963, 95 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*



Le Monde
MARDI 17 SEPTEMBRE 1996

L'outrage

par Pierre Georges

IL FAUT BIEN avouer quelque désinvolture. N'ayant pas tout à fait suivi, comme il conviendrait à un voyeur de presse, les malheurs de la famille Grimaldi aux prises avec *Monsieur Gendre et les paparrazzi*, on manque un peu de compétence.

Adoncques cela irait mal sur le Rocher. Très mal ! Stéphanie qu'on a quelque difficulté à ne pas confondre avec Caroline, et vice versa, – mais si ce n'est elle, c'est donc sa soeur – Stéphanie serait dans le souci et les tourments. Ne voilà-t-il pas que le prince consort, ou présumé, son époux, un certain Daniel Ducruet, autant dire un Dupond ou un Durand de la Principauté, l'a trompée. Pas d'une tromperie ordinaire, une petite et discrète escapade maritale. Mais d'une manière torride, tonitruante, crue, presque en direct, avec une somptueuse gourgandine.

Les photos sont dans tous les hebdomadaires à sensation italiens et espagnols. Toujours plus de photos, sans la moindre équivoque, autrement dit parfaitement équivoques, pour attester que le crime d'adultère fut consommé allègrement. Même, dit-on, que les auteurs des photos ont aussi pris leurs précautions, deux saloperies valant mieux qu'une, pour immortaliser les ébats. *Une cassette circulerait* du côté de Vintimille, vendue sous le manteau, qui prouve *tout et ne cache rien.*

C'est un fait évident, tragique, établi. Stéphanie fut trompée. Et *elle le fut vivement. Ajoutant l'ou*trage à la trahison, l'humiliation à l'adultère, l'infidèle avait choisi pour compagne une Miss. Epoux d'une princesse, amant d'une Miss, voyez le genre ! S'il s'était agi de Miss Monde ou carrément de Miss Univers, la chose eût pu se discuter. Mais là *Miss Belgique Seins Nus,* avec, il est vrai, quelques solides raisons de l'être, Miss Fily Houteman, effeuilleuse de bastringue, il y avait de quoi blêmir sous l'outrage. Ce n'est pas qu'on veuille accabler la Belgique, *autrement préoccupée ces temps-ci.* Mais une *Miss Belgique Seins Nus,* on aura beau dire, cela ne fait *pas trop « classieux » dans* une famille estimable et un paysage princier.

Bref, samedi lors d'un mariage de qualité entre gens de la meilleure société, nous en vînmes à discuter de l'Affaire. La conversation manquait un peu de savoir-vivre, autant parler de corde dans la maison d'un pendu, mais elle fut passionnante. Un photographe fort connu et fort au fait des mœurs de la confrérie fit connaître son sentiment. Pour lui, deux évidences s'imposaient. La première est que cette coucherie assez bas de gamme ne serait pas perdue pour tout le monde. Notamment pour les auteurs du « scoop » et surtout pour l'agence ayant pris soin d'en acquérir les droits : au moins 5 millions de francs, garantis sur scandale. Seconde évidence, selon lui, la famille Grimaldi se trouvait là punie par où elle avait péché, la mise aux enchères systématique de l'album de photos à tout propos et hors de propos.

Vrai, faux ? Ce *monde*-là *nous* échappe. Retenons simplement, pour la morale de l'histoire, que *les princesses ne devraient jamais* épouser des palefreniers. Ni leur garde du corps. Sauf à subir une *version X de Bodyguard. Et pour le* reste, alors qu'on en est à parler de divorce, retenons cette autre piste. Savez-vous quelle est la photographie jackpot, la photo des photos que tout paparazzi rêve de réaliser ? Celle du baiser, même chaste, même furtif entre le prince Charles et sa douce Camilla. Mise à prix : 10 millions de francs !

Alcatel Alsthom et Lagardère Groupe se sont portés candidats au rachat de Thomson

Le gouvernement choisira entre les deux prétendants début octobre

LE GOUVERNEMENT français a désormais en main les offres formulées par Alcatel Alsthom et par Lagardère Groupe pour la privatisation de gré à gré du groupe d'électronique Thomson SA. Les deux candidats ont déposé leurs dossiers respectifs lundi 16 septembre au matin au ministère des Finances. A Matignon, on indiquait, lundi matin, que le choix du repreneur, après examen par la Commission de privatisation, sera officialisé entre le 1er et le 15 octobre.

La direction d'Alcatel Alsthom se refusait, lundi, à tout commentaire supplémentaire. Elle a notamment refusé d'indiquer si son offre porte sur l'intégralité de Thomson SA, c'est-à-dire à la fois sur les activités d'électronique de défense et professionnelle de Thomson-CSF, filiale à 58 %, et sur les activités d'électronique grand public de Thomson Multimédia, filiale à 100 %.

Chez Alcatel Alsthom, on se refusait également à préciser si le groupe, présent à la fois dans les télécommunications et l'énergie, a fait son offre seul, ou avec un partenaire.

La direction de Lagardère Groupe, de son côté, n'a pas caché depuis plusieurs semaines qu'elle n'est intéressée que par la seule activité d'électronique de défense de Thomson et qu'elle n'entend pas reprendre l'activité de ce dernier dans l'électronique grand public. Le groupe veut confier le sort de Thomson Multimédia à l'industriel sud-coréen Daewo Electronics.

En ce qui concerne Thomson-CSF et ses activités militaires, le projet est de fusionner avec Matra *Défense Espace* pour donner naissance à un nouveau pôle, baptisé Thomson-Matra, dont Lagardère Groupe *détiendrait* au moins 60 % du capital.

> L'Etat devrait être amené, d'une façon ou d'une autre, à mettre la main au portefeuille

Le groupe britannique British Aerospace disposerait d'une petite participation dans ce nouvel ensemble, qui pourrait également nouer des alliances, par métiers, avec les groupes britannique GEC et allemand Deutsche Aerospace (DASA).

Le gouvernement va désormais devoir trancher. Son choix ne pourra pas être uniquement basé sur des critères financiers. Compte tenu de la situation du groupe Thomson, caractérisée par un lourd *endettemment* (10 milliards de francs au niveau de Thomson SA, 14 milliards au niveau de *Thomson Multimédia)* et par les fortes pertes de Thomson Multimédia, l'Etat ne peut, de toute façon, espérer réaliser, avec cette opération, une plus-value.

L'Etat devrait même au contraire, d'une façon ou d'une autre, être amené à mettre la main au portefeuille, les évaluations de Thomson, faites par les deux candidats, lui accordant une valeur négative selon les experts.

Le choix du gouvernement devra être guidé non seulement par la vision qu'il a de l'avenir de l'industrie de l'électronique de défense en France, c'est-à-dire du meilleur choix à faire pour Thomson-CSF, mais aussi par la place qu'il estime devoir être celles des industries des technologies de l'information dans l'hexagone. Dans ce dossier, le sort réservé à Thomson Multimédia sera primordial. De même, celui du fabricant de semi-conducteurs SGS-Thomson, dont Thomson-CSF est l'un des principaux actionnaires.

Philippe Le Cœur

M. Barrot souhaite continuer à baisser les charges sociales des entreprises

LE GOUVERNEMENT veut renforcer le traitement économique du chômage, quitte à réduire les *crédits alloués au traitement so*cial. C'est dans cet esprit que le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, déclare, dans un entretien publié lundi 16 septembre par *Le Parisien*, qu'il va continuer la baisse des charges sociales des entreprises. M. Barrot rappelle que la Commission d'évaluation de la loi quinquennale sur l'emploi a constaté que, *« progressivement, la baisse du coût du travail crée des emplois ».*

Il confirme qu'à partir d'octobre *« tout salaire mensuel en dessous de 133 % du SMIC* (soit 8 500 francs), *y compris pour les emplois à temps partiel, bénéficiera d'une ristourne significative sur les cotisations ».*

M. Barrot estime que, *« pour porter ses fruits, une politique de baisse des cotisations doit être durable et ainsi créer de nouveaux réflexes chez les employeurs ».* Il précise que la lutte contre le chômage passe également par un *« effort à travers l'aménagement et la réduction du temps de travail »*, ajoutant que, dès octobre, *« les PME pourront obtenir le financement des études et des conseils nécessaires pour engager des négociations sur le temps de travail ».* Le temps partiel choisi doit, selon lui, être encouragé. Concernant les abus en matière d'heures supplémentaires, M. Barrot affirme qu'il n'est *« pas question de supprimer »* ces heures mais qu'*« il faut en faire un usage plus responsable ».*

UNE LARGE CONCERTATION

Le ministre du travail rappelle que le troisième volet de sa politique de l'emploi repose sur le développement des emplois de services. Sur ce point, il juge que la création, début 1997, d'une prestation en faveur de certaines personnes âgées dépendantes, qui sera versée sous forme d'heures de services effectivement rendus à ces personnes, permettra de créer environ 50 000 emplois.

Par ailleurs, M. Barrot confirme que le *« projet de loi de cohésion sociale »* (lutte contre l'exclusion) *sera soumis à la fin du mois au* Conseil économique et social et présenté au Parlement *« début 1997 après une large concertation ».* Dans ce cadre, annonce-t-il, un effort particulier devrait être fait pour les 50 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans qualification.

Cette loi va, selon le ministre du travail, *« privilégier l'« activation » des revenus de solidarité »*, notamment du revenu minimum d'insertion (RMI). *« Il n'est pas question de modifier la loi sur le RMI »*, insiste-t-il, mais il précise que son attribution est *« précédée d'une enquête sociale »*, et que celle-ci doit être menée *« avec tout le sérieux nécessaire, dans l'esprit de la loi ».* Jacques Barrot s'interroge notamment sur le bien-fondé de l'attribution du RMI aux jeunes de plus de vingt-cinq ans issus de familles aisées.

Bonne orientation à la Bourse de Paris

La Bourse de Paris qui avait ouvert en très légère hausse, lundi 16 septembre, progressait plus franchement au fil des transactions. *Aux alentours de 12 h 30, l'indice* CAC 40 gagnait 0,32 % à 2 087,01 points après avoir débuté la séance sur une avance de 0,08 %. A la Bourse de Londres, dès le début des transactions, les valeurs britanniques inscrivaient un nouveau record et à la mi-journée elles gagnaient 0,21 % à 3 976,10 points.

La Bourse de Tokyo a chômé lundi. En raison d'une fête locale, les marchés financiers et boursiers ont gardé portes closes.

Le contrat notionnel du Matif qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français continuait sur sa tendance haussière. Le contrat échéance décembre gagnait 24 centièmes à 123,86 alors que le contrat septembre arrivait à échéance lundi. Sur le marché des changes, le franc restait stable, notamment face au deutschemark. La devise française qui avait déjà at*teint, vendredi, son plus haut ni*veau depuis trois mois face au DM à 3,4053 francs s'échangeait à 3,4092 francs. Le dollar perdait quelques fractions à 5,1555 francs contre 5,1790 francs à la veille du week-end.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	16/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	515746	206381494
Rhone Poulenc A	945006	129643650,20
Strafor Facom	321163	129323029,70
Michelin	399704	103498922,40
Eaux (Gle des)	160392	85049637
Canal +	63361	70627670
L'Oreal	30477	53137582
Societe Generale	87174	51450786
Air Liquide	54531	46202364
B.N.P.	224381	43244474,30

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 16 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20842,60	+1,95	+4,90
Honk Kong index	11369	+1,04	+13,71

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/09	Var. en % 12/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2080,37	+0,73	+11,13
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,39
Milan MIB 30	—	—	+7,84
Francfort Dax 30	2594,04	+0,92	+15,09
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	-3,14
Madrid Ibex 35	—	—	+10,65
Amsterdam CBS	—	—	+19,34

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/09	% 12/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,4500	+0,06	330	354
Écu	6,4600	-0,08	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1610	-0,04	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,5840	+0,06	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,6800	+0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3780	-0,09	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,6000	+0,06	83	93
Irlande (1 iep)	8,3020	-0,07	7,9200	8,6700
Gde-Bretagne (1 L)	8,0255	-0,05	7,5900	8,4400
Grèce (100 drach.)	2,1425	-0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,2300	+0,05	71	83
Suisse (100 F)	417,0500	-0,23	404	428
Norvège (100 k)	79,6400	+0,05	74	85
Autriche (100 sch)	48,5240	+0,08	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0470	+0,11	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7609	-0,07	3,4600	4,0600
Japon (100 yens)	4,6757	-0,33	4,4700	4,9200

PARITES DU DOLLAR	16/09
FRANCFORT : USD/DM	1,5138
TOKYO : USD/Yens	110,4900

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,45	6,46
Allemagne	3	6,38
Grande-Bretagne	5,81	7,86
Italie	8,59	9,57
Japon	0,50	2,99
Etats-Unis	5,25	6,86

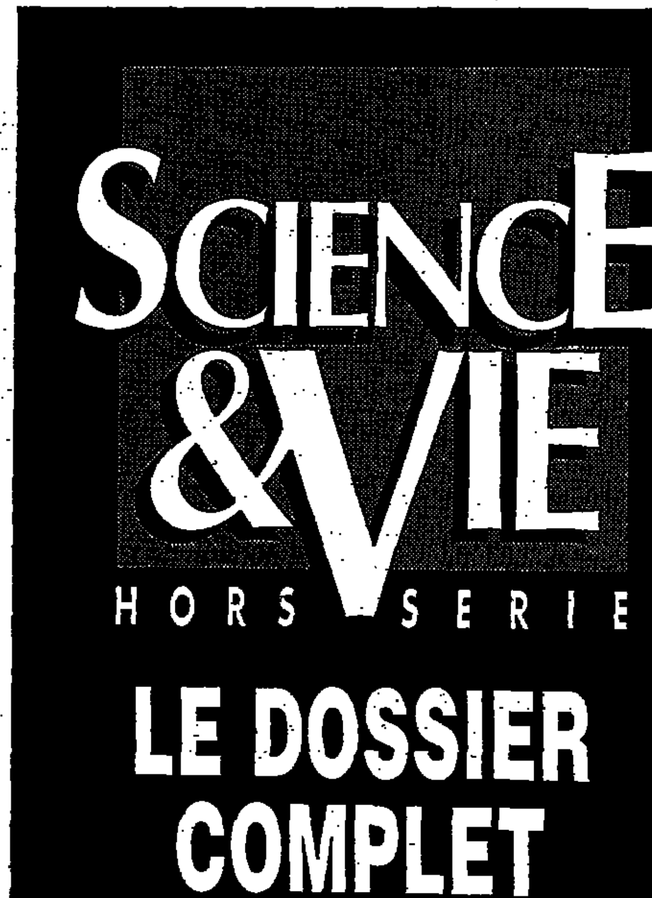
MATIF

Échéances 13/09	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	107784	—
Déc. 96	192175	123,84
Mars 97	1547	122,98
Juin 97	2	122,28

Nominations à la rédaction du « Monde »

JEAN-MARIE COLOMBANI, directeur du *Monde*, a procédé à deux nominations au sein de la direction de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau devient directeur adjoint de la rédaction, aux côtés de Thomas Ferenczi et de Robert Solé ; Michel Kajman *devient rédacteur en chef.* Rédacteur en chef depuis 1995, Jean-Yves Lhomeau, âgé de cinquante ans, est entré au *Monde* en 1980 et y est revenu en 1994, après avoir rejoint *Libération* en 1991. Rédacteur en chef adjoint depuis 1995, *chargé des pages « Débats »*, Michel Kajman, âgé de quarante-sept ans, est entré au *Monde* en 1975. *Rédacteur en chef depuis 1994,* Luc Rosenzweig est nommé correspondant permanent à Bruxelles. Egalement rédacteurs en chef, *Danièle* Heymann et Manuel Lucbert ont quitté cet été *Le Monde* dans le cadre du plan social ouvert en 1995.





Tirage du *Monde* daté dimanche 15-lundi 16 septembre : 546 988 exemplaires

COMPÉTENCES
L'Etat se met à l'heure des ressources humaines page IV



PORTRAIT
Jean-Marc Le Gall, DRH de la CNAV, page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 17 SEPTEMBRE 1996

MÉTIERS



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Le monde du travail face aux sectes



PASCALE HEMERY

Les contrôleurs de gestion gagnent du terrain

Pression concurrentielle, course aux gains de productivité, la fonction gagne tous les rouages de l'entreprise

QUEL secteur de l'entreprise peut prétendre aujourd'hui avoir échappé aux griffes du contrôle de gestion ? Depuis le début des annees 80, cette fonction s'est généralisée dans les sociétés. Mieux : elle s'est décentralisée et touche aujourd'hui chacun de leurs rouages. Présenté comme une *« aide à la decision »* le contrôleur de gestion est aussi perçu comme celui qui vérifie épluche et dissèque les comptes. Placé dans un rapport de pouvoir au sein de l'entreprise. il en fait parfois lui-même les frais

Tout a commencé il y a plus de trente ans. vers la fin des années 50. Une époque où les méthodes de management à l'américaine faisaient déjà des émules dans l'Hexagone. La présence de *controllers* au sein des équipes dirigeantes des filiales américaines implantées en France intriguait. En quelques années, le modèle a pourtant vite été assimilé. Le plus souvent directement rattaché à la direction générale (DG) des entreprises, le contrôle de gestion était, pendant cette période pionnière, essentiellement appliqué aux unités de production des entreprises industrielles. *« Dans certaines entreprises, le contrôle budgétaire ne dépasse pas les murs de l'usine »*, résume Daniel de Longeaux, directeur du département conseil à la Cegos, dans un article de la revue *Echanges* de la DFCG (Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion) et consacré à l'histoire de la profession.

Adaptation des capacités de production en moyens humains et matériels à la croissance des ventes, suivi budgétaire des unités de fabrication par une approche *« dont le caractère "comptable" était très marqué »* : telles étaient alors les missions du contrôleur de gestion. Et la fonction était alors totalement inexistante dans l'administration et seulement *« embryonnaire »* dans les sociétés de services. Avec le développement de la « direction participative par objectifs », à la fin des années 60 et, surtout, la première crise économique en 1975, le contrôle de gestion a franchi une nouvelle étape.

Pression concurrentielle accrue, chasse aux frais fixes, course aux gains de productivité : au tournant des années 80, le contrôle de gestion accompagne la mutation des entreprises. Résultat, il n'existe aujourd'hui *« pratiquement plus d'entreprise ou d'organisation ne disposant pas d'un système de contrôle de gestion plus ou moins élaboré »*, souligne Daniel de Longeaux. L'administration et les sociétés de services sont entrées dans le rang. Et il n'est pas rare de voir aujourd'hui des groupes posséder une véritable armée de contrôleurs de gestion.

OPTIMISER LES PERFORMANCES

Mais en même temps que sous les effets de la crise, la fonction s'est généralisée, elle s'est également décentralisée. *« L'âpreté de la concurrence et la rapidité des changements demandent des progrès constants, non seulement sur la qualité et le coût des produits, mais également sur les performances de toutes les fonctions indirectes de l'entreprise »*, souligne Daniel de Longeaux. L'heure n'est plus aux taux de croissance élevés et au simple contrôle comptable des procédures budgétaires. Il faut à présent optimiser chacune des fonctions de l'entreprise : la production, certes, mais également la vente, la distribution, les frais généraux, etc. La plupart des grandes fonctions opérationnelles des entreprises – directions commerciale, du personnel, services à la clientèle, etc. – ont donc aujourd'hui soit intégré une fonction de contrôle de gestion, soit y sont régulièrement soumises.

On l'imagine, cette évolution a également transformé la nature des missions du contrôleur de gestion. *« On a souvent une fausse idée de cette profession*, précise Jean Alécian, secrétaire général de la DFCG. *Le contrôleur de gestion n'est pas celui qui épluche les comptes pour vérifier le passé, il a essentiellement un rôle de pilotage dans les entreprises, c'est-à-dire d'aide à la décision. »* Elaboration de tableau de bord pour la DG ou telle direction opérationnelle, tâche de « reporting » lors des quatre réactualisations budgétaires annuelles, conseil, prise en compte de la qualité des produits, du respect des flux tendus, de la satisfaction des clients : *« De plus en plus, ces missions font appel à des paramètres qui ne sont pas uniquement comptables ou financiers »*, poursuit Jean Alécian.

Mais s'il est vrai que le contrôleur de gestion est de plus en plus amené à assumer une fonction de « pilotage » dans l'entreprise, en formulant notamment des projets d'évolution, il n'en garde pas moins celle d'être un contrôleur.

Olivier Piot

Lire la suite page II

Une formation généraliste

Dominée dans un premier temps par les comptables, la fonction de contrôleur de gestion fait appel depuis quelques années à des formations plus généralistes, comme celles assurées par les écoles de commerce. *« Les cursus partent tous d'une nécessité : les futurs contrôleurs de gestion doivent avoir une bonne compréhension générale de l'économie de l'entreprise »*, souligne Christian Fauvel, directeur de la filière commerce-gestion du pôle universitaire Léonard-de-Vinci (Hauts-de-Seine).

La spécialisation – commerce ou finance-gestion – ne vient donc qu'après deux ans de formation généraliste. *« Avant de devenir des spécialistes, les élèves doivent acquérir une solide formation sur toutes les fonctions de l'entreprise »*, assure Christian Fauvel.

هكذا من الأصل

Décentralisation : les conseils régionaux jouent un rôle de pivot

Deux ans après l'entrée en vigueur du transfert aux régions de la formation professionnelle des jeunes, un premier bilan positif

AU début de l'été 1996 était rendu public un gros document d'allure austère qui n'a pas eu – c'est le moins que l'on puisse dire – un retentissement proportionnel à son volume et surtout à son intérêt. Son titre : « Rapport d'activité 1993-1996. Première partie. Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle ». Sa source : le Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue (ce document est disponible au comité du même nom, 55, rue Saint-Dominique, 75007 Paris ; fax : (1) 40-63-25-33). Un intitulé si long que l'habitude s'est prise – faute sans doute d'arriver à le doter d'un sigle acceptable – de l'appeler au quotidien Comité de coordination : un raccourci qui a l'inconvénient de n'être compréhensible que des initiés.

Pour les profanes, il n'est sans doute pas superflu de présenter ce comité. Créé en 1983, il est chargé d'accompagner la mise en œuvre de la décentralisation de la formation professionnelle dans les différentes régions. On y trouve 26 conseillers régionaux, 12 représentants des organisations syndicales et patronales ainsi que 12 représentants de l'Etat. Comme aime à le souligner Marie-Thérèse Geffroy, son actuelle présidente, il s'agit de la seule instance nationale *où ces trois parties se retrouvent* ensemble. Le comité constitue pour elles un lieu de confrontation et de concertation, d'analyse, de bilan, de prospective...

Depuis sa création, ses compétences n'ont cessé de s'élargir. Ce fut le cas notamment en 1993, lorsque la loi quinquennale sur l'emploi l'a chargé d'une mission d'évaluation des politiques de formation professionnelle des régions. Bilan renouvelable tous les trois ans. Le rapport qui vient d'être établi est le premier de la série. Et c'est un événement. Les conseils régionaux, l'Etat, les partenaires sociaux présentent ensemble aux Français les points positifs et les insuffisances de ce qu'ils ont tenté de réaliser en matière de formation des jeunes.

Cet événement a une triple dimension politique : régionale, locale et au niveau du Comité de coordination lui-même. Les propos qui suivent ont été relevés au tout début de l'étude sur les plans régionaux de développement des formations professionnelles des jeunes (PRDF) que vient d'achever l'un des groupes de travail du Comité de coordination : *« De l'avis général au sein du groupe de travail (...), le simple fait de rassembler les différents acteurs concernés pour tenter de construire un diagnostic commun (...) est porteur d'effets positifs. »*

Le comité de pilotage constitué au sein du Comité de coordination pour réaliser l'évaluation a vécu la même expérience : un authentique dialogue entre tous ses membres – représentants de l'Etat, des conseils régionaux, des organisations professionnelles et syndicales –, mais aussi experts chargés de les aider. Il a également réussi à travailler en réel partenariat avec les décideurs et acteurs régionaux. L'évaluation ne veut en effet pas être *« une procédure de contrôle ou d'audit »* pas plus qu'une *« stricte activité d'étude »*, souligne le rapport. Elle constitue *« un processus d'élaboration d'une connaissance partagée ». « Le sentiment que chacun a de la gravité de la situation et de l'importance des enjeux a permis de renverser les barrières »*, constate Marie-Thérèse Geffroy. La qualité du rapport en témoigne.

PREMIERS ACQUIS

Ce travail est aussi un événement politique en ce qu'il apporte les premières informations solides sur l'un des aspects majeurs de la décentralisation. Le transfert aux régions de la formation professionnelle des jeunes constitue-t-il un « plus » en matière d'efficacité ? Permet-il notamment de mieux coordonner ce qui se faisait jusqu'ici dans une dispersion extrême et de remédier ainsi aux gaspillages ? Représente-t-il l'avancée démocratique attendue ?

Sur le premier point, à deux ans seulement de la promulgation de la loi, il est encore trop tôt pour dresser un véritable bilan. Le rapport présente les *« processus en cours »*, les *« premiers acquis »*, les *« premières difficultés »* ; rien n'est stabilisé. Pourtant les enseignements de l'enquête sont déjà importants. Il se révèle que le conseil régional est reconnu par tous dans son rôle de pivot. Mais, selon les régions, il ne montre pas la même conception politique de son rôle. Il ne peut remplir sa nouvelle mission sans développer les contacts avec les acteurs publics et privés des filières et dispositifs de la formation professionnelle. Et, pourtant, constate le rapport, dans un petit quart des régions, le conseil régional *« n'a pas souhaité ou n'a pas encore pu initier une démarche collective »*. Le plus souvent on observe alors *« une logique de face-à-face entre la région et l'éducation nationale, chacun étant replié sur ses missions et ses dispositifs »*. Dans tous les autres cas, on constate une *« volonté d'organiser une concertation en général assez large »*. Mais la logique choisie varie nettement d'un conseil général à l'autre.

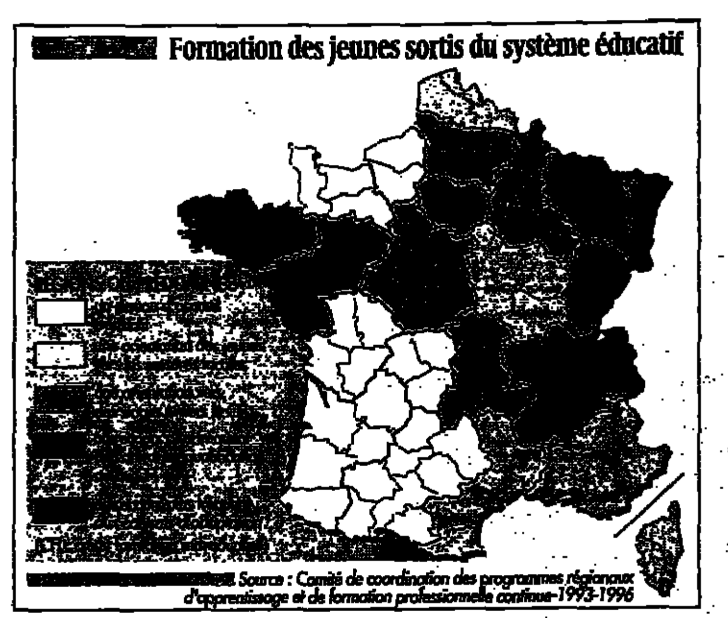
La concertation peut être utilisée comme *« moyen d'affirmation d'une autorité non partagée »*. Les différents acteurs sont consultés dans une première étape. Puis le conseil exerce son arbitrage entre les divers choix possibles et décide en maître. *« Comme dans l'entreprise, lors d'un changement de direction*, analyse le rapport, *le recours à l'audit est le moyen d'affirmer une autorité nouvelle, mais pas nécessairement de construire une représentation commune. »*

Il en va ainsi dans huit régions. Dans certaines autres, le conseil régional s'est au contraire donné comme objectif de *« construire une représentation commune »*.

On voit alors pointer un nouveau contenu possible pour une démocratie plus concrète. Et c'est d'autant plus intéressant que la logique de ce mouvement amène tout naturellement à l'étendre à un troisième niveau : le local après le national. La forme reste à préciser mais les choses ont déjà commencé à se concrétiser : zone d'emploi, bassin de formation, espace de concertation...

Reste un absent dans ce travail d'évaluation : l'indispensable effort de communication pour le faire connaître. Les citoyens dans leur ensemble ne deviendront partie prenante de ce mouvement que s'ils en sont largement informés et en comprennent l'intérêt. Ce qui est trop peu le cas aujourd'hui.

Marie-Claude Betbeder


Formation des jeunes sortis du système éducatif

Source : Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue-1993-1996

Expectative

Quelques constats majeurs émergent de l'évaluation réalisée par le Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue. Certes, ils reflètent une situation encore non stabilisée, mais les difficultés qu'ils pointent pourraient croître *si l'on n'y prend garde. Ici et là, les services déconcentrés de l'Etat* sont en position d'expectative quand ce n'est pas d'opposition avec le conseil régional, notamment si la concertation est faible.

Les tensions principales s'observent en ce qui concerne les rectorats où l'apprentissage est la seule priorité du conseil régional et – pour les directions régionales du travail – là où le conseil tient peu compte des jeunes de bas niveau de qualification. Autre constat, les organisations syndicales et patronales ont du mal à jouer leur rôle, faute d'une vitalité et d'une expertise suffisantes. Un processus positif semble néanmoins engagé.

Une section pour futurs mécaniciens de course

Un lycée de Clermont-Ferrand initie des jeunes à l'assistance de rallye

L'IDÉE est venue d'un particulier passionné de rallye. *« Il avait du mal à trouver des mécaniciens pour l'assister pendant les courses. Il en a parlé à l'un de nos professeurs, qui s'est montré intéressé »*, raconte Joël Faure, proviseur du lycée Roger-Claustres. La formation intitulée « techniciens en préparation et assistance de rallye » a vu le jour il y a quatre ans. Dès sa création, le lycée a établi des contacts avec des entreprises susceptibles d'accueillir les jeunes en stage et, très vite, un partenariat a été conclu avec Peugeot Sport. *« Ce partenariat, ce n'est pas qu'un simple bout de papier*, précise Joël Faure., *Peugeot Sport apporte un financement de 250 000 francs, ce qui fait que la section ne coûte pratiquement rien en termes de fonctionnement. Et l'entreprise s'est également engagée à embaucher ou à demander à ses sous-traitants de privilégier les jeunes passés par cette formation. »*

Ainsi, sur les quatorze diplômés issus de la dernière promotion, quatre ont été embauchés dès leur sortie de l'école chez des sous-traitants de Peugeot Sport. Tous les jeunes passent également au moins un mois en stage dans l'entreprise : *« Ils viennent par groupes de quatre et sont intégrés dans une équipe comme s'ils étaient ouvriers, sous la responsabilité directe du chef d'atelier. Cela leur permet de participer à toute la préparation des voitures et de vivre la course de l'intérieur »*, indique Jean-Pierre Nicolas, responsable du département Compétition clients. Ouverte aux titulaires d'un BEP de maintenance automobile, d'un bac professionnel également en maintenance automobile ou d'un bac sciences et techniques industrielles option systèmes motorisés, cette section, unique en France, propose un enseignement original partagé entre des apprentissages théoriques liés à la compétition automobile (réaliser un plan d'assistance, lire une carte, comprendre la réglementation...) et des préparations en temps réel de voitures pour différents rallyes ayant lieu en France et à l'étranger.

MONTAGE COMPLET

A la sortie, 90 % des diplômés parviennent à s'insérer comme mécaniciens dans le secteur du sport automobile. Stéphane, vingt-deux ans, entré en stage à la mi-avril dans l'entreprise Enjouras, sous-traitant de Peugeot Sport spécialisé dans la préparation des voitures de course, a été embauché le 1er juillet dernier. Depuis son arrivée, il a déjà participé au montage de deux voitures – depuis la caisse nue jusqu'à l'essai – et a ensuite effectué l'assistance sur un rallye de championnat de France : *« C'est un métier qui réclame beaucoup de volonté, de passion, de méticulosité... On dit qu'un rallye se gagne à plus de trois quarts à l'atelier. En effet, si tout est bien monté, le nombre d'interventions en course sera faible et le pilote aura davantage de chances de gagner. Enfin, il importe d'être disponible parce que les compétitions se déroulent le week-end et que le reste du temps on ne compte pas les heures »*, explique ce jeune débutant.

Créée avec dix places, la section accueillera vingt étudiants dès cette rentrée. L'an dernier quatre-vingt-dix candidats avaient postulé et seuls quatorze avaient été retenus.

Nathalie Mlékuz

en bref

■ **APPRENTISSAGE.** 1995 a été à la fois une année de reculs et de progressions. Certains secteurs d'activité tertiaire, traditionnellement utilisateurs de l'apprentissage, perdent du terrain, tels les commerces, qui recrutent néanmoins encore 30 % des apprentis. Dans les services aux particuliers, on constate des évolutions contrastées entre les salons de coiffure, où le nombre d'apprentis est en baisse, et les hôtels-cafés-restaurants, où il croît de manière constante. La part de l'industrie continue à s'élever, mais il s'agit essentiellement des secteurs agricole et alimentaire. La proportion de filles ne cesse de reculer : elles représentent seulement 28 % des nouveaux apprentis en 1995, alors qu'elles constituaient près du tiers des effectifs au début de la décennie. Les jeunes âgés de dix-huit ans et plus sont désormais majoritaires, alors qu'ils dépassaient à peine le tiers des effectifs voilà cinq ans. (Dares, *Premières synthèses*, septembre 1996, « Apprentissage et contrat de qualification en 1995 ».)

Les contrôleurs de gestion gagnent du terrain

Suite de la page I

« Ce n'est pas un hasard si sa fonction ne s'appelle pas conseil "en" gestion, souligne Henri T., ancien contrôleur de gestion passé à la direction financière d'un groupe industriel français. *Sa tâche reste en grande partie liée à la vérification du respect des budgets et à l'analyse des erreurs commises. »*

A quoi a servi l'argent dépensé ? C'est bien à cette question que les directions générales souhaitent répondre.

L'analyse comptable des investissements engagés, des dépenses effectuées ou des choix stratégiques opérés aux différents échelons hiérarchiques – direction comme atelier – reste donc l'une des prérogatives majeures du contrôleur de gestion. Et, bien évidemment, cette mission n'est pas sans conséquences dans l'entreprise.

En fonction des groupes, de leur taille, de leur culture et des hommes, les lignes hiérarchiques et fonctionnelles revêtent des allures différentes. Dans tel groupe, la direction du contrôle de gestion est directement rattachée à la DG, traçant une ligne hiérarchique parallèle à celle de la direction financière. Dans telle autre entreprise, c'est la direction financière qui coiffe la fonction du contrôle de gestion. *« L'enjeu de cette configuration n'est pas neutre*, précise Georges L., consultant. *Car, derrière, se joue souvent un rapport de forces très politique entre des hommes. »*

> « L'enjeu de cette configuration n'est pas neutre, car, derrière, se joue souvent un rapport de forces très politique »

Ainsi, plus la direction financière a la mainmise sur la direction du contrôle de gestion, plus elle peut prétendre avoir son mot à dire auprès de la direction générale. Comme le souligne Jacques Fettu, président de la DFCG et directeur financier du groupe Framatome, *« de plus en plus, le directeur financier central est étroitement associé à l'élaboration de la stratégie générale de l'entreprise et à sa définition. La maîtrise du contrôle de gestion lui permet d'y contribuer »*.

Derrière ces rapports évidents de pouvoir, le contrôleur de gestion joue un rôle essentiel. Mettre en évidence des gisements potentiels d'accroissement de l'efficacité de telle ou telle fonction de l'entreprise, remettre en cause les méthodes de travail de tel ou tel responsable, détecter les erreurs ou les dépenses excessives : cette mission n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. *« Il m'est arrivé de faire des rapports qui ne peignaient pas en rose un dirigeant, et que celui-ci se plaigne ensuite auprès de mon patron de mes difficultés relationnelles »*, raconte Henri T.

« On sent d'ailleurs très bien que les gens sont stressés lorsqu'on arrive avec notre cravate et notre serviette », poursuit-il. *C'est donc un métier qui demande du doigté et de la diplomatie. »* Une solution existe, pourtant : faire appel aux services d'un audit. Les comptes sont alors clairement épluchés. *« Lorsque les contrôleurs de gestion sont recrutés, on leur laisse entendre que c'est une bonne façon de progresser rapidement dans les organigrammes des entreprises. Mais on apprend vite que le métier ne nous fournit pas que des amis. A force de se mettre des gens à dos, la carrière peut devenir très vite bloquée... »*

Olivier Piot

Jean-Marc Le Gall, DRH de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse

Le service public de père en fils

IL marche, il marche, Jean-Marc Le Gall. Le long des sentiers des Alpes ou dans les rues de New York. Peut-être pour se sentir « zen », lui qui a du mal à l'être au quotidien, à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAV) dont il est le directeur des ressources humaines (DRH). La CNAV, c'est 4 000 agents, deux millions de retraites versées chaque mois et 650 000 visiteurs par an. Elle fédère quinze caisses régionales et gère elle-même celle d'Ile-de-France.

Jean-Marc Le Gall est *« très énergique. Il va à cent à l'heure »*, témoigne l'une de ses amies, Danièle Lévy, responsable des services généraux à la CNAV. *« C'est un homme pressé, par la curiosité, par l'envie de vivre le plus de choses possibles »*, renchérit Alain Tapie, son *« premier patron »*, ancien directeur délégué de la CNAV, aujourd'hui directeur général-adjoint de l'Unedic. Pressé aussi par le désir de *« bouger cette maison »*, cinquantenaire l'an dernier. Mais *« il veut aller trop vite par rapport à la mentalité de cette entreprise, par rapport à sa culture »*, lui reproche Gilles Pollet, délégué syndical central CFDT.


PASCALE HÉMERY

La CNAV a une utilité *« plus importante que jamais en ces temps de déliaison sociale*, souligne Jean-Marc Le Gall. Un rôle de *« stabilisateur à jouer »*. Mais elle n'y parviendra que si elle s'adapte aux évolutions de la société. *« Débureaucratiser »* la CNAV est son leitmotiv. Pour se rapprocher de ses assurés sociaux, car la *« personne, ce n'est pas un dossier »*, martèle-t-il. Pour redonner aussi une *« dignité à ses salariés, usés par les attaques contre la Sécurité sociale »*. Il sait bien qu'à la CNAV, qui n'est pas une *« PME californienne, encore moins coréenne »*, et qui vogue *« un peu à un rythme de paquebot »*, les changements ne se décrètent pas. Bref, Jean-Marc Le Gall n'a pas choisi la voie de la facilité. Heureusement, ce farouche défenseur de *« service public fort »*, qui dit *« aimer diriger et faire pousser des projets »*, est entouré d'une *« équipe en or »*.

« Extrêmement exigeant » envers les autres, tout en étant *« très attentif aux personnes »*, dit-on dans son entourage, *« rude »* parfois mais *« très droit »*, capable à la fois de porter des jugements *« très durs »* sur les gens et de faire preuve d'*« humour »*, cet *« écorché vif »* n'est pas complaisant. Envers lui-même non plus d'ailleurs. Il s'est ainsi lancé, en 1995, dans des études à Sciences-Po, qu'il suit durant ses *« horaires privés »* et avec *« humilité »* : *« Quand vous vous retrouvez à quarante-quatre ans aux côtés d'étudiants de vingt ou vingt-deux ans, sacrément musclés, vous faites profil bas »*. Actuellement en deuxième année, Jean-Marc Le Gall, déjà diplômé d'un doctorat en sciences économiques, avoue qu'il en a *« vraiment bavé »* à Sciences-Po. Mais il a vécu un *« dépaysement extraordinaire et une remise en question »*. Mais d'où lui est venue cette idée ?

Embauché à la CNAV en 1980, DRH depuis 1985, il a senti que son *« horizon »* avait *« tendance à se rétrécir »*. Pas question cependant de suivre *« ces formations de managers aux dents longues où l'on vous apprend à décupler votre performance déjà exceptionnelle. Ce ne sont pas mes valeurs »*. Dans la foulée, il a voulu en entraîner d'autres. Ainsi, fin 1995, a été mis en place à la CNAV, à l'intention des cadres de trente-cinq à quarante-cinq ans, un stage de préparation au concours d'entrée non pas à Sciences-Po, mais au CNESS (Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale), dont il est lui-même diplômé. Histoire de répondre à *« l'envie qu'ont certainement beaucoup d'agents de se remettre en question, d'acquérir des connaissances »*, dit-il. Soixante cadres ont dit *« banco »* tandis qu'une centaine d'autres salariés suivent des cursus universitaires depuis 1994.

« Redonner dignité à ces salariés, usés par les attaques contre la sécurité sociale »

C'est son père qui lui a démontré que l'on *« peut toujours progresser, apprendre »*. Coursier sur le port du Havre, son père est devenu expert-comptable puis directeur de caisse d'assurance-maladie grâce aux cours du soir. *« Issu d'une famille de dix enfants, il est vraiment parti de rien. Pour moi, il est un modèle. »* Son père, ce *« juste »* resté cinq ans dans un camp en Allemagne, lui a aussi donné le goût du service public, qui dans ces années-là n'était pas une *« bureaucratie industrielle »*, mais un service *« en prise avec la population »*. Comment retrouver cette proximité ? Par une présence sur le terrain, une connaissance des publics accrue. C'est pourquoi, en 1996, la CNAV a engagé en Ile-de-France un grand chantier de décentralisation appelé Proxima. D'ici cinq ans, une vingtaine d'agences locales seront créées et deux cents « techniciens conseil » y travailleront en liaison avec d'autres services sociaux.

L'engagement global demandé au personnel de la CNAV débouchera-t-il sur une revalorisation des salaires réclamée par la CFDT ? Ce sera l'objet de négociations à la rentrée prochaine. Les marges de manœuvre du DRH sont étroites. Le plan Juppé impose en effet à la CNAV 125 millions de francs d'économie sur son budget de fonctionnement. En outre, depuis 1989, une action de communication interne est menée après qu'une étude auprès du personnel ait révélé un fort malaise. Ses conclusions se résument en deux mots : *« fierté et honte »*. Journal interne, stages pour mieux connaître les métiers de la CNAV, conférences et table rondes, suivis en volontariat et sur le temps de travail, font désormais partie de la vie de la maison.

Lancé voici quatre mois, un autre stage combine des séances d'analyse de la réalité sociale avec la réalisation d'une vidéo dans laquelle, Camescope sur l'épaule, les salariés interviewent des assurés sociaux dans la rue. *« Je peux vous dire que ça décoiffe ! »*, se réjouit Jean-Marc Le Gall. Comment ces actions sont-elles perçues par les syndicats ? La CGT, première organisation, ne veut pas s'exprimer, pour ne pas donner à Jean-Marc Le Gall *« plus d'importance qu'il en a »*. A l'évidence, ce syndicat ne l'apprécie pas. Il est vrai que lorsqu'il a pris les rênes de la DRH, il a mis un terme à une *« sorte de cogestion à la Billancourt »*, reconnaît-il. Il admet aussi qu'il n'est pas *« spontanément diplomate avec les partenaires sociaux. Mais en dix ans, je me suis corrigé »*. Même mutisme du côté de Force ouvrière. En revanche, Gilles Pollet, de la CFDT, éprouve de l'*« estime »* pour ce DRH qui *« écoute, bataille et ne fuit pas la confrontation »*.

Jean-Marc Le Gall l'a démontré, en 1989, lors d'un conflit au département « accueil et information » dont il avait été responsable de 1982 à 1984. Seize jours de grève suivie à 100 % : *« il faisait partie des gens extrêmement rares qui allaient parler aux grévistes »*, se souvient Alain Tapie. Un autre conflit, intense bien que bref, a laissé des traces : celui de 1994. Un conflit *« pour la dignité »*, résume Gilles Pollet. *« La tête de la direction et celle du DRH étaient demandées. »* Ce mouvement portait sur la mise en place d'une nouvelle grille de classification, basée sur un système d'appréciation des agents *« en décalage complet avec le vécu du personnel »*, selon la CFDT. *« Sur le fond, les salariés avaient raison*, avoue Jean-Marc Le Gall. *Nous avions été assez nuls mais cela a été une excellente leçon. Dans certains cas, le conflit permet de construire des choses qui n'auraient pas pu l'être autrement. »*

Francine Aizicovici

Parcours

● Né le 15 décembre 1952 au Havre, Jean-Marc Le Gall a obtenu son doctorat en sciences économiques en 1978, avant d'être diplômé, deux ans plus tard, du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale.

● Sa carrière à la CNAV débute en 1980. Embauché comme attaché auprès du directeur de l'informatique et de l'organisation, il devient, en 1982, responsable du département accueil et information. Il est nommé directeur des ressources humaines en 1985, après en avoir occupé le poste d'adjoint durant deux ans.

● Depuis 1986, Jean-Marc Le Gall est chargé de cours au Celsa (Institut des hautes études en sciences de l'information et de la communication). Il écrit régulièrement dans des revues, telles qu'*Humanisme et entreprise*. Son thème préféré, *« la gestion des ressources humaines »*, est aussi le titre du « Que sais-je » qu'il a publié en 1992.

Les dérives du management activent le stress en entreprise

Une psychologue dénonce huit méthodes de gestion hautement critiquables pour les hommes comme pour la productivité

CE n'est ni un travail scientifique ni un rapport officiel. Plutôt le résultat d'une douzaine d'années de conseil en entreprise au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique puis en France. Viviane Amar, dont la formation est celle d'une psychologue industrielle et organisationnelle (diplôme obtenu au Québec), a écrit, comme elle l'intitule elle-même, une sorte de *« lettre ouverte aux êtres dirigeants »*. Cadres intermédiaires, directeurs d'usine, présidents de grands groupes, le niveau hiérarchique lui importe peu. L'objectif est surtout de raconter et de mettre en garde tout ceux qui animent aujourd'hui des équipes contre *« les dérives importantes liées à des pratiques et stratégies de management de plus en plus universelles »*. Afin de constater si ce qu'elle avait entendu et ce qu'elle entend encore au cours d'entretiens avec des salariés – leurs *colères, leurs frustrations* – était partagé par d'autres, elle a recueilli plusieurs témoignages de médecins du travail français pour lesquels, à une ou deux exceptions près, *« les idées évoquées font bien écho avec leur travail en entreprise »*, à en croire l'un d'entre eux.

On connaît les manifestations *physiques du stress : insomnies*, hypertension, mal-être, nervosité, augmentation des troubles cardiaques, désarroi, une plus grande vulnérabilité psychique. Viviane Amar s'interroge sur les raisons de la souffrance des salariés en entreprise. Selon elle, *« ils paient le prix des cultes, mythologies et tabous sous-jacents aux stratégies individuelles et organisationnelles qu'ils adoptent ou qu'ils subissent »*. Son expérience l'amène ainsi à répertorier huit méthodes de gestion largement critiquables. D'abord, *« la gestion par le silence »*. Silence sur les décisions et les stratégies, sur l'avenir, sur l'évolution du métier et des postes individuels. *« Nous avons affaire à des organisations qui semblent atteintes de surdité et de cécité émotives. »* La *« gestion par le cerveau gauche »*, elle, fait référence à l'image de directeurs et d'experts boulimiques de dossiers, de notes et de chantiers, bref, *« à des directions qui phosphorent »*, alors que la base, confrontée quotidiennement aux vrais enjeux, *« rame et tente de travailler en réseau pour s'en sortir »*. Le troisième élément, *« la gestion par le pouvoir »*, concerne les dirigeants qui adoptent des comportements que l'on croit organisationnels et qui sont, *« en réalité, irrationnels »*, résultats de conflits personnels non résolus. Le *« nombrilisme hiérarchique »*, qui donne naissance à ce que Viviane Amar appelle *« la gestion par l'héliocentrisme »*, repose sur l'isolement d'un manageur, sur le temps qu'il passe à justifier son poste ou son service. Cette attitude se traduit par la constitution de monopoles, de plus en plus éphémères d'ailleurs, qui empêchent un responsable de penser à la concurrence externe tant il est occupé à planter des barbelés autour de sa fonction, enviée par certains collaborateurs. Il faut aussi compter sur *« la gestion par la distance hiérarchique »*. *« Nous sommes entrés dans un nouveau mode de management »*, retient Viviane Amar : le *« post-it »*. Le papier jaune remplace le contact humain, donc les réunions interminables qui passaient le temps. *« On a tellement formé nos élites au rationnel qu'elles en oublient le relationnel »*, insiste-t-elle.

De plus en plus nombreux sont ceux qui, à tous les niveaux, se demandent s'ils existent encore pour leur organisation. Ils expriment d'ailleurs d'autant plus leur désarroi qu'ils sont confrontés à *« la gestion par le flou »*. Les *« on navigue à vue »*, *« on n'a plus de repères »* montrent que l'entreprise ne sait plus très bien ce qu'il faut faire, quand et avec qui.

« La gestion par les croyances et les tabous » vise un management qui *« sait »* et qui ne peut dire qu'il doute. *« D'ailleurs*, explique la consultante, *il est sûr qu'il préservera sa crédibilité en protégeant ses zones d'ignorance. Mais il se trompe. Les salariés ne veulent plus être infantilisés. Ils savent au contraire qu'aujourd'hui, leurs responsables ne savent plus, qu'ils sont perdus. »* Quant aux tabous, ils sont nombreux. Ainsi, qui ose prononcer en entreprise les mots susceptibles de traduire une vie en collectivité (amitié, espoir, amour...) ? Peu de personnes, *« la majorité étant plutôt habituée à réagir en termes de survie »*.

Dernier élément, *« la gestion par les stratégies miracles »*. Viviane Amar montre là toutes les méthodes de management en forme d'épidémie de recettes qui ont laissé beaucoup de salariés sur le chemin. Principalement mises en cause, les stratégies de réduction d'effectifs, *« tactique facile, demandant bien moins d'imagination que celle nécessaire pour améliorer la productivité, l'innovation et le service aux clients »*.

La présence du chef

Désormais, dans les entreprises, les équipes sont de plus en plus restreintes, et la charge de travail, accrue. Viviane Amar rend compte *« de contacts relationnels plus rares entre management et employés »*. Un service dont le responsable est coupé du terrain et fait une réunionite aiguë, assure sa cohésion au détriment de certains boucs émissaires, pour peu *qu'il existe en son sein une ou deux personnes fragilisées*. Les comportements individuels de survie sont alors généralement plus fréquents. Tableau inverse dans une équipe où le chef est présent : la solidarité se manifeste véritablement, ce qui a pour effet d'activer la motivation.

MÉDECIN DU TRAVAIL

« A quoi mènent les organisations successives ?, confirme l'un des médecins du travail interrogé : *à l'augmentation du stress pour ceux qui restent en entreprise, parce qu'ils se retrouvent avec de plus en plus de travail et de moins en moins de temps pour le faire. Sans parler de ceux dont l'activité est supprimée et à qui on offre un placard ou à qui on demande de retrouver par eux-mêmes un travail en interne. »*

Le bilan est sombre. Et le pire, s'inquiète Viviane Amar, *« c'est que personne ne s'autorise à remettre en question ce type d'organisation. On a l'impression de dire tout haut ce que beaucoup de personnes vivent dans leur entreprise mais taisent totalement »*. *A contrario*, la consultante identifie très bien les facteurs de succès qui font que *« certaines entreprises sont irriguées de vie »* : vision partagée, cohérence du management entre le discours et les comportements, réhabilitation de la personne et de son intelligence globale, courage de dire, etc. Une multitude d'éléments qui favorisent la pérennité d'une entreprise. Car l'argument majeur est bien celui-là : le mal-être risque bien, à la longue, d'engendrer la contre-productivité.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

De la charrette au carrosse

ON connaissait les charrettes de salariés, il faut désormais prévoir les carrosses de PDG. General Motors devrait y penser puisque c'est sur la terre américaine que ce slogan prend aujourd'hui racine, et ce, le plus sérieusement du monde. Korn-Ferry International, cabinet *de stratégie* qui étend ses tentacules de Houston à Kuala-Lumpur en passant par Bratislava, vient de rédiger les conclusions de sa vingt-troisième étude, centrée sur le fonctionnement des conseils d'administration aux Etats-Unis. Mille présidents *et administrateurs*, l'élite en somme, ont été interrogés et sont convenus d'un commun accord que leur piédestal commençait à vaciller. Plus des trois quarts indiquent être sous surveillance par l'intermédiaire de programmes de mesures de leurs performances. Avec des sanctions réelles. Un peu plus de la moitié des témoignages recueillis mettent *en évidence* le cas d'un administrateur (*« au moins un »*) poussé à la démission parce qu'incompétent ou bien peut-être trop volage. A vouloir butiner des jetons de présence dans les conseils d'administration, on finit bien sûr par se disperser et briller par son absence çà et là.

> « Les sociétés se trouvent confrontées à un problème relativement nouveau [sic], celui de trouver des administrateurs compétents »

Les patrons américains, explique l'étude de Korn-Ferry International, subissent désormais activement les principes du « Corporate Governance » (gouvernement d'entreprise), dont les objectifs respectables visent à garantir davantage de professionnalisme et de transparence à la tête des entreprises. Du travail en perspective pour des tour-opérateurs imaginatifs, qui pourraient proposer aux responsables *français intéressés (confidentialité garantie)* d'aller découvrir les récentes sagesses managériales du Nouveau Monde. Imaginez aussi que l'une des recommandations qui émanent de l'enquête signale qu'*« un administrateur ne devrait pas être membre de plus de 2,6 conseils d'administration »*. On comprend mal le 0,6 mais l'intention y est...

Cela dit, en voulant bien faire, les Américains vont au-devant de grandes difficultés, car, comme l'explique de manière limpide (trop peut-être) le communiqué de presse qui synthétise l'étude, *« en conséquence, les sociétés se trouvent confrontées à un problème relativement nouveau* [sic], *celui de trouver des administrateurs extérieurs compétents, disponibles et intéressés à siéger à des conseils alors que les conditions sont plus contraignantes »*. Des oiseaux rares. Et là, une grande consolation, puisque les mille PDG et administrateurs interrogés indiquent quelques pistes de recrutement. Parmi les deux catégories les plus plébiscitées, les femmes et les Américains d'origine étrangère.

m u t a t i o n s

L'Etat se met à l'heure des ressources humaines

Les administrations publiques ne se contentent plus de faire de la simple gestion de carrière

LA gestion du personnel dans les administrations publiques cherche ses marques. Longtemps appréhendée comme une simple application des règles statutaires, elle doit prendre en compte l'évolution des compétences liées aux lois de décentralisation, mais aussi les restrictions budgétaires et les nouvelles exigences des citoyens.

Ici et là, les redéploiements qui s'imposent vers les services déconcentrés, voire entre différentes administrations, exigent de développer de nouvelles méthodes de gestion fondées sur les compétences, et non plus sur les seuls critères de grade et d'ancienneté. *« Accompagner ces mouvements nécessite une gestion beaucoup plus qualitative, à la fois plus globale et plus individualisée »*, explique Renaud Gace, sous-directeur du personnel des douanes, administration qui a elle aussi dû, avec l'ouverture du grand marché, gérer de nombreuses mobilités, tant géographiques que professionnelles.

PLAN D'ACTION

« Nous sommes appelés à valoriser la notion de métier, relève Jacky Richard, directeur des personnels administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS) de l'éducation nationale. *Le métier est le moyen à la fois de qualifier les emplois et leur évolution et d'identifier les compétences actuelles et futures, ce qu'une lecture des corps et des grades ne permet pas. »*

Depuis deux ans, cette transformation des pratiques s'est traduite, au sein de la direction, par la mise en œuvre de la démarche Oméga (organisation par métiers des effectifs pour la gestion des ATOS). Outil de gestion prévisionnelle, celle-ci a conduit chaque académie à élaborer un plan d'action et à discuter avec l'administration centrale pour ajuster ressources et besoins (en termes de transformation d'emplois, de recrutement, de mouvement et de formation).

Car une telle évolution des méthodes s'accompagne d'une nécessaire déconcentration des actes de gestion. Et comme le souligne le PDG du cabinet de conseil IDRH, Jean-Luc Placet, *« elle suppose de passer d'une logique de procédure à une logique d'objectif et de résultat. L'analyse des compétences requises par une fonction, de leur évolution, des besoins de formation ou de mobilité ne s'appuie donc pas, à la différence du statut, sur des bases normatives »*. Ces notions ne peuvent être appréciées qu'au plus près des réalités du terrain. *« Seuls les acteurs locaux peuvent évaluer la bonne adéquation entre le profil des personnes et les compétences requises par les emplois*, appuie Jacky Richard. *Notre rôle au niveau central est d'impulser une politique, d'apporter des outils, des conseils, d'arbitrer des demandes budgétaires... »*

Les directions centrales sont en effet appelées à évoluer vers ce que François Roussely, secrétaire général pour l'administration au ministère de la défense, appelle un rôle de *« management social »*. Une révolution copernicienne dans cet univers, où, jusqu'alors, toute décision relevait des états-majors centraux, les chefs de service et cadres déconcentrés n'ayant qu'un rôle de préparation des dossiers et d'exécution. *« Il faut aujourd'hui distinguer la fixation des grands objectifs, qui relèvent des directions centrales, et les tâches de mise en œuvre concrètes de ces orientations, qui se feront de plus en plus sur le terrain*, insiste Patrick Gandil, directeur adjoint au cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique. *Les administrations centrales doivent aujourd'hui jouer un rôle d'animation, de tête de réseau, favorisant les échanges entre services. »*

Pour Gilbert Santel, directeur du personnel et des services au ministère de l'équipement, ces évolutions passent par un changement en profondeur de la culture managériale de l'ensemble des cadres supérieurs. Tous les directeurs départementaux et chefs de services techniques ou déconcentrés de son ministère doivent, sans exception, suivre une formation au management. *« Il est indispensable*, avance Gilbert Santel, *de rendre les cadres responsables de leur personnel : ils ont un rôle d'entraînement déterminant à jouer dans la conduite du changement. »* Une conviction partagée par François Roussely à la défense, où les ressources humaines font aujourd'hui l'objet d'une filière professionnelle à part entière.

Laetitia Van Eeckhout

Le Monde des Ingénieurs

Secteurs de Pointe

Notre société, prestataire de services auprès de l'industrie du semi-conducteur, apporte son savoir-faire et son expertise technique quant à la réalisation de micro contrôleurs, dans le cadre de grands projets destinés à des secteurs tels que le multimédia, l'informatique, l'électronique grand public et le secteur industriel.

Nous recherchons aujourd'hui des

Ingénieurs de conception

Vous êtes ingénieurs en électronique, riche d'une première expérience (2 à 5 ans) acquise chez un fabricant de semi-conducteurs, une société de services ou un industriel de l'électronique. Vous êtes familiarisé avec le développement de circuits logiques CMOS ou mixtes (*analogiques et logiques*) et les outils de CAO (VHDL, VERILOG).

Ces postes sont basés dans le Sud méditerranéen.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 6201/M à KERGUELEN - 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui le transmettra en toute confidentialité.

Membre de syntec

Spécialistes en progiciels de Ressources Humaines pour conseiller nos clients



Premier éditeur mondial de progiciels de gestion intégrée avec 7.000 personnes, 9,5 MdF de CA en 1995 et une présence dans 40 pays, SAP poursuit en 1996 sa forte croissance.
Acteur reconnu au niveau international pour ses outils de gestion des ressources humaines, SAP propose sa solution "R/3 HR" couvrant la totalité des besoins des entreprises dans ce domaine. SAP France, pôle majeur du Groupe en Europe, renforce son équipe "HR" en recrutant des :

Ingénieurs Solutions "HR" - secteur public

Intégrés à la Direction des Ventes, vous rejoignez l'équipe "HR" et travaillez en étroite relation avec les ingénieurs d'affaires. Vous êtes les garants de l'adéquation de la solution "R/3 HR" aux besoins des clients de SAP. Intervenant en avant vente : ☐ vous analysez les besoins de nos prospects, ☐ vous concevez et *présentez les solutions adaptées à leurs besoins.*

Diplômés d'études supérieures en Droit, Informatique (MIAGE) ou d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle, en particulier dans la mise en œuvre de progiciels de Ressources Humaines, soit en SSII, soit chez un éditeur, soit dans un service de Ressources Humaines. **La connaissance approfondie du secteur public est indispensable.** Réf. C.322/M

Consultants Applicatifs "HR"

Garants du savoir-faire applicatif de SAP et du bon déroulement des projets, vous conseillez nos clients dans *la mise en œuvre des outils. Votre bonne connaissance de la globalité des solutions SAP vous permet* d'intervenir utilement auprès de nos clients pour : ☐ les choix fonctionnels, ☐ les possibilités de paramétrage, ☐ les formations nécessaires.

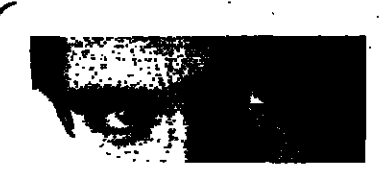
De formation supérieure (Ecole Supérieure d'Ingénieur ou de Commerce), vous possédez une expérience de 4 à 6 ans acquise chez un éditeur, un cabinet de conseil ou en entreprise. Réf. C.321/M

La maîtrise de la **langue anglaise** est impérative dans chacune des fonctions. Postes basés à **Fontenay sous Bois (94).** Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie, à notre conseil Catherine Charvet, qui le traitera en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

CURRICULUM

JEUNE INGENIEUR QUALITE



AVEC PRES DE 5500 PERSONNES ET PLUS DE 2 MILLIARDS DE C.A., LE GROUPE DES APAVE EST LEADER DU CONTROLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE.
IL EST LARGEMENT PRÉSENT DANS LES DOMAINES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE, DU CONSEIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

L'APAVE PARISIENNE, L'UNE DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE, MET - ENTRE AUTRES - AU SERVICE DES ENTREPRISES D'IMPORTANTS MOYENS D'ANALYSE, DE CONTROLE, D'ESSAIS ET MESURES SUR SITE ET EN LABORATOIRE.

Dans un souci constant d'efficacité l'Apave Parisienne souhaite l'ensemble de ses activités Laboratoire sous Assurance Qualité dans un proche avenir.

Cette perspective nécessite de s'attacher le concours d'un jeune ingénieur (ou équivalent Bac + 5). Idéalement d'origine Chimie/Physique. Il doit justifier au minimum d'une bonne connaissance des normes ISO série 29 000 et mieux 45 000.

Ce poste en CDD de 6 mois est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec c.v. et photo en précisant vos prétentions, sous réf. 9628/M à APAVE PARISIENNE, *Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17. Fax (1) 40.54.57.99.*

apave

ARIAL

★ EURO RSCG Futurs

Ingénieur de projet senior

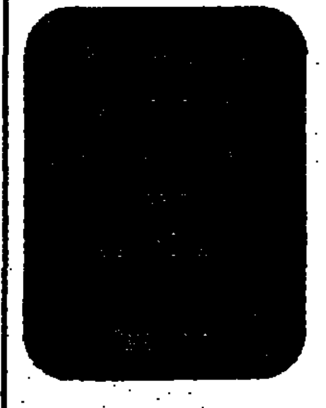
Techniques Pétrolières

Notre société, filiale commune de grands groupes pétroliers, partage son activité entre la gestion de stockage souterrain d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockages à l'étranger.

Nous recherchons pour nos installations générales surface un **Ingénieur Senior Généraliste** (ENSI, Arts et Métiers ou équivalent), ayant au moins 10 ans d'expérience dans l'ingénierie d'installations pétrolières ou gazières (raffinage ou production), pour conduire nos études spécialisées d'implantation, de tuyauterie, de chaudronnerie, etc..., des ouvrages de surface des stockages.

Vous aurez également en charge, comme ingénieur de projet, la coordination d'activité d'ingénierie de détail, d'achats et de suivi de réalisation. Un sens du contact est indispensable afin de développer de bonnes relations, aussi bien en interne qu'en externe pour travailler efficacement avec nos clients et fournisseurs. De plus, vous avez des aptitudes pour l'organisation et la gestion des affaires. Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'espagnol. Vous êtes disponible pour des missions ponctuelles à l'étranger.

Merci d'adresser, CV, lettre manuscrite et photo sous référence 101540 à EURO RSCG Futurs 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.



UN INGENIEUR COMMERCIAL

à qui sera confiée la responsabilité d'un portefeuille de clients importants sur les Charentes et le Limousin.

Profil recherché :

- de 40 ans environ,
- de préférence, de formation supérieure agricole (Bac + 4/5),
- expérience réussie de négociation commerciale,
- la connaissance du monde de la distribution agricole, du secteur des produits pondéreux et engrais, et une sensibilité aux aspects logistiques seraient des atouts déterminants.

Merci d'adresser le dossier de candidature complet, avec lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle *(sous n° 9036)* à :

LE MONDE Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Évidence

Ingénieur

Formation/Hygiène Sécurité - Environnement

Entreprise industrielle de l'Ouest Atlantique, équipementier automobile, nous sommes un spécialiste reconnu par les principaux constructeurs européens.

Reportant au Chef du Personnel, votre mission s'articulera autour de deux grands axes :
• **Formation :** élaboration et suivi du plan, mise en place et animation de modules de formation (avec l'appui d'organismes extérieurs), conseil auprès de la Direction et de l'encadrement dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois.
• **Hygiène - Sécurité - Environnement :** participation au CHSCT, animation de l'évolution des conditions de travail. Vous prendrez en charge les questions liées à l'ergonomie des postes de travail et vous aurez dans ce domaine un rôle de conseil et de proposition. Vous supervisez une équipe de techniciens.

Agé de 30/32 ans, **ingénieur généraliste à dominante mécanique** (ENI - ICAM - HEI - IDN...), vous êtes à l'aise en anglais. Une expérience de 3/4 ans, acquise dans un service méthode-organisation en production grande série, ou dans la formation, idéalement dans le secteur automobile, vous donne une **vision large des métiers de l'entreprise.** Homme de terrain réaliste et concret, vous aimez les contacts et êtes force de proposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf. 154-16/LM (sur l'enveloppe) à notre Conseil ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

INGÉNIEUR PROJET ENVIRONNEMENT

Filiale française d'un groupe international diversifié, nous sommes leader mondial dans les systèmes d'équipement pour les eaux usées.

Dans le cadre de notre développement, nous créons le poste d'**ingénieur projet** pour prendre en charge notre activité de séchage et d'incinération des boues résiduaires.

En collaboration étroite avec le Directeur Général, vous prospectez notre clientèle de collectivités locales et d'entreprises principalement en France et sur quelques *territoires à l'international. Vous travaillez avec notre* bureau d'études central basé en Autriche, assurez le bon déroulement des projets jusqu'à la livraison. Vous êtes le support technique dans votre spécialité pour cette nouvelle activité.

Ingénieur de formation, âgé d'au moins 30 ans, vous avez une expérience réussie de chef de projet et la connaissance du **traitement thermique** et des activités de process.

L'anglais est votre langue de travail.

Ce poste évolutif est basé à Orléans.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous réf. LM/70 à Jacques Thibaud & Partners - 34 rue de Ponthieu - 75008 Paris.

JACQUES THIBAUD & PARTNERS

CURRICULUM

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

Ciba
Filiale française d'un grand groupe chimique et pharmaceutique de dimension mondiale, leader sur ses marchés, recherche pour sa Division ADDITIFS un

Ingénieur chimiste technico-commercial

Au sein du Département Additifs pour Plastiques, Elastomères et Fibres synthétiques, vous commercialiserez des groupes de produits de performances à caractère stratégique et haut de gamme pour une clientèle composée de producteurs et de transformateurs de matières plastiques.

Vous analyserez les besoins de vos clients en ayant pour objectif d'aboutir à des solutions adaptées à la fois sur le plan technique et d'un point de vue économique.

Pour développer votre chiffre d'affaires, vous disposerez également de l'appui de la maison-mère située à Bâle (Suisse).

Vous êtes Ingénieur Chimiste avec de préférence une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans une fonction technico-commerciale et/ou dans l'industrie des polymères.

Vous êtes actif, pugnace, organisé, savez apporter de la créativité dans vos actions et avez le souci du service client.

Vous maîtrisez l'anglais pour réussir et évoluer dans un contexte très international.

Si ces perspectives vous motivent, merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. AD à Ciba, F.P. Azou, Direction des Ressources Humaines, 2/4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil-Malmaison Cedex.



MEDIAPA



Assistants Chefs de Produits

Sony France (3 000 personnes; 8,7 Mds de CA) produit et commercialise des équipements de haute technologie à l'usage du grand public et du professionel. Dans le secteur professionnel, Sony couvre l'ensemble des besoins en matière de communication audiovisuelle : reportage, montage, duplication, diffusion, systèmes de projection vidéo et informatiques... Sony commercialise aussi des applications spécifiques dans les domaines de l'imagerie médicale, la recherche scientifique, la photo numérique...
Nous vous proposons de rejoindre le département marketing de cette activité et de prendre la responsabilité d'une de nos lignes de produits : moniteurs, magnétoscopes, systèmes de montage, imprimantes vidéo/digitales, caméras et enregistreurs scientifiques.
Rattaché au chef de produits, vous élaborez et proposez le plan marketing de votre ligne de produits. Vous effectuez les études de marché et de la concurrence. Vous définissez et mettez en place les outils d'aide à la vente. Vous suivez et analysez les plans de ventes. Très proche des équipes commerciales, vous leur apportez également un support technique sur les produits. De formation ingénieur en électronique/informatique complétée d'un troisième cycle de gestion/marketing, vous êtes débutant ou vous possédez une première expérience commerciale ou marketing. Vos qualités d'analyse, de créativité, vos capacités d'anticipation et votre esprit d'équipe seront appréciés dans un environnement évolutif et à la pointe de la technologie. Une collaboration étroite avec les entités européennes suppose une bonne maîtrise de l'anglais.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous la référence ACP/0996 à Michèle Albertini, 15 rue Floréal, 75831 Paris Cedex 17.

SONY

MEDIA SYSTEM

Premier diffuseur européen de radio et de télévision, société anonyme filiale de France Télécom, avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, TDF exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de plus de 4,7 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données.

Nous recherchons un ***responsable commercial régional*** *pour mettre en œuvre la stratégie commerciale de l'entreprise sur des marchés locaux ou sectoriels.*

Directement rattaché au directeur régional, votre mission sera :
- *de mener l'analyse des marchés régionaux et locaux et de la concurrence,*
- *de manager, d'animer et de coordonner l'action de la force de vente, avant vente et après vente,*
- *de préparer la définition des objectifs commerciaux régionaux, en particulier du chiffre d'affaires de l'établissement et de contribuer à l'évaluation et à l'obtention des moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, y compris en termes de formation de vos collaborateurs,*
- *de superviser l'activité administration des ventes et de déclencher les actions en contentieux,*
- *de participer à l'élaboration de procédures de coordination avec les services opérationnels de l'établissement,*
- *d'identifier les besoins des clients et de contribuer à l'amélioration de la réponse de TDF,*
- *d'élaborer certains contrats.*

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative dans une fonction équivalente – en environnement high tech – et possédez de solides connaissances en produits et services de télécom et/ou audiovisuel. Vous vous distinguez par des qualités de management, d'organisation, d'adaptation et de dialogue.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. RC/LM, à Laurence Guillet, TDF, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92542 Montrouge Cedex.

Poste à pourvoir immédiatement sur Montrouge.

Guillaume Tell

Responsable commercial
Régional

L'ESPRIT DES ONDES



Le Monde Sans Fil avance

Ingénieur méthodes

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de service aux abonnés.

Au sein de notre Division Systèmes d'Informations Techniques, en relation étroite avec les chefs de projets et les utilisateurs finaux, vous gérez le référentiel méthodologique des processus d'ingénierie et d'exploitation de notre réseau pour en développer la valeur ajoutée, en améliorer la fiabilité et contribuer à la cohérence du système d'information technique destiné aux opérationnels.

Vos compétences éprouvées en organisation et communication vous permettront d'identifier les processus existants, de proposer la définition de nouveaux processus opérationnels et de les faire vivre au sein de l'entreprise.

Ce poste situé à PARIS s'adresse à un ingénieur disposant d'une *formation complémentaire de « type IESTO » et d'une expérience* professionnelle de 5 ans au minimum en méthodes ou organisation. La connaissance de l'environnement télécom est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous la référence DB/MM/LM, à SFR, Département Recrutement, Tour de l'esplanade *La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92515 La Défense* Cedex.

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.



Photo : Arthur Gerbault — MEDIA SYSTEM

Concevoir et développer des applications nouvelles

EDF considère le développement d'applications électriques dans le bâtiment comme un axe stratégique majeur. Dans cette perspective, la Direction des Etudes et Recherches (2 600 personnes et 3,2 milliards de budget) recrute pour le département Applications de l'électricité dans les bâtiments (110 personnes) des ingénieurs de projet.

Ces ingénieurs participeront à des projets qu'ils conduiront en partenariat avec les interlocuteurs internes ou externes d'EDF, en France ou à l'étranger. Ils prendront en compte les aspects techniques, marketing et économiques des développements de produits électriques destinés au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à la gestion d'énergie, à la domotique...

Les missions incluent des contacts multiples avec des déplacements et des interventions en public.

Pour ces postes, il sera souhaitable de résider dans la région de Fontainebleau.

■ Ingénieur diplômé, vous avez 3 à 4 ans d'expérience professionnelle.

■ Vous avez une connaissance concrète du second œuvre et de l'équipement du bâtiment acquise dans un bureau d'études ou de contrôle, ou dans le milieu industriel.

■ Vous avez les compétences techniques et le goût pour faire aboutir et valoriser des projets et des innovations, un sens aigu de la dynamique relationnelle vis-à-vis des partenaires.

■ Votre affinité avec le secteur du bâtiment et l'énergie électrique est réelle.

■ Vous savez lire et parler l'anglais.

Si vous correspondez aux cinq critères de ce profil, adressez votre candidature, accompagnée de votre CV, à Monsieur Jean-Nicolas Maisonnier, conseiller en ressources humaines, EDF, Direction des Etudes et Recherches, Département Administration, 1, avenue du Général-de-Gaulle, BP 408, 92141 Clamart Cedex.

Nous vous ferons parvenir un dossier de candidature complet avec une définition de mission détaillée.

INGÉNIEURS DE PROJET
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LE BÂTIMENT



MEDIA SYSTEM

CONCILIER EFFORT DE RECHERCHE ET APPLICATION INDUSTRIELLE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

C·I·R·S·E·E

Chargé de recherche en biologie

LE CIRSEE, (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT) EST LE CENTRE DE RECHERCHE DU GROUPE LYONNAISE DES EAUX. NOTRE ÉQUIPE D'ANALYSE BIOLOGIQUE RENFORCE AU QUOTIDIEN NOS ACTIONS DE PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT.

A 30/35 ans, Docteur en microbiologie et/ou en biologie moléculaire, vous avez acquis une expérience R&D dans le domaine de l'environnement, de la santé humaine ou de l'alimentation.

Au sein du Département Analyse Biologique, vous serez chargé du développement et de l'optimisation des techniques et outils de recherche au service des analyses.

Votre sens pédagogique et votre goût pour la communication vous permettront de former votre équipe aux techniques que vous aurez introduites et de renforcer notre collaboration avec les équipes universitaires.

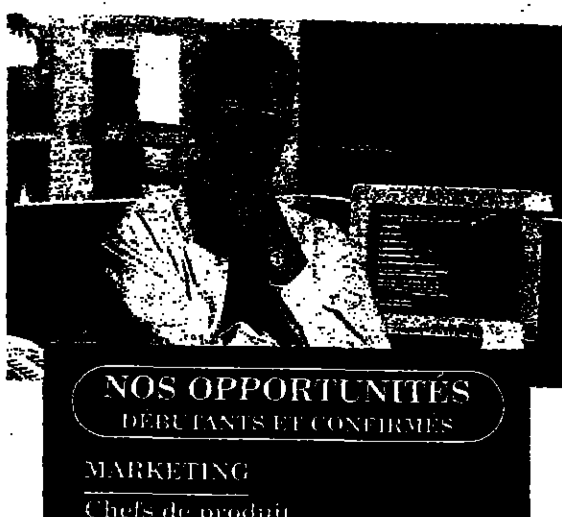
Autonome et dynamique, vous serez une véritable force de proposition dans la stratégie de recherche (procédures, budgets,...). Expérience souhaitée dans les domaines suivants : séquençage, amplification génique, PCR, hybridation in situ, clonage...

L'environnement international de ce poste et les déplacements à l'étranger impliquent l'anglais courant et nous amèneront à considérer avec intérêt les candidatures d'autres pays que la France.

Adressez votre candidature complète (Lettre, CV et prétentions) au CIRSEE - Jacques DARRASSE - 38 rue du Président Wilson - 78230 LE PECQ.



Informatique - Réseaux Télécommunications



NOS OPPORTUNITÉS
DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

MARKETING
- Chefs de produit
- Responsables Développement des Ventes
- Ingénieurs Support Technique

MANUFACTURING
- Ingénieurs Produit
- Ingénieurs Acheteurs
- Ingénieurs Composants
- Ingénieurs Planification

R&D
- Ingénieurs Electroniciens
- Ingénieurs Logiciel
- Concepteurs de Circuits Intégrés
- Ingénieurs Mécaniciens
- Ingénieurs Graphique
- Ingénieurs Qualification Produit

La fonction marketing à Hewlett Packard Grenoble :

“Je suis en état de recrutement permanent”.

Dave, Américain, 38 ans dont huit chez HP, supervise le marketing des prestations support pour les clients de la division mondiale PC. Avec une conviction forte : c'est en transformant la diversité en richesse que l'on devient leader.

■ Vous avez rejoint HP Grenoble voici deux ans. Venant des États-Unis, premiers acteurs de l'industrie informatique, qu'avez-vous pensé de ce centre de décision mondial en pleine province française ?

● Dave. Je suis arrivé avec un *a priori* favorable, que la réalité a conforté. J'avais vécu la montée en puissance et en influence du site grenoblois lorsque je travaillais dans l'ancien siège mondial de la division PC Hewlett Packard, en Californie. C'était à la fin des années 1980. La décision de faire de HP Grenoble le pilote mondial de la division a concrétisé le crédit que cette organisation avait acquis. (...) Sa force réside notamment dans une capacité exceptionnelle à harmoniser les différences — nationalités, profils — pour en faire un moteur. Un exemple ? Aux États-Unis, la communication interne s'embarrasse moins de hiérarchie qu'en France. Mais il existe davantage de non-dits et de conflits larvés. HP Grenoble sait conjuguer franchise latine et facilité d'échanges à l'anglo-saxonne. C'est sain.

■ Hormis cette dynamique de la diversité, sur quoi repose votre engagement chez HP Grenoble ?

● Mes moteurs quotidiens sont aussi l'innovation et l'initiative. Il en va de même pour chacun des douze ingénieurs de mon équipe, pour tout le *team* marketing de la division PC comme pour l'ensemble des collaborateurs de HP Grenoble. Ici, la combinaison entre une très forte croissance et un nombre relativement restreint de personnes pour piloter une activité mondiale ouvre un champ d'action très large aux idées de chacun. Je connais des entreprises où le poids de la hiérarchie, la morosité du marché, la culture «maison» étouffent l'imagination et la responsabilité individuelle. Nous vivons exactement le contraire. Cela nous permet d'attirer les meilleurs de chaque pays. C'est ainsi que HP Grenoble harmonise et pérennise *l'excellence et la diversité.*

■ Quelles carrières s'offrent aux ingénieurs experts en informatique et marketing au sein de la division PC ?

● Je distinguerai quatre spécialités. D'abord, les *product managers*. Ils orchestrent à l'échelle mondiale tous les aspects liés à la rentabilité d'une machine : niveau de prix, approvisionnement quantité à affecter sur tel ou tel marché... Mais leur rôle va bien au delà de celui d'un chef de produit traditionnel : ils travaillent avec la R & D sur la définition de nos machines. C'est un poste que j'ai occupé. Autre spécialité : les *marcom specialists*, en charge de la promotion. Des responsables de la communication, en quelque sorte. Avec l'essor du Web, leur activité connaît une mutation très intéressante. Nous avons également des chargés d'études — étude de marché, prévisionnels de ventes... C'est une fonction hautement stratégique, au point de départ de toute commercialisation. Enfin, nous venons de créer une équipe de *Business Development*. Exemple de mission : "Comment doubler les ventes en trois ans sur le marché espagnol ?". Des métiers nouveaux se dessinent. Si vous possédez les talents dont j'ai besoin, rejoignez-nous : je suis en état de recrutement permanent.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. GPCD3, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.

Du 03 Septembre au 22 Octobre 1996, Hewlett Packard vous présente les métiers de ses sites industriels. Cette semaine, rendez-vous avec le Marketing. La semaine prochaine : la R&D



GRANDOPTICAL

54 magasins, 1000 collaborateurs, une des sociétés du Groupe GPS (PhotoService, GrandOptical, la Générale d'Optique, PhotoStation, Solaris) plus de 3000 collaborateurs, CA 2 milliards de frs, plus de 400 magasins, rech.

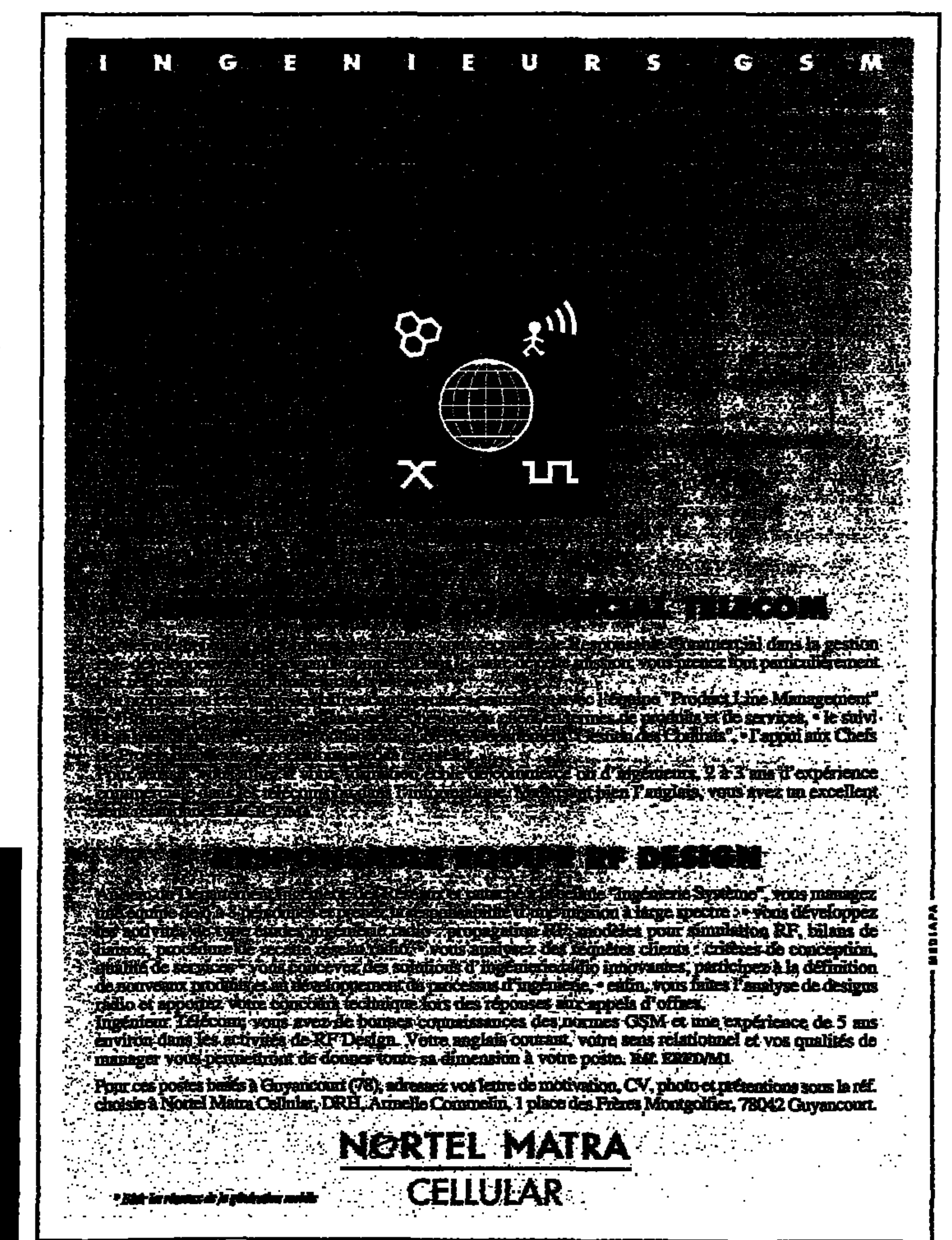
CHEF DE PROJET
informatique H/F



Ingénieur ou MIAGE, Bac + 4, + 2/3 ans expérience développement, chef de projet Micro, si possible dans la distribution ou structure répartie multisite. Dans un environnement très convivial et très orienté utilisateurs, avec de nombreux contacts, il (elle) sera chargé(e) de maintenir les logiciels existants, d'accompagner et de superviser les projets du futur (analyses, mise en place, formations, suivis).
C'est un poste d'avenir (fort développement de l'informatique, forte expansion de la société et du Groupe) dans un secteur professionnel très tonique.
Lieu de travail : au siège, à la Défense.

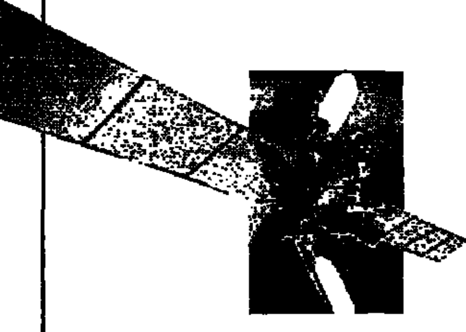
Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, références et rémunération sous réf. GDO/I à Cabinet J.N. TRINH consultants, 1 rue des Roches - 27930 BROSVILLE
Tél : (16) 32 34 36 44 Fax : (16) 32 34 34 41

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32





Informatique - Réseaux Télécommunications



EUTELSAT est l'organisation intergouvernementale mise en place par les administrations de télécommunications des différents pays européens. Son rôle consiste à construire, exploiter et entretenir le secteur spatial du système de télécommunications par satellites. Nous recherchons pour notre division Ingénierie des Systèmes basée au siège, à Paris

INGÉNIEUR PERFORMANCES SYSTÈMES

RÉF. VII/96/14

Rattaché au Chef de la section Définition des Systèmes futurs, vous analysez les paramètres techniques des nouveaux réseaux à satellite. Vous procédez à l'analyse des systèmes de télécommunications pour évaluer les performances prévues des satellites dans les différentes conditions opérationnelles et pour compléter la validité des nouveaux systèmes, ce qui conduira à la définition et aux spécifications des caractéristiques de télécommunications des satellites pour une exploitation en environnement numérique et/ou analogique.

Vous définissez également les éléments des systèmes requis et participez à la définition du secteur sol pour assurer la compatibilité avec les systèmes et réseaux.

Pour réussir, vous êtes diplômé dans l'ingénierie des télécommunications et possédez une expérience de l'analyse des performances des systèmes de télécommunications, si possible dans le domaine des satellites.

INGENIEUR TRANSMISSION DES SERVICES DE TÉLÉVISION

RÉF. VII/96/15

En relation avec le Chef de la Section de l'Audiovisuel et du Multimédia, vous participez aux études d'évaluation, de développement et de mise en œuvre des systèmes audiovisuels offerts par EUTELSAT. Une mission qui vous demandera notamment :

- d'évaluer la capacité nécessaire aux liaisons de transmission des services audiovisuels au moyen de systèmes de simulation (TOPSIM, SPW, etc...).
- de participer à la définition des caractéristiques et spécifications générales des systèmes concernés.
- d'assurer la responsabilité de l'analyse, des essais et de l'évaluation des nouveaux systèmes RF.
- d'apporter votre contribution aux projets européens (ACTS, etc...).

Ingénieur Télécom ou équivalent, vous alliez à vos cinq ans d'expérience dans le domaine des télécommunications par satellites, une bonne connaissance de la transmission des signaux de télévision (analogiques et numériques) et de la technologie RF.

Pour ces deux postes, vous avez une réelle motivation à travailler dans un environnement international et dans des équipes multiculturelles. Vous avez bien sûr une excellente maîtrise d'une des deux langues officielles de l'Organisation (français, anglais) et une bonne connaissance de l'autre. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la réf. du poste choisi à Eutelsat, Service du Personnel, 70 rue Balard, 75502 Paris Cedex 15.



EUTELSAT

MEDIAPA



Groupe International spécialisé dans les outils de Network Management recherche dans le cadre de son développement constant, pour son laboratoire basé à GRENOBLE :

Développeur

Réf. DE 1096 - Langue maternelle américaine

Une expérience de développement réussie dans les environnements Réseaux et Télécom serait appréciée. Vos qualités relationnelles et votre expertise technique sont un atout dans le cadre de vos missions avec nos clients internationaux.
Langages : C, ASM (Intel, RISC) - Operating System : OS / 2, Windows NT

Ingénieur support technique

Réf. SU 1196 - Langue maternelle américaine ou anglaise.

Vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients utilisateurs à l'international.
Vous leur apportez les solutions les mieux adaptées. Vous participez aux tests de nos solutions logicielles. Disponibilité, sens de l'écoute et du service sont indispensables.
Compétences : Réseaux et Télécom.

Ingénieurs commerciaux France

Réf. IC 1296

A 25/35 ans, vous avez une expérience prouvée dans la distribution de logiciels.
Vous gérez en équipe notre réseau de VAR et une clientèle de Grands Comptes au niveau national. Salaire fixe + intéressement + véhicule.

Ingénieur commercial Export

Réf. EX 1396

Langue anglaise indispensable + espagnole ou italienne souhaitée.
Vous gérez un portefeuille de Grands Comptes européens et de distributeurs partenaires.

Assistant(e) P.A.O.

Réf. AS 1496 - Langue maternelle américaine

Vous êtes chargé(e) de la rédaction de divers documents en anglais (manuels, plaquettes ...).
Familiarisé(e) avec le vocabulaire informatique, vous maîtrisez les outils P.A.O.

Tous ces postes basés à Grenoble, nécessitent une grande mobilité géographique (sauf assistant(e) P.A.O.).



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo s/ réf. choisie à notre Conseil :
PARTNER'S & DROUAULT Consult
1 rue Jean Moulin - 38180 SEYSSINS.

OPQCM

Entreprise industrielle de tout premier plan, présente mondialement recherche, pour déployer sa nouvelle stratégie informatique, un

Responsable d'Etudes Informatiques

Dans le cadre d'un plan ambitieux de renouvellement de notre système d'information, vous participez à son élaboration et sa mise en oeuvre dans le domaine commercial.

Vous organisez et animez des équipes d'études et développement, et assurez la cohérence du système d'information commercial sur l'ensemble des entités du groupe.

Agé de 35 ans environ et de formation supérieure, votre expérience passée vous a permis d'acquérir une expertise des grands systèmes et des nouvelles technologies de type client/serveur dans le cadre de grands projets informatiques. Vous parlez couramment l'anglais.

Ce poste offre de réelles opportunités d'évolution.

Merci d'adresser CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à **Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Comiche 3,48F/Mn)* sous réf. SLX13358

MP Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Dynamique Société de TELECOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES, leader dans le domaine de brasseurs et multiplexeurs hauts débits,

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables.

INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude et du développement des logiciels embarqués, temps réel, sur micro-processeur Motorola 16 ou 32 bits.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience effective. Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie et le sens du travail autonome.
Nous vous proposons au sein de notre équipe R & D un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature. Confidentialité assurée.
Société CASTOR Informatique, 2 rue du Kéfir, SENIA 343, 94537 Rungis.

PLASTIC OMNIUM (5.7 milliards de F de CA dont 50 % hors de France, 8700 personnes), un des leaders Européens dans la transformation des matières plastiques, recherche pour le département environnement de sa division Plastic Omnium Systèmes Urbains, spécialisé dans les équipements et les services aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets, un :

Chef de Produit

Prestations Informatiques

Rattaché au Directeur du Marketing, vous êtes chargé d'analyser le marché : cible technologique, concurrence, élaboration et suivi des *normes françaises et internationales.*

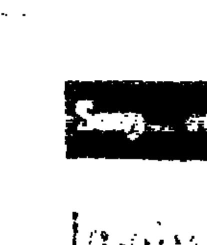
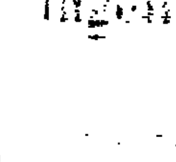
Vous recueillez les besoins et les attentes de vos clients en fonction des remontées fournies par le réseau commercial, vous concevez en conséquence les solutions progiciels adéquates et les prestations associées en intégrant les contraintes techniques et économiques, vous élaborez une offre commerciale complète et réalisez les lancements produits au sein du réseau tout en assurant la mise à jour permanente de l'offre en fonction des évolutions possibles du marché.

De formation supérieure du type Sup Telecom ou Ingénieur praticien en électronique, vous bénéficiez d'une expérience d'au moins 5 ans en qualité de chef de Produit solutions informatique. **Vous maîtrisez parfaitement les produits et les technologies de l'identification et de la reconnaissance.** La connaissance du secteur des collectivités publiques serait un plus.

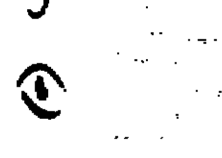
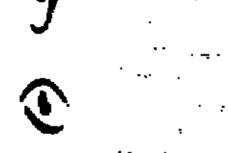
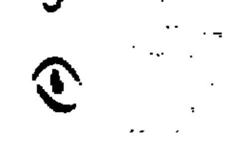
Vous êtes rigoureux, inventif et doté d'excellentes qualités relationnelles. Vous avez le goût du travail en équipe et vous aimez relever les challenges les plus ambitieux. La pratique de l'anglais est *nécessaire et de bonnes connaissances en allemand seraient un plus.*

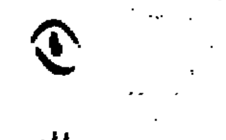
Merci d'adresser votre candidature s/réf. RP9608 à PLASTIC OMNIUM, Service Recrutement Division Systèmes urbains, 1 rue du Parc, 92300 LEVALLOIS-PERRET.





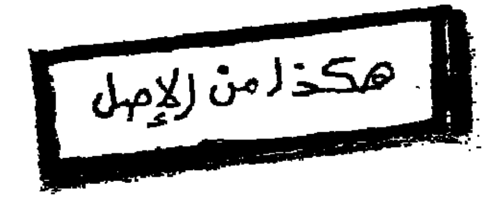











Secteurs de Pointe



Ingénieurs Commerciaux

Rejoignez un leader mondial de la gestion électronique de l'information

Depuis 1986, Dorotech s'est positionnée parmi les meilleures entreprises mondiales en matière de systèmes de stockage et de gestion de l'information. Notre technologie et notre savoir-faire sont stratégiques pour nos clients. Stimulé par un environnement de haute technologie, vous collaborerez à des projets d'envergure et aurez l'opportunité de contribuer à notre développement international.

Fort d'une expérience de 3 à 5 ans dans la vente indirecte : prospection, animation d'un réseau de revendeurs, vos connaissances du milieu GED et/ou « document imaging » (Workflow, Groupware...) seront appréciés. Agé de 26 à 35 ans, vous avez un bon niveau d'anglais, une solide culture informatique, le sens de l'organisation. Vous saurez identifier, prospecter et animer un réseau de partenaires (VARs, revendeurs) en France et en Europe afin d'assurer la diffusion d'une suite logiciel d'un éditeur américain. De nombreux déplacements sont à prévoir en France et en Europe (réf. IC).

De formation supérieure (bac +4/5), vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'au moins 2 ans comme support technique au sein d'une équipe commerciale, dans le domaine, de la gestion électronique de documents. Nous rejoindre vous donnera l'opportunité de valoriser vos compétences techniques et votre tempérament commercial sur des projets d'envergure, à destination de grands comptes (réf. IAV).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à : DOROTECH FRANCE, Florence Mossant, 344 avenue Georges-Clemenceau, 92024 Nanterre Cedex.

DOROTECH 

MEDIA SYSTEM

GMAO, GED

La maintenance dans la gestion globale de l'entreprise

Groupe international N°1 mondial des solutions de maintenance intégrées à la gestion globale de l'entreprise (logiciels de GMAO à large fonctionnalité en environnement client/serveur et workflow). Nous développons nos activités en France depuis 1 an et recherchons pour notre filiale située à St-Quentin-en-Yvelines (78)

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Réf. 68.4286/LM

Rattaché au Directeur Général, et avec une petite équipe (Ingénieurs d'affaires et support), vous serez chargé de conduire notre développement commercial auprès de Grands Comptes industriels et tertiaires.
A 30-40 ans, de formation supérieure, vous avez une solide expérience de la vente de logiciels ou de solutions informatiques dans des environnements industriels importants. Vous savez définir et mettre en œuvre des stratégies de contacts et d'actions à haut niveau. Vous avez également prouvé votre capacité à motiver une équipe, organiser le travail, fixer des objectifs et suivre leur réalisation.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

Réf. 68.4287/LM

Vous serez chargé de notre développement commercial sur un ou plusieurs secteurs de marchés industriels ou tertiaires. Fin stratège, vous saurez comprendre le métier de vos clients, identifier des besoins complexes, construire des propositions et négocier à haut niveau.
A 27-35 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience (3 ans minimum) de la vente de solutions informatiques acquise chez un éditeur de logiciels, un constructeur ou en SSII.

Pour ces 2 postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous vous offrons de participer à la conquête d'un marché au potentiel important, dans un cadre d'autonomie et de réelles responsabilités. Nous mettons à votre disposition un réseau international de compétences, un savoir-faire reconnu mondialement.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

Ingénieur d'affaires

Région Parisienne Sud (94)

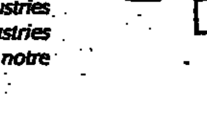
Nous sommes spécialisés dans le développement et la commercialisation de logiciels de régulation de trafic urbain et autoroutier et avons acquis une très forte expertise technique sur ce marché émergeant. Nous commercialisons nos produits en direct auprès des utilisateurs (municipalités ou sociétés d'autoroute) ou bien en collaboration avec des ensembliers et des constructeurs de matériel.
Nous recherchons un Ingénieur d'Affaires qui prendra en charge les opérations en cours et développera les actions de promotion technique du produit en France et à l'étranger.
A 26/30 ans environ, vous avez une formation d'ingénieur spécialisé en informatique technique avec une expérience en développement de systèmes électroniques associée à une pratique de l'interface client (Chef de Projet ou Chargé d'Affaires) et parlez l'anglais. Alors venez partager notre projet en envoyant votre candidature sous *référence 361A à notre Conseil* : **PSYNERGIE** 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

PARIS LYON ANNECY MARSEILLE NICE MONTPELLIER TOULOUSE

EURO RSCG Emploi — OPQCM Membre de Syntec





Notre Société, implantée (sur la ZIRST de Meylan) près de Grenoble (35 personnes dont 21 ingénieurs), est spécialisée dans les équipements de contrôle et de test en production. Nos clients sont essentiellement les industries de l'équipement automobile et les industries électrotechniques. Notre volonté d'étendre notre clientèle conduit à la création de 2 postes :

Jeune Ingénieur Commercial (Réf.102)

Bilingue Allemand

Ingénieur (automatisme, informatique industrielle, mesure, etc...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience industrielle en études ou production. Votre tempérament vous conduit tout naturellement à envisager une carrière commerciale.

Après une formation au siège, vous aurez en charge le développement de la clientèle de l'Est de la France et de l'Allemagne. Vous serez basé dans l'Est.

Ingénieur Commercial (Réf.103)

Ingénieur (automatisme, mesure, informatique, etc...) vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience dans la vente aux industriels de nos secteurs, de solutions d'équipements spécifiques. L'anglais est indispensable.

Vous êtes à la recherche d'une société ambitieuse, dynamique et innovante possédant un vrai savoir-faire technique, au sein de laquelle vous pourrez pleinement exprimer vos qualités techniques et surtout commerciales.

DIACONSEILS LYON - PARIS

Merci de nous adresser votre dossier (LM + CV + photo et prétentions), sous réf. choisie, à DIACONSEILS, 24 rue du Commandant Faurax - 69006 LYON. Confidentialité assurée.

Membre OPQCM

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

Sciences et Santé

LE SECTEUR AGRO D'UN GROUPE CHIMISTE MONDIAL RECHERCHE, POUR RENFORCER SON SERVICE **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE,** un

Ingénieur Brevets

Chimiste - bilingue anglais
Orienté «biotechnologie»

Formation : Ecole Supérieure de Chimie de Paris ou de Lyon - CEIPI (ou équivalent).
Principales missions : Participer à la gestion d'un important portefeuille de brevets. Rédaction et protection des brevets. Suivi des litiges. A l'intérieur des filiales françaises et étrangères, conseiller et assister les différents interlocuteurs.
Profil : 30/38 ans. Autonome, rigoureux, sachant aller à l'essentiel, homme de communication ayant des aptitudes commerciales, doté d'une excellente aisance relationnelle, passionné de la P.I., le candidat possède, en outre, une forte capacité de travail.
Pour ce poste basé à **LYON**, une expérience en entreprise ou en cabinet de Propriété Industrielle ainsi qu'une grande mobilité sont exigées. Salaire très motivant.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence IBC0289 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

CHEMUNEX

Cadre Recherche et Développement

CHEMUNEX, spécialiste de l'analyse microbiologique rapide et automatisée en secteur industriel recherche dans le cadre de son expansion un

Titulaire d'un Ph.D ou d'un Doctorat, connaissant la microbiologie, vous justifiez d'une expérience de 10 ans dans le développement de produits.

Nous recherchons un candidat dynamique, à fort potentiel, parfaitement bilingue anglais et apte à prendre rapidement des responsabilités.

Pour ce poste basé à Maisons-Alfort (94), merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Jean Louis DROCOURT – CHEMUNEX - 41, rue du 11 novembre 1918 94700 MAISONS-ALFORT.

Une équipe de 100 personnes,
un budget de 60 MF...
un contexte international.

Société de diagnostic, leader mondial dans son domaine, recrute le

DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

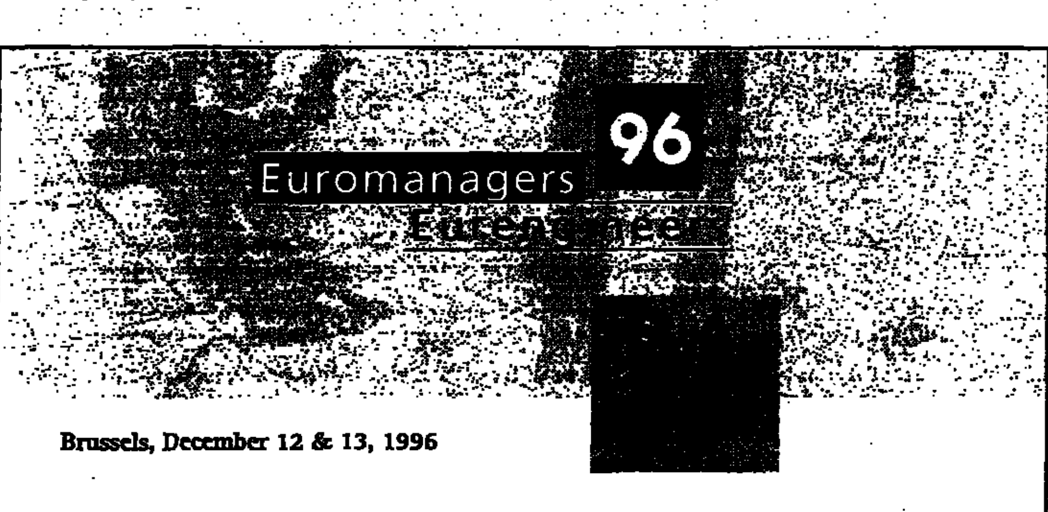
Garant du futur, vous dirigez et coordonnez l'ensemble de nos activités de recherche et développement. Dans le cadre de cette mission globale de management, vous intervenez directement dans la définition des budgets, l'optimisation de la gestion, le suivi et l'évolution des outils de recherche et l'animation de vos équipes. Vous inspirez notre politique de Propriété Industrielle en assurant la gestion du Portefeuille de brevets et participez au Comité Scientifique du Groupe : un rôle primordial pour le développement de l'entreprise !

De formation supérieure (école d'ingénieur ou universitaire), vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans du management d'équipes de R&D dans un environnement de diagnostic médical ou de produits pharmaceutiques, acquise si possible dans un contexte international. Bon manager, vous possédez l'ouverture d'esprit nécessaire pour prendre en charge la globalité des programmes de recherche d'un Groupe impliquant des métiers différents à fédérer et animer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 87/546 LM à KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris la Défense cedex.

KEY MEN

Carrières Internationales



Brussels, December 12 & 13, 1996

Le Monde

EMDS and official media partners in 13 countries invite

EUROPE'S TOP 600 YOUNG PROFESSIONALS

to interview with over 250 recruiters from :

• Air Liquide • Allied Domecq • Altran • AMS Management Systems • Andersen Consulting • Audi • Barclays Plc • Bayer • • Bertelsmann • BMW • Booz-Allen & Hamilton • BP Oil Europe • BZW • Commerzbank • Daimler-Benz Aerospace • • Deutsche bank/Deutsche Morgan Grenfell • Dresdner bank • European Investment Bank • Hella KG Hueck & Co • • Hewlett-Packard • ICI • McKinsey & Co • Mercedes-Benz • Nokia • Petrofina • Philip Morris • Plastic Omnium • • Procter & Gamble • R.J.Reynolds • REWE • RWE • SBC Warburg • Schneider • Shell • Société Générale • • The Boston Consulting Group • The Chase Manhattan Bank • UBS • Wella • West LB

Applications are welcome from young professionals and 1997 graduates of all disciplines and all nationalities (European & Non-European alike) who are able to demonstrate the following :

– outstanding intellectual and interpersonal skills –
– ability to operate in at least two languages including English –
– international mobility –
– a maximum of five years' professional experience –
– availability for employment in 1997 –

COMMERZBANK | sabena *official carrier*

with the collaboration of

To receive an application form and supplementary information, please notify our Brussels office by fax, e-mail or postcard, no later than 30 September 1996, stating clearly your name, address and date of birth



Expertise in International Recruitment
- Graduates - Young Professionals -

Aachen - Boston - Brussels - Cologne - London - Moscow - Paris - Stockholm - Swindon

EMDS International SA, 15 rue Blanche, B-1050 Brussels, Belgium
Fax +32 2 538 62 32 - E-mail euromanagers@emds.be

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHE ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique.
Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment allemand et ***bi-culturel franco-allemand***, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.
Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à LYON et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.
Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1408M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises



Société d'Ingénierie d'envergure internationale recherche pour son activité en Amérique Latine :

• Directeur de Projet Amérique Latine

Dans le cadre d'une assistance technique auprès d'entreprises de distribution d'eau et d'assainissement pour la mise en œuvre de systèmes de gestion technique, administrative, comptable et financière, ce Chef de Projet assurera la coordination et l'animation d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une quarantaine d'experts.

A ce titre, il sera chargé de la supervision des différentes étapes de la mise en œuvre des systèmes de gestion auprès des entreprises d'eau situées dans des villes de taille moyenne et, à cet effet, devra leur rendre régulièrement visite.

Responsable direct de cette opération, il assurera la gestion de ce contrat d'assistance technique et sera en contact permanent avec le client, le bailleur de fonds ainsi que les entreprises de distribution d'eau.

Ce poste, basé en capitale et en expatriation de longue durée, implique des déplacements réguliers à l'intérieur du pays. Une bonne maîtrise de l'espagnol, parlé, lu, et écrit est indispensable.

A 40/45 ans, diplômé Ingénieur Hydraulicien ou Economiste IIIème cycle, vous avez exercé des fonctions d'administrateur d'entreprise de distribution d'eau ou assumé des responsabilités techniques analogues au sein de sociétés du secteur en France et à l'export.

Ce poste est à pourvoir d'urgence.

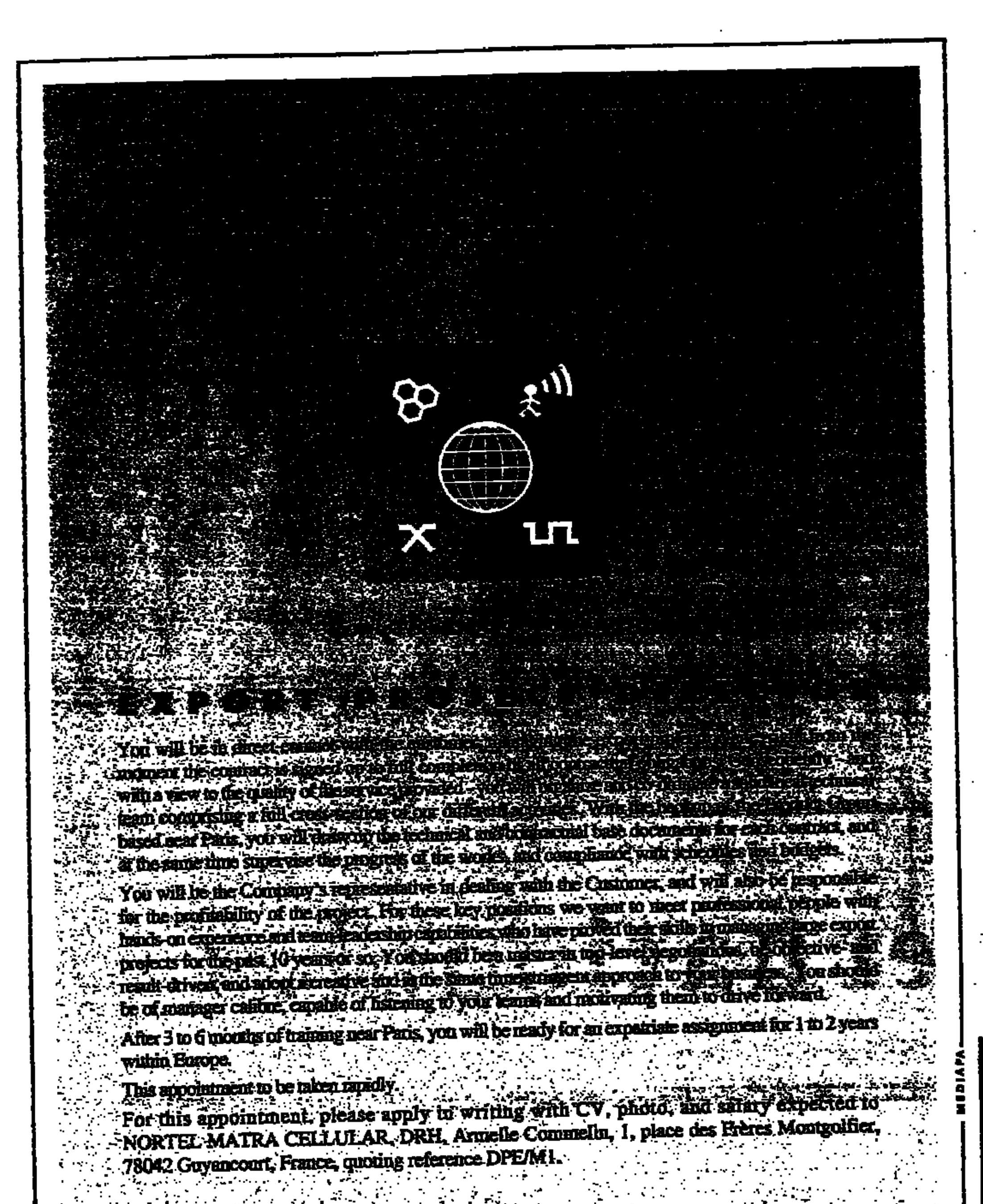
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence DPM/96 à notre Conseil : POMSET Conseil - Monsieur PERCIE du SERT 48, rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET ou faxer au 33 (1) 47 39 89 55.

هكذا من الأصل

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



Personalleiter (-in)

WIESBADEN - DEUTSCHLAND

Die Vertriebsgesellschaften der Bongrain SA, einer weltweit agierenden Gruppe der Lebensmittelindustrie mit Marktführerschaft in einzelnen Segmenten, distribuieren ihre Spezialitäten (z.B. Géramont, Tartare, Chaumes, Henri, Rambol oder Bresse Bleu...) auch in Deutschland.

Für die in Wiesbaden ansässigen 5 Verkaufs-Divisionen soll die Position eines Personalleiters neu geschaffen werden.

Die Gesellschaften erzielen mit 150 Mitarbeitern mehrere hunderte Mio. Dm Umsatz.

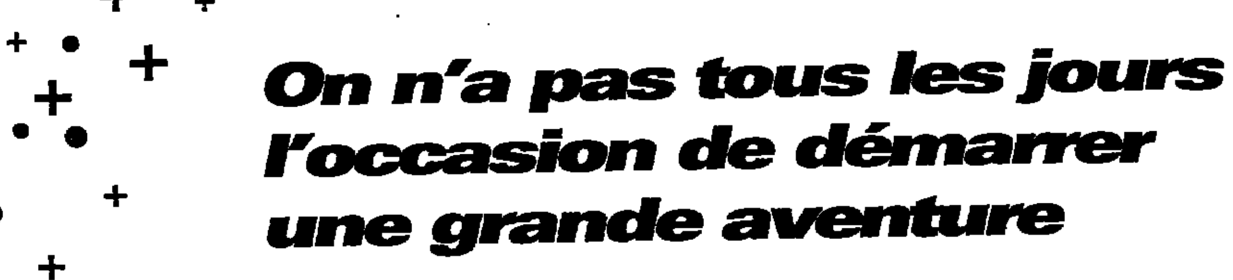
Der Personalleiter berichtet an den Geschäftsführer der deutschen Holding und ist Mitglied des Direktoriums der Tochtergesellschaften. Er verantwortet die Personalverwaltung sowie die Entlohnung und unterstützt das Management in den Bereichen Personalsuche-Auswahl, Ausbildung und Kommunikation.

Die Gruppe erwartet einen kreativen und dynamischen Gestalter.

Gesucht wird ein Kandidat mit Hochschulabschluss und Stärken in der Kommunikation, mit nachweisbaren Erfolgen im Personalbereich mit internationaler Ausrichtung. Eine exzellente Beherrschung der deutschen und französischen Sprache ist Voraussetzung.

Richten Sie bitte Ihre Bewerbung mit den kompletten Unterlagen unter Kennziffer 242/96 an Groupe SOPARIND - Direction des Ressources Humaines - 80 bis, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY. FRANCE

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32



Chefs de projets en organisation informatique

sur toute l'Europe

Il y a du nouveau dans l'imagerie et l'informatique : Imation. Imation est une nouvelle société créée par 3M, mais aujourd'hui totalement indépendante. Avec des ventes de 2,25 milliards de dollars, 10 000 employés dans le monde, des produits et des marques leaders, Imation a pour vocation de créer des solutions d'imagerie et d'informatique adaptées aux besoins des clients.

Imation vient de décider de se doter, au niveau mondial, du système de gestion informatique «Oracle» pour toutes ses activités internes.

Dans le cadre de cette réforme, nous recherchons des Chefs de Projets sur toute l'Europe. Basé dans votre propre pays, vous interviendrez dans les différents pays européens pour un domaine donné (finances, logistique, ressources humaines, manufacturing, sales et marketing...). Vous définirez le cahier des charges auprès des futurs utilisateurs Imation et serez notre contact avec notre prestataire extérieur dans la mise en place du système.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez une première expérience en gestion de projets ou en organisation. Vous aimez voyager, parlez un anglais courant et avez des talents dans le management de projets (analyse, synthèse, animation de groupes, communication, suivi). Ce poste vous permettra d'accéder par la suite à des responsabilités opérationnelles au sein d'Imation, en fonction de vos compétences et aspirations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM à Nicole Fernier, Imation France, 35, boulevard du Port, 95097 Cergy-Pontoise Cedex, France.

IMATION
Issue de l'innovation 3M

Grand groupe aéronautique recherche son

REPRÉSENTANT PERMANENT POUR LA CEI

Vous serez chargé, d'assurer la représentation des différentes sociétés du groupe.
Vous devrez animer les actions de soutien aux opérations commerciales et mettre en place les coopérations industrielles avec les partenaires locaux.
Pour cela vous devrez établir ou développer les contacts nécessaires avec les industriels, les compagnies aériennes, et aussi avec les autorités politiques et diplomatiques des pays concernés.

Ce poste sera confié à un cadre de haut niveau, de formation supérieure, ayant une expérience technico-commerciale de quelques années dans le secteur aéronautique.

Le titulaire du poste résidera à Moscou et devra prévoir de fréquents déplacements.
La maîtrise du russe et de l'anglais est exigée.
Une bonne connaissance de la Russie est demandée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 90/30 à :
Le Monde Publicité - 133, Avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08